

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED KHIDER –BISKRA-
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES
FILIERE DE FRANCAIS



Thèse élaborée pour l'obtention du diplôme de Doctorat

Option : Sciences du langage

**INTEGRATION PHONOLOGIQUE
ET MORPHOLOGIQUE DES EMPRUNTS AU
FRANÇAIS EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN
(région des Ziban)**

Sous la direction du :

Pr. BENSALAH Bachir

Présentée par :

MOUMNI Yaâkoub

Membres du jury :

Président	Dr. KETHIRI Brahim	Université de Biskra
Rapporteur	Pr. BENSALAH Bachir	Université de Biskra
Examineur	Dr. BENZAOUZ Nadjiba	Université de Biskra
Examineur	Pr. KHADRAOUI Said	Université de Batna
Examineur	Pr. KHENNOUR Salah	Université de Ouargla
Examineur	Dr. BOUZIDI Boubaker	Université de Sétif

Année Universitaire 2018 – 2019

Dédicace

À mes parents,

Mes enfants,

Ma famille et tous mes amis.

REMERCIEMENTS

Louange à Allah, Seigneur de l'univers, qui m'a donné la force, le courage et la volonté pour réaliser ce travail jusqu'au bout.

Je remercie profondément mes parents qui ont toujours prié Allah pour que je mène à bout cette thèse.

Professeur Bachir BENSALAH m'a enseigné durant ma formation de graduation, de post-graduation et finalement il a accepté, en dépit de ses occupations scientifiques, professionnelles et administratives, de me guider et m'accompagner avec patience, pendant ma formation de doctorat et tout au long des étapes de la rédaction de cette thèse. Qu'il reçoive ici mes plus vifs remerciements pour ses conseils, ses suggestions et ses bonnes directives.

C'est pour moi l'occasion aussi d'exprimer ma plus profonde reconnaissance à mon professeur Pierre Patrick HAILLET que je remercie très vivement pour son attention et sa rigueur scientifique avec lesquelles il a dirigé cette thèse et surtout pour ses grandes qualités humaines. Qu'il trouve dans ce travail le témoignage de ma profonde estime que je lui accorde personnellement.

Aux membres de jury qui ont bien accepté de lire et d'évaluer ce travail, je leur adresse également mes plus vifs remerciements et ma plus profonde reconnaissance.

Je ne pourrais manquer de remercier tous ceux et toutes celles qui ont veillé à la réalisation de cette thèse, qu'ils reçoivent ici tous mes plus vifs remerciements.

Transcription phonétique de l'alphabet du dialecte algérien utilisé dans ce travail

Consonnes ¹ de l'arabe dialectal algérien en API	Exemples	Consonnes emphatiques ² de l'arabe dialectal algérien	Exemples
[b]	[bi :ru] « un bureau »	[ḅ]	[ba ɸor] « un Bateau »,
[p]	[portʰabɛl] « un portable »		[ɸala] « Une pelle »
[t]	« ti :ri » « tire »	[ṭ]	[lamɸa] « Une lampe »,
[θ]	[θu :m] « l'ail »		[la :m] « Une lame »
[ʒ]	[ʒi li jɛ] « un gilet »	[ṃ]	[mɔt'o] « Une moto »
[g]	[gelb] « un cœur »	[ṛ]	[ra :b] « Cailler »
[h]	[hsʰa :n] « un cheval »	[ẓ]	[za :wɾ a] « Une
[χ]	[χuk] « ton frère »		couverture », [za ɸatʰ]
[d]	[dwɛ] « un médicament »		« ruer »
[ð]	[ði :b] « un loup »		
[r]	[ri :ħɛ] « une odeur »		
[z]	[zbi :b] « des raisins secs »		
[s]	[sem] « un poison »		
[ʃ]	[ʃrɛ] « il a acheté »		
[sʰ]	[sʰabo :n] « un savon »		
[dʰ]	[dʰaytʰ] « une pression »		
[tʰ]	[tʰfal] « un garçon »		
[ʕ]	[ʕ ε :lem] « un savant »		
[y]	[yi :rɛ] « une jalousie »		
[f]	[fɛ :z] « il a réussi »		
[v]	[vetiti] « un VTT »		
[q]	[qa :ɾ a sʰ] « un citron »		
[k]	[kenz] « un trésor »		
[l]	[lɛ :m] « il a reproché »		
[m]	[mizirijje] « une misère »		
[n]	[nɛmme :lɛ] « une fourmi »		
[h]	[hne] « ici »		
[ŋ]	[parkiŋ] « un parking »		
[ʔ]	[ʔuɰzor] « regarde »		

¹ Les consonnes géminées sont transcrites en double.

² Les consonnes emphatiques sont marquées par un point souscrit.

Voyelles* de l'arabe dialectal algérien en API	Exemples	Semi-voyelles de l'arabe dialectal algérien en API	Exemples
[a] [ɛ] [e] [u] [i] [ā] [ɛ̃]	[ħa :sʕ] « fou » [mɛ:t] « il est mort » [mħa :sʕe] [fu:t] « passe » [zi :b] « apporte » [fajās] « faïence » [ʒwətkiħasʕ] « joint de culasse »	[w] [j]	[hwɛ] « l'air » [ħwiħħe] « un peu »

* Dans ce travail, les voyelles longues utilisées sont indiquées par deux points (:)

LISTE DES ABREVIATIONS ET SYMBOLES

Adj. : adjectif

Adv. : adverbe

ADA : arabe dialectal algérien

Art. : article

C : consonne

C.C. : complément circonstanciel

C.C.L : complément circonstanciel de lieu

C.C.T : complément circonstanciel de temps

C.O.D : complément d'objet direct

C.O.I : complément d'objet indirect

Conj. : conjonction

Fém. : féminin

GN : groupe nominal

Inter. : interjection

Masc. : masculin

N. : nom

Pers. : personne

Plu. : pluriel

Prép. : préposition

V. : verbe

V : voyelle

Pr. : pronom

Qqch : quelque chose

Qqn : quelqu'un

Sing. : singulier

‘ : Place de l'accent ou les frontières de syllabes pertinentes.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	14
------------------------------------	----

PREMIERE PARTIE
CADRE THEORIQUE ET ETAT DE L'ART
PREMIER CHAPITRE
SITUATION LINGUISTIQUE DE L'ALGERIE

INTRODUCTION	21
I.DESCRPTION DE LASITUATION LINGUISTIQUE DE L'ALGERIE	21
1. Définition de la notion de « dialecte ».....	22
2. L'arabe standard.....	23
3. L'arabe dialectal algérien.....	24
4. Le Tamazight.....	25
5. Le français en Algérie.....	27
II.LE BILINGUISME	33
1. Définition du bilinguisme.....	33
2. Types de bilinguisme.....	34
3. Cas de bilinguisme en Algérie.....	35
III.LA DIGLOSSIE	36
1. Définition de la diglossie.....	36
2. Cas de diglossie en Algérie.....	37
IV.LE PLURILINGUISME EN ALGERIE	37
CONCLUSION	38

DEUXIEME CHAPITRE
L'EMPRUNT EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN

INTRODUCTION	40
I. L'EMPRUNT LINGUISTIQUE	40
1. Définition de l'emprunt linguistique.....	40
1.1. Différence entre calque et emprunt linguistique.....	41
1.2. Différence entre alternance codique et emprunt linguistique.....	42
1.3. Raisons d'emprunt linguistique.....	42
2. L'emprunt linguistique entre adversaire et partisan.....	43
3. L'intégration de l'emprunt linguistique à la langue emprunteuse.....	44
II. L'EMPRUNT EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN	45
1. L'emprunt à la langue « tamazight ».....	45
2. L'emprunt aux langues étrangères.....	57
2.1. L'emprunt au turc.....	57
2.2. L'emprunt à l'espagnol.....	60
2.3. L'emprunt à l'italien.....	62
2.4. L'emprunt au français.....	63

2.4.1. Lien entre emprunts massifs au français et créole.....	63
2.4.2. Définition du créole.....	64
2.4.3. Les conditions nécessaires à la formation d'un créole.....	66
2.4.4. Types de créoles.....	66
2.5. L'emprunt à l'anglais.....	67
3. La notion d'intégration de l'emprunt en arabe dialectal algérien.....	67
4. Les problèmes liés à l'étude de l'emprunt.....	68
4.1. Les problèmes de définition.....	68
4.2. Les problèmes d'identification et de classement.....	69
4.2.1. Les problèmes d'identification.....	69
4.2.2. Les problèmes de classement.....	69
4.2.3. L'emprunt entre le niveau standard et dialectal de l'arabe algérien.....	69
4.3. Problèmes de transcription.....	70
4.4. Problèmes d'intégration en arabe dialectal algérien.....	73
CONCLUSION.....	73

**DEUXIEME PARTIE
INTEGRATION PHONOLOGIQUE DES EMPRUNTS**

**PREMIER CHAPITRE
INTEGRATION VOCALIQUE DES EMPRUNTS**

INTRODUCTION.....	77
I. PRESENTATION GENERALE DES SYSTEMES VOCALIQUES DE L'ARABE ET DU FRANÇAIS.....	77
1. Présentation générale du système vocalique de l'arabe standard.....	77
2. Présentation générale du système vocalique de l'arabe dialectal algérien.....	78
3. Présentation générale du système vocalique du français.....	79
II. INTEGRATION DES VOYELLES DIFFERENTIELLES EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN.....	80
1. Intégration du son [ɔ̃].....	81
2. Intégration du son [ã].....	83
3. Intégration du son [ɛ̃].....	87
4. Intégration du son [œ̃].....	89
5. Intégration du son [y].....	89
6. Intégration des sons [ø] ou [œ].....	91
III. INTEGRATION DES VOYELLES COMMUNES EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN.....	92
1. Intégration du son [a].....	92
1.1. Maintien de la prononciation du son [a].....	92
1.2. Changement de l'articulation du phonème [a] en [ɛ].....	94
2. Intégration du son [i].....	94
3. Intégration du son [ɛ].....	95
4. Intégration du son [e].....	97
5. Intégration du son [u].....	98
6. Intégration du son [o].....	99
7. Omission vocalique et ajout des consonnes [l] ou [z] devant un emprunt commençant par une voyelle.....	101

7.1. Omission de la voyelle en position initiale.....	101
7.2. Ajout des consonnes [l] ou [z] en position initiale.....	102
IV. L'ACCENTUATION.....	103
1. Définition de l'accentuation.....	103
2. L'accentuation en arabe dialectal algérien.....	104
2.1. L'accentuation de la dernière syllabe.....	104
2.2. L'accentuation de l'avant dernière syllabe.....	105
2.3. L'accentuation de la première syllabe.....	105
V. DUREE VOCALIQUE ET SENS.....	106
CONCLUSION.....	107

DEUXIEME CHAPITRE INTEGRATION CONSONANTIQUE DES EMPRUNTS

INTRODUCTION.....	110
I. PRESENTATION GENERALE DES SYSTEMES CONSONANTIQUES DE L'ARABE ET DU FRANÇAIS.....	110
1. Présentation générale du système consonantique de l'arabe standard.....	110
2. Présentation générale du système consonantique de l'arabe dialectal algérien.....	112
2.1. Consonnes spécifiques de l'arabe dialectal algérien.....	113
2.2. Variantes régionales des phonèmes [q], [g], [θ], [ð], et [ʒ].....	114
3. Présentation générale du système consonantique français.....	114
3.1. L'équivalent de la consonne [r] en arabe dialectal algérien.....	115
3.2. Consonnes caractéristiques de l'arabe dialectal algérien.....	115
II. INTEGRATION DES CONSONNES DIFFERENTIELLES EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN.....	117
1. Intégration du son [p].....	117
1.1. Transformation du son [p] en [b].....	117
1.2. Maintien du son [p].....	119
2. Intégration du son [v].....	120
2.1. Transformation du son [v] en [f].....	120
2.2. Maintien du son [v].....	123
3. Intégration du son [g].....	121
III. INTEGRATION DES CONSONNES COMMUNES EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN.....	122
1. Intégration des consonnes [b], [ʃ], [d], [f], [ʒ], [k], [l], [m], [n], [s], [t], et [z].....	122
2. Intégration du son [r].....	124
3. Changement de l'articulation des consonnes [b], [f], [l] et [n].....	125
3.1. Modification du [b] en [p].....	125
3.2. Modification du [f] en [v].....	126
3.3. Modification du [l] en [n].....	126
3.4. Modification du [n] en [l].....	126
4. Intégration des consonnes [b], [l], [m], [r], [s], [t], et [z].....	126

5. Intégration des glides	128
5.1. Maintien de la diphtongaison	128
5.2. Assimilation phonologique des glides	129
IV. ASSIMILATION ET EMPHASE	131
1. L'assimilation.....	131
1.1. Les types d'assimilation.....	131
1.2. L'assimilation en arabe dialectal algérien	132
2. L'emphase.....	134
2.1. L'emphase en arabe dialectal algérien	134
2.2. Emphase et sens en arabe dialectal algérien	137
V. METATHESE ET SYLLABE	139
1. la métathèse	139
1.1. Définition de la métathèse	139
1.2. La métathèse en arabe dialectal algérien	139
2. La syllabe.....	140
2.1. Définition de la syllable	140
2.2. La syllabe et ses types en arabe dialectal algérien	141
CONCLUSION.....	143

TROISIEME PARTIE
INTEGRATION MORPHOLOGIQUE DES EMPRUNTS
PREMIER CHAPITRE
TRAITEMENT MORPHOLOGIQUE
DES GRANDES PARTIES DE DISCOURS
EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN : VERBES, NOMS

INTRODUCTION.....	148
I. LES VERBES	148
1. Le schème des verbes	148
2. Le temps, l'aspect et le mode des verbes.....	150
2.1. Le temps des verbes	150
2.1.1. Le passé	150
2.1.2. Le présent	152
2.1.3. Le futur	154
2.1.4. L'impératif	155
2.1.5. L'imparfait et le conditionnel	155
2.2. L'aspect des verbes.....	156
2.2.1. L'aspect accompli.....	157
2.2.2. L'aspect inaccompli.....	157
2.3. Le mode des verbes	158
3. La flexion verbale.....	159

3.1. La flexion verbale de l'accompli.....	161
3.2. La flexion verbale de l'inaccompli.....	165
3.3. La flexion verbale de l'impératif.....	168
4. Les verbes pronominaux.....	172
5. Les verbes aspectuels.....	173
II. LES NOMS	174
1. Fonctions des noms.....	178
2. Genre des noms.....	179
III. LE NOMBRE DES NOMS	186
1. Le pluriel des noms.....	187
1.1. Le pluriel externe.....	187
1.1.1. Le pluriel des noms masculins.....	187
1.1.2. Le pluriel des noms diminutifs.....	189
1.1.3. Le pluriel des noms féminins.....	189
1.2. Le pluriel interne.....	192
2. Le duel des noms.....	197
CONCLUSION	199

**DEUXIEME CHAPITRE
TRAITEMENT MORPHOLOGIQUE DES PARTIES
DE DISCOURS AUXILIAIRES EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN**

INTRODUCTION	203
I. LES PRONOMS	203
1. Les pronoms personnels.....	203
2. Les pronoms possessifs.....	208
2.1. Formes des pronoms possessifs.....	209
2.2. Fonctions des pronoms possessifs.....	210
3. Les pronoms relatifs.....	211
3.1. Emploi du pronom relatif [ɛlli] « qui »/ « que ».....	211
3.2. Emploi du pronom relatif [wi :n] « où ».....	212
4. Les pronoms indéfinis.....	213
5. Les pronoms interrogatifs.....	215
5.1. Forme des pronoms interrogatifs.....	215
5.2. Fonction des pronoms interrogatifs.....	216
6. Les pronoms démonstratifs.....	216
II. LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS ET LES ADVERBES	217
1. Les adjectifs qualificatifs.....	217
1.1. Les adjectifs qualificatifs attributs.....	218
1.2. Les adjectifs qualificatifs épithètes.....	219

1.3.Les adjectifs qualificatifs apposés.....	219
2.Les adverbes.....	222
2.1. Les adverbes de circonstance.....	222
2.1.1.Les adverbes de circonstance de lieu.....	223
2.1.2.Les adverbes de circonstance de temps.....	224
2.1.3.Les adverbes de circonstance de manière.....	225
2.1.4.Les adverbes de circonstance de quantité ou d'intensité.....	226
2.2.Les adverbes interrogatifs.....	226
2.3.Les adverbes exclamatifs.....	227
2.4.Les adverbes d'opinion.....	227
III. LES DETERMINANTS.....	229
1.Les articles.....	229
2.Les numéraux.....	231
2.1.Les numéraux cardinaux.....	231
2.2.Les numéraux ordinaux.....	234
3.Les adjectifs démonstratifs.....	236
3.1.Formes de l'adjectif démonstratif.....	237
3.1.1.Les adjectifs démonstratifs de proximité.....	237
3.1.2.Les adjectifs démonstratifs d'éloignement.....	237
3.2.La place de l'adjectif démonstratif.....	238
4.Les adjectifs indéfinis.....	239
5.Les adjectifs possessifs.....	243
5.1.Les adjectifs possessifs sous forme de pronoms personnels isolés.....	243
5.2.Les adjectifs possessifs sous forme de la préposition [nte ʁ] « de » suivie des suffixes appropriés.....	245
IV. LES PREPOSITIONS ET LES INTERJECTIONS.....	249
1.Les prépositions.....	247
2.Les interjections.....	249
2.1.L'interjection sous la forme d'un mot simple.....	249
2.2.Les locutions interjectives.....	250
CONCLUSION.....	251
CONCLUSION GENERALE.....	255
BIBLIOGRAPHIE.....	261
ANNEXES.....	269
CORPUS.....	270
LISTE DES TABLEAUX.....	282

INTRODUCTION GENERALE

L'existence d'un ensemble de dialectes régionaux à côté de la langue nationale ou officielle est un phénomène universel. En effet, tous les linguistes s'accordent sur le fait que le monolinguisme absolu relève de l'imaginaire. La présence de plusieurs dialectes au sein d'une même communauté est un phénomène tout à fait naturel même si certains le considèrent néfaste pour l'unité du pays et son développement ; par contre, plusieurs sont ceux qui considèrent cette diversité linguistique et dialectale comme une grande richesse qu'on doit sauvegarder et lui accorder un intérêt particulier par l'étude et l'analyse.

La situation sociolinguistique du monde arabe dans sa vaste étendue se caractérise par la présence de plusieurs dialectes dans chacune de ses régions où l'arabe standard permet la communication entre les membres de ses locuteurs. En revanche, ce qui particularise l'Algérie et tous les pays du Maghreb d'une façon générale, par opposition à l'ensemble oriental, c'est l'existence, en plus des dialectes qui viennent de l'arabe standard, la coexistence de trois langues : l'arabe, le berbère et le français.

L'arabe standard est la langue officielle de l'Algérie, c'est une langue prestigieuse et strictement codifiée depuis des siècles, elle est employée dans les communications officielles, à la radio, à l'école, dans les mosquées, etc. Elle est la langue de l'écrit par excellence, mais l'arabe standard n'est la langue maternelle de personne en Algérie ; en revanche, l'arabe dialectal algérien qui vient majoritairement de l'arabe standard est la langue maternelle de 70 à 90 % de la population algérienne, il assure la communication quotidienne : à la maison, dans la rue, dans les cafés, etc. Il n'est pas questions dans cette étude de faire de l'arabe dialectal algérien une langue nationale mais nous essayerons de le décrire scientifiquement afin de mieux comprendre le paysage linguistique algérien.

Les usagers de l'arabe dialectal algérien emploient dans leurs parlers des mots d'origine étrangère. Ces mots sont issus surtout de la langue française¹ mais aussi des langues turque, espagnole, italienne, etc. Dans ce même contexte, le berbère avec toutes ses variétés a aussi contribué l'enrichissement du registre lexical de l'arabe dialectal algérien. Ces mots étrangers au système linguistique algérien, ont été peu à peu adoptés et adaptés à ce dialecte, de telle manière qu'il est difficile aujourd'hui de les distinguer du reste du lexique. Les locuteurs algériens, quels que soient leur niveau social et leur niveau d'instruction, en utilisent spontanément dans leur communication courante.

¹Il faut rappeler aussi que plusieurs usagers de l'arabe dialectal algérien emploient les emprunts au français dans leurs conversations pour montrer qu'ils ont une certaine connaissance du français qui représentent pour eux la langue de l'instruction et de la civilisation.

Nous nous intéressons ici aux emprunts au français en arabe dialectal algérien dans son acception la plus courante, car ils sont, d'une part, les plus importants d'un point de vue quantitatif et d'autre part, les plus dynamiques, les plus instables et les plus productifs d'un point du lexique.

L'emprunt linguistique est défini comme un processus par lequel un parler « A » emploie et finit par intégrer un mot ou un trait linguistique d'un parler « B ». ¹ L'emprunt linguistique résulte du contact de langues différentes où les membres des deux communautés s'échangent mutuellement des cultures et des langues.

La France qui a colonisé l'Algérie pour plus d'un siècle et 30 ans, a laissé des traces culturelles et linguistiques profondes dans le paysage algérien, c'est ainsi que les Algériens ont emprunté un vocabulaire assez important à la langue française.

Notre étude sur l'emprunt vise essentiellement à fournir une description des processus d'intégration de ces emprunts linguistiques français en arabe dialectal algérien et plus précisément la variante des Ziban telle qu'elle est parlée dans la région de Biskra : il s'agit donc, dans cette étude, de comprendre les différentes phases d'adaptation phonologique et morphologique par lesquelles passe l'emprunt linguistique avant qu'il soit complètement intégré dans la langue d'accueil.

Il existe dans la région des Ziban deux communautés linguistiques différentes : arabophone et berbérophone ; et au sein même de la communauté arabophone existent différents dialectes qui partagent une certaine ressemblance et c'est cette ressemblance qui fera l'objet de notre étude ; il s'agit pour nous d'examiner les processus par lesquels les unités linguistiques de la langue française sont intégrées dans le dialecte de Biskra et surtout dans le milieu urbain car l'usage de l'emprunt au français est plus fréquent dans ces milieux par rapport aux milieux ruraux ou montagnards.

Les travaux qui ont été réalisés en Algérie sur l'emprunt sont insuffisants et ne permettent pas de mieux comprendre la situation linguistique de ce pays, contrairement à ce qui se passe chez nos voisins marocains et tunisiens où les efforts sont considérables dans ce domaine. Malgré les quelques travaux réalisés en Algérie sur l'arabe dialectal

¹ DUBOIS J. : *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse, 2002, p. 177.

algérien¹, il est à noter que le champ de recherche dans ce domaine reste vierge et peu exploité, ce qui exige des efforts combinés afin d'aboutir à des résultats satisfaisants tant sur le plan linguistique que sociolinguistique.

En ce qui concerne la présente recherche, elle envisage la problématique de l'intégration des emprunts linguistiques au français en arabe dialectal algérien. Pour pouvoir éclaircir cette problématique, nous proposons les questions suivantes :

- Comment se fait l'intégration des emprunts français en arabe dialectal algérien ?
- Quels sont les critères d'identification des emprunts français ?
- L'emprunt au français serait-il un facteur d'enrichissement linguistique ou une menace pour le dialecte algérien ?

Pour répondre à cette problématique, nous avançons les hypothèses suivantes :

1. L'intégration phonologique et morphologique des emprunts au français en arabe dialectal algérien subissent des modifications qui sont régies selon les normes phonologiques et morphologiques de l'arabe standard, du français ou de l'arabe dialectal algérien.
2. L'intégration phonologique et morphologique des emprunts français en arabe dialectal algérien représente un facteur essentiel dans leur identification.
3. L'emprunt lexical représente un moyen d'enrichissement linguistique mais il pourrait être aussi une menace quand il est employé massivement et abusivement.

Nous essayerons tout au long de ce travail de montrer lesquelles des hypothèses citées ci-dessus sont vérifiées.

Les objectifs que nous nous sommes fixés visent d'abord à montrer la relation de l'arabe dialectal algérien avec à la fois l'arabe standard et le français, et de donner une description phonologique et morphologique des emprunts français employés en arabe

¹Nous citons les noms de Khaoula TALAB IBRAHIM qui a travaillé sur la situation sociolinguistique de l'Algérie, Belkacem BELAARADJ qui a décrit le dialecte de Jijel, Mohamed KHAN qui a présenté un travail sur le dialecte de Biskra, Abdelkrim AOUIFI qui a travaillé sur le dialecte de Barika, etc.

dialectal algérien qui pourra constituer une base de données pour l'établissement d'une grammaire de ce même dialecte.

Les démarches adoptées dans ce travail sont doubles : comparative et analytique: la comparaison des systèmes phonologiques et morphologiques de l'arabe standard et du français nous permettra de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que nous rencontrerons dans l'étude des emprunts, en effet, tout en se basant sur l'opposition des deux systèmes linguistiques en question, nous essayerons, par l'analyse et la description de tirer les lois qui régissent l'intégration des emprunts français employés en arabe dialectal algérien.

Quant au corpus, nous nous sommes dirigés vers le terrain et nous avons collecté dans une première étape environ 700 mots français de la réalité linguistique algérienne (région de Biskra). Par la suite, et dans une deuxième étape, nous avons essayé de transcrire phonétiquement toutes les occurrences d'emprunts lexicaux au français afin de les classer, de les analyser et d'en faire apparaître les différentes adaptations phonologiques et morphologiques. Faut-il préciser aussi que la liste des emprunts au français traités dans cette étude ne constitue nullement une liste exhaustive des emprunts français utilisés en arabe dialectal algérien, mais elle représente en fait un échantillon de ce qu'emploient les locuteurs algériens dans leurs communications quotidiennes. De toutes manières, l'examen du corpus adopté ici se fonde selon l'approche synchronique, c'est-à-dire qu'elle ne privilégie pas son histoire ou son évolution ; le corpus, à notre avis, peut servir dans la confection d'un vocabulaire sur le dialecte algérien.

Pour ce qui est de l'architecture, le présent travail comporte trois grandes parties intitulées respectivement : « préliminaire et état de l'art », « intégration phonologique des emprunts » et « intégration morphologique des emprunts » ; chacune de ces parties se subdivise en deux chapitres. Dans le chapitre introductif de la première partie, nous présentons la situation sociolinguistique de l'Algérie tout en abordant les éléments suivants : les langues en présence en Algérie et le statut de la langue française dans ce pays. Dans le deuxième chapitre, nous essayerons de rendre compte des notions relatives à notre thème comme le bilinguisme, la diglossie, etc. et de les appliquer à la situation linguistique algérienne, puis nous évoquerons avec précision les concepts clés de notre recherche ; nous commençons d'abord par définir la notion de l'emprunt, proposer les raisons qui ont conduit les Algériens à employer un grand nombre de mots d'origine

française et comment ces emprunts sont intégrés en arabe dialectal algérien, ensuite, nous énoncerons le processus par lequel l'arabe dialectal algérien assimile et finit par intégrer les emprunts français et enfin nous citerons les problèmes liés à l'étude de l'emprunt.

La deuxième partie est consacrée à l'étude phonologique des emprunts où nous essayerons, à partir de la comparaison des deux systèmes phonétiques (arabe standard et français), de présenter dans le premier chapitre le système vocalique de l'arabe standard, de l'arabe dialectal algérien et du français, puis nous évoquerons l'intégration des segments vocaliques français en arabe dialectal algérien. Le deuxième chapitre est réservé à l'intégration consonantique des emprunts français en arabe dialectal algérien. L'objectif de cette partie est d'établir les principes généraux et les règles d'intégration phonologique qui permettent de prédire les mutations possibles des phonèmes quand ils sont intégrés en arabe dialectal algérien.

La dernière partie est consacrée à l'intégration morphologique des emprunts où nous essayerons à travers ses deux chapitres de montrer comment les unités lexicales françaises sont intégrées en arabe dialectal algérien tout en subissant les normes morphologiques de ce dialecte. Pour ce faire, nous avons adopté une procédure d'analyse qui consiste à étudier chaque partie de discours isolément : dans le premier chapitre, nous avons traité les noms et les verbes tout en les faisant obéir aux lois morphologiques de l'arabe dialectal en comparaison avec celles de l'arabe standard et du français ; quant au deuxième chapitre, il est consacré aux autres parties de discours.

Dans cette partie, nous démontrerons, en dépit de quelques particularités morphologiques, que les unités lexicales françaises (nom, verbe, adjectifs,...), une fois intégrées en arabe dialectal algérien, se combinent aux propriétés flexionnelles et dérivationnelles de la langue d'accueil. La conclusion générale de cette thèse offre une synthèse des résultats généraux auxquels nous avons abouti.

PREMIERE PARTIE

CADRE THEORIQUE ET ETAT DE L'ART

Premier Chapitre

Situation linguistique de l'Algérie

Introduction

L'Algérie a connu, vu son emplacement stratégique, de nombreuses invasions et conquêtes : phéniciennes (de 814 à 146 avant Jésus-Christ), romaines (de 146 avant Jésus-Christ à 429 après), vandales (de 429 à 533 après Jésus-Christ), byzantines (de 533 à 647), espagnoles (de 1505 à 1792), turques (de 1516 à 1830), et françaises (de 1830 à 1962). Les conquêtes arabes de l'Algérie vers le VIIème après J-C (de 647 à 1516) étaient pour propager l'Islam. Toutes ces invasions et conquêtes ont laissé des traces culturelles, artistiques, religieuses et linguistiques sur les habitants de ce pays.

I. DESCRIPTION DE LA SITUATION LINGUISTIQUE DE L'ALGERIE

Certes la situation sociolinguistique en Algérie est complexe car -comme l'ont souligné plusieurs chercheurs algériens et étrangers-, elle se caractérise par la présence de plusieurs langues et dialectes, cependant le problème réside, à mon avis, non pas dans la pluralité des langues en Algérie parce que plusieurs pays vivent ce phénomène de multilinguisme et maîtrisent parfaitement leur situation linguistique, mais dans le manque de recherches sérieuses du paysage linguistique algérien ainsi que le mépris de certains linguistes vis-à-vis des dialectes algériens qu'ils ont souvent qualifiés de dialectes incapables de véhiculer une culture supérieure.

Lorsqu'on essaie d'analyser la situation linguistique de ce pays, on trouve que le plurilinguisme qui marque l'Algérie s'explique clairement par son histoire. En effet, les différentes invasions et conquêtes qu'a connues l'Algérie ont contribué à l'existence simultanée de plusieurs codes linguistiques à côté du berbère, langue originaire du pays.

Parmi les traces les plus visibles sur les pratiques langagières des Algériens, nous trouvons, en premier lieu, celles de la langue arabe, là où on peut dire qu'une grande partie du Nord-africain a été arabisée avec la venue de l'Islam. Puis, à cause de la colonisation française qui a duré 132 ans, arrive, en deuxième lieu, le français dont l'influence se voit par l'emploi abusif des emprunts au français, l'alternance codique,... sans oublier l'influence des autres langues (phénicienne, latine, germanique, grecque médiévale, turque et espagnole) sur le paysage linguistique algérien.

Avant de présenter les différentes langues en présence en Algérie, et d'expliquer notre choix de l'arabe dialectal algérien au détriment du français et de l'arabe standard, nous avons constaté qu'il est nécessaire de présenter la notion de « dialecte » afin d'éviter toute confusion avec celle de « langue ».

1. Définition de la notion de « dialecte »

Selon le dictionnaire de linguistique de Jean Dubois, le mot « dialecte » est utilisé couramment pour « dialecte régional » par opposition à « langue ». Le dialecte désigne tout système de signes et de règles combinatoires ayant une même origine qu'un autre système considéré comme langue mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue.

Le dialecte s'est développé indépendamment de la langue en s'évoluant ou en se déformant d'elle. Il est utilisé dans des situations de communication entre des locuteurs qui connaîtraient le dialecte mais il est exclu des relations officielles, de l'enseignement de base, et ne s'emploie que dans une partie du pays ou des pays où l'on utilise la langue.

Le francien, l'orléanais, le bourbonnais, le champenois, le picard, le haut-normand, le wallon et bien d'autres sont des dialectes régionaux de la langue d'oïl alors que le poitevin, le saintongeais et l'angoumois sont considérés comme des dialectes de langue d'oc. L'intercompréhension dans certains cas peut être relative. On peut dire qu'il y a, par exemple, intercompréhension entre arabe dialectal algérien, tunisien ou marocain mais certains dialectes, dans certains pays à écriture idéographique, n'ont, en commun, que l'écriture et la parenté génétique ; les locuteurs natifs du chinois régional et du chinois officiel ne se comprennent que par écrit, on peut donc considérer les dialectes chinois par rapport au chinois officiel comme de véritables langues.

Les dialectes sont, dans certains pays sans langue officielle normalisée, des formes de langues voisines les unes des autres et dont leurs locuteurs qui se comprennent plus au moins bien, ont l'impression d'appartenir à une même communauté linguistique¹

En ce qui concerne l'Algérie, nous pouvons dire que l'arabe dialectal algérien connaît des différences régionales et présente un certain nombre de variétés. Il n'est pas employé uniquement dans une partie du pays mais généralement dans tout le territoire algérien. La compréhension mutuelle est relativement difficile entre les personnes illettrées

¹Ibid, pp.143-144.

qui ne connaissent que l'arabe dialectal algérien ou le berbère et les personnes qui, dans certaines situations comme les mosquées, emploient l'arabe standard.

Certes l'arabe dialectal algérien n'a pas acquis le statut social et culturel de l'arabe standard mais dans la réalité il n'est pas exclu de l'enseignement et même parfois des relations officielles.

Pour ce qui est de la situation linguistique en Algérie, les facteurs sociaux, culturels et politiques donnent à l'arabe standard un statut de langue et à l'arabe populaire un statut de dialecte même si, sur le plan strictement linguistique, il n'existe pas de critères universellement acceptés permettant la distinction entre les deux systèmes en question.

2. L'arabe standard

Les textes de lois de toutes les constitutions qu'a connues l'Algérie depuis 1963, affirment que la langue officielle¹ du pays est l'arabe standard, et c'est ainsi qu'il est utilisé comme la langue officielle de l'Etat.

En effet, l'arabe standard est utilisé dans les situations de communications formelles ; c'est la langue de l'instruction, de l'enseignement, des sermons du vendredi, de la majorité des administrations et institutions de l'état (école, tribunaux,...).

L'arabe standard est la langue soutenue entre lettrés, jouit d'un prestige du fait qu'il est la langue de prophète Mohamed « que le salut soit sur lui » et du Coran, il est le moyen de communication privilégié ; il est essentiellement écrit et se caractérise par la précision et la rigueur de ses règles grammaticales. C'est la langue de la littérature en général, des journaux, de plusieurs émissions de télévision et de radio. En revanche, cette langue n'est la langue maternelle d'aucun Algérien et elle n'est de pratique spontanée d'aucune des communautés linguistiques qui composent la société algérienne. Cette langue dite littéraire, standard ou même parfois littérale² est la seule langue qui permet une compréhension mutuelle entre les locuteurs de tous les pays arabes. En plus, elle est considérée comme une composante essentielle de l'identité arabo-musulmane du peuple algérien et aussi son

¹La langue arabe est, selon Louis Jean Calvet dans une conférence présentée par lui sur ce qu'il appelle « baromètre des langues », la langue officielle de 21 pays, ce qui lui donne le troisième rang mondial dans le classement des langues selon le critère de « langue officielle ».

²L'arabe classique est un mot à éviter car l'arabe standard est une langue vivante employée par plus de 400 millions de locuteurs, ce qui lui donne, selon Louis Jean Calvet, le quatrième rang mondial dans le classement des langues selon le nombre de locuteurs.

domaine d'utilisation s'élargit de plus en plus vite et s'ouvre sur de multiples spécialités telles que l'informatique, l'enseignement des matières scientifiques, univers autrefois réservé exclusivement à la langue française, etc.¹

3. L'arabe dialectal algérien

L'arabe dialectal algérien est la langue maternelle de 70 à 90 % de la population algérienne², il est la principale langue véhiculaire en Algérie ; tous les locuteurs algériens, y compris les berbérophones, comprennent l'arabe dialectal algérien et ils sont conduits à l'employer, en fonctions des circonstances dans lesquelles ils se retrouvent. Il est véritablement la langue de la vie quotidienne et de l'expression spontanée de la plupart des locuteurs algériens, il est utilisé dans les lieux publics : les marchés, la rue, au sein de la famille, les cafés, entre amis, etc. Ce dialecte est essentiellement employé au sein de la population d'où l'appellation « arabe populaire ».

Il s'agit d'un niveau essentiellement parlé, avec certes des variétés régionales aux niveaux phonologiques, morphologiques et même sémantiques mais cela ne représente pas d'obstacles à l'intercompréhension entre les locuteurs des différentes régions de l'Algérie. Par ailleurs, l'arabe dialectal algérien n'est pas facilement intelligible par les arabophones du Moyen-Orient qui emploient souvent un dialecte plus proche de l'arabe standard.

Certes l'arabe dialectal algérien n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation, mais il est employé parfois par certains auteurs dans leurs productions littéraires et artistiques surtout les pièces de théâtre, la poésie populaire, et les rubriques dans certains journaux destinées spécialement aux adolescents.

En outre, on peut constater l'existence de plusieurs variétés linguistiques de l'arabe dialectal propres à chaque région. C'est ainsi qu'on distingue par exemple, l'arabe algérois, oranais, constantinois, djidjilien, batnéen, biskri, etc. Ces variétés sont différentes par leur lexique, grammaire, prononciation,...les unes des autres, mais cela n'altère pas la compréhension mutuelle entre les locuteurs des différentes régions.

¹HARBI S. :*Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou*, mémoire de Magister, Tizi-Ouzou. 2011, pp.17-25.

²Il n'y a pas de chiffres exacts sur le nombre des locuteurs ayant l'arabe dialectal algérien comme langue maternelle, sauf quelques estimations faites par quelques spécialistes algériens et étrangers.

Nous signalons qu'au sein même des locuteurs d'un dialecte régional, existent des variétés différentes de lui et ayant, elles aussi, des sous-variétés qui ne sont plus les mêmes ; sans omettre le parler citadin, employé dans les grandes villes, et le parler rural, utilisé dans les villages.

4. Le Tamazight

Le berbère est l'ensemble des langues et dialectes dérivés de leur langue mère, le Tamazight. Il est l'une des branches de la grande famille linguistique chamito-sémitique, le berbère ou « Tamazight »¹ peut être considéré comme la langue originaire de toute l'Afrique du Nord. En effet, on le trouve employé depuis la Mauritanie et le Maroc jusqu'en Egypte en passant par l'Algérie, la Tunisie et la Libye ; il compte aussi de nombreux locuteurs au Mali et au Niger.

En Algérie, la nouvelle Constitution amendée en février 2016, stipule dans son article 4, que le Tamazight est également une langue nationale et officielle de l'Etat algérien qui œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur ce territoire.

On estime que le nombre des berbérophones représente 20 à 30 % de la population algérienne, ce qui rend l'Algérie, le deuxième pays berbère en termes de nombre de locuteurs après le Maroc qui, lui, compte entre 15 et 20 millions d'usagers de cette langue.²

La politique d'arabisation qui, après l'indépendance, tend à promouvoir et généraliser l'utilisation de la langue arabe standard afin d'unifier le peuple algérien a poussé les berbérophones, mécontents de la condition de leur langue, à revendiquer l'officialisation de la langue berbère, ce qui impliquerait le droit pour tout citoyen d'utiliser la langue berbère dans toutes les circonstances de la vie publique. En effet, l'éclatement de nombreuses manifestations d'une grande ampleur ont parvenu à obtenir cette reconnaissance.

Le tamazight connaît donc, depuis sa nationalisation par l'Etat en 2002, un certain regain de réputation dans les médias, dans les milieux éducatifs : enseignement au cycle

¹Les Berbères préfèrent utiliser l'appellation tirée de leur langue « Imazighen » pluriel d'Amazigh qui veut dire « l'homme libre ».

²Il est difficile d'avancer des chiffres exactes sur le nombre des berbérophones en Algérie, vu l'absence de recensements linguistiques précis et systématiques.

primaire et aux collèges des régions concernées, mais en réalité, les dialectes berbères, confrontés à l'arabe et le français, connaissent une régression de leur usage, surtout dans les milieux citadins¹.

Les berbérophones désignent les locuteurs qui emploient le berbère dans leurs communications et non les personnes berbères arabisées car, à mon avis, un grand nombre d'habitants algériens sont d'origine berbère mais la majorité d'entre eux ont été arabisés.

Bien que les Touaregs aient pu conserver le Tifinagh, système d'écriture du berbère, cette langue reste essentiellement orale, ce qui la rend plus vulnérable.

Le tamazight, en tant que langue, n'existe pas, mais il a donné naissance à plusieurs dizaines de dialectes comme le kabyle, le chaoui, le mozabite, le targui, ... Chacun de ces dialectes a des variétés régionales différentes au niveau phonologique, morphologique et même sémantique, ce qui empêche parfois les locuteurs des différents dialectes de se comprendre mutuellement.

Le berbère en Algérie se présente sous la forme des dialectes suivants :

- **Le kabyle** : il est le dialecte le plus parlé en Algérie avec 6 ou 7 millions de locuteurs, il est particulièrement employé dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Bouira et partiellement utilisé dans les villes d'Alger, Boumerdès et certaines daïras des wilayas de Sétif, Bordj Bou Arreridj, etc.
- **Le chaoui** est parlé à l'Est du pays avec environ un million de locuteurs et il est surtout employé dans les Aurès, massif montagnard de l'Algérie méridionale, on le trouve dans les wilayas de Batna, Khenchela, Oum-El-Bouaghi, Tébessa, Souk-Ahras et dans de nombreuses communautés des wilayas de Biskra, Annaba, Mila, ...
- **Le chenoui** : l'emploi du chenoui s'étale sur trois wilayas : Tipaza, Chlef et une petite partie de la wilaya d'Ain-Defla, il est utilisé aussi dans la région de Cherchell, dans la commune de Beni Houa de près de Tenès dans la wilaya de Chlef, etc.

¹Le nombre de locuteurs du berbère connaît une diminution très nette et on craint que cette langue finisse par disparaître un jour.

- Le **mozabite**, utilisé par les Mozabites, habitants du nord du Sahara algérien, dont la principale ville est Ghardaïa.
- Le **chelhi** employé à l'Ouest extrême de l'Algérie surtout dans les wilayas de Tlemcen, Naâma,...
- Le **rihi** est utilisé dans certaines régions d'Ouargla, etc.
- Le **Zénète** est parlé dans la région d'Adrar.
- Le **touareg** est employé à l'extrême sud du Sahara algérien surtout dans la wilaya de Tamenghest, Ain Salah, etc.¹

5. Le français en Algérie

C'est avec les invasions françaises, en 1830, qu'a commencé l'emploi du français en Algérie dont le peuple autochtone, Berbères et Arabes, utilise souvent ses langues. Dès que les Français ont posé les pieds sur le sol de ce pays, ils ont mené une politique de désarabisation et de francisation de tout le territoire algérien afin de le dominer totalement.

A cette époque, les mosquées, zaouïas et madrasas dispensaient d'un enseignement religieux totalement en langue arabe, mais par la suite, des pratiques discriminatoires et des mesures spécifiques dirigées contre la langue arabe ont été prises afin de faire remplacer, peu à peu, l'arabe par le français. Ces mesures ont abouti même à transformer les zaouïas et les madrasas à des écoles pour enseigner le français afin de former un nombre important d'indigènes maîtrisant la langue française.

Le français est effectivement généralisé dans tous les domaines : administration, écoles, tribunaux,... par l'occupation française alors que l'arabe est bannie de son pays et son usage est devenu très limité. En revanche, durant les 132 ans qu'a duré la colonisation française, la langue française, avec le statut officiel dont elle jouissait, reste, pour la plupart du peuple algérien, une langue étrangère utilisée par les colons, les Algériens acculturés et une minorité scolarisée.

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, la langue française domine encore le secteur de l'éducation, la scène politique, le paysage médiatique, les instances administratives, etc.

¹https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_berbères (page consultée le 01/10/2016)

Le jeune Etat algérien a déployé beaucoup d'énergie pour la scolarisation de son peuple en faisant appel à des Algériens diplômés (généralement en français), à la coopération étrangère (surtout française), chose qui explique l'extension du français à cette époque.

Avec la politique d'arabisation suivie par nos dirigeants de l'époque, les choses ont pris une autre tendance où la langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu été exclue dans certains secteurs où elle était utilisée seule, notamment dans les institutions de l'Etat en général, en effet, à partir de 1978, "date effective de l'application de l'Ecole fondamentale totalement arabisée", il y a recrudescence de l'usage du français dans le système éducatif, et dans plusieurs secteurs économique, social, commercial, et politique ¹.

Cependant, la langue française garde toujours son prestige dans la réalité de la société algérienne et occupe encore une place importante.

Avec l'éclatement des frontières par l'extension des nouvelles technologies : Internet, parabole..., le français demeure encore une langue d'ouverture à la modernité et au monde. Le français est présent aussi dans l'enseignement supérieur notamment les filières scientifiques et techniques, la médecine, la pharmacie, etc. Il tient aussi une place importante dans les mass-médias : radio (la chaîne 3), télévision (canal Algérie) diffusées en français ; la presse écrite où l'on compte de nombreux quotidiens diffusés exclusivement en français comme El Watan, le soir d'Algérie, le quotidien d'Oran, la nouvelle république, El Moudjahid, etc.

Certes la langue française est un héritage de 132 ans de colonisation, et elle demeure une langue de transmission du savoir et de communication, mais bon nombre d'Algériens francophones, arabophones et même ceux ayant un niveau d'instruction très modeste, sont très attachés à la langue française et aux valeurs culturelles et civilisationnelles de la France au détriment des langues arabe et berbère, ce phénomène est une atteinte grave à la société algérienne et il faut lui mettre fin.

Finalement, il faut rajouter que le français n'est pas la langue maternelle des Algériens comme le croient certains, sauf une minorité de quelques émigrés nés en France qui font acquérir cette langue à leurs enfants.

¹TALEB- IBRAHIMI K. :*Les Algériens et leurs langues*, Alger, El hikma. 1997, pp. 22-39.

Le français employé en Algérie présente des aspects différents sur le plan phonologique, sémantique, morphologique, etc. par rapport à celui utilisé en France et son usage ne cesse de poser d'épineux problèmes.

En effet, plusieurs chercheurs algériens et étrangers ont mené des travaux sur cette question qui tournent la plupart du temps autour des axes suivants :

- Certains chercheurs ont prouvé que le système vocalique du français employé en Algérie subit d'importantes modifications quand il est actualisé par les locuteurs algériens montrant ainsi la différence entre les deux systèmes en question. Si on prend à titre d'exemple la prononciation du [y] par un nombre assez important de locuteurs algériens, on constatera qu'il y a un décalage très clair du [y] algérien par rapport à celui de la France.¹
- D'autres chercheurs se sont penchés sur la question de l'emprunt à l'arabe au français qui soulève certaines difficultés auxquelles ils ont essayé d'y trouver explications telles que les raisons qui laissent les locuteurs algériens faire recours à l'emprunt à l'arabe au lieu d'utiliser les termes français, les domaines qui tolèrent le plus les emprunts arabes et les problèmes de leur intégrations dans la langue emprunteuse, etc.
- L'existence de certaines formes néologiques spécifiques au français employé en Algérie a été l'objet d'étude de certains spécialistes qui ont montré l'importance et l'utilité du processus de la néologie et les problèmes multiples que pose ce phénomène².
- Plusieurs chercheurs ont bel et bien remarqué un écart très clair entre le français standard et certaines utilisations des temps et des modes en Algérie. Nous pouvons prendre l'exemple du futur qui, en français standard ne tolère pas son emploi après la conjonction « si », alors, en réalité, on remarque qu'en Algérie,

¹Nous avons pris l'exemple du son [y] car il nous paraît un exemple frappant contrairement aux autres voyelles.

² DERRADJI Y. : « L'emploi de la suffixation -iser, -iste, -isation dans la procédure néologique du français en Algérie », *Le français au Maghreb*, actes du colloque d'Aix-en-Provence, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995, pp.111-118.

certains locuteurs utilisent le futur après « si » comme dans les exemples suivants¹ :

- Si ton ami acceptera, il sortira avec lui.
- Sa maman lui dit, si tu dormiras je ne te frapperai pas...Etc.

Partant donc de l'idée qu'il existe un français spécifique à l'Algérie, nous avons tenté de présenter l'emploi de certains termes et expressions françaises particulièrement algériennes qui sont jugées par certains comme de simples fautes à corriger, alors que plusieurs y font recours sans savoir que leur usage de ces dernières ne peut être compris par les Français de l'Hexagone.

Tant que certains usagers du français en Algérie utilisent ce genre d'expressions, il nous semble absolument nécessaire de les étudier de façon neutre et méthodique indépendamment des intérêts et loin de tous préjugés que l'on porte sur cette réalité linguistique qui existe dans la société algérienne, ainsi de leur accorder un intérêt particulier malgré leur inacceptabilité par certains.

Au fil de certaines discussions que nous avons menées avec certains francophones algériens, nos lectures des écrits littéraires, politiques ou historiques en français et surtout l'oral spontané de certains usagers algériens du français, nous avons constaté l'emploi de certaines expressions et termes français spécifiques à l'Algérie comme dans ce qui suit :

- « **Cinq dans tes yeux** » : a pour sens de faire comme si on mettait un obstacle fictif qui, selon certaines fausses croyances, entrave la jalousie et la haine de celui à qui on s'adresse de nous atteindre.
- « **Pousse avec eux** » : cette expression signifie que le destinataire lance un défi à son destinataire et qu'il n'accorde aucune importance à ses propos et à ses menaces jugées sans conséquences.
- « **Se serrer la ceinture** » : Cette même expression existe en français et signifie « se priver de quelque chose » alors qu'en Algérie « se serrer la ceinture » désigne qu'il

¹CHERRAD-BENCHAFRA Y. : « L'époque future dans le système verbo-temporel du français parlé en Algérie », *Le français au Maghreb*, actes du colloque d'Aix-en-Provence, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995, pp.69-105.

faut faire preuve de persévérance et de ténacité en faisant des efforts supplémentaires afin de réaliser ses objectifs.

- « **Etre absorbé par la terre** » : Cette expression désigne se disparaître à la vue par le fait de se cacher sous terre à cause du sentiment de pudeur et de honte qu'éprouve une personne à se montrer devant les autres.
- « **Taiwan** »: Le mot Taiwan peut être utilisé comme adjectif pour désigner, non plus, ce qui relève du Taiwan mais tout ce qui est médiocre, mauvais voire falsifié. L'emploi du mot Taiwan est relativement récent car effectivement au début, ce mot est créé de la contrefaçon taïwanaise qui nous arrive de l'outre-mer pour désigner les objets mauvais ou falsifiés ensuite son sens a évolué et s'est généralisé pour désigner tout ce qui est médiocre et contrefait.
- « **Poclain** » : est l'une des plus importantes firmes françaises de fabrication de matériel de travaux publics. En Algérie, ce mot désigne une pelle mécanique ou une tractopelle.
- « **Flexy** » : L'opérateur de téléphone mobile en Algérie « djezzy » a employé pour la première fois le mot « flexy » pour désigner un service qui permet de se transmettre du crédit, sans aller acheter une carte de recharge, entre deux lignes téléphoniques d'une manière rapide et flexible d'où le mot « flexy ». Au fur et à mesure, ce mot s'est généralisé dans toute l'Algérie et il a pris le sens de recharger le compte du téléphone portable. A partir du mot flexy, on a formé par dérivation le verbe « flexer » qui veut dire la même chose.
- « **qulong** » : le mot « qulong » n'est utilisé que par les Algériens, en effet, les professeurs de français en Algérie, dans les séances de dictée, l'utilisent pour distinguer la graphie « q » des autres segments consonantiques ayant la même prononciation comme le : « k », le « c », etc.
- « **clark** » : le mot « clark » qui désigne « le chariot élévateur » n'est pas utilisé en France ; il est, à ma connaissance, employé uniquement en Algérie, il tire son origine soit de l'industriel britannique installé aux Etats Unis d'Amérique **Eugène Clark** qui a conçu les premiers chariots élévateurs soit de l'entreprise Clark spécialisée dans la production de ces machines.

- « **saboter** » : le verbe « saboter » désigne en Algérie le fait de décourager et de démoraliser quelqu'un en le méprisant alors que ce même verbe prend des significations différentes en France.

L'observation des expressions figées¹ des deux systèmes linguistiques français et arabe dialectal algérien nous montre l'existence de certaines ressemblances et différences entre elles qui sont dues à leurs histoires communes.

Certaines locutions figées sont communes aux deux codes linguistiques : français et arabe dialectal algérien ; c'est-à-dire qu'elles partagent un signifiant et un signifié identiques. En voici quelques cas :

Dans son assiette : (dans un état normal physique ou moral) = **اطيح طبيصيه** [fi t absih] traduction littérale (Dans son assiette) : dans un état normal physique ou moral.

Cinq minutes : (un petit instant) = **خمس دقائق** [χ ems dqε :jεq] traduction littérale (Cinq minutes) : un petit instant.

Tomber comme des mouches : (en grand nombre) = **اطيح كالذبان** [it̪i : h ki dεbbe : n] trad litt. (Tomber comme des mouches) : en grand nombre.

Avoir le bras long : (bénéficiaire des relations influentes) = **ذراعو طويلة** [d xε ſu t̪wi : la] trad litt (Avoir le bras long) : bénéficiaire des relations influentes

Se casser la tête : (fournir de grands efforts) = **اكسر راسو** [ikass aɣ ɣasu] traduction littérale (Se casser la tête) : fournir de grands efforts

Chaque chose en son temps : (toute action doit être accompli au moment qui convient le mieux) = **كل حاجة في وقتها** [kulħa : ʒε fi waqtħε] traduction littérale (Chaque chose en son temps) : toute action doit être accompli au moment qui convient le mieux.

Ce n'est pas tous les jours fête : (on n'a pas très souvent l'occasion de se faire plaisir) = **ماشى كالايوم عيد** [mε:ʃi kuljumʃi:d] traduction littérale : « Ce n'est pas tous les jours fête » : on n'a pas très souvent l'occasion de se faire plaisir.

Il existe aussi des expressions dans les deux systèmes linguistiques : arabe dialectal algérien et français montrant parfois une similitude formelle complète mais elles ne sont pas équivalentes sémantiquement comme dans ce qui suit :

¹Toutes les études menées sur le figement confirment la grande importance de ce phénomène linguistique. Salah Mejri, par exemple, affirme que les locutions figées sont aussi importantes que les séquences libres. Certaines études sur des corpus textuels prouvent que les expressions figées couvrent de 20 à 30 % des textes analysés, ce qui correspond à la confirmation de certains spécialistes qui stipulent qu'une phrase sur trois contient une expression figée.

Se serrer la ceinture : (s'imposer des restrictions alimentaires) \neq زير السانتورا
[zajjaɛ ɛssentu : ɛɛ] traduction littérale (Se serrer la ceinture) : faire preuve de persévérance en faisant des efforts supplémentaires afin de réaliser ses objectifs.

Faire la chaîne : (se transmettre quelque chose de proche en proche) \neq دير لا شان
[di: ɛ lɛʃɛ:n] traduction littérale (Faire la chaîne) : faire la queue.

Casser les cailloux : (être en baignade ou dans une compagnie disciplinaire) \neq اكاسر لاجر
[ikassaɛ lahʒa ɛ] traduction littérale (Casser les cailloux) : d'un avantage inespéré.

Coup d'œil : un regard rapide \neq ضربة عين [d ɛɛbɛ t ʃ i : n] traduction littérale (Un coup d'œil) : atteint par le mauvais œil.

L'étude des similitudes et des dissimilitudes qui existent entre certaines expressions figées françaises et leurs équivalences en arabe dialectal algérien montre la fusion culturelle, historique et linguistique qui existe entre l'Algérie et la France.

II. LE BILINGUISME

Vu l'ambiguïté que nous avons constatée dans la définition et la description du bilinguisme en Algérie, nous nous sommes dits qu'il faut mettre en évidence cette notion qui a une relation directe avec le thème de notre recherche, afin de mieux comprendre les questions que soulève une situation linguistique complexe et peu étudiée pareille à celle de ce pays.

1. Définition du bilinguisme

Le bilinguisme est une notion qui a reçu des définitions très différentes au cours de l'histoire et a suscité de nombreuses opinions divergentes chez plusieurs spécialistes.

L'encyclopédie Larousse présente le bilinguisme comme suit :

« Le bilinguisme n'est qu'un cas particulier du plurilinguisme qui touche la grande majorité de la population mondiale ; la quasi-totalité des pays ne connaît pas de monolinguisme strict (...) Appliqué à une communauté, le bilinguisme implique en théorie la coexistence sur un plan d'égalité des langues concernées ; quand il y a infériorité de l'une des deux langues, on parle de « diglossie »¹.

¹<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/bilinguisme/26944> (consulté le 26 mai 2017)

William F. Mackey définit le bilinguisme comme étant « *l'alternance de deux ou plus de deux langues chez un individu* ». ¹

D'après le dictionnaire de linguistique de Jean Dubois, le bilinguisme possède plusieurs acceptions. Nous prenons ici uniquement celles qui vont nous servir dans notre analyse du bilinguisme en Algérie.

- Le bilinguisme est généralement la situation linguistique dans laquelle les locuteurs sont menés à employer tour à tour, selon les milieux ou les situations, deux langues distinctes.
- Le bilinguisme peut être considéré, dans certains Etats tels que la Belgique, comme l'ensemble des dispositions officielles qui assurent ou tendent à assurer à chacune des langues parlées dans le pays un statut officiel.
- On peut même considérer le mouvement de généralisation de l'usage courant d'une langue étrangère en plus de la langue maternelle, par des mesures officielles et par l'enseignement comme bilinguisme. Le bilinguisme est dans ce cas un mouvement politique qui considère l'apprentissage des langues étrangères comme un moyen qui permet aux individus d'apprendre des comportements nouveaux ce qui met fin aux oppositions nationales et aux guerres.
- Un bilingue est, sur le plan individuel, celui qui peut s'exprimer facilement et d'une manière juste dans une langue étrangère apprise pour cette raison. ²

2. Types de bilinguisme

Le phénomène du bilinguisme est complexe et sa description nécessite une analyse approfondie de ses types. En effet, il existe plusieurs types de bilinguisme que nous allons exposer dans ce qui suit :

- **Le bilinguisme idéal** : dans ce cas, on parle des individus qui parlent, comprennent, lisent et écrivent parfaitement deux langues.
- **Le bilinguisme précoce** : l'individu bilingue acquiert ses deux langues dans sa prime enfance loin de la situation formelle et scolaire.

¹ MACKEY, William F. : *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, p 9

² DUBOIS J. : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse. 1976, pp 66-67.

- **Le bilinguisme simultané** : on observe le bilinguisme simultané lorsqu'un enfant acquiert deux langues, avant l'âge de trois ans, dans un milieu bilingue ; c'est le cas de familles où les parents n'ont pas la même nationalité, c'est-à-dire que le père parle une langue différente de celle de la mère. A partir de deux ans, l'enfant commence à distinguer la langue du père de celle de la mère.
- **Le bilinguisme successif** : l'individu bilingue acquiert sa deuxième langue après le seuil de trois ans, le plus souvent de manière spontanée et naturelle. Il s'agit ici des enfants qui ont déménagé dans un autre pays.
- **Le bilinguisme passif** : il s'agit d'un bilinguisme où l'individu bilingue a la capacité de comprendre uniquement l'une des langues qu'il possède.
- **Le bilinguisme soustractif** : on parle de bilinguisme soustractif lorsque la deuxième langue de l'individu bilingue est valorisée par rapport à la première. Dans ce cas, le développement général de l'enfant peut être ralenti. Par conséquent, il y aurait une compétence limitée dans une des deux langues.¹

3. Cas de bilinguisme en Algérie

L'observation des pratiques langagières des locuteurs algériens montre l'existence de deux groupes importants de locuteurs : les berbérophones et les arabophones qui se sont mêlés à travers l'histoire.

D'après la première définition du bilinguisme qui considère que le bilinguisme est cette situation linguistique dans laquelle les locuteurs utilisent, selon les cas, deux langues différentes ; on peut dire que presque tous les berbérophones sont conduits à employer alternativement, selon les milieux ou les situations, le berbère ou l'arabe dialectal ce qui nous mène à dire que seuls les berbérophones qui représentent 20 à 30 % de la population algérienne, vivent une situation de bilinguisme.

Selon la deuxième définition du bilinguisme citée ci-dessus, on peut considérer l'Algérie comme un pays bilingue car le berbère, langue employée dans plusieurs régions de l'Algérie, et la langue arabe, ont un statut officiel.

¹ LEFRBVRE Flora : *Orthophonie et bilinguisme : comment penser la prise en charge orthophonique*, mémoire pour l'obtention du diplôme de capacité d'orthophonie, Nantes, université de Nantes.1985, pp 20-23.

Sur le plan politique, l'Algérie est un pays bilingue parce qu'il généralise et encourage l'apprentissage des langues étrangères, surtout le français qui jouit d'un statut particulier.

III. LA DIGLOSSIE

Les populations employant deux langues différentes sont souvent qualifiées de bilingues. Cependant, la notion de « Bilinguisme » ne suffit plus pour décrire le rapport entre l'arabe standard et l'arabe dialectal algérien car pour décrire les situations où deux variétés d'une même langue sont en usage, le concept de « diglossie » semble plus approprié.

Puisque « Bilinguisme » et « Diglossie » sont des concepts très proches dans leur signification et qu'ils peuvent être confondus dans certaines situations, nous avons jugé important de voir avec précision de quelle manière est définie la diglossie afin de pouvoir faire la distinction entre elle et le bilinguisme.

1. Définition de la diglossie

Sur le plan historique, la diglossie désignait chez Psichari, la situation linguistique qu'a vécue la Grèce au moment où il s'est installé une monarchie bavaroise à sa tête et dans laquelle la Katharévoussa, langue grecque archaïsante, était reconnue par l'Etat comme la seule langue qui existait, par contre, les structures, formes, prononciation et unités lexicales quotidiennes étaient appelées démotique ; puis le mot « diglossie » a été utilisé, par opposition au bilinguisme, pour parler de toutes les situations linguistiques pareilles à celle de la Grèce.

Il y a donc diglossie tant qu'il y a coexistence de deux codes linguistiques différents mais proches entre eux et appartenant à la même langue; c'est deux codes linguistiques doivent être hiérarchisés socialement, c'est-à-dire que l'un est considéré comme haut et l'autre comme bas. Généralement la variété haute est réservée aux contextes formels, à l'écrit ou aux certains usages culturels et littéraires, la variété basse est employée dans la vie quotidienne, dans la rue, au sein de la famille, entre amis, etc.

Ensuite, l'application de la notion de diglossie a été étendue par plusieurs spécialistes (Ferguson, W Marçais,...) à des situations linguistiques comme celles des pays arabes (arabe standard vs arabe dialectal), la Suisse et Haïti. Fishman, quant à lui,

s'interroge sur la réalité diglossique des Haïtiens qui sont massivement monolingues créoles, alors que le français n'y serait qu'une langue étrangère utilisée par l'Etat.¹

2. Cas de diglossie en Algérie

Dans la mesure où il y a coexistence de deux systèmes linguistiques différents dérivés de la même langue – arabe dialectal algérien et arabe standard- on peut dire donc que l'Algérie se trouve dans une situation diglossique où l'arabe standard, réservé aux contextes formels : justice, école, université..., est considéré comme la variété haute et l'arabe dialectal, comme la variété basse, employé à l'oral, au sein de la famille, etc.

Quand il s'agit des sphères berbérophones, on évoque bilinguisme et diglossie en même temps car les locuteurs berbères emploient tour à tour berbère et arabe dialectal, selon les milieux et les circonstances.

IV. LE PLURILINGUISME EN ALGERIE

L'arabe dialectal algérien est le fruit de substrats, adstrats et superstrats repérables par l'ensemble des traces qu'ont laissés les premières langues, dans l'arabe dialectal parlé actuellement en Algérie.

S'agissant du plurilinguisme, Jean Dubois explique dans le dictionnaire de linguistique qu'une communauté est dite plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication².

Il est certain que le paysage linguistique actuel de l'Algérie est marqué essentiellement par la coexistence de trois systèmes linguistiques à côté de la langue française :

- l'arabe standard en tant que langue officielle de l'Etat algérien.
- le berbère avec toutes ses variétés en tant que langue nationale et officielle, selon la nouvelle constitution,
- l'arabe dialectal avec toutes ses variétés comme langue maternelle de 70 à 90 % de la population algérienne
- le français comme langue seconde de l'enseignement après l'arabe standard.

¹Ibid, p.148.

²Ibid, p.368.

On dit donc que la communauté algérienne est confrontée au phénomène de plurilinguisme comportant avec lui d'autres aspects tels que la diglossie ou même la triglossie et l'alternance codique.

Conclusion

Les questions traitées dans ce chapitre concernent la situation sociolinguistique de l'Algérie et les différents systèmes linguistiques employés dans ce pays.

Au fur et à mesure de notre étude, nous avons pu montrer l'influence de la langue française sur les pratiques langagières des Algériens et le prestige dont elle jouit au sein de la communauté algérienne, ce qui suscite une profonde admiration pour elle par une partie non négligeable de la société algérienne. Nous avons également apporté quelques éclaircissements sur les notions de bilinguisme et de diglossie en Algérie.

Finalement, il faut noter que le sujet des langues employées en Algérie – arabe standard, arabe dialectal algérien, berbère et même français- est trop vaste et nécessite un travail collectif et rigoureux.

Deuxième Chapitre

L'emprunt en arabe dialectal algérien

Introduction

La question de l'emprunt a depuis longtemps attiré la curiosité des linguistes de différentes époques et cultures, en effet, plusieurs linguistes des temps anciens et modernes ont abordé ce sujet en essayant de le décrire et de le comprendre. Les attitudes vis-à-vis ce phénomène se divergent selon les époques et les écoles ; nous essayerons dans ce chapitre, d'étudier le phénomène de l'emprunt linguistique d'une manière générale et d'aborder ensuite le cas de l'emprunt en arabe dialectal algérien.

I. L'EMPRUNT LINGUISTIQUE

A travers le monde, les mots ne cessent de voyager d'une communauté linguistique à une autre, en effet, il y a de nombreux mots qui ont accompli des voyages à des pays lointains pour s'y installer et devenir des mots faisant partie de leurs langues.

Au cours des siècles, le vocabulaire de l'arabe dialectal algérien a été très influencé par les diverses langues avec lesquelles il s'est trouvé en contact au travers des occupations, des conquêtes, des immigrations collectives et des échanges culturels ou même commerciaux.

Les mots qui composent le lexique de l'arabe dialectal algérien provenant d'autres langues que l'arabe sont appelés **des emprunts**.

1. Définition de l'emprunt linguistique

L'emprunt est un fait pour une langue d'intégrer généralement une unité ou un fait linguistique qu'elle ne possédait pas et qui existait précédemment dans une autre langue dite langue source. Cette unité ou trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. Nous pouvons dire donc que l'emprunt est un résultat inévitable lié au phénomène du contact de langues.

D'une manière générale, un système linguistique peut emprunter un mot, il s'agit d'ailleurs du cas le plus fréquent dans les recherches linguistiques, mais il est possible aussi, qu'il s'approprie des sons, des traits morphosyntaxiques ou sémantiques d'une autre langue.

L'emprunt est considéré par certains linguistes comme une sorte de néologisme dans la mesure où il représente une acceptation nouvelle introduite dans une langue donnée à une époque déterminée.

L'emprunt est considéré comme le phénomène sociolinguistique le plus important en ce qui concerne le contact des langues. Le phénomène de l'emprunt ne concerne pas exclusivement les communautés des temps modernes. Le français, par exemple, à certaines époques, a emprunté de la même façon que nos jours à la langue latine et au grec; les clergés et les savants de l'époque qui utilisent beaucoup plus le latin que le français, ont donné à la langue française une grande partie du vocabulaire latin.

A partir du milieu du XVIII^{ème} siècle, le vocabulaire politique français s'est développé de la langue anglaise dans les milieux anglophiles. A la fin du XIX^{ème} siècle une grande partie du lexique anglais du sport a été empruntée à la langue française surtout dans les milieux aristocratiques et jusqu'à maintenant encore le français ne cesse d'emprunter à des langues étrangères.¹

1.1. Différence entre calque et emprunt linguistique

Il est important de montrer la distinction entre *emprunt et calque* car les deux termes ne désignent pas un même phénomène linguistique.

Selon le dictionnaire de linguistique de Jean Dubois, dans le cas des calques, on n'emprunte pas des mots mais uniquement leur sens, ces mots seront traduits à la lettre dans la langue d'arrivée. Ainsi le mot « réaliser » dont le sens est « rendre réel » a pris celui de « comprendre » par calque de l'anglais « to realize ».

Quand il s'agit des mots composés, la langue emprunteuse garde généralement l'ordre des éléments de la langue source même si cet ordre est contradictoire à celui qu'on a l'habitude de voir dans l'usage de cette langue ainsi pour le mot français « quartier-maitre » est un calque de l'allemand dont il conserve l'ordre du mot allemand «quartiemeister » mais « gratte-ciel », composé de gratte et de ciel, est, en réalité, un calque de l'anglo-américain « sky-crafer » dont il a changé l'ordre afin de se conformer à la syntaxe française. Le superman anglais et le surhomme français sont, en fait, dans

¹ Ibid, p. 177.

les deux cas, des calques de l'allemand « ubermensch ». Il s'agit d'une traduction littérale (uber signifiant « sur » et mensch « homme »)¹

1.2. Différence entre alternance codique et emprunt linguistique

Il est généralement difficile d'établir une distinction évidente entre l'alternance codique et le phénomène d'emprunt linguistique car les locuteurs emploient dans les deux cas des termes étrangers.

Ce qui distingue l'emprunt linguistique de l'alternance codique est que l'emprunt est le résultat d'un contact intense entre des langues en présence, il favorise généralement le développement d'une langue en la faisant évoluer.

Le niveau d'intégration du terme étranger constitue pour certains, le moyen de savoir si l'on a affaire à un emprunt ou à l'alternance codique. Ainsi, pour Clyne, emprunt et alternance codique constituent un continuum d'usage : dans le premier cas, on remarque une certaine intégration morphosyntaxique alors que le deuxième se caractérise par une résistance morphosyntaxique.

L'emprunt est donc un phénomène sociolinguistique qui se caractérise par l'intégration du mot étranger dans la langue d'accueil et obéit aux règles morphosyntaxiques et phonologiques de cette langue. En effet, l'emprunt, une fois intégré dans la langue d'accueil, ne devient plus un mot étranger et peut même être employé sans savoir qu'il s'agit d'un mot emprunté, tandis que l'utilisation de l'alternance codique stipule que le mot étranger reste étranger et qu'il conserve généralement la structure morphosyntaxique et phonologique de la langue étrangère.

1.3. Raisons d'emprunt linguistique

Toutes les langues se prêtent réciproquement un grand nombre d'unités lexicales, ces échanges varient selon les moments et les pays d'origine.

Les raisons qui expliquent le phénomène de l'emprunt sont multiples :

Premièrement, une langue peut emprunter un mot dont le signifié est nouvellement apparu et qu'elle ne le possède pas, c'est le cas, par exemple, des nouveaux animaux,

¹DUBOIS J. : op.cit, p. 73.

plantes, métiers, notions,... récemment découverts ; leurs noms sont généralement directement empruntés aux langues qui les possèdent.

Exemple

Le français a emprunté à l'anglais les mots de la nouvelle technologie comme flash, web, internet...

Deuxièmement, quand une langue d'un Etat politiquement, culturellement ou économiquement dominant à un moment donné de son histoire, devient abondamment donneuse d'unités lexicales. C'est le cas, par exemple, du français à l'époque où la France était considérée comme une puissance et un modèle d'organisation militaire.

Durant cette époque, le lexique militaire français (noms de grades, ...) se retrouvent dans plusieurs langues du monde. L'anglais fournit actuellement, du fait de son avancement dans tous les domaines, des mots concernant le vocabulaire de l'informatique comme (e-mail, flash...), d'autres concernent le lexique des nouvelles technologies comme les mots I pad, I phone,...

Finalement, l'emprunt peut généralement faire partie d'un phénomène de mode. En effet, il ne représente dans ce cas que des manifestations de la volonté d'imiter une culture ou une langue sentie comme prestigieuse. L'usage de termes anglais dans plusieurs langues peut être considéré comme une nécessité pour enrichir leurs langues mais dans plusieurs cas, il ne s'agit, en réalité, que d'un comportement de vouloir paraître moderne et civilisé.

On peut dire que l'emprunt est un phénomène tout à fait naturel voire indispensable quand il s'agit de désigner des choses particulièrement étrangères. Cependant, l'emprunt massif et irraisonné peut mener à la mort de cette langue.

2. L'emprunt linguistique entre adversaire et partisan

Les langues ne peuvent généralement se suffire à elles-mêmes, c'est-à-dire qu'une langue pour qu'elle puisse combler ses lacunes linguistiques et répondre à tous les besoins de communication de ses usagers, elle doit recourir à l'emprunt à d'autres langues.

Le recours à l'emprunt a déclenché des attitudes divergentes chez les linguistes. Pour certains, il peut être un moyen d'enrichissement qui contribue à dynamiser

un système linguistique alors que pour d'autres, il en est une dégradation fâcheuse qui nuit à la pureté de la langue et à l'harmonisation de la société, et qu'il faut lui mettre fin.

En conclusion, on peut dire que l'emprunt est une arme à double tranchant qu'il faut savoir l'employer.

3. L'intégration de l'emprunt linguistique à la langue emprunteuse

En linguistique diachronique, l'intégration de l'emprunt désigne généralement la disposition des unités lexicales empruntées non intégrées à devenir intégrées. Il est clair que l'emprunt linguistique, en s'intégrant à la langue d'accueil, va toucher les différents niveaux phonologique, morphologique, grammaticale et sémantique de cette langue.¹

L'intégration des emprunts diffèrent d'un système linguistique à un autre selon le degré d'acceptabilité du mot étranger dans la langue d'accueil. On peut dire que certains locuteurs de certaines langues ont une sorte de phobie vis-à-vis de l'emprunt, par contre, d'autres locuteurs acceptent facilement le mot étranger.

Louis Derooy a bien expliqué, à cet égard, le processus de l'intégration de l'emprunt en disant :

« L'emprunt est un intrus. Il n'est pas reçu d'emblée dans la langue emprunteuse à l'égal des mots indigènes. Il s'insinue peu à peu, se travestit, se fait familier, laisse oublier son origine étrangère. Sa pénétration est différente selon les classes sociales et même elle varie d'un individu à l'autre, selon l'âge, le degré de culture, les traditions familiales, les opinions politiques, le sexe. Aussi faut-il distinguer, sous l'unique étiquette conventionnelle d'emprunt, des catégories très diverses, depuis la citation étrangère jusqu'à l'emprunt insoupçonné. Vice ou vertu du langage, l'emprunt a naturellement ses degrés »²

En résumé, nous pouvons considérer donc un emprunt comme intégré à la langue d'accueil s'il suffisamment employé par les locuteurs de cette langue et s'il a subi des modifications phonologiques, morphologiques ou syntaxiques pour s'adapter dans la langue emprunteuse.

¹MZOUGH I nès. :*Intégration des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal tunisien*, thèse de doctorat en sciences du langage, Paris, Cergy Pontoise. 2015, p. 47.

²DEROY Louis. :*L'emprunt linguistique*, Presse Universitaire de Liège, Liège. 1956, p. 153.

II. L'EMPRUNT EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN

Pendant la période comprise entre les invasions romaines vers 146 avant Jésus-Christ et les conquêtes islamiques vers 647, le nord-africain était berbère. Après ces conquêtes, l'islamisation des pays du nord-africain est accompagnée de son arabisation. Nous pouvons dire maintenant que presque tout le nord-africain a été arabisé.

Les mots de l'arabe dialectal algérien viennent en grande partie de l'arabe standard, mais d'autres systèmes linguistiques ont marqué l'histoire de cette langue, l'arabe dialectal algérien a, en effet, emprunté de nombreux mots à d'autres langues locales (le berbère) ou étrangères (française, italienne, espagnole, et turque) et cela dans des contextes historiques et culturels bien précis (colonisation, immigration, conquête, etc.)

Généralement le dialectal a une prédisposition accentuée à l'emprunt pour des raisons qui ne relèvent pas seulement de la nécessité, ses structures morphologiques sont moins rigides et moins fermées que celles du standard.

En général, pour qu'un emprunt soit assimilé phonologiquement et morphologiquement dans l'arabe dialectal algérien, il lui faut au moins un stade d'adaptation à la phonologie et à la morphologie de ce dialecte afin qu'ils y soient définitivement intégrés.

Nous précisons que nous avons réparti les emprunts que nous allons étudier en deux catégories, la première est réservée à la langue locale (le berbère) et la seconde aux langues étrangères.

1. L'emprunt à la langue « tamazight »

Après les conquêtes islamiques de l'Afrique du Nord par les conquéreur arabes vers 647, une large portion des sphères berbérophones a été arabisée. L'emprunt dû au contact des deux langues : arabe et berbère constitue un phénomène très important qui nécessite des études sérieuses et rigoureuses.

Dans ce qui suit, nous nous sommes focalisé sur les emprunts berbères qui, constituant un corpus non négligeable, sont passés en arabe dialectal algérien. Pour identifier leur origine, nous avons comparé le système linguistique de l'arabe dialectal algérien et celui du berbère, ensuite nous avons essayé de reconnaître l'origine des mots non arabe qu'on emploie en arabe dialectal algérien grâce à des caractéristiques spécifiques

comme la structure du mot, l'emploi du même mot dans plusieurs expressions du berbère, etc.

Il ne nous a pas été aisé de reconnaître l'origine de certains mots d'origine turque, employés en berbère et en arabe dialectal algérien, ou même certains termes arabes ayant pris des significations nouvelles, différentes de ce qu'elles ont été. Il se peut donc de trouver dans la liste suivante des mots employés en berbère et en arabe dialectal algérien dont l'origine est turque ou même arabe.

Mot berbère transcrit en API	Nature du mot	Traduction du mot en français
1. [ʃ egu : n]	adj.	muet
2. [ʃ erʃ urɛ]	n. fém.	bosse
3. [ʃ ewʃ ɛʃ]	v.	coqueriquer
4. [ʃ ma sʃ]	v.	presser
5. [bahbar]	v.	crier très forte
6. [balbaz]	v.	désavouer
7. [bal ʃ a tʃ]	v.	tromper, duper
8. [baɾ tʃaz]	v.	écraser
9. [baz]	adj. /n.	gamin, moelle, noyau
10. [bɛ : ʃ] ¹	conj.	afin de, pour que
11. [bɛɣli]	n.	béton, mortier
12. [bɛ ʃ ʃu]	n.	quelques chose (animal, ogre) qui fait peur aux enfants
13. [bɛ h]	inter.	il n'y a pas

¹Le mot [bɛ : ʃ] est d'origine turque quand il a le sens de chef, mais lorsqu'il désigne « afin que » est, à mon avis, d'origine berbère.

14. [bεχχυfε]	n.	insecte
15. [bɛl h u h ɛ]	n.	larynx (gorge)
16. [bɛllɛrʒ]	n.	cigogne
17. [bɛrbɛf]	v.	éparpiller, désorganiser
18. [bɛrbuʃɛ]	n. fém.	couscous
19. [bɛrrɛ h]	n. fém.	déclarer
20. [bɛrri : mɛ]	n. masc.	boulon, vis, écrou
21. [bɛ : ssɛl]	n.	farceur
22. [b h irɛ]	n. fém.	jardin
23. [butelli : s]	n. m.	cauchemar
24. [buzaggag]	n. fém.	maladie qui touche les poules
25. [buzɛlluf]	n. fém.	la tête des moutons, boucs grillée rôtie
26. [ʃaχʃuχɛ]	n. fém.	plat traditionnelle
27. [ʃaɾnun]	n. masc.	un animal croise, bâtard, non racé
28. [ʃɛlligɛ]	n. fém.	chiffon
29. [ʃɛqlɛ : lɛ]	n. fém.	emmerdement
30. [ʃɛrʃɛm]	n. m.	un plat préparé avec du blé cuit
31. [ʃɛrri : mɛ]	n. fém.	la lime
32. [ʃfɛ]	v.	se souvenir
33. [ʃhi : li]	n. fém.	sirocco, un vent saharien

		violent, très sec et très chaud
34. [flɛ : yɛm]	n. plu.	moustaches
35. [fnɛ : ti]	n. m.	au hasard
36. [frɛg]	v.	avaler de travers
37. [fwɛ : rɛb]	n.	des lèvres
38. [dɛbzɛ]	n. fém.	un coup de poing
39. [dɛddɛʃ]	v.	marcher doucement et difficilement
40. [dɛddi]	n. m.	plaie dans le langage enfantin
41. [dɛ : lɛ]	n. fém.	un tour
42. [dɛnfer]	v.	propulser
43. [dɛrbeɛ]	n. fém.	vêtement usé
44. [dɛz]	v.	pousser
45. [ddɛ ʃ dɛ ʃ]	v.	trembler
46. [ddu h]	n. masc.	berceau
47. [d ^ʃ d ^ʃ alf]	n. fém.	ustensile
48. [ðki : r]	n. masc.	aimant
49. [ðrɛ h]	v.	se relâcher
50. [ɛ ʃ ʃ]	inter.	interjection employée pour montrer son aversion.
51. [ɛrr]	inter.	interjection pour pousser l'âne a la marche.

52. [fakɾo : n]	n. fém.	tortue
53. [fal ʁ a s ^ç]	v.	défigurer, déformer
54. [farfa t ^ç]	v.	agir avec imprudence
55. [far t ^ç as]	n. masc. /adj.	chauve
56. [far t ^ç a t ^ç o]	n. masc.	espèce de papillon
57. [fɛ h h ɛt]	v.	s'échapper
58. [fɛllus]	n. masc.	poussin
59. [fɛrfɛr]	v.	voler
60. [fɛrfɛ : rɛ]	n. fém.	ventilateur
61. [fɛrket]	v.	fouiller
62. [fɛrme :s]	n. masc.	abricot sec
63. [frɛ]	v.	mettre fin a, arrêter,
64. [frɛn]	v.	contenir
65. [ftɛs]	v.	curer
66. [gaffad ^ç]	v.	s'évader, s'enfuir
67. [garnu : n]	n. masc.	prendre, organiser
68. [ga : s ^ç af]	adj.	cardon
69. [gɛʁ mɛz]	v.	court
70. [gɛrrɛʁ]	v.	s'asseoir sur ses pieds
71. [gɛrʒumɛ]	n. fém.	roter
72. [gɛzzɛn]	v.	gorge
73. [gɛzze : n]	n. masc.	voir de sa faculté l'avenir ou le passe d'autrui
		sorcier, voyant.

74. [grɛ : ʒɛm]	n. plu.	les angines
75. [grɛllu]	n. masc.	cafard
76. [grɛn]	v.	il s'est trop énervé
77. [gri : nɛ]	n. fém.	colère, exacerbation
78. [hammi]	v.	manger dans le langage des enfants
79. [hɛrgɛm]	v.	manger avidement
80. [hɛtrɛf]	v.	délirer
81. [hi ɖ o : ɾa]	n. fém.	peau de mouton tannée avec sa laine
82. [hi : h]	inter.	oui
83. [h azzar]	n. masc.	être jaloux et méfiant envers ses proches
84. [h ɛ : ʃɛn]	v.	négociier
85. [h li : l]	inter.	le pauvre !
86. [jezzi]	v.	arrête, ça suffit
87. [ʒɛɣlul]	Adj.	long et maigre
88. [ʒɛwwaq]	n. masc.	flûte
89. [ʒɣat ^ɕ] [ʒɣɛm]	v.	faire descendre abondamment (un liquide) dans le gosier
90. [ʒoɣmɛ]	n. fém.	une gorgée
91. [karfa s ^ɕ]	v.	bâcler
92. [karkar]	v.	traîner

93. [kaɾ tʰo sʰ]	n. masc.	figue
94. [kɛbbul]	n. masc.	bâtard
95. [kɛbuje]	n. fém.	citrouille
96. [kɛfrɛd]	v.	friser les cheveux
97. [kɛllɛl]	v.	cailler (coaguler) le lait
98. [kɛllɛ h]	v.	tromper
99. [kɛmmu : sɛ]	n. fém.	balluchon
100. [kɛssɛl]	v.	étendre
101. [kli : lɛ]	n. fém.	produit laitier séché
102. [kmɛ]	v.	fumer
103. [krumɛ]	n. fém.	le cou
104. [kuɟɛ]	n. fém.	cuisinière
105. [kuffisɛ]	n. fém.	piège
106. [χɛɟχɛ : ʃ]	n. masc.	crane
107. [χɛmmɛl]	v.	charger abondamment.
108. [χɛntɛb]	v.	chercher sournoisement
109. [χɛɾχɛɾ] ou [χɛɾnɛn]	v.	gâter l'humeur d'un enfant gâté quand elle se détériore
110. [χna : far]	n. plu.	les narines.
111. [χnunɛ]	n. fém.	la morve
112. [labbaz]	v.	broyer, faire du mal à qqch

113.	[la dʳ]	v.	appuyer
114.	[ləʃluʃɛ]	n. masc.	phlyctène, cloque
115.	[ləhwɛθ]	v.	enrouler sur soi
116.	[ləslus]	n. masc.	celui qui ne prononce pas bien le son [s]
117.	[lə :wɛ]	v.	résister
118.	[ma sʳra :n]	n. masc.	intestin
119.	[mazlu : tʳ]	adj.	chômeur, pauvre
120.	[mazo :ze]	n. masc.	cadet
121.	[mɛʃlu :f]	adj.	fougueux, impétueux, bouillant
122.	[mɛgrun]	adj.	nerveux, agité
123.	[mɛmmu]	n. masc.	pupille
124.	[mɛrmɛz]	n. masc.	orge verte brulée et concassée employée dans certains plats traditionnels
125.	[mɛslɛ :n]	n. plu.	les côtes
126.	[mɛsrɛ :r]	adj.	beau
127.	[mdɛwdɛn]	adj.	évanoui, défailli
128.	[mdɛʃ mɛʃ]	adj.	louche qui souffre d'un strabisme
129.	[myɛwfɛl]	adj.	avoir abondamment de cheveux
130.	[myɛndɛf]	adj.	idiot

131.	[mɣanfar]	adj.	qqn dont le nez est gros
132.	[mɣɛbbɛl]	adj.	désordonnée
133.	[mɣɛrbgɛ]	n. fém.	un jeu populaire comme le jeu aux dames.
134.	[mmɛlɛ]	inter.	donc, alors
135.	[mtɛχtɛχ]	adj.	très mouillé
136.	[m tʰak tʰak]	adj.	un fou, quelqu'un qui a perdu sa conscience
137.	[mu :h]	inter.	interjection de capitulation
138.	[m zanzar]	adj.	rouillé
139.	[naznaz]	v.	couler doucement
140.	[nɛfnɛf]	v.	bouger, chercher trop
141.	[nɛggɛz]	v.	sauter
142.	[nɛʒʒɛm]	v.	pouvoir
143.	[nɛχχɛ]	v.	donner généreusement
144.	[qalmunɛ]	n. fém.	capuchon
145.	[qarqab]	v.	claquer
146.	[qazzu :l]	n. masc.	bâton
147.	[qzar]	n. masc.	tiroir
148.	[qra sʰ]	v.	appuyer sur la gâchette
149.	[ɣɛ :jɛl]	v.	donner naissance à des bébés dans deux ans successivement

150.	[r̥rahʒ]	n. masc.	produit toxique
151.	[rdi : h̥]	n. masc.	danse
152.	[reʃʃ]	inter.	interjection employée pour faire éloigner les poules.
153.	[re :ʃi]	adj.	miteux
154.	[sʰama tʰ]	n. masc. /adj.	infâme,
155.	[sʰarʕ ufa]	n. fém.	un troupeau
156.	[sʰarfeg]	v.	gifler
157.	[segged]	v.	bâcler
158.	[seqse]	v.	s'interroger, Poser une question
159.	[sertu :k]	n. masc.	un dindon
160.	[settut]	n. fém. /adj.	un personnage féminin représentant la femme vicieuse, hypocrite,...
161.	[siwe :ne]	n. fém.	un parapluie
162.	[sxɛf]	v.	désirer.
163.	[sʰ remɛ]	n. fém.	bride
164.	[sseb]	inter.	interjection employée pour faire éloigner les chats.
165.	[ssi :g]	n. masc.	un jeu populaire
166.	[ssumɛ]	n. fém.	le prix
167.	[sʰarʕ][sʰsʰatʰra]	n. m./n. fém.	la douleur

168.	[swɛswɛ]	adv.	exactement
169.	[tʰ tʰarɓag]	adj. /v.	impeccable, s'éclater.
170.	[tʰarɓaga]	n. fém.	sandale
171.	[tʰar tʰag]	v.	s'exploser
172.	[teftɛf]	v.	tâtonner
173.	[teɣennɛnt]	n. fém.	entêtement
174.	[terre :s]	n. masc.	un bonhomme
175.	[tʃine]	n. fém.	orange (le fruit)
176.	[tʃi :ni]	adj.	orange (la couleur)
177.	[tferkɛs]	v.	se renverser
178.	[tgerreɟ]	v.	roter
179.	[tmalmaz]	v.	se faire une entorse (une foulure)
180.	[twi :zɛ]	n. fém.	une aide volontaire et collective
181.	[tqa :ʃɛr]	n. plu.	des chaussettes
182.	[tzenzi :n]	n. masc.	tintement d'oreille, des moustiques...
183.	[wahhar]	v.	décrire
184.	[wɛʃwɛ :ʃɛ]	n. fém.	approximativement moustique
185.	[wɛlsi :s]	n. masc.	ganglion lymphatique
186.	[wɛtwɛt]	v.	murmurer
187.	[wɛzwɛz]	v.	piquer

188.	[zaʃ b a tʃ]	v.	ruer
189.	[zajjer]	v.	serrer fermement
190.	[zarwa tʃa tʃ]	v.	elle a avorté
191.	[zawf]	n. masc.	un moineau
192.	[zeqqal]	v.	faire preuve de partialité
193.	[ze :χ]	v.	se vanter
194.	[zire :wi]	n. masc.	un plat traditionnel qui se prépare avec une pâte, des dattes et du beur
195.	[zdam]	v.	attaquer
196.	[z la]	v.	nier
197.	[zrodija]	n. masc.	carotte
198.	[zzag]	n. masc.	la fiente
199.	[zzal tʃ]	n. masc.	la pauvreté

Tableau 1 : Mots empruntés à la langue « tamazight »

2. L'emprunt aux langues étrangères

Nous citons ici les langues étrangères dont on sait que l'arabe dialectal algérien a vraiment emprunté, en revanche, on ne connaît pas jusqu'à maintenant s'il reste des mots des langues étrangères anciennes comme le latin, le grec et le phénicien dans le parler contemporain des Algériens.

2.1. L'emprunt au turc

La présence ottomane en Algérie a duré plus de trois siècles (de 1516 à 1830), il en reste aujourd'hui, sur le plan lexical, l'emploi d'une centaine de mots d'origine turque par les locuteurs algériens.

Les recherches menées sur la question de l'emprunt au turc sont presque absentes, sauf le travail de Mohamed Ben Cheneb qui a été, à notre connaissance, le premier à aborder ce sujet. L'auteur a pu recueillir plus de 600 mots d'origine turque ou persane employés dans le parler algérien¹.

Nous présentons dans le tableau suivant quelques mots d'origine turque employés dans le parler contemporain des Algériens.

¹ BEN CHENE M. : *Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien*, thèse de doctorat ès Lettres, Alger.1922

Mots en arabe dialectal algérien transcrits en API	Mots turcs	Traduction en français
1. [aʔa]	Ağa	agha
2. [bɛʃ ʒara ħ]	baş + Cerrah	chef (chirurgien)
3. [b a ɓ o :r]	vapur	Paquebet
4. [b aʃa]	paşa	pacha
5. [b a lla ʔa]	billur	cristal
6. [b aqlɛwɛ]	baklava	baklava
7. [ɓanju]	banyo	baignoire
8. [bɛ:lɛ:k]	belki	peut-être
9. [bɛʃmɛ :q]	başmak	nu-pieds
10. [bɛ:j]	bey	bey
11. [burɛ:k]	böreks	pâtisserie salée
12. [ʃo ʔ ɓa]	Çorba	soupe
13. [dɛ:j]	dayi	dey
14. [d o l m a]	dolma	farci
15. [duzɛ :n]	düzen	outils
16. [ʔaj tʃa]	gayda	cornemuse
17. [ħ ɛwli]	havlu	serviette, essuie-main
18. [kaʔa tʃ]	kâğıt	papier

19. [kɛftɛ]	köfte	boulette de viande
20. [χɛznɛ :zi] ¹	hazinesi	trésorier
21. [χuʒɛ]	hoca	professeur
22. [χurdɛ]	hurda	ferraille
23. [maʃ dnus]	maydanoz	persil
24. [nɛnni]	ninni	berceuse
25. [ni:fɛ:n]	nişan	engagement
26. [rʒi:nɛ]	reçine	résine
27. [tɛlwɛntɛʃ ɛlqahwa]	Kahve telvesi	le marc du café
28. [tʰanzɛ:r]	tencere	marmite
29. [tʰab sʰɛ]	tepsi	assiette
30. [sinijɛ]	sini	plateau
31. [tʰawa]	tava	poêle
32. [zawa :li]	zavalli	pauvre, malheureux,
33. [zɛrdɛ]	zerde	un dessert turc
34. [z o ɾ na] ²	zurna	flûte

Tableau 2 : Mots empruntés au turc

¹Le suffixe [zi] est d'origine turque, on le trouve dans des mots comme [χɛznɛ : zi] « trésorier », [sʰɛ : nzi] « réparateur des montres », etc.

²La liste des mots que nous avons présentée ici est tirée majoritairement de la thèse de doctorat de Mohamed Ben Cheneb sur les mots d'origine turque employés en ADA, l'auteur a donné une liste de plus de 600 mots d'origine turque, mais nous avons pu démontrer l'existence de 35 mots uniquement dans les dictionnaires turcs disponibles sur Internet ; une grande partie des mots qui restent ne sont plus en usage en ADA et surtout dans la région des ziban : nous pouvons donner l'exemple des mots « [baʃkaʃ], [baɣa], [barʃam],... »

D'après Mohamed Cheneb, les mots cités ci-après sont d'origine turque, mais nous n'avons pas pu les trouver dans les dictionnaires turcs disponibles sur Internet à cause de notre ignorance de cette langue.

Mots en arabe dialectal algérien transcrits en API	Traduction en français
1. [bejlək]	gouvernement du bey
2. [bel ɣa]	sorte de pantoufle
3. [ɸanja ɾ]	poignard
4. [burju :n]	lézard
5. [d owa ɾa]	tripe
6. [rɛʃtɛ]	plat traditionnel « rechta »
7. [zi :zɛ]	sein dans le langage enfantin
8. [ʃɛ :wɛʃ]	huissier
9. [tʰa ɸona]	poêle
10. [qaw tʰe]	tasse
11. [mɛnguʃɛ]	boucle

Tableau 3 : Mots empruntés au turc

2.2. L'emprunt à l'espagnol¹

L'invasion espagnole du littoral algérien allant de la période de 1505 à 1792 a ses impacts linguistiques sur les pratiques langagières des Algériens et surtout à l'Ouest de l'Algérie. Il reste dans le patrimoine linguistique algérien un héritage non négligeable de mots d'origine espagnole, en voici quelques exemples

¹ QUITOUT Michel. : *Parlons l'arabe dialectal marocain*, Paris, Harmattan.2001, p. 169.

Mots en arabe dialectal algérien transcrits en API	mots espagnols	Traduction en français
1. [ba ɾ ɾaka]	barraca (catalan)	Baraque
2. [b a : l a]	pala	une pelle
3. [buntɛ]	punta	mégot
4. [d o s ^ɕ]	dos	deux
5. [fiʃ t ^ɕ a]	fiesta	fête
6. [ga ɾ ɾo]	cigarrillo	cigarette
7. [ka ɾ ɾos ^ɕ a]	carrosa	carrosse
8. [qabsɛ] ¹	capsa (mot catalan)	boîte
9. [ka ɾ t ^ɕ a]	carta	carte
10. [kuzi :nɛ]	cocina	cuisine
11. [kwa t ^ɕ ro]	cuatro	quatre
12. [la m o d a]	moda	la mode
13. [ɾ on d a]	ronda	ronde
14. [sennɛɾɛjɛ]	zanahoria	carotte
15. [sinko]	cinco	cinq
16. [tris]	tres	trois
17. [s ^ɕ bi t ^ɕ a : ɾ]	hospital	hôpital
18. [tberna]	taberna	taverne

Tableau 4 : Mots empruntés à l'espagnol

¹Le mot [kabɛ] est beaucoup plus employé à l'Ouest algérien, dans les villes comme Oran, Mostaganem,...

2.3. L'emprunt à l'italien

L'immigration italienne datant de 1830 à 1914 fut un événement majeur dans l'Histoire de l'Italie, durant cette période, des millions d'Italiens ont quitté leur pays pour se disperser dans les quatre coins du monde. L'Algérie était l'une de leur destination ; on compte plusieurs centaines d'Italiens qui se sont installés définitivement en Algérie et naturalisés français. Le séjour des Italiens en Algérie a ses répercussions sur les usages linguistiques des Algériens où l'on trouve plusieurs emprunts à l'italien. En voici quelques exemples :

Mots arabe dialectal algérien transcrits en API	Mots italiens	Traduction en français
1. [bennɛ]	bene	(bien) délicieux
2. [ḍ ako ɾ ḍ o]	d'accordo	d'accord
3. [fo ɾ ʃe t'a]	forchetta	fourchette
4. [maqa ɾo : na]	macaronie	macaroni
5. [mɛʃinɛ]	macchina	machine
6. [meriul]	mariolo	libertin,
7. [mizirijɛ]	miseria	misère
8. [nɛnnɛ]	nonna	grand-mère
9. [p(b)o s' t'a]	posta	poste
10. [qmɛʒɛ]	camicia	chemise
11. [s ɓage t'e]	spaghetti	spaghetti
12. [so ɾ di]	soldi	monnaie
13. [ɾ a s'a]	razza	race

Tableau 3 : Mots empruntés à l'italien

2.4. L'emprunt au français

Les 132 ans de présence française en Algérie (de 1830 à 1962) a incontestablement laissé des traces profondes tant sur le plan des pratiques langagières des locuteurs algériens que sur le plan culturel.

Nous avons cité la liste des mots empruntés au français en arabe dialectal algérien à la fin de cette thèse car elle constitue le corpus sur lequel nous avons travaillé.¹

Plusieurs linguistes, puristes et conservateurs algériens ont tiré la sonnette d'alarme face à ce qu'ils considèrent le danger de l'emprunt abusif aux langues étrangères et surtout au français qui touche la population algérienne et déforme le bon usage. En effet, dans leurs écrits, ils disent « halte à l'emprunt » et ils s'y opposent fermement tant qu'il y a des mots de l'arabe standard que l'on peut adopter au lieu de recourir à la langue française.

En revanche, à l'époque actuelle, nous trouvons d'autres linguistes contemporains qui n'admettent pas l'idée de figement de la langue par le fait de refuser catégoriquement l'emprunt car ils le considèrent comme un phénomène linguistique tout à fait naturel à condition de le gérer de manière scientifique tout en mettant fin à l'emprunt abusivement employé.

2.4.1. Lien entre emprunts massifs au français et créole

L'existence d'un nombre très important de lexèmes empruntés au français dans le paysage linguistique algérien mène à croire que ses locuteurs vivent dans une situation linguistique pareille à celle où l'on emploie le créole pour la communication. Certes la colonisation de plusieurs nations par les grandes puissances militaires comme la Grande Bretagne, la France, l'Espagne, entre le XVIème et le XIXème a conduit sur le plan sociolinguistique à la coexistence des langues européennes (française, anglaise, espagnole, portugaise, néerlandaise,...) avec des langues africaines ou amérindiennes, ce qui a donné lieu à la création du créole, mais peut-on dire que les langues utilisées en Agérie sont des créoles? Étant donné que ce pays a été colonisé par la France pendant plus d'un siècle et trente ans.

¹Il est parfois difficile de trancher si certains emprunts lexicaux sont d'origine italienne, espagnole ou française parce que ces emprunts présentent certaines ressemblances phonologique et morphologique en raison de l'origine latine de ces trois langues.

Pour répondre à cette question, il est important de jeter un coup d'œil sur une situation linguistique qui, à mon avis, peut ressembler au cas de l'Algérie ; il s'agit de la Grande Bretagne qui a été sous la domination française pendant plusieurs décennies. L'occupation du royaume d'Angleterre par Guillaume Le Conquérant a conduit, sur le plan linguistique, à la coexistence du normand –langue dominante « superstrat¹ »- et de l'anglais – langue dominée « **substrat**² »- sur le même territoire britannique. La conséquence de cette coexistence se manifeste actuellement par le nombre considérable de mots employés en anglais venant de la langue française. Dans le cas de la Grande Bretagne, on ne parle pas de phénomène de créole malgré les statistiques qui considèrent que plus de 35 % du lexique anglais est d'origine française.

Afin de mieux comprendre la différence entre créole et emprunt massif à une autre langue, il est important de cerner le sujet du créole tout essayant de le définir et de voir sa relation avec le cas de l'Algérie.

2.4.2. Définition du créole

Plusieurs chercheurs ont proposé plusieurs définitions à cette notion linguistique, mais aucune de ses définitions substantielles n'ayant abouti à emporter l'unanimité

¹ En linguistique historique et en sociolinguistique, le superstrat désigne toute langue qui intervient d'une manière globale sur l'aire d'une autre langue sans la remplacer, et qui peut cesser d'exister après plusieurs décennies voire même plusieurs siècles tout en laissant quelques traces.

Les langues germaniques, au Moyen-Age, comme le franc, ont complètement disparu du territoire gallo-romain, mais elles ont laissé des traces qui se manifestent dans tous les domaines de la langue indigène des autochtones.

L'héritage germanique a été considérable, il a introduit dans la langue romane de nombreux lexèmes : on compte aujourd'hui plus de 500 mots d'origine francique existant encore dans la langue française ; le superstrat germanique a également contribué à la création de plusieurs noms propres utilisés jusqu'à maintenant sur le territoire français : on trouve par exemple les noms Albert, Gérard, ... La présence de l'aspiration du « h » ou la postposition du sujet dans les propositions incises en français contemporain sont généralement dûes à la langue germanique.

² Lorsque deux langues sont parlées en même temps dans une communauté linguistique donnée ou dans une région déterminée comme le français et le breton en Bretagne par exemple, il en résulte différents phénomènes linguistiques dûs au contact de ces langues tels que les interférences, les emprunts, les calques, etc. Quand l'une de ses langues s'est substituée par l'autre, pour diverses raisons, on considère, dans ce cas, la langue des autochtones, ayant cédé sa place à la nouvelle langue adoptée par les locuteurs de cette communauté, comme **substrat**.

La notion de substrat est importante dans la formation d'une langue sur la base d'autres langues. L'impact du substrat se voit dans tous les domaines de la nouvelle langue, notamment dans son lexique et sa phonologie. On peut expliquer par le substrat, quand il est connu, plusieurs caractéristiques de la langue nouvelle et aussi les phénomènes d'onomastique telles que les anthroponymies et les toponymies d'une telle ou telle communauté linguistique.

Les parlers celtiques, par exemple, utilisés en Gaule avant la conquête romaine sont les substrats du gallo-romain où ils ont laissé des traces.

générale des linguistes. En revanche, nous considérons que le nom de créole a été donné aux langues apparues entre le XVI^{ème} et XIX^{ème} siècle en conséquence de la colonisation de plusieurs pays par les cinq puissances militaires européennes de cette époque qui sont : la France, la Grande Bretagne, l'Espagne, les Pays bas et le Portugal.

Force est de constater que les créoles sont des langues qui n'existaient pas avant le XVI^{ème} siècle et qu'elles sont donc une conséquence directe de la colonisation. La liste des pays colonisés par les puissances militaires citées ci-dessus dont l'Algérie en fait partie, donne à penser que les langues de ces nations sont impliquées dans l'apparition du créole. Toutefois, certains linguistes considèrent que le créole peut être appliqué dans son sens le plus large, sans pour autant prendre en considération le facteur de la colonisation, en effet, la déformation actuelle du français dans les banlieues parisiennes est, selon certains chercheurs, une sorte de créole contemporain.

Le créole est un système linguistique hybride issu du mélange d'au moins deux langues, et surtout il est transmis comme langue maternelle, c'est-à-dire qu'il a des locuteurs natifs. Selon Jean DUBOIS, on donne le nom de créole à des sabirs¹, pseudo-sabirs ou pidjins² qui sont devenus les langues maternelles de tous les locuteurs d'une communauté linguistique donnée. Il y a donc des créoles français en Haïti, à la Martinique, à la Guadeloupe, des créoles anglais à la Jamaïque, des créoles portugais, néerlandais, etc.

Ce qui distingue le pidgin du créole est le fait que ce dernier se transmet de parents à enfants, c'est-à-dire que le pidgin est un entre-deux-langues provisoire qui évolue pour devenir un créole, une fois transmis aux générations futures.

Le créole est une langue et non pas un patois car il a son propre système phonétique, syntaxique et morphologique et il sert à la communication au même titre que le français, l'anglais,...mais les créoles ne jouissent pas du même prestige que ces dernières.

¹ Un sabir est une langue née du besoin de communiquer entre des locuteurs parlant des langues maternelles différentes, les sabirs proprement dits sont des langues véhiculaires issues du mélange de plusieurs langues maternelles. Les sabirs ont un lexique très sommaire, limité au besoin immédiats des locuteurs placés devant la nécessité de communiquer, une syntaxe très simplifiée par rapport aux autres langues et ils ne sont jamais langues maternelles.

² En sociolinguistique, le pidjin est un entre deux langues né du contact de deux langues avec un lexique simplifié et certaines structures d'une langue de base généralement européenne (anglaise, française, portugaise, néerlandaise,...). Le pidjin est un sabir mais avec un lexique relativement riche par rapport au sabir. Comme les sabirs, les pidjins ne sont jamais appris en familles

2.4.3. Les conditions nécessaires à la formation d'un créole

Le premier pas qui mène vers une définition plus rigoureuse du créole consiste à essayer de préciser quelles sont les conditions nécessaires pour qu'un créole se constitue.

Premièrement, la formation du créole se fait par l'abandon total ou partiel des langues d'origines, parlées par les populations indigènes d'une communauté linguistique donnée et l'adoption de la langue dominante parlée par les colonisateurs. Cette adoption est particulière car les locuteurs de la communauté en question n'ont pas acquis une langue existante à la manière des émigrés ou leurs enfants qui finissent par apprendre la langue d'accueil.

Il évident donc que le créole ne peut avoir lieu que dans des situations de bilinguisme où coexistent deux populations différentes ; l'une est dans une position de force –on parle donc de la population européenne- et l'autre est dans une position inférieure par rapport à la première. On parle des populations africaine, amérindienne,....-

Deuxièmement le nombre de mots d'origine africaine, amérindienne,...est très réduit par rapport au lexique issu de la langue du colonisateur, c'est pour cette raison que certains linguistes ont réparti les créoles à des créoles à base anglaise, française, espagnole, néerlandais et portugaise. Je considère que le nombre de mots dans une langue donnée est un élément crucial permettant de distinguer le créole de l'emprunt. On ne parle, à mon avis, de créole que dans le cas d'un nombre très réduit de lexèmes appartenant aux langues africaines, amérindiennes... et tout le reste fait partie du lexique des langues dominantes, par contre, dans le cas des emprunts lexicaux, le nombre des mots étrangers ne représente qu'une proportion relativement petite par rapport aux mots de la langue d'origine.

Finalement, la structure morphosyntaxique du créole est très proche de celle des langues africaines, amérindiennes, etc.

2.4.4. Types de créoles

La cohabitation des colons européens et les populations indigènes colonisées par les Anglais, Français, Espagnols,...aux Antilles, en Guyane, en Louisiane a donné naissance à plusieurs types de créoles, on parle ainsi de :

- **Créole français** : la population créolophone à base française se trouve dans les anciennes colonies françaises des Antilles et de la Guyane : On compte environ dix

millions de locuteurs des créoles français. C'est le groupe le plus important numériquement des créolophones dans le monde entier.

- **Créole anglais** : on trouve les créoles à base anglaise aux Antilles, dans les Guyanes, en Afrique et dans le Pacifique : le nombre des locuteurs du créole anglais est relativement peu nombreux par rapport à celui du français, les chercheurs estiment que les créolophones à base anglaise est entre 4.5 et 5 millions de locuteurs.
- **Créole portugais** : les créoles à base portugaise sont employés dans les anciennes colonies portugaises (Brésil, Cap-Vert et Guinée-Bissau)
- **Créoles espagnols et néerlandais** : les créoles à base espagnole et néerlandaise sont relativement restreints par rapport aux autres : on compte à peu près 325 000 locuteurs de créoles espagnols alors que les créoles néerlandais sont menacés par l'extinction.

Pour ce qui est de l'Algérie, il est évident que l'arabe dialectal algérien, riche de mots d'origine française, n'est pas du créole car son lexique vient majoritairement de l'arabe standard, donc il ne représente pas une petite proportion alors que les mots français intégrés dans le système linguistique algérien sont considérés simplement comme des lexèmes empruntés.

2.5. L'emprunt à l'anglais

La plupart des emprunts lexicaux d'origine anglaise sont, en réalité, empruntés au français qui les a, à son tour, empruntés à l'anglais puis ils sont passés en arabe dialectal algérien. Nous considérons donc les mots flash-disk, week-end, viber, CD, DVD, computer, crack, key, parking, comme emprunts au français et non à l'anglais.

3. La notion d'intégration de l'emprunt en arabe dialectal algérien

Nous attribuons un soin particulier à la notion d'intégration des emprunts car les régularités que nous visons à dégager dans ce travail venant d'elle. L'arabe standard montre, dans la plupart du temps, une attitude de rejet des mots étrangers qui se manifeste par l'acceptation difficile de l'emprunt contrairement à l'arabe dialectal qui, dès que le besoin à l'emprunt s'impose, y recourt.

Nous appliquons ici les critères d'intégration des emprunts sur l'arabe dialectal algérien afin de les distinguer des mots utilisés dans le code switching.

Dans notre travail, nous avons considéré les emprunts français comme intégrés en arabe dialectal algérien à partir du moment où ils ont intégré une caractéristique phonologique, morphologique, syntaxique -même si elle est légère- de la langue d'accueil. Nous avons trouvé que la plupart des mots qui constituent notre corpus sont soumis morphologiquement et phonologiquement aux règles de l'arabe dialectal algérien.

Exemples

Le pluriel de mot [tʰomobil] « automobile » est [tʰomobile : t] et celui de [tʰa : ksi] « taxi » est [ta : ksie : t].

Dans les mots [b a : l a] « Pelle » et [bʰo tʰo] « Poteau », on remarque que le son [p] est remplacé par [b] car l'usage du son [p] est peu nombreux en arabe dialectal algérien.

4. LES PROBLEMES LIÉS A L'ETUDE DE L'EMPRUNT

L'objectif de notre étude qui porte principalement sur l'emprunt n'est pas seulement d'identifier des emprunts au français et de les classer, mais, en particulier, d'en présenter les mécanismes d'intégration phonologique et morphologique en arabe dialectal algérien. Cette recherche sur les emprunts soulève certaines difficultés que nous essayerons de résumer dans cette section.

4.1. Les problèmes de définition

La présence de plusieurs phénomènes linguistiques liés à l'emprunt linguistique dans le parler spontané des locuteurs algériens comme le calque et le code switching rend difficile la définition de cette notion très vaste.

Pour éviter toutes confusions avec le code switching, le calque ou les emprunts partiellement intégrés, nous avons choisi de traiter les emprunts lexicaux qui présentent le plus d'éléments d'intégration à l'arabe dialectal algérien.

4.2. Les problèmes d'identification et de classement

4.2.1. Les problèmes d'identification

L'arabe dialectal algérien contient un nombre important d'emprunts lexicaux à l'espagnol et à l'italien, ce qui rend l'identification de leur origine une tâche très difficile parce que les deux langues présentent plusieurs points de ressemblance avec le français, leur langue sœur.

En effet, quand on doute de l'origine de certains emprunts qu'on retrouve aussi bien en français qu'en italien ou en espagnol et qui présentent des points communs sur le plan phonologique ou morphologique ; dans ce cas, nous avons considéré que ces derniers étaient par défaut des emprunts au français.

Quant aux emprunts à l'anglais qui sont employés en arabe dialectal algérien tels que : « flash-disc, Facebook, parking, ... » Nous avons constaté qu'ils sont empruntés, dans la plupart des cas, à la langue française qui les a, à son tour, emprunté à la langue anglaise.

4.2.2. Les problèmes de classement

Le sujet qui pose problème dans l'étude des corpus sur les emprunts est celui de classement qui peut être :

- selon les domaines
- les catégories grammaticales
- ou l'ordre alphabétique.

Après avoir identifié et recueilli les emprunts qui constituent notre corpus, nous avons choisi de le classer par ordre alphabétique sous forme de liste et de mettre à côté leur transcription phonétique en API tels qu'ils sont employés en arabe dialectal algérien.

4.2.3. L'emprunt entre le niveau standard et dialectal de l'arabe algérien

Lors de notre étude sur l'emprunt, nous avons constaté que plusieurs emprunts lexicaux au français peuvent concerner aussi bien l'arabe standard et l'arabe dialectal algérien. Dans ce cas, faut-il citer ces emprunts dans le cadre d'une recherche menée essentiellement sur l'arabe dialectal algérien ?

Dès que des emprunts, comme « bureaucratie », « démocratie », « téléphone »,... sont utilisés dans le parler spontané des Algériens, nous avons jugé qu'il y a lieu d'être cités dans notre corpus qui contient donc plusieurs emprunts français en commun avec l'arabe standard.

4.3. Problèmes de transcription

La question de la transcription de l'arabe dialectal algérien est relativement compliquée parce que, d'une part, il s'agit d'un système qui n'est pas écrit et, d'autre part, il faut choisir entre plusieurs moyens de transcription (alphabet arabe, alphabet latin, alphabet phonétique international).

Vu l'absence de certains sons en arabe standard et leur existence en arabe dialectal algérien comme le [p], [g], [v], cela rend la transcription par l'alphabet arabe inappropriée dans notre cas d'étude. En effet, pour présenter clairement les particularités phonologiques de l'arabe dialectal algérien, nous avons trouvé que la transcription par l'alphabet phonétique international est la plus pertinente.

Consonnes de l'arabe dialectal algérien	Exemples
[b]	[bi :ru] « bureau »
[p]	[por t'abɛl] « portable »
[t]	[ti :ri] « tire »
[θ]	[θu :m] « l'ail »
[ʒ]	[ʒi li jɛ] « gilet »
[g]	[gɛlb] « cœur »
[h]	[h s'a :n] « cheval »
[χ]	[χuk] « ton frère »
[d]	[dwe] « médicament »
[ð]	[ði :b] « loup »

[r]	[ri : hɛ] « odeur »
[z]	[zbi :b] « raisins secs »
[s]	[ssɛm] « poison »
[ʃ]	[ʃrɛ] «il a acheté »
[sʰ]	[sʰabo :n] « savon »
[dʰ]	[dʰa ɣ tʰ] « pression »
[tʰ]	[tʰfal] « garçon »
[ʕ]	[ʕ ɛ :ləm] « savant »
[ɣ]	[ɣi :rɛ] « jalousie »
[f]	[fɛ:z] « il a réussi »
[v]	[vetiti] « VTT »
[q]	[qa : ɾ a sʰ] « citron »
[k]	[kɛnz] « trésor »
[l]	[lə :m] « il a reproché »
[m]	[mizirijjɛ] « la misère »
[n]	[nɛmmɛ :lə] « fourmi »
[h]	[hnɛ] « ici »
[ŋ]	[parkiŋ] « parking »
[ʔ]	[ʔuɣzɔr] « regarde »

Tableau 4 : Consonnes de l'arabe dialectal algérien

Les consonnes emphatiques	Exemples
[b]	[ɸa ɸor] « Bateau », [ɸa ɸa] « Une pelle »
[l]	[lamɸa] « Une lampe », [ɸa :m] « Une lame »
[m]	[mɔt ^s o] « Une moto »
[r]	[ra :b] « Cailler »
[z]	[za :w r a] « Une couverture », [za ʕ ɸat ^s] « ruer »

Tableau 5 : Les consonnes emphatiques en arabe dialectal algérien

Voyelles de l'arabe dialectal algérien	Exemples
[a]	[ɸa : s ^s] « fou »
[ɛ]	[mɛ:t] « il est mort »
[e]	[m ɸa : s ^s e] « condamné »
[u]	[fu:t] « passe »
[i]	[zi :b] « apporte »
[ã]	[fajãs] « faïence »
[ɛ̃]	[ʒwɛ̃tkiɸa s ^s] « joint de culasse »

Tableau 6 : Voyelles de l'arabe dialectal algérien

Semi-voyelles en arabe dialectal algérien	Exemples
[w]	[hwɛ] « l'air »
[j]	[ɸwijjɛ] « un peu »

Tableau 7 : Semi-voyelles en arabe dialectal algérien

Dans la transcription que nous avons adoptée dans ce travail : les voyelles longues sont indiquées par deux points (:), les consonnes emphatiques sont marquées par un point souscrit, Les consonnes géminées sont doublées.

4.4. Problèmes d'intégration en arabe dialectal algérien

Pour démontrer qu'un emprunt soit complètement intégré en arabe dialectal algérien, il faut vérifier, d'une part, la fréquence de son usage par les locuteurs algériens, et d'autre part, les modifications phonologiques et morphologiques qu'ils subissent, une fois intégré dans la langue d'accueil.

Ces modifications peuvent être légères et l'emprunt dans ce cas est facilement identifiable, par contre, elles peuvent aussi être considérables dans certains cas, ce qui rend difficile l'identification de l'emprunt comme dans les cas suivant :

Casier judiciaire → [kɛʃdisir]

Cache poussière → [kɛʃbusir]

Sac à terre → [sɛkɛtir]

Etc.

Nous avons considéré dans cette étude qu'un emprunt est intégré en arabe dialectal algérien lorsqu'il a intégré un trait distinctif phonologique ou morphologique de la langue d'accueil.¹

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons pu trouver plus de 700 mots empruntés au français, 199 à la langue tamazight, 45 au turc, 18 à l'espagnol et 13 à l'italien. Cependant, il est évidemment difficile de calculer le nombre exact d'emprunts faits par une langue, voire même impossible parce les langues évoluent sans cesse et le recours à l'emprunt peut être permanent.

Nous avons essayé de proposer des critères permettant de distinguer les unités linguistiques empruntées à la langue française et l'alternance de l'arabe et du français qui

¹ MZOUGHJI Inès. *Intégration des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal tunisien*, thèse de doctorat en sciences du langage, Paris, Cergy Pontoise. 2015, pp 33-38

peut avoir lieu à divers endroits dans le parler spontané des locuteurs algériens. Nous espérons, par ce travail, avoir apporté quelques éclaircissements sur les sujets de l'emprunt, de l'intégration des emprunts, etc.

DEUXIEME PARTIE

INTEGRATION PHONOLOGIQUE DES EMPRUNTS

Premier Chapitre

Intégration vocalique des emprunts

Introduction

Dans le présent chapitre, nous étudions essentiellement les processus d'intégration des segments vocaliques du français dans le système phonologique de l'arabe dialectal algérien, c'est-à-dire d'examiner ce qui change quand une voyelle du français passe dans la langue d'accueil.

Dans cette perspective, nous traitons d'abord les systèmes vocaliques de l'arabe standard, du français et de l'arabe dialectal algérien afin de mettre en évidence les différentes voyelles qui caractérisent ce dialecte, puis nous analysons les mécanismes d'intégration des segments vocaliques français dans le système phonologique de l'arabe dialectal algérien, et finalement nous abordons le sujet de quelques phénomènes qui se dégagent de cette étude comme la durée vocalique et sa relation avec le sens, l'accentuation, etc.

I. PRESENTATION GENERALE DES SYSTEMES VOCALIQUES DE L'ARABE ET DU FRANÇAIS

Au départ de notre étude sur l'intégration des segments vocaliques français en arabe dialectal algérien, nous avons postulé l'hypothèse selon laquelle les voyelles de l'arabe dialectal algérien sont les mêmes de l'arabe standard, puis après une analyse approfondie de chaque cas, nous confirmerons ou infirmerons cette hypothèse.

La comparaison que nous allons faire des systèmes vocaliques de l'arabe standard et du français nous permet d'identifier les voyelles attestés en français et qui n'ont pas de correspondants dans le système d'accueil et de ce fait, sont des candidats potentiels à une adaptation articulatoire.

1. Présentation générale du système vocalique de l'arabe standard

Le système vocalique de l'arabe standard comporte les voyelles suivantes : [a], [i], [o], [e], [ɛ], [u] et leurs correspondantes longues [a:], [i:], [o:], [e:], [ɛ:], [u:].

Exemples

[b aqɑ r̥ a] « Une vache » et [sʰa : ɾa] « Devenir »

[ilɛ :] « à » et [fi :] « Dans »

[sʰonfa] « Fabrication » et [so : ɾo] « Jeûnez »

[ja tʰe : r] « Il vole »

[mɛn] « Qui » et [mɛ : tɛ] « Il est mort »

[kun] « Sois » et [ku : nu] « Soyez »

2. Présentation générale du système vocalique de l'arabe dialectal algérien

On peut dire que le système vocalique de l'arabe dialectal algérien se réduit au trois principaux phonèmes suivants :

- **[a]** comme dans [bɾa] « Il est guéri », [sʰɾa] « il est devenu », [bɑɾɑ] « Une vache », [bɑsʰ lɑ] « Oignon », etc.
- **[u]** comme : [bi :ru] « Un bureau », [tɛju] « Un tuyau », [wɛ :lu] « Rien », etc.
- **[i]** comme dans [bɛgri] « Bovin », [bɛyli] « Mortier », [bɛdri] « Aîné », etc.

Et leurs correspondants longs marqués par deux points devant la voyelle courte.

- **[a :]** comme dans [bɑ : k] « Le bac », [dɑ : ɾ] « Une maison »,...
- **[u :]** comme [ku :n] « Sois », [ru :lu] « rouleau », [Gu :l] « Dis », [ɣu :l] « Ogre »,
- **[i :]** comme dans [bi :r] « Un puits », [mi :r] « Un maire », [sri :r] « Un lit »,

A ces trois principaux segments vocaliques, s'ajoutent les voyelles [ɛ], [e], [o] et leurs correspondants longs [ɛ :], [e :], [o :] ainsi que les voyelles nasales [ã], [ɛ̃] qui peuvent parfois être maintenues en arabe dialectal algérien.

Exemples

[bɛrd] « Froid » et [flɛ :n] « Quelqu'un »

[ga : ɾ ro] « Une cigarette » et [fo : ɾno] « Un fourneau »

[t^he :r] « Vole »

[sadipã] « Ça dépend »

[frê] « Frein »¹

3. Présentation générale du système vocalique du français

Le système vocalique du français compte traditionnellement 16 voyelles dont les sons [œ] et [ɑ] qui risquent de disparaître du français contemporain.

Voyelles	Antérieures		Centrales	Postérieures	
	écartées	arrondies	arrondies	écartées	arrondies
fermées	i	y			u
mi- fermées	e	ø	ə		o õ
mi- ouvertes	ɛ ê	œ œ̃			
ouvertes	a			ɑ ã	

Tableau 8 : Système vocalique français

La comparaison du système vocalique de l'arabe dialectal algérien et du français montre qu'un certain nombre de voyelles qu'on retrouve en français n'existent pas dans le dialecte algérien. Ces phonèmes sont souvent remplacés par des sons qui leur sont proches dans le système vocalique de la langue d'accueil.

¹ Pour ce qui concerne les semi-voyelles (voir la section qui parle de l'intégration des glides)

Voyelles	Exemple en français
[y]	[yltim]
[ø]	[pnø]
[œ]	[pœr]
[ə]	[m əsjø]
[ê]	[matê]
[œ̃]	[parfœ̃]
[ã]	[ãfã]
[ɔ̃] ¹	[ʃɔ̃d]

Tableau 9 : Voyelles spécifiques du français

II. INTEGRATION DES VOYELLES DIFFERENTIELLES EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN

L'intégration des voyelles qui existent seulement en français vont être généralement remplacés, en arabe dialectal algérien, par ceux perçus comme les plus proches et qui, par conséquent, vont partager, d'un point de vue articulatoire, un ou plusieurs traits communs.

Quant au processus d'allongement, il ne devait pas y avoir de complications sur le plan phonologique.

Cette démarche permet d'expliquer l'intégration de plusieurs segments tels que ceux présentés ci-dessous.

Barre → [b a : ʀ]

Pile → [pi : lɛ]

Frein → [frê]

Micro → [mi : k ʀ o]

Etc.

¹Les voyelles nasales se retrouvent dans quelques emprunts au français en arabe dialectal algérien, mais elles restent encore insuffisamment intégrées.

En revanche, plusieurs cas sont réfractaires à ce postulat comme le montre les exemples suivants :

Exemples

Cinéma —————→ [suli : mɛ]

Circuler —————→ [sɛrkɛl]

Dans ce cas, le phonème [i], existe dans les deux langues (français et arabe dialectal algérien), est intégré dans la langue d'accueil, parfois en [u] (exemple 01) et parfois en [ɛ] (exemple 02).

Les voyelles nasales [ã,] [ẽ], [õ] [œ̃] et les voyelles orales [y], [ø], [œ], [ə] sont des segments attestés en français mais n'ont pas de correspondants en arabe standard. Ce type de phonèmes est sujet à une transformation potentielle.

Ces voyelles seront étudiées en détail avec une présentation succincte du processus de leur intégration.

1. Intégration du son [õ]

L'intégration du son [õ] en arabe dialectal algérien présente plusieurs de cas de figures :

- **Le son [õ] en finale absolue**

L'intégration du son [õ] en arabe dialectal algérien, quand il est en finale absolue, se substituera par les sons suivants :

- **Le son [u : n]** : Lorsqu'il est précédé d'une consonne antérieure ou nonemphatique, tel qu'il figure dans les exemples suivants.

Exemples

Bidon —————→ [bejdu : n]

Bouchon —————→ [buʃu : n]

Chiffon —————→ [ʃifu : n] ou [ʃifu : nɛ]

Etc.

- **Le son [o : n]** :Lorsqu'il est précédé d'une consonne postérieure ou emphatique tel qu'il figure dans les exemples suivants.

Exemples

Boulon —————> [bo|o : n] ou [bo|o : na] (le son [a] ici est une marque du féminin)

Goudron —————> [kod r o : n]

- **Le son [u]**: Lorsqu'il est précédé d'une consonne antérieure ou non emphatique, comme c'est le cas exposé ci-après.

Exemple

Biberon —————> [bi : bru]

- **Le son [o]**: Quand une consonne postérieure ou emphatique le précède tel qu'ils l'illustrent les exemples cités ci-dessous.

Exemples

Maçon —————> [m a : s^f s^fo]

Ballon —————> [b a : | o]

Caleçon —————> [ka : l s^fo]

Jeton —————> [zi : t^fo]

- **Le son [ɔ̃] au sein du mot avec la graphie « on »**

Le phonème[ɔ̃] ayant la graphie /on/ se réalise en arabe dialectal algérien comme suit :

- **[o : n]** : Lorsqu'il est précédé d'une consonne postérieure ou emphatique comme dans ce qui suit :

Bronzer —————> [b r o :n za]

Congé —————> [ko :nzi]

- **[u n]** : Lorsqu'il est précédé d'une consonne postérieure ou emphatique comme dans ce qui suit :

Exemple

Compteur → [ku ntu :r]

- **Le son [õ] au sein du mot avec la graphie « om » ou « um »**

Le phonème [õ] ayant la graphie « om » ou « um » se réalise en arabe dialectal algérien comme suit :

- [o :m]: Lorsqu'il est précédé d'une consonne postérieure ou emphatique.

Exemples

Plombier → [p l o :mbi]

Combat → [kom b a]

Pompe → [lap(b)o :mp(b)]

- [u :m] : Lorsqu'il est précédé d'une consonne antérieure ou non emphatique comme dans ce qui suit :

Exemple

Jumbo¹ → [zu :m bo]

Remarque

La prononciation du son [õ], une fois intégré en arabe dialectal algérien, se maintient parfois dans les mots onze, onzième.

2. Intégration du son [ã]

L'intégration du son [ã] en arabe dialectal algérien présente les possibilités citées ci-après :

- **Le son [ã] en finale absolue**

Les locuteurs de l'arabe dialectal algérien prononcent les mots contenant le phonème [ã] en finale absolue comme suit :

¹Jumbo est l'une des filiales de l'entreprise multinationale Gallina Blanca Star qui opère dans le secteur de l'agroalimentaire dont l'activité fondamentale est la fabrication des produits culinaires.

- [ɛ : n] : Quand il est précédé d'une consonne antérieure ou non emphatique tel qu'il figure dans les exemples suivants :

Sergent → [sɛ :rʒɛ :n]

Adjudant → [ɛʒudɛ :n]

- [a :n] :Lorsqu'il est précédé d'une postérieure ou d'une emphatique.

Exemples

Cafetan → [qaf t'a :n]

- [ɛ] : Quand il est précédé d'une antérieure ou d'une non emphatique tel qu'il apparait dans les exemples suivants :

ciment → [si :mɛ]

Jugement → [ʒu :ʒmɛ]

Un gant → [li :gɛ]

Roulement → [ru :lmɛ]

- [a]: Quand il est précédé par une postérieure ou une emphatique comme on peut le constater dans ce qui suit :

Bâtiment → [b a t'e m a]

Appartement → [b ar t'e m a]

Restaurant → [ɾes t'o ɾ a]

- **Le son [ã] en position initiale**

Il se réalise, une fois intégré en arabe dialectal algérien, comme suit :

- [ɛ n] :

Exemple

Antique → [ɛ nti :k]

- **Le son [ã] au sein du mot avec la graphie « an » ou « en »**

Le phonème [ã] quand il est orthographié en « an » ou « en » se réalise comme suit :

- **[a (:n)]** : Quand il est précédé par une consonne postérieure ou emphatique comme dans ce qui suit :

Exemples

Banque —————> [b a :nka]

Banc —————> [b ank]

Attention —————> [a t'a :nsju]

Chantier —————> [ʃa :n t'e]

Essence —————> [li s'a :na s'e]

- **[a]**: Quand il est précédé par une consonne postérieure ou emphatique comme dans l'exemple suivant :

Mangeoire —————> [m a ʒwa : r]

- **[ε]**: Quand il est précédé d'une consonne antérieure ou non emphatique.

Exemple

Mandarine —————> [mederi :ne]

- **[ε (:n)]**: Quand il est précédé d'une antérieure ou d'une non emphatique tel qu'il figure dans l'exemple suivant :

Un ascenseur —————> [sε :nsu :r]

- **Le son [ã] au sein du mot avec la graphie « am » ou « em »**

Il arrive de prononcer le phonème [ã] quand il est orthographié en « am » ou « em », une fois qu'il est intégré en arabe dialectal algérien, de la manière suivante :

- **[a :m]**: S'il est précédé d'une postérieure ou d'une emphatique.

Exemples

Chambre	→	[ʃa :mbra]
Champêtre	→	[ʃa :mbe tʰ]
Lampe	→	[la:mɸa]
Shampooing	→	[ʃa :mpwɛ]
Ambulance	→	[la :mbilãs]
Embrayage	→	[lambarija :ʒ]

Remarques

Le son [ã] en finale absolue peut parfois maintenir sa nasalisation quand il passe en arabe dialectal algérien comme dans ce qui suit :

Ça dépend	→	[sadipã (a)]
Courant	→	[kurã (a)]
Clan	→	[klã]
Amphi	→	[lãfi]
Ancien	→	[ãsjê]
Anglais	→	[ãgli (ɛ)]
Toilette Anglaise	→	[tʰwale :t ãgle :z]
Ansej ¹	→	[lãse :ʒ]

Le son [ã] en finale absolue dans le mot « commandant » présente l'irrégularité d'être prononcée [o] ou [a] quand il est employé par les locuteurs algériens

Commandant	→	[komondo]
	→	[komanda] ²

¹ANSEJ est un acronyme de « Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes »

²Généralement ce sont les vieux qui prononcent le mot « commandant » [komanda]

3. Intégration du son [ɛ̃]

L'intégration du son [ɛ̃] en arabe dialectal algérien présente les cas suivants :

- **Le son [ɛ̃] en finale absolue :** Une fois intégrés en arabe dialectal algérien, il se remplace par les trois phonèmes dénasalisés suivants :

– [ɛ :n]

Exemples

Frein → [fr ɛ :n] ou [frɛ̃]

– [ɛ̃] : Quand il est précédé d'une antérieure ou d'une non emphatique.

Exemples

Poclain¹ → [bu :klɛ]

Bulletin → [bi :ltɛ]

Magasin → [mɛgɛzɛ]

Main → [lɛ :mɛ]

– [a] : Quand il est précédé d'une postérieure ou d'une emphatique.

Exemple

jardin → [ʒa :r d a]

- **Le son [ɛ̃] en position initiale ou au sein du mot avec la graphie « ain », « ein » ou « in »**

Le phonème [ɛ̃] quand il est orthographié en « ain », « ein » ou « in » se réalise en arabe dialectal algérien comme suit :

– [ɛ :n]

Exemples

Peinture → [bɛ :nturɛ]

¹**Poclain** est l'une des plus importantes firmes françaises de fabrication de matériel de travaux publics. En Algérie, ce mot désigne une pelle mécanique ou une tractopelle.

Dinde → [dɛ :nd]

Lingot → [lɛ:ngu]

Ceinture → [sɛ nturɛ]

- **Le son [ɛ̃] en position initiale ou au sein du mot avec la graphie « aim », « eim » ou « im »**

Le phonème [ɛ̃] quand il s'écrit en « aim », « eim » ou « im » se réalise en arabe dialectal algérien comme suit :

– [ɛ :m]

Exemples

Timbre → [tɛ :mber]

Impossible → [ɛ :mposibl]

Impôt → [lizɛ :mpo]

Imprimante → [ɛ :mprimon tʰ]

Remarque

Le son [ɛ̃] peut parfois maintenir sa nasalisation quand il est intégré en arabe dialectal algérien.

Exemples

Bien → [bjɛ̃]

Frein → [frɛ̃]

Parfum → [parfɛ̃]

Ancien → [ɑ̃sjɛ̃]

4. Intégration du son [ɑ̃]

A partir de l'analyse de notre corpus, nous avons constaté l'existence de deux emprunts seulement en [ɑ̃], il s'agit des mots « un » et « parfum », le son [ɑ̃] dans ces cas se réalise comme suit :

- [ɛ :n]

Exemple

Un → [ɛ :n]

- [ɛ̃]

Exemple

Parfum → [parf ɛ̃]

5. Intégration du son [y]

Quand le son [y]¹ est intégré en arabe dialectal algérien, il présente un ensemble varié de cas qu'on résume en quatre comme suit :

- **[i] ou [i :]** : Le son [y] est majoritairement remplacé par celui de [i] car il est le segment vocalique le plus proche de lui, du point de vue d'aperture des antérieures.

Exemples

But → [bi :t]

Numérique → [nimirik]

Jupe → [zipun] ou [zip]

La grue → [le :gri]

La puce → [lapi :s]

Supporter → [sipor t'a]

Bulletin → [bi :lte]

Carburateur → [karbi r atu :r]

Perruque → [piri :k]

Buffet → [bi :fi]

¹Il arrive même qu'une grande majorité de francophones algériens ne prononce pas correctement le son [y].

- [ɛ]: La voyelle fermée [y], une fois intégrée en arabe dialectal algérien, peut être remplacée par son homologue antérieur [ɛ] avec une aperture semi-fermée.

Exemples

Purger → [b(p)ɛrʒi]

Circuler → [sɛrkɛl]

- [u] ou [u :]: Le segment vocalique [y] peut être substitué en arabe dialectal algérien par la postérieure arrondie [u] comme dans les cas suivants :

Jugement → [ʒu :ʒmɛ]

Juge → [ʒu :ʒ]

Figure → [figu :rɛ]

Usine → [luzi :n]

Sursis → [sursi]

Sucette → [suse :t]

- [o]

Exemple

Numéro → [no :m r̄ o] ou aussi [ni :m r̄ o]

6. Intégration des sons [ø] ou [œ]

Vu l'absence des phonèmes [ø] ou [œ]¹ en arabe dialectal algérien, d'autres voyelles vont les substituer lors de leur intégration en arabe dialectal algérien, on cite ainsi les cas suivant :

- [ɛ] ou [ɛ :]: Il s'agit de la voyelle mi- ouverte la plus proche des antérieures [ø] et [œ].

Exemples

Chômeur → [ʃu mɛ :r]

¹Les voyelles antérieures arrondies [ø] ou [œ] vont être considérées comme un seul son, car la différence qu'il y a entre elles n'a aucun effet dans notre analyse.

Fauteuil —————> [futʃε :jε]

Meuble —————> [mε :bl]

Etc.

- **[u]:** Les sons [ø] ou [œ] peuvent être remplacés en arabe dialectal algérien par la postérieure fermée [u] lorsqu'ils sont précédés d'une consonne antérieure ou non emphatique. En voici quelques cas :

Carburateur —————> [karbirɛtur]

Compteur —————> [kuntu :r]

Moteur —————> [mutu :r]

Radiateur —————> [r adjetur]

Pneu —————> [pnu]

Climatiseur —————> [klimatizu :r]

Etc.

- **[o] ou [o :]:** Les segments vocaliques [ø] ou [œ] peuvent être substitués en arabe dialectal algérien par la postérieure mi- fermée [o], quand ils sont précédés par une consonne postérieure ou emphatique comme dans ce qui suit :

Chou-fleur —————> [ʃif l o : r]

Chauffeur —————> [ʃifo : r]

Dégueulasse —————> [digo l a : sʰ]

III. INTEGRATION DES VOYELLES COMMUNES EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN

La démarche que nous avons suivie dans ce travail suppose que les segments vocaliques qui existent dans les deux systèmes linguistiques français et arabe dialectal sont sans effet transformationnel lors de leur intégration dans la langue d'accueil.

Nous vérifierons ensuite, cas par cas, si cette l'hypothèse qui stipule que le processus de l'intégration des voyelles communes a un effet nul, est confirmée ou non¹.

1. Intégration du son [a]

Généralement, l'intégration du son [a] en arabe dialectal algérien se maintient, dans certains cas, et subit des changements articulatoires dans d'autres.

1.1. Maintien de la prononciation du son [a]

Le processus de l'intégration du son [a] en arabe dialectal algérien n'entraîne aucune transformation de traits lorsqu'il est généralement précédé d'une consonne postérieure ou emphatique comme l'attestent les exemples suivants :

Académie —————> [lakadimi]

Acide —————> [la s'e :d]

A côté —————> [akoti]

Affaire —————> [lafɛ :r]

Agence —————> [laʒũ(an)s]

Album —————> [lal ɓom]

Analyse —————> [li z analiz]

Ananas —————> [anana :s]

A-peu-près —————> [apupri]

Appareil —————> [ɭapa ɾaj]

Archive —————> [larʃi :v]

As —————> [ɭ a : z]

Asthme —————> [ɭ ɭ a :zm]

Axe —————> [ɭ ɭ a :k s^ɛ]

¹DIALLO Abdourahmane. : *Phonologie et morphologie des emprunts arabes en pular de Guinée*, Frankfurt, Peter Lang GmbH. 2001, p. 94

Bâche	→	[b̥ a :ʃ]
Baguette	→	[b̥ aɡi : tʰa]
Bar	→	[b̥ a :r]
Bascule	→	[b̥ a : sʰko l̥ a]
Bâtiment	→	[b̥ a tʰe : ma]
Batterie	→	[b̥ a : tʰ ʀe]
Bazar	→	[b̥ a z̥ a : ʀ]
Bracelet	→	[b̥ ʀa :sli]
Braquer	→	[b̥ ʀa :ki]
Câble	→	[ka :bl]
Cadeau	→	[ka : d̥ o]
Cadenas	→	[ka :dna]
Etc.		

1.2.Changement de l'articulation du phonème [a] en [ɛ]

Le son ouvert [a] peut être substitué en arabe dialectal algérien par son homologue antérieur le plus proche [ɛ] ou [ɛ:] quand il est précédé d'une consonne antérieure ou non emphatique, tel qu'on peut l'observer dans les exemples suivants :

Adjudant	→	[ɛ :zude :n]
Banane	→	[bɛnɛ :n]
Bassin	→	[bɛsɛ :n]
Cache-cache	→	[kɛʃ kɛʃ]
Cache-nez	→	[kɛ :ʃni]
Cageot	→	[gɛ:ʒu]
Camion	→	[kɛ :mju]

Caoutchouc → [kɛwɛtʃu]

2. Intégration du son [i]

L'antérieure fermée [i], une fois intégré en arabe dialectal algérien, se réalise des deux manières suivantes :

- **[i]:** L'intégration de la voyelle [i] en arabe dialectal algérien ne subit, dans la majorité des cas, aucun changement de timbre vocalique quand elle est précédé d'une consonne antérieure ou une non emphatique comme on peut l'observer dans les exemples suivants :

Académie → [lakadimi]

Bricoler → [brikuli]

Brique → [bri :kɛ]

Comique → [kumi :k]

Clip → [klip]

Cliché → [kli :ʃi]

Cirque → [si :rk]

Cric → [kri :k]

Filet → [fi :li]

Frit → [fri :t]

Guichet → [gi :ʃi]

Kif → [ki :f]

Kiwi → [ki :wi]

Etc.

- **[e]:** Lorsque le [i] est précédé d'une postérieure ou d'une emphatique, il se remplace, une fois intégré en arabe dialectal algérien, par son homologue antérieure le plus proche [e] avec une aperture mi- ouverte.

Exemples

Canari → [kana ʀe]

D'origine → [d o ʀeʒi :n]

Privée → [p ʀevi]

Batterie → [b a : tʀe]

3. Intégration du son [ɛ]

Le son [ɛ] quand il passe en arabe dialectal algérien se prononce des deux manières suivantes :

- [ɛ :]

Exemples

Chèque → [ʃɛ :k]

Chaine → [l aʃɛ :n]

Bifteck → [bifte :k]

Purger → [pɛ :rʒɛ]

Geste → [ʒɛ :st]

Pièce → [bjɛ :sɛ]

- [i] ou [i :] : Le son [ɛ] se réalise en arabe dialectal algérien [i] ou [i :], le segment vocalique le très proche des antérieures avec une ouverture plus réduite, tel que l'attestent les cas suivants :

Buffet → [bi :fi]

Adresse → [lɛdri :sɛ]

Cache-nez → [kɛ :ʃni]

Calcaire → [kalki : ʀ]

Citerne → [siti :rne]

Complet	→	[kompli]
Délai	→	[di :li]
Dessert	→	[disi :r]
Estomac	→	[li : s ^h t ^h o ^h ma]
Filet	→	[fi :li]
Flèche	→	[lafli :ʃ]
Forfait	→	[fo : r fi]
Graisse	→	[ləgri :s]
Guerre	→	[gi :rrɛ]
Guichet	→	[gi :ʃi]
Hôtel	→	[luti :l]
Misère	→	[mizirjɛ]
Paquet	→	[bɛ :ki]
Veste	→	[fi s:tɛ]
Etc.		

4. Intégration du son [e]

La voyelle antérieure mi- fermée [e] se réalise en arabe dialectal algérien comme suit :

- [e]¹ : Lorsqu'il est précédé d'une postérieure ou d'une emphatique.

Exemples

Congé	→	[konge]
Saboter	→	[s ^h a b o t ^h e]

¹La distinction entre Les sons [e] et [ɛ] en arabe dialectal algérien est parfois difficile car ces deux sons présentent un trait distinctif léger sur le plan articulatoire.

Cassé	→	[ka s ^h e]
Cassette	→	[ka s ^h e t ^h a]
Casquette	→	[ka s ^h ke t ^h a]
Bâché	→	[b a :fe]
Battre	→	[b a : t ^h e]
Sauter	→	[s ^h o t ^h e]
Installer	→	[ɛs t ^h ale]
Jaquette	→	[ʒake t ^h a]
Côté	→	[ko t ^h e]
Sachet	→	[s ^h a :fe]
Panaché	→	[b anaʃe]

- **[i]**: Lorsqu'il est précédé d'une antérieure ou d'une non emphatique, comme dans ce qui suit :

Exemples

Accélère	→	[ksili :ri]
Lycée	→	[li :si]
Electricité	→	[trisi :ti]

5. Intégration du son [u]

La postérieure arrondie [u], quand elle passe en arabe dialectal algérien, se réalise par les deux manières suivantes :

- **[u]** : Lorsqu'il est précédé par une antérieure ou une non emphatique tel qu'on peut l'observer dans ce qui suit :

Bouchon	→	[buʃu :n]
---------	---	-----------

Bouquet → [buki]
 Bourse → [le :burs]
 Arrache-clou → [r ɾaʃklu]
 Coup de pied → [kutbi]
 Dégouté → [mdigu :ti]
 Egout → [zi :gu]
 Courage → [ku ɾ a :ʒ]
 Goutte-à-goutte → [gu :tɛgu :t]
 Rouleau → [ru :lu]
 Roulement → [ru :lmɛ]
 Soulier → [su :li]
 Poupée → [bubijja]
 Etc.

- **[o]:** La voyelle [u] se réalise en arabe dialectal algérien [o] quand elle est précédée d'une postérieure ou d'une non emphatique. En voici quelques exemples :

Ampoule → [! am ɸ o !]
 Boulon → [ɸ o ! o :na]
 Bouton → [ɸ o tʰo]
 Casse-croute → [ka sʰk ɾ o tʰ]
 Fourneau → [fo ɾ no]
 Goudron → [ko ɸ ɾ o n]
 Mazout → [ma z o : tʰ]

Remarque

L'intégration du son [u] en arabe dialectal algérien, présente certaines irrégularités comme dans le cas des mots « brouette » et « bouteille » où le son [u] se prononce respectivement [we] et [ε].

Brouette → [b a ɾ we:tʰa]

Bouteille → [bettejje]

6. Intégration du son [o]

La postérieure arrondie [o] se réalise par les locuteurs algériens par les deux façons suivantes :

- [o] : Lorsqu'il est précédé d'une consonne emphatique ou postérieure.

Exemples

Botte → [b o : tʰ]

Alcool¹ → [l alko : l]

Portable → [po ɾ tʰa : bɛl]

Automobile → [tʰo mɔbi : l]

Bonnet → [b o : ne]

Bloc → [b l o : k]

Bloquer → [b l o : ka]

Body → [b o : di]

Cadeau → [ka : ɖo]

Short → [ʃo ɾ tʰ]

Tôlier → [tʰo : li]

Chauffe-eau → [ʃofo]

¹La langue française a, au départ, emprunté ce mot à l'arabe standard, puis à son tour l'arabe dialectal algérien l'a emprunté au français.

Etc.

- **[u]** : La voyelle [o] se réalise en arabe dialectal algérien [u], phonème le plus proche des postérieures avec une aperture réduite, tel qu'il figure dans les exemples suivants :

Sirop → [si :rru]

Stylo → [sti :llu]

Tricot → [tri :ku]

Tuyau → [tɛjju]

Vidéo → [vi :dju]

Chômeur → [ʃume :r]

Cocktail → [kuktɛ :l]

Remarque

Le son [o] dans le mot « chocolat », quand il est intégré en arabe dialectal algérien, présente l'irrégularité d'être prononcé [i] comme suit :

Chocolat → [ʃikule]

7. Omission vocalique et ajout des consonnes [l] ou [z] devant un emprunt commençant par une voyelle

Généralement, l'arabe dialectal algérien n'accepte pas la voyelle ayant la valeur de syllabe, d'être à l'initiale du mot. C'est pour cette raison que les emprunts intégrés en arabe dialectal algérien feront l'objet, soit d'une omission du segment vocalique en position initiale, soit de l'ajout de la consonne « l » ou « z » à ce dernier.

7.1.Omission de la voyelle en position initiale

L'omission de la voyelle en position initiale ayant la valeur de syllabe dans le mot français est un phénomène régulier en arabe dialectal algérien, c'est pour cette raison que la racine de l'emprunt est modifiée dans les exemples illustratifs suivants.

Exemples

Abattoir	→	[b a tʰwa : r]
Accélérer	→	[ksili :ri]
Agresser	→	[gri :sɛ]
Appartement	→	[b a r tʰ ma]
Arrache-clou	→	[r a :ʃklu]
Ascenseur	→	[sɛ :nsur]
Automobile	→	[tʰ o mɔbi :l]
Ecurie	→	[ku :ri]
Electricité	→	[trisi :ti]
Enerver	→	[nɛ :rvɛ]
Engager	→	[gɛ :ʒɛ]
Escalier	→	[skɛ :li]
Esquiver	→	[ski :vɛ]
Essayer	→	[sɛjjɛ]
Embranchement	→	[b ra :ʃ ma]

7.2.Ajout des consonnes [l] ou [z] en position initiale

Il arrive aussi d'ajouter les phonèmes [l] (voir exemples 01) ou [z] (voir exemples 02) à l'initiale de l'emprunt devant une voyelle car l'arabe dialectal algérien, comme nous l'avons déjà dit, ne supporte pas la présence d'un segment vocalique en position initiale.

Exemples 01

Académie	→	[lakadimi]
Acide	→	[l a sʰe :d]
Adresse	→	[lɛdri :sɛ]

Agence	→	[! aʒ ɑ̃s]
Aiguille	→	[!igwi]
Alcool	→	[! alko l]
Ambulance	→	[!ambi l ɑ̃ s]
Ampoule	→	[! am b o l]
Antenne	→	[! anti :n]
Appareil	→	[! apa ʀa :j]
Armée	→	[! a : ʀ mi]
Arrière	→	[! arʒe :r]
Autoroute	→	[! otʰorut]
Axe	→	[! a :ks]
Essence	→	[!isɑ̃s]
Hôtel	→	[!uti :l]
Humidité	→	[!imiditi]
Intérêt	→	[!izentiri]
Etc.		

Exemples 02

Egout	→	[zi :gu]
Allumettes	→	[z a l ami :t]
Ouvrier	→	[zufri]

Notons que les mots que nous avons pris dans ces exemples sont indéterminés et si on veut les déterminer, les consonnes « z » et « l » devront alors géminées.

IV. L'ACCENTUATION

Les grammairiens anciens arabes n'ont pas abordé le sujet de l'accentuation dans leurs études alors que des recherches récentes sur l'arabe standard et ses dialectes l'ont étudié mais elles restent insuffisantes.

Etant donné que le phénomène de l'accentuation est peu étudié en arabe, nous avons jugé intéressant de définir cette notion afin de pouvoir la mieux déterminer en arabe dialectal algérien.

1. Définition de l'accentuation

Selon le dictionnaire de linguistique de Jean Dubois, l'accent est donné à un phénomène prosodique de mise en relief d'une syllabe, parfois plusieurs dans une unité linguistique (morphème, mot, syntagme). Les linguistes traditionnels parlaient de l'accent (tonique et mélodique) qui, par sa nature, se caractérise par une augmentation physique de longueur, d'intensité et éventuellement de hauteur.

Généralement, le renforcement de l'intensité sur la syllabe est indéniable dans plusieurs langues où la mise en relief de cet accent se caractérise par une augmentation de la force expiratoire.

L'accent, quand il est mobile, joue un rôle déterminant dans certaines langues où il a une fonction distinctive, comme en anglais, en russe, et dans la plupart des langues romaines.

En anglais, par exemple, on oppose le mot « ' import » (qui veut dire importation) et « im'port » (qui signifie importer) par le seul fait que la syllabe initiale est prononcée avec plus de force que la deuxième dans le premier mot, avec moins de force dans le second.

La place de l'accent permet de faire la différence entre un mot et un autre ; l'opposition An'cora « encore »/ 'ancora « ancre », en italien, par exemple, repose uniquement sur la différence de la place de l'accent.

Certaines langues possèdent un accent fixe, dont la place est invariable, il a donc ici une fonction démarcative : il indique soit la fin du mot, comme en Français où seule la

dernière syllabe est affectée, soit le début du mot, comme en Tchèque où il affecte toujours la première syllabe ou même l'avant dernière syllabe comme en polonais, etc.

Quant à l'accent d'insistance, il permet une mise en relief de la première syllabe, parfois la seconde de l'unité linguistique, avec un allongement d'une consonne du mot. L'accent d'insistance, dans la dite accent libre, correspond à la syllabe accentuée du mot mis en relief, ainsi en français n'importe quel mot peut être accentué.¹

2. L'accentuation en arabe dialectal algérien

Dans le parler spontané des locuteurs algériens de la région de Biskra, la mise en relief d'une syllabe n'est pas fixe où la durée vocalique fonctionne presque toujours comme facteur essentiel de l'accentuation. Les voyelles longues sont très récurrentes en arabe dialectal algérien.

En arabe dialectal algérien, la place de l'accent dans la chaîne parlée des locuteurs peut être au début, au milieu et à la fin.

2.1.L'accentuation de la dernière syllabe

L'accent affecte la dernière syllabe si celle-ci est longue.

Exemples

[χrɛz mɛn 'd̪da :r] « Il est sorti de la maison »

[frɛqar ʃ a'ga :z] « Il a acheté une bouteille de gaz »

[noðʔt 'sba :h] « Je me suis réveillé le matin »

[dirt li' ku :r] « J'ai fait des cours »

[ro ht lɛsbi' t'a :r] « Je suis allé à l'hôpital »

[wɛldi jɛχdɛfil ɓa' t'wa :r] « Mon fils travaille dans l'abattoir »

[muʃkɛl 'kbi :r] «Un grand problème »

2.2.L'accentuation de l'avant dernière syllabe

Si l'avant dernière syllabe d'un syntagme est longue, l'accent se posera sur elle.

¹ DUBOIS J. :op.cit, pp. 3-4.

Exemples

[ro ht ʕ end 'χɛ :li] « Je suis allé chez mon oncle maternel »

[dʕ ork ndi'ma :ri] « Je vais démarrer maintenant »

[lhɛm 'yɛ :li] « La viande est chère ».

[jɛl ʕ ɛb m ʕ ɛ'ɔrɛ :ri] « Il joue avec les garçons »

L'accent tombe aussi sur la dernière syllabe dans les cas où un mot est constitué de deux syllabes longues.

Exemples

[mɛtʃɛ :h'mi :n] « Nous nous sommes mis d'accord »

[mɛt ʕ : w'ni : n] « Nous nous sommes entraidés »

[mgɛ : 'zji :n] « Nous nous sommes engagés »

Etc.

2.3.L'accentuation de la première syllabe

Il arrive que l'accent tombe sur la première syllabe.

Exemples

['bɛ :jɛt hnɛ] « Il a passé la nuit ici »

['t'a : h fi lardʕ] « Il est tombé par terre »¹

¹ BELAARADJ Belkacem. : *Aderridja eldjazairia wa silatuha bil alarabia elfosha, dirasa lissania li lehjet bni feth (Jijel)*, Constantine, Office des Publications Universitaires. 2008, pp. 106-110.

V. DUREE VOCALIQUE ET SENS

Jean Dubois indique que « *la durée (ou quantité) d'un son est son extension dans le temps. Tous les sons du langage, à l'exception des occlusives, peuvent durer autant que le permet le souffle, c'est-à-dire l'air expulsé par les poumons pendant une expiration.* »¹

Il ajoute que « *la durée d'une voyelle (et donc d'une syllabe dont elle est le noyau) est en relation avec l'accent : la syllabe la plus longue que les syllabes voisines est entendue comme la syllabe accentuée* ».²

Généralement, la différence de durée vocalique existe dans toutes les langues, mais certaines langues seulement l'utilisent phonologiquement pour distinguer un terme bref d'un terme long ce qui permet d'opposer deux mots différents. En anglais, par exemple, s'oppose un [i] long et un [i] bref, comme l'attestent les paires « *seat vs sit* » « [si : t] vs [sit] » et « *beat vs bit* » « [bi : t] vs [bit] », etc.³

En arabe dialectal algérien, il est nécessaire de noter la quantité vocalique car elle donne lieu à des paires minimales qui se distinguent par un allongement vocalique qui s'appliquent à des unités appartenant ou non à la même catégorie grammaticale.

Exemples

[smɛ :n] « Devenir obèse » et [smɛn] « Du beurre »

[s^f mə : ɾ] « Il est devenu brun » et [s^f məɾ] « Brun »

[s^fɣa ɾ] « Plus petit que » et [s^fɣa : ɾ] « Il est devenu petit »

[bɛn] « Lait caillé » et [bɛ :n] « Il est apparu »

[ħmar] « Rouge » et [ħma :r] « Un âne, et devenir rouge »

[k ɓ a ɾ] « Plus grand que » et [k ɓ a : ɾ] « Il est devenu grand »

[mo ɾ] « Amer » et [mo : ɾ] « Mort »

[ɓa s^f] « Il est devenu fou » et [ɓa : s^f] « Un fou »

¹DUBOIS, J. :*Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse. 2002, p.161.

²Ibid, p.161.

³ Ibid, p.161.

[ʒa ʀ] « Faire passer le couteau sur » et [ʒa : ʀ] « Un voisin »

[χɛl] « Vinaigre » et [χɛ :l] « Oncle maternel »

[ʕɛm] « Oncle paternel » et [ʕɛ :m] « Une année »

[mas^s] « Il a sucé » et [ma :s^s] « Une masse ou un suceur »

[mɛl] « En avoir assez » et [mɛ :l] « Se pencher ou argent »

Conclusion

L'objet de ce chapitre a été de donner une description et une explication des processus d'intégration vocalique des emprunts français en arabe dialectal algérien.

Notre préoccupation majeure dans ce chapitre a été de tirer les régularités phonétiques qui touchent le système vocalique français quand il passe en arabe dialectal algérien.

Du point de vue pratique, les résultats de notre analyse sont presque en conformité avec les prédictions théoriques qui supposent que les segments vocaliques français qui n'existent pas dans le système vocalique arabe vont être remplacés par des voyelles de la langue d'accueil perçues comme les plus proches d'un point de vue articulatoire.

Voici les résultats généraux auxquels nous avons abouti :

Les régularités

1. [ɔ̃] : il se réalise [un], [on],[um],[om],[u], [o], ou [ɔ̃]
2. [ɑ̃] : il se réalise [an], [ɛn], [am], [a], [ɛ], et [ɑ̃]
3. [ɛ̃] : il se réalise [ɛn], [a], [ɛ], et [ɛ̃]
4. [œ̃] : il se réalise [ɛn], et [ɛ̃]
5. [y] : il se réalise [i], [ɛ], et [u]
6. [œ] [ø] : ils se réalisent [ɛ], [u], et [o]
7. [a] : il se réalise [a] et [ɛ]
8. [i] : il se réalise [i] et [ɛ]

9. [ɛ] : il se réalise [ɛ] et [i]
10. [e] : il se réalise [e] et [i]
11. [u] : il se réalise [u] et [o]
12. [o] : il se réalise [o] et [u]
13. [j] : il maintient parfois la diphtongaison et parfois il est assimilé
14. [w] : il maintient parfois la diphtongaison et parfois il est assimilé

Les irrégularités

1. [y] : il se réalise surtout par les vieux de certaines régions [o] dans le mot numéro comme suit : [no m̄ɾo]
2. [u] : il se réalise [wi] et [ɛ] dans les mots brouette et bouteille comme suit : [baɾwi t̄a], [bɛtɛjɛ]
3. [o] se réalise [i] dans le mot chocolat comme suit : [ʃikulɛ]
4. [ã] : il se réalise [o] dans le mot commandant comme suit : [kom ãdo]

Ce qui explique la transformation des voyelles françaises intégrées en arabe dialectal algérien n'est cependant pas des défauts d'articulation dus à l'absence de phonèmes correspondants mais c'est l'influence des segments environnants de sorte que dans des contextes spécifiques, ces voyelles subissent une modification de leur matrice de trait initial.¹

¹DIALLO Abdourahmane. : *Phonologie et morphologie des emprunts arabes en pular de Guinée*, Frankfurt, Peter Lang GmbH. 2001, p. 94.

Deuxième Chapitre

Intégration consonantique des emprunts

Introduction

La question de l'intégration phonologique a été toujours le centre d'intérêt des chercheurs dans le domaine de l'étude de l'emprunt linguistique.

Dans le présent chapitre, il est question pour nous d'étudier d'abord les processus d'intégration des consonnes du français dans le système consonantique de l'arabe dialectal algérien, puis d'analyser les mécanismes d'adaptation de certains sons comme le [p], le [v],... qui n'ont pas d'équivalents dans la langue d'accueil.

L'observation des différences et ressemblances qui existent entre les systèmes consonantiques français et arabe standard, montre que celui de l'arabe dialectal algérien est différents d'eux, cela nous a conduit à faire une étude comparative des trois systèmes phonologiques en question afin de mieux comprendre leur fonctionnement.

Nous tiendrons finalement à expliquer les phénomènes d'assimilation, métathèse, etc. liés aux consonnes quand elles sont en contact, ou plus au moins proches.

I. PRESENTATION GENERALE DES SYSTEMES CONSONANTIQUES DE L'ARABE ET DU FRANÇAIS

La comparaison générale des systèmes consonantiques de l'arabe standard, du français et de l'arabe dialectal algérien nous aide à faire ressortir les ressemblances et les différences entre la langue emprunteuse et la langue d'accueil afin de pouvoir analyser les mécanismes d'intégration consonantique des emprunts français en arabe dialectal algérien.

1. Présentation générale du système consonantique de l'arabe standard

Le système consonantique de l'arabe standard compte traditionnellement 28 consonnes.

Nous présentons ci-après un tableau de la liste des consonnes qui existent en arabe standard transcrites en API avec la lettre arabe équivalente, puis nous essayons d'en donner une description avec un exemple traduit en français.

Consonne en API avec la lettre arabe équivalente	Description	Exemple	Traduction
[b] ب	Labiale, occlusive	[be : b]	Une porte
[t] ت	Dentale, occlusive	[tekellemɛ]	Il a parlé
[θ] ث	Interdentale, fricative	[θawr]	Un taureau
[ʒ] ج	Palatale, occlusive	[ʒemɛl]	Un dromadaire
[h] ح	Pharyngale, fricative	[hi sʕa : n]	Un cheval
[χ] خ	Vélaire, fricative	[χɛ : fɛ]	Il a peur
[d] د	Dentale, occlusive	[di : n]	Une religion
[ð] ذ	Interdentale, fricative	[ðul]	Une humiliation
[r] ر	Dentale, liquide	[razul]	Un homme
[z] ز	Sifflante, fricative	[zejt]	Une huile
[s] س	Sifflante, fricative	[sirr]	Un secret
[ʃ] ش	Palatale, fricative	[ʃuʔm]	Un mauvais augure
[sʕ] ص	Sifflante, emphatique	[sʕa : ma]	Il a jeuné
[dʕ] ض	Dentale, emphatique	[dʕawʔ]	Une lumière
[tʕ] ط	Dentale, emphatique	[tʕa ʎab]	Une demande
[ðʕ] ظ	Interdentale, emphatique	[ðʕofr]	Un ongle
[ʕ] ع	Pharyngale, fricative	[ʕ ε : m]	Un an
[ɣ] غ	Vélaire, fricative	[ɣuju : m]	Des nuages
[f] ف	Labiale, fricative	[fewz]	Une réussite
[q] ق	Uvulaire, occlusive	[qamar]	Une lune
[k] ك	Vélaire, occlusive	[kɛwn]	Un univers
[l] ل	Dentale, liquide	[ləwm]	Un blâme
[m] م	Labiale, nasale	[mesʒid]	Une mosquée
[n] ن	Dentale, nasale	[nɛwm]	Un sommeil
[h] ه	Glottale, fricative	[heɛ ʕ]	Une panique
[w] و	Labiale	[weri ʕ]	pieux
[j] ي	Palatale	[jumnɛ]	droite
[ʔ] ء	Glottale, occlusive	[biʔr]	Un puits

Tableau 10 : Système consonantique de l'arabe standard

2. Présentation générale du système consonantique de l'arabe dialectal algérien

Le système consonantique de l'arabe dialectal algérien vient majoritairement de l'arabe standard avec quelques différences légères, il partage aussi quelques traits similaires avec le français.

Consonne en API	Description	Exemple	Traduction
[b]	Labiale, occlusive	[bunʒe]	Un coup de poing
[p]		[por δʻabl]	Un portable
[t]	Dentale, occlusive	[tlɛ : ħ]	Il s'est jeté
[θ]	Interdentale, fricative	[θɛwm]	ail
[ʒ]	Palatale, occlusive	[ʒbɛl]	Une montagne
[g]	Dorso-vélaire, occlusive	[g mar]	La lune
[ħ]	Pharyngale, fricative	[ħ sʻa :n]	Un cheval
[χ]	Vélaire, fricative	[χɛ :f]	Il a peur
[d]	Dentale, occlusive	[dezz]	Pousse
[ð]	Interdentale, fricative	[ðre :ri]	Des garçons
[r]	Dentale, liquide	[raʒal]	Un homme
[z]	Sifflante, fricative	[zejt]	Une huile
[s]	Sifflante, fricative	[sri :r]	Un lit
[ʃ]	Palatale, fricative	[ʃɛ :f]	Il a vu
[sʻ]	Sifflante, emphatique	[sʻa : m̄]	Il a jeuné
[ðʻ]	Dentale, emphatique	[dʻ aw]	Une lumière
[tʻ]	Dentale, emphatique	[tʻaqa]	Une fenêtre
[ʕ]	Pharyngale, fricative	[ʕ ε :m]	Un an
[ɣ]	Vélaire, fricative	[ɣsɛl]	Il a lavé
[f]	Labiale, fricative	[fhɛm]	Il a compris
[v]	Labiodentale, fricative	[ville]	Une villa
[q]	Uvulaire, occlusive	[qbɛl]	Il a accepté
[k]	Vélaire, occlusive	[kbɛr]	Il a grandi
[l]	Dentale, liquide	[ləm]	Il a blâmé
[m]	Labiale, nasale	[mi :nɛ]	Une mine
[n]	Dentale, nasale	[nu :m]	Un sommeil

[h]	Glottale, fricative	[hbɛl]	Il est devenu fou
[w]	Labiale	[wɛ :lu]	rien
[j]	Palatale	[jɛmʃi]	Il marche
[ʔ]	Glottale, occlusive	[ʔuχ zo r]	regarde
[ŋ]	Dorso-vélaire, nasale	[parkiŋ]	Parking

Tableau 11 : Système consonantique de l'arabe dialectal algérien

A partir du tableau cité ci-dessus, nous remarquons qu'en arabe dialectal algérien, le [r] roulé et le [ɣ], qui ressemble au [r] parisien, constituent deux segments consonantiques bien distincts l'un de l'autre.

2.1. Consonnes spécifiques de l'arabe dialectal algérien

Le français a fourni les phonèmes [p], [v] et [ŋ]¹, qui n'existent pas en arabe standard, à l'arabe dialectal algérien à cause de la coexistence de ces deux langues pendant plus d'un siècle ; quant à l'origine de la consonne [g] reste douteuse.

Par contre, toutes les consonnes de l'arabe standard se retrouvent dans le système consonantique de l'arabe dialectal algérien à l'exception du phonème [d^s] qui a, au fil du temps, presque disparu de l'arabe dialectal algérien et remplacé par le son [ð].

[g]	[p]	[v]	[ŋ]
[gɛ :mi :lɛ] « une gamelle »	[pistʰa :ʃ] « pistache »	[ville] « villa »	[parkiŋ] parking
[ga :tʰo] « un gâteau »	[pi :dze] « pizza »	[lava :ni] « la vanille »	[vajkiŋ] viking
[gurbi] « un gourbi »	[pine :z] « punaise »	[va :na] « la vanne »	

Tableau 12 : Consonnes spécifiques de l'arabe dialectal algérien

¹Les consonnes [p], [v] et [ŋ] sont presque intégrées en arabe dialectal algérien de sorte qu'elles sont considérées comme des phonèmes de la langue d'accueil.

2.2. Variantes régionales des phonèmes [q], [g], [θ], [ð], et [ʒ]¹

Plusieurs phonèmes comme [q], [g], [θ], [ð], et [ʒ] cités dans le tableau ci-dessous subissent des changements articulatoires propres à chaque variété dialectale de l'arabe dialectal algérien.

Ville	Biskra	Alger	Jijel	Tlemcen
Phonèmes	Variantes phonologiques régionales			
[q]	[g] [gɛ :lək] « il t'a dit »	[q] [qallek]	[k] [kellek]	[ʔ] [ʔellek]
[θ]	[θ] [θum] « ail »	[t] [tum]	[ts] [tsum]	[ts] [tsum]
[ð]	[ð] [ððɛl] « humiliation »	[d] [ddeɛl]	[d] [ddeɛl]	[d] [ddeɛl]
[t]	[tʃ] [tʃɛl ʕ ɛb] « il joue »	[t] [tɛl ʕ ɛb]	[ts] [tsɛl ʕ ɛb]	[ts] [tsɛl ʕ ɛb]

Tableau 13 : Tableau des variantes phonologiques régionales de l'arabe dialectal algérien

3. Présentation générale du système consonantique français

Le système consonantique du français compte 18 consonnes et 3 glides, appelées aussi semi-voyelles ou semi-consonnes.

¹Le son [ʒ] se prononce [d ʒ] en une seule émission de voix dans certaines régions de l'Algérie comme par exemple dans la capitale.

Consonnes	bi-labiale	labio-dentale	apico-dentale	apico-alvéolaire	pré-dorso-alvéolaire	pré-dorso-palatale	dorso-palatale	dorso-vélaire	uvulaire
Occlusive, sourde	p		t					k	
occlusive sonore	b		d					g	
nasale	m		n				ɲ	ŋ	
fricative sourde		f			s	ʃ			
fricative sonore		v			z	ʒ			r
latérale sonore				l					
glissantes							ɥ, j	w	

Tableau 14 : Système consonantique français

3.1. L'équivalent de la consonne [r] en arabe dialectal algérien

En arabe dialectal algérien, le [r] roulé et le [ɣ], qui ressemble au [r] parisien, constituent deux segments consonantiques bien distincts l'un de l'autre.

Exemples

[ruli] → « Enroule »

[ɣul] → « Ogre »

3.2. Consonnes caractéristiques de l'arabe dialectal algérien

On remarque que les consonnes citées dans le tableau suivant n'existent pas en français et elles caractérisent uniquement le système consonantique de l'arabe dialectal algérien.

Consonne en API	Description	Exemple	Traduction
[θ]	Interdentale, fricative	[θɛwm]	L'ail
[ħ]	Pharyngale, fricative	[ħ s'a :n]	Un cheval
[χ]	Vélaire, fricative	[χɛ :f]	Il a peur
[ð]	Interdentale, fricative	[ðrɛ :ri]	Des garçons
[sˤ]	Sifflante, emphatique	[sˤa : m]	Il a jeuné
[dˤ]	Dentale, emphatique	[dˤ aw]	Une lumière
[tˤ]	Dentale, emphatique	[tˤaqa]	Une fenêtre
[ʕ]	Pharyngale, fricative	[ʕ ε :m]	Un an
[q]	Uvulaire, occlusive	[qbɛl]	Il a accepté
[h]	Glottale, fricative	[hbɛl]	Il est devenu fou
[ʔ]	Glottale, occlusive	[ʔuχzo r]	regarde

Tableau 15 : Consonnes caractéristiques de l'arabe dialectal algérien

A la liste des consonnes citées dans le tableau ci-dessus s'ajoutent les phonèmes emphatiques¹ suivants : [b], [l], [m], [r], [z] ; la consonne d'emphase est marquée par un point souscrit.

Exemples

[ba ɸor] « Bateau »

[ba la] « Une pelle »

[lamɸa] « Une lampe »

[la :m] « Une lame »

[motˤo] « Une moto »

[ra : b] « Cailler »

[za :w r a] « Une couverture »

¹Pour la question des consonnes emphatiques, nous y reviendront après.

[za ʕ batʕ] « ruer : donner un coup de pied de l'âne »

II. INTEGRATION DES CONSONNES DIFFERENTIELLES EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN

Suivant la même démarche que le chapitre précédent, notre étude sur les processus d'intégration des consonnes du français en arabe dialectal algérien se base essentiellement sur l'hypothèse qui suppose que les segments consonantiques exclusivement spécifiques de la langue emprunteuse sont des candidats potentiels à une transformation articuloire.

L'arabe standard ne comporte pas les segments consonantiques [p] et [v] dans son système phonologique, il est donc fort possible que l'intégration de ces phonèmes en arabe dialectal algérien va subir un changement articuloire.

Il faut noter que dans notre travail, nous avons pris en considération les cas des locuteurs algériens non ou peu lettrés en français, car les sujets bilingues tendent généralement au respect de la bonne prononciation.

1. Intégration du son [p]

Le phonème [p] qui n'existe pas en arabe standard, est réalisé en arabe dialectal algérien par deux manières différentes.

1.1. Transformation du son [p] en [b]

Le phonème [p] peut être remplacé en arabe dialectal algérien par le son [b], son homologue le plus proche, en conservant le point d'articulation et en lui faisant subir une sonorisation.

Exemples

Capote → [kaʔbo : tʕ]

Coup de pied → [ku :tbi]

Coup de poing → [bu :njɛ]

Hôpital → [sʕ ʔ e tʕ a :r]

Hélicoptère → [kubti :rɛ]

Panaché → [ʔana :ʕi]

Pantoufle	→	[ḃan tʰofa]
Paquet	→	[bɛ :ki]
Pédale	→	[bi ḃ a : l]
Peinture	→	[bɛ :nturɛ]
Pièce	→	[bjɛ :sɛ]
Pioche	→	[bjɔ :ʃ]
Piston	→	[bi : sʰ tʰo]
Place	→	[ḃ l a : sʰa]
Plaque	→	[ḃ l a :ka]
Plateau	[ḃ → l a : tʰo]	
Policier	→	[buli :si]
Politique	→	[buliti :k]
Pommade	→	[bumɛ :dɛ]
Portefeuille	→	[ḃ o : r tʰfa :j]
Poteau	→	[ḃo tʰo]
Poupée	→	[bubi :jɛ]
Lampe	→	[la :mḃa]
Procès	→	[brɔ : sʰɛ]

Remarque

Le cas du phonème [ḃ] dans le mot [sʰ a ḃo : n] « savon » n'est pas une transformation du [v] en [ḃ] car cette unité linguistique vient de l'arabe standard et non du français.

1.2. Maintien du son [p]

Le segment consonantique [p] peut, parfois, être intégré en arabe dialectal algérien sans subir aucun changement articulatoire.

Exemples

Supporter	→	[sipo : r t ^ʕ a]
Tapis	→	[t ^ʕ a :pe]
Appareil	→	[l apa ra :j]
Canapé	→	[kana :pe]
Capitaine	→	[kapite :n]
Capot	→	[ka :po]
Champion	→	[ʃa :mpjo :na]
Chips	→	[ʃi :ps]
Chapeau	→	[ʃa :po]
Complet	→	[kompli]
Couper	→	[kupe]
Imprimer	→	[ε :mprime]
Jupe	→	[jipu :n]
Portable	→	[poɾ t ^ʕ a :bɛl]
Passager	→	[pas ^ʕ a :zi]
Passeport	→	[pa s ^ʕ po : r]
Pâtisserie	→	[pati :sri]
Pistache	→	[pis t ^ʕ a :ʃ]
Pizza	→	[pi :dze]

Plâtre → [p | a : tʰar]

Plomber → [p | o : mbi]

Pneu → [pnu]

Prise → [pri :z]

Privé → [pri :vi]

Profiter → [pʀ ofi :tɛ]

Puce → [lapi :s]

Pyjama → [piʒa : ma]

2. Intégration du son [v]

Le son [v] quand il passe en arabe dialectal algérien se réalise de deux façons.

2.1. Transformation du son [v] en [f]

Le phonème fricatif voisé [v] se remplace en arabe dialectal algérien par le phonème fricatif non voisé dépourvu de vibration le plus proche [f].

Cave → [lɛkɛ :f]

Corvée → [ko : rfi]

Gravier → [lɛg ʀa :fi]

En grève → [mgerre :f]

Javel → [ʒɛfɛ :l]

Niveler → [ni :flɛ]

Réveil → [rɛfɛ :j]

Sauvage → [msɛwfe :ʒ]

Tournevis → [tʰornifi :s]

Vrac → [fra :k]

Wagon —————> [fɛ :gu]

2.2. Maintien du son [v]

La réalisation du phonème [v] peut toutefois être conservée en arabe dialectal algérien. En voici quelques exemples

service —————> [sirvi :s]

souvenir —————> [suvuni :r]

vernis —————> [vi :rni]

verser —————> [vi :rɛ]

virer —————> [vi :rɛ]

vibrer —————> [vi :brɛ]

vide —————> [lvi :d]

villa —————> [vi :llɛ]

virage —————> [vi ɾa :ʒ]

Remarque

Il est presque rare, chez les vieux non ou peu lettrés en français, de prononcer les sons [p] et [v], ils tendent souvent à la conservation des phonèmes [b] et [f].

3. Intégration du son [g]

L'intégration du son [g] en arabe dialectal algérien ne subit aucun changement articulaire, car ce phonème n'est pas fourni par le français à l'arabe dialectal algérien mais il existe déjà dans son système phonologique.

Exemples

Gâteau —————> [ga : tʰo]

Gaz —————> [ga : z]

Glace —————> [g l a : sʰ]

Gravier —————> [gr a : fi]

Grésil —————> [grizil]
 Garantie—————> [gara :n t'e]
 Gare —————> [l aga : r]
 Caserne —————> [ga z a :rna]
 Etc.

Remarque

Le son [g] dans le mot « goudron » est substitué par son homologue le plus proche [k].

Goudron —————> [ko d ɾo:n]

III. INTEGRATION DES CONSONNES COMMUNES EN ARABE DIALECTAL ALGERIEN

Les consonnes que partagent les deux systèmes consonantiques français et arabes, n'entraînent souvent aucun changement de prononciation lors de leur intégration dans la langue d'accueil.

1. Intégration des consonnes [b], [ʃ], [d], [f], [ʒ], [k], [l], [m], [n], [s], [t], et [z]

Les consonnes attestées dans les systèmes phonétiques français et arabe standard, une fois intégrées en arabe dialectal algérien, ne déclenchent généralement aucune transformation de traits.

Exemples

- [b]

Bifteck —————> [biftɛ : k]

Billard —————> [bija : r]

Bouchon —————> [buʃu : n]

Bouquet —————> [bu : ki]

- [ʃ]

Cheminée —→ [ʃmi : ini]

Chauffeur —→ [ʃifo : ʀ]

Chef —→ [ʃɛ : f]

- [d]

Dégât —→ [di : gɛ]

Dégouté —→ [mdigu : tʃi]

Degré —→ [di : gri]

- [f]

Fermer —→ [fɛrmɛ]

Ferraille —→ [fi ʀ a : j]

Filet —→ [fi : li]

- [ʒ]

Gel —→ [ʒɛ : l]

Geste —→ [ʒɛ : st]

Gilet —→ [ʒi : li]

- [k]

Cache-cache —→ [kɛ] [kɛ : ʃ]

Cache-nez —→ [kɛ : ʃni]

Cartouche —→ [kɛrtuʃɛ]

- [l]

Libre —→ [li : br]

Lycée —→ [li : si]

Liquider —→ [liki : dɛ]

- [m]

Engagé —→ [mɛgɛzɛ]

Mandarine —→ [mɛdɛri : nɛ]

- [n]

Normal —→ [no ɾ ma : l]

Numérique —→ [nimiri : k]

- [s]

Ciment —→ [si : mɛ]

Cirage —→ [sirɛ : ʒ]

- [t]¹

Ticket —→ [ti : ki]

Tirer —→ [ti : rɛ]

- [z]

Egout —→ [zi:gu]

Ouvrier —→ [zu:fri]

2. Intégration du son [r]

Le phonème [r] est presque toujours roulé quand il passe en arabe dialectal algérien².

Exemples

Cartouche —→ [kɛrtuʃɛ]

Cirque —→ [sirk]

Citerne —→ [siti : rnɛ]

¹Le son [t], dans la région de Biskra, est généralement dédoublé : t+f en une seule émission de voix.

²Le son [r] et le phonème [ʁ], qui ressemble au [r] parisien, constituent d'ailleurs deux segments consonantiques différents en arabe dialectal algérien.

Sirop	→	[si :ru]
Degré	→	[digri]
Four	→	[fu :r]
Frein	→	[frɛ :n] ou [frɛ̃]
Frigidaire	→	[frizide :r]
Ecurie	→	[ku :ri]
Grésil	→	[grizi :l]

Remarque

- Le mot [ka ɣa tʰ] « papier » ne vient pas du mot français « carte » comme le croient beaucoup de gens, mais son origine est turque, il s'agit du mot « kâğıt». Le son [ɣ] dans ce cas ne vient pas donc du [r] du mot français « carte ».
- Plusieurs locuteurs algériens de sexe féminin, surtout celles ayant une certaine maîtrise du français, préfèrent maintenir le phonème uvulaire fricatif sonore [r] afin de montrer leur maîtrise du français qui jouit d'un certain prestige au sein de la société algérienne.

3. Changement de l'articulation des consonnes [b], [f], [l] et [n]

Il arrive de constater que l'intégration de certains segments consonantiques que partagent les deux systèmes linguistiques français et arabe standard, soit réfractaire à l'hypothèse qui suppose que ce genre de phonèmes passe à la langue d'accueil sans aucun changement articuloire comme dans les cas cités ci-après.

3.1. Modification du [b] en [p]

En arabe dialectal algérien, il arrive très rarement de remplacer la consonne bilabiale, occlusive [b] par son homologue sourde la plus proche [p].

Exemples

Faire Bip	→	[pipɛ]
Robe	→	[r opa]

Batterie —→ [b(p) a:tʰ ʁe]

3.2. Modification du [f] en [v]

Il existe un cas où la consonne labiodentale [f] est remplacée en arabe dialectal algérien par le phonème équivalent sonore [v].

Exemple

Fusible —→ [vizibl]

3.3. Modification du [l] en [n]

Le son [l] peut exceptionnellement devenir [n] en arabe dialectal algérien

Exemple

Casserole —→ [ka sʰɔna]

3.4. Modification du [n] en [l]

Le son [n] peut très rarement devenir [l] quand il passe en arabe dialectal algérien.

Exemples

Carabine —→ [karabilɛ]

Cinéma —→ [suli : mɛ]

4. Intégration des consonnes [b], [l], [m], [r], [s], [t], et [z]

On constate que les consonnes [b], [l], [m], [r], [s], [t], [z], existant déjà dans le système phonologique français, peuvent souvent se réaliser avec emphase. Elles sont marquées par un point souscrit.

Notons que l'emphase peut souvent changer le sens d'un mot : [rɛ : b] « s'écrouler » vs [ra : b] « se cailler ».¹

Exemples

- [b]

¹Cf. section 5.1. Chapitre 03.

Une boîte → [bɔ̃batʰa]

Une pelle → [pɛl : la]

- [l]

Une lame → [l a : m]

Une lampe → [l amɔ̃]

- [m]

un marteau → [ma :rtʰo]

Un maçon → [ma : sʰo]

- [r]

Une race → [rasʰa]

Arrache-clou → [ʁaʃclu]

- [sʰ]

Sabot → [sʰa : ɔ]

Sac → [sʰa :k]

Sachet → [sʰaʃijɛ]

- [tʰ]

Battoir → [ba tʰwa : ʁ]

Bâtiment → [ba tʰe ma]

- [z]

Une cisaille → [sizaj]

Zigzag → [zigza :g]

5. Intégration des glides

Les glides sont attestés en français et en arabe dialectal algérien, ils forment habituellement une diphtongue avec une voyelle syllabique.

Exemples

[ʃwije] « Un peu »

[fijje] « En moi »

[bijje] « Par moi »

[ntijje] « Toi »

[k ɥi :r] « Cuir »

[hɥi :r] « Rudement »

[mzejje] « Plaisir »

L'intégration des semi-voyelles [ɥ], [j], [w] en arabe dialectal algérien présente deux cas, nous analysons chaque cas séparément.

5.1. Maintien de la diphtongaison

Dans la plupart du temps, la prononciation des emprunts contenant les sons [ɥ], [j], [w] se conserve en arabe dialectal algérien.

Exemples

- [j]

Bouteille → [betɛjje]

Aluminium → [aliminjo m]

Ancien → [ãsjɛ]

Appareil → [lapa r aj]

Billard → [bija r]

Césarienne → [si ɣarje :n]

Coup de poing → [bunʒɛ]
 Kiosque → [kjo sʰk]
 Gendarmes → [zaɖarmiʒɛ]
 Lieutenant → [ju tʰna]

- [w]

Bouché → [mbewʃi]
 Brouette → [ba ʀwe tʰa]
 Courgette → [ʒriwɛ :t]
 Courroie → [laka ʀ wa]
 Joint → [ʒwɛ̃(ɛ)]
 Kiwi → [kiwi]
 Rond-point → [rɔ̃pwɛ̃(ɛ)]

- [ɥ]

Cuir → [kɥi :r]
 Circuit → [si :rkɥi]
 Aiguille → [ligɥi]

5.2. Assimilation phonologique des glides

L'intégration des glides en arabe dialectal algérien entraîne parfois la disparition de la diphtongaison, on retrouve ainsi les cas suivants :

- Les sons [je] ou [jɛ] seront assimilés par la voyelle [i]

Exemples

Chantier → [ʃa :ntʰe]
 Gravier → [g ʀ a :fi]

L'ouvrier —————> [zu :fri]

Métier —————> [miti]

Bière —————> [bi :rɛ]

Policier —————> [buli :si]

Etc.

- **Le son [ij] sera assimilé par la voyelle [i]**

Exemples

Béquille —————> [bi :ki]

Cheville —————> [lifuv (f) i]

Vanille —————> [lavani]

Lentille —————> [lilâti]

Etc.

- **Le phonème [wa] sera assimilé par le son [a]**

Exemple

Boite —————> [b bat'a]

- **Le phonème [wi] sera assimilé par la voyelle [i]**

Exemple

Chewing-gum —————> [ʃingu :m]

Remarque

La diphtongue [ɛw] dans les emprunts : [mbɛwʃi] « bouché », [mɛwʃɛʒ] « sauvage », [mɛwdi] « soudé », [mkewli] « coulé » se maintient dans certains régions de Biskra et se transforme en [u :] dans d'autres comme suit :

[mbɛwʃi] —————> [mbu :ʃi]

[mɛwdi] —————> [msu :di]

[mkɛwli] —————> [mku :li]

Etc.

IV. ASSIMILATION ET EMPHASE

1. L'assimilation

1.1. Définition de l'assimilation

L'assimilation est un phénomène linguistique naturel et un facteur important dans l'évolution des langues ; il résulte généralement de la modification phonologique d'un son en contact de son voisin, il permet habituellement de diminuer l'effort physique dans la prononciation de certains phonèmes.

Selon Jean Dubois, « *on appelle assimilation un type très fréquent de modification subie par un phonème au contact d'un phonème voisin, et qui consiste à avoir des traits articulatoires communs.* »¹

1.2. Les types d'assimilation

Jean Dubois explique qu'on peut distinguer trois types d'assimilation :

- **L'assimilation régressive** : quand il y a une mise en place anticipée des organes phonatoires pour prononcer le phonème qui suit, ainsi, le mot latin « capis » a donné le mot français « châsse » par assimilation régressive de « p » à « s » qui le suit.
- **L'assimilation progressive** : lorsque le phonème assimilé est placé juste après le phonème assimilateur, ainsi on obtient en turc le mot giiti qui vient de « git » et de « di » « il alla » par assimilation de « d » à « t » qui précède.
- **L'assimilation double** : quand il y a modification du phonème due à la fois au son qui le précède et qui le suit².

¹ DUBOIS J. :op.cit, p.55.

² DUBOIS J. :Ibid, p.55.

1.3. L'assimilation en arabe dialectal algérien

L'assimilation est très présente en arabe dialectal algérien qui tend souvent aux méthodes aisées et à la simplicité dans la prononciation. Ce phénomène se manifeste dans le dialecte algérien par un ensemble de modifications où, par exemple, le [g] assimile le [k], le [h] assimile le [ʕ], le [d] assimile le [t], etc.

Exemples

- **Le [g] assimile-le [k]**

[s^o :g kmɛjɛn] « Marché des camions » → [s^o : kmɛjɛn]

[nbɛg kɛ :jɛn] « il y a du jujubier » → [nbɛ kɛ :jɛn]

- **le [h] assimile le [ʕ]**

[ra : h ʕli :h l hɛ :l] « il est en retard » → [ra : h li :h l hɛ :l]

[fte h ʕli :h rabbi bibɛ :n ʒɛnnɛ] « Dieu lui a ouvert les portes du paradis » →

[fte h li :h rabbi bibɛ :n ʒɛnnɛ].

- **Le [d] assimile le [t]**

[ʃa t^o ɖo] « Château d'eau » → [ʃat^ot^o] (assimilation progressive)

[zidt] « J'ai ajouté » → [zit]

[kɛdt] « J'ai failli » → [ket]

[brɛdt] « J'avais froid » → [brɛt]

[fsɛdt] « Tu t'es corrompu » → [fsɛt]

- **Le [t] assimile le [d]**

[kart didɔ̃tite] « Carte d'identité » → [kar t^oantite] (assimilation progressive)

- **Le [ʒ] assimile le [ʃ]**

[kiχɛʒʃɛ :f] « Quand il est sorti, il a vu » → [kiχɛʃɛ :f]

[χɛʒʃi :b fi ɾa : s^o] « Ses cheveux commencent à se blanchir » → [χɛʃʃi :b fi ɾa : s^o]

[mɛχrɛʒtʃ] « Je ne suis pas sorti » —> [mɛχrɛtʃ]

- **le [ʃ] assimile - le [ʒ]**

[bɛ :ʒa ʀ ʀa : h] «**Bachdjerrah**¹» —> [bɛʃa ʀ ʀa : h]

[bɛʃzi :t] « Pour venir » —> [bɛʃi :t]

[mɛ :ʒɛmɛ :l lli] « Ce n'est pas Djamel qui » —> [mɛ :ʃɛmɛ :l lli]

- **Le [dʳ] assimile le [t]**

[m ʀa dʳ t] « J'étais malade » —> [m ʀat]

[g ɓa dʳ t] « J'ai attrapé » —> [gɓa t]

- **Le [l] assimile le [n]**

[bellnɛ] « Il nous a mouillé » —> [benɛ]

[gulnɛ] « Nous avons dit » —> [gunnɛ]

- **Le [n] assimile le [l]**

[ʒarnal] « Journal » —> [ʒarnan]

[ben l h a :ʒ] « Fils du pèlerin » —> [bɛl h a :ʒ]

[ben la fa :mi χuzɛ] « Fils de la famille Khodja » —> [bɛ la fa :mi χuzɛ]

- **Le [y] assimile le [h] qui se permute [χ]**

[belle y hɛ] « Il lui a fait parvenir » —> [belle χɛ]

[sbɛ y hɛ] « il l'a peinte » —> [sbɛ χɛ]

- **Le [h] assimile le [h]**

[ðbɛ h hɛ] « Il l'a égorgée » —> [ðbɛ hɛ]

¹**Bachdjerrah** est une commune du sud-est de la wilaya d'Alger qui se compose de deux mots : Bach, un terme turc qui veut dire « chef », et djerrah, un mot arabe qui veut dire chirurgien.

[fte ħ hε] « Il l'a ouverte » —————> [fte ħε]

[ʃbε ħ hε] « Il l'a serrée » —————> [ʃbε ħ ε]

- **Le [s] assimile le [ʃ]**

[sɛʃwar] « Séchoir » —————> [ʃɛʃwar]

- **Le [z] assimile le [ʃ]**

[kazʒɛzudisʒɛr] « Casier judiciaire » —————> [kaʃdisir].

On remarque une permutation du son [ʒ] par [ʃ] et remplacement du son assimilé [z] par le phonème assimilateur [ʃ] qui le suit. ¹(Assimilation régressive)

2. L'emphase

2.1. Définition de l'emphase

L'emphase est, selon Michel Quitout, « *l'accroissement de la cavité buccale de manière à ce qu'elle serve de caisse de résonance aux organes de phonation ; la partie postérieure de la langue va toucher le voile du palais occasionnant un recul de tout l'appareil phonateur [...].* »²

Michel Quitout ajoute qu'« *il y a lieu de distinguer les phonèmes emphatiques vrais (z, t^ʕ, s^ʕ, d) et les phonèmes emphatisés i.e. ayant été mis en condition d'emphase par de vrais emphatiques ou par des phonèmes postérieurs comme [ġ] ou [q]* »³.

Il y a donc un effet mutuel entre les voyelles et leur environnement phonologique c'est-à-dire que les voyelles sont soumises à leurs segments consonantiques environnants.

2.2. L'emphase en arabe dialectal algérien

Pour ce qui est de l'arabe dialectal algérien, le phénomène de l'emphase touche généralement les sons suivants : [b], [l], [m], [r], [s], [t], [z] qui affectent souvent les voyelles qui les précèdent ou qui les suivent.¹

¹ KHAN Mohamed et NOUIOUEE Mokhtar. :*Elammia eldjazaaria wa sialatoha bil fosha mechroh dirassa lissania li edderidja fi mintakat ezziben- biskra*, Ain Mlila, Dar Elhoudda. 2005, pp. 41-45.

² QUITOUT Michel. :*Parlons l'arabe dialectal marocain*, Paris, Harmattan. 2001, p. 40.

² Ibid, p.40.

³ Ibid, p.40.

- [a]/ [a]

L'intégration de la voyelle [a] quand elle est précédée d'une consonne emphatique, ne subit aucune transformation articulatoire.

Exemples

[ḅbat^sa] « Une boîte »

[ḅa : la] « Une pelle »

[ḷa : ṃ] « Une lame »

[ḷaṃba] « Une lampe »

[ṛas^sa] « Une race »

[ṣa :k] « Sac »

[sizaj] « Une cisaille »

[ṛraʃclu] « Arrache-clous »

[ṣaʃijɛ] « Sachet »

- [a]/ [ɛ]

Si le phonème [a] est précédé d'une consonne non emphatique, il se réalise [ɛ] en arabe dialectal algérien.

Exemples

[bɛbɛ] « Papa »

[kɛlkiletti :s] « Calculatrice »

[lɛkɛ :f] « La cave »

[ʃikule] « Chocolat »

[kumɛ] « Coma »

[mɛʃi :nɛ] « Machine »

¹Le phénomène d'emphase est marqué par un point souscrit à l'exception des sons [s^s] et [t^t].

- [o]/ [o]

L'intégration du son [o] en arabe dialectal algérien se maintient s'il est précédé d'une consonne emphatique.

Exemples

[ḥotʰo] « Poteau »

[ḥo l o :na] « Un boulon »

[ma : r tʰo] « Un marteau »

[ma : sʰo] « Un maçon »

[lo tʰo] « Un loto »

- [o]/ [u]

Si le phonème [o] est précédé d'une consonne non emphatique, il se réalise [u] en arabe dialectal algérien.

Exemples

[buli :si] « Un policier »

[bugo : sʰ] « Un beau gosse »

[buliti :k] « Politique »

[rulu] « Un rouleau »

[stillu] « Stylo »

- [e]/[e]

La réalisation du phonème [e], une fois intégré en arabe dialectal algérien, se maintient lorsqu'il est précédé d'une consonne emphatique.

Exemples

[fa :n tʰe] « Chantier »

[sʰaḥo tʰe] « Saboter »

[ba l eja] « Un balai »

[fa : l e] « Chalet »

- [e]/ [i]

Le son [e] se réalise [i] en arabe dialectal algérien lorsqu'il est précédé d'une consonne non emphatique.

Exemples

[liku :r] « Les cours »

[klimunɛ :t] « Clé à molette »

[fili] « Filet »

[tilivizju :n] « Télévision »

2.3. Emphase et sens en arabe dialectal algérien

Il faut noter que le phénomène de l'emphase sert en arabe dialectal algérien de traits distinctifs pouvant changer le sens d'un mot, on le retrouve par exemple dans les paires minimales suivantes.

- [b]/ [ḅ]

[be :bɛ] « mon père »/ [ba :ḅa] « le pape »

[bej] « le bey » / [ḅaj] « l'argent »

[bes] « C'est tout » / [ḅa ṣ] « Il est devenu fou »

[be :j] « Pour » / [ḅa :j] « Bâche »

- [l]/ [ḷ]

[lɛ:m] « Reprocher » / [ḷa: m] « Une lame »

[dɛ :lɛ] « Le tour » / [ḍa :ḷa] « Une dalle »

- [m]/ [ṃ]

[mes] « Il a touché »/ [ṃa ṣ] « Il a sucé »

[mæde :m] « Tant que » / [maða : m] « Marabe dialectal algérienne »

[mε :t] « Il est mort » / [ma : tʰ] « Math »

- [r]/ [r̥]

[rɛbbi] « un rabbin » / [r̥abbi] « Mon Dieu »

[brɛ] « Une aiguille » / [br̥a] « Il est guéri »

[grɛs] « Engraisser » / [gr̥a sʰ] « Piquer »

[rɛʃ] « Interjection employée pour faire éloigner les poules » / [r̥aʃ] « pulvériser »

[rɛ :b] « se cailler » / [r̥a :b] « s'écrouler »

[srɛ] « se propager, action de diffuser » / [sʰr̥a] « avoir lieu, arriver »

- [d]/ [d̥]

[de :r] « Faire quelque chose » / [d̥a : r̥] « Tourner, maison »

[dres] « Faire le battage du blé » / [d̥ra sʰ] « Etudier »

- [s]/ [sʰ]

[sɛ :m] « coter » / [sʰa :m] « Jeuner »

[sɛ :b] « négliger » / [sʰa :b] « Trouver »

[su :s] « les caries » / [sʰo sʰ] « Une sauce »

[sɛllɛ] « Un grand panier » / [sʰa ! la] « Il a prié »

- [t]/ [tʰ]

[ti :ri] « Tirez » / [tʰɛrɛ] « vole, le destinataire est féminin »

[tɛ :b] « Il s'est repenti » / [tʰa :b] « Il est cuit »

[stɛr] « Tout dispositif de protection » / [sʰ tʰar] « La douleur »

[mutu] « Mourrez » / [mo tʰo] « Une moto »

- [z]/ [z̥]

[dʒɛ :z] « Il est passé »/ [dʒa :z] « Jazz »

V. METATHESE ET SYLLABE

1. La métathèse

1.1. Définition de la métathèse

La métathèse est, selon Jean Dubois, « *la permutation de certains phonèmes dans la chaîne parlée* ». ¹

Elle consiste à l'intervention de phonèmes contigus ou non, ou même deux syllabes d'un mot à l'intérieur d'un groupe de mots. Généralement, la métathèse se produit dans les mots dont la prononciation n'est pas courante.

Exemples

[diks] au lieu de disque

[asteriks] au lieu de astérisque

[areopor] au lieu de aéroport

1.2. La métathèse en arabe dialectal algérien

La métathèse en arabe dialectal algérien consistent souvent à :

a. Remplacer un phonème par un autre phonème qui jouit souvent d'une proximité

Exemples

Chignole devient [ʃɪno : ʀ]

Clé à molette devient [klimunet]

Chargeur devient [sʰarʒur]

Glaceol² devient [g l a sʰjo: ʀ]

Carabine devient [kaʀabi : lɛ]

Caporal devient [kabʀa : n]

¹ DUBOIS J. :op.cit, p.302.

²Le Glaceol est une marque de liquide de refroidissement des moteurs.

Sonda devient [s^holda]

Goudron devient [kod ʁo :n]

Cravate devient [g ʁ afa : t^h]

Peau de chamois [podʃamwa] devient [potʃamwa]

Coup de pied [kudpjɛ] devient [kutbi]

b. Permuter deux sons qui sont contigus ou non

Exemples

[ʒɛbs] « Le plâtre » devient [zɛbj]

[ʒɛ :wbu] « Il lui a répondu » devient [wa :ʒbu]

[jɛlʃɛn] « Il maudit » devient [jɛnʃɛl]

2. LA SYLLABE

L'analyse de la chaîne parlée montre que la syllabe n'est qu'une suite de phonèmes liés entre eux et organisés d'une manière bien déterminée selon des règles et des normes connues dans chaque langue. Toute langue a ses propres règles qui régissent l'accentuation, la syllabation, le ton, etc.

2.1. Définition de la syllabe

Pour ce qui est de la syllabe, elle peut être définie comme l'unité perceptive de base dans le traitement de la parole. Elle constitue l'unité porteuse du ton et de l'accent.¹ Chaque locuteur d'une langue donnée possède une connaissance intuitive de la notion de syllabe, elle est l'unité supérieure au phonème.

Selon Jean Dubois, la syllabe est la structure fondamentale qui est à la base de tout regroupement de sons dans le discours. Cette structure se fonde essentiellement sur l'opposition voyelle/consonne où chaque langue possède ses règles spécifique de syllabe.

Dans les langues où les frontières syllabiques coïncident nécessairement avec les frontières d'un mot, on dit, dans ce cas, que la syllabe joue un rôle distinctif entre les mots.

¹CARLVALHO, Joaquim Brandão, NGUYEN, NOEL et WAUQUIER, Sophie. 2010, *comprendre la phonologie*, Paris, PUF. p. 148.

En anglais, par exemple, le découpage syllabique d'une même suite de phonèmes de deux manières différentes donne deux mots différents tel qu'il peut apparaître dans l'exemple suivant :

[ə'neim] donne le mot « a name » (un nom)

[ən'eim] donne le mot « an aim » (une cible)¹

2.2. La syllabe et ses types en arabe dialectal algérien

Après avoir donné un petit aperçu sur la notion de syllabe en général, nous exposons dans ce qui suit les différents types de syllabes qui existent en arabe dialectal algérien.

Il existe arabe dialectal algérien les types de syllabes suivants :

➤ La syllabe ouverte (longue ou brève)

La syllabe ouverte (longue ou brève) est constituée d'une consonne ou d'un groupe consonantique suivie d'une voyelle longue ou brève selon le schème suivant : **C (ou groupe consonantique) +V brève ou longue**

Exemples

[tʰa:'ksi'] « Taxi »

[bɑ : 'l o'] « Ballon »

[r a : ' tʰo'] « Râteau »

[bɑ'bo : r'] « Un bateau »

[di : ' mə : ' re :t] « J'ai démarré »

[rɑ : ' sʰe'] « Ma tête »

[ʒɛ : ' ri :'] « Qui court »

[ɣɛ : 'li :'] « Cher »

¹DUBOIS Jean. :op.cit, pp.459-460.

Il faut noter qu'en arabe dialectal algérien, un mot peut commencer par une consonne vocalisée ou une voyelle contrairement à l'arabe standard qui ne commence jamais par une consonne non vocalisée (avec sukun).

On retrouve ce genre de syllabes uniquement au début du mot.

Exemples

[brɛ:ʔ] « Une aiguille »

[k lɛʔ] « Il a mangé »

[mʃɛ:ʔ] « Il est parti »

Etc.

➤ **La syllabe fermée (longue ou courte)**

La syllabe fermée est constituée d'une consonne ou un groupe consonantique suivie d'une voyelle longue ou courte et fermée par une consonne ou un groupe consonantique.

[bu :kʔ] «Bouc»

[bɛllʔ] «Il a mouillé »

[mberʔkɛlʔ] «Ayant la tuberculose»

[skɛ nʔ] « Il a habité »

[fhu :lʔ] « Des hommes virils »

[sɛ :nkʔ] « Cinq »

[bentʔ] « Fille »

➤ **La syllabe ouverte (longue ou courte)**

La syllabe ouverte est constituée d'une voyelle longue ou courte.

[a:ʔluʔ] « Allo »

[a :jʔ] « Interjection employée pour exprimer la douleur »

[err'] « Interjection employée pour faire avancer un âne »

➤ **La syllabe fermée (longue ou brève)**

La syllabe fermée longue ou brève est constituée d'une voyelle longue ou brève suivie d'une consonne ou un groupe consonantique.

[a :h'] « Ah »

Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes attachés à décrire et à expliquer les processus d'intégration consonantique des emprunts français en arabe dialectal algérien. Notre objectif principal est d'étudier les mécanismes généraux qui régissent l'intégration des consonnes du français dans le système phonologique de la langue d'accueil.

Afin d'aboutir à des résultats fiables sur cette question, nous n'avons pas pris en considération les cas des locuteurs francophones algériens car ils ont une certaine tendance à respecter les lois phonologiques de la langue emprunteuse ; mais nous nous sommes surtout basés sur le cas des locuteurs non, ou peu lettrés en français.

D'une manière générale, les résultats de notre analyse sur les mécanismes d'intégrations consonantique des emprunts sont en conformité avec les prédictions théoriques qui supposeraient que les consonnes du français qui n'existent pas en arabe standard vont y être généralement remplacées par celles qui jouissent souvent de proximité alors que les consonnes communes ne déclencheraient aucune transformation de trait.

Voici les résultats généraux de ce chapitre :

Les régularités

L'intégration des consonnes [b], [ʃ], [d], [f], [ʒ], [k], [l], [m], [n], [s], [t], [z] en arabe dialectal algérien ne déclenche généralement aucun changement articulaire car elles sont communes entre le système consonantique du français et de l'arabe dialectal algérien.

1. L'intégration du son [p] présente les deux cas suivant :

- [p] comme [po ɾ t'abɛl] « portable », etc.

- et [b] comme [b ɾo : s^ɛe] « procès », etc.
2. L'intégration du son [v] présente les deux cas suivants :
- [v] comme [ville] « villa »...
 - et [f] comme [fi :fi] « vichy »,...
3. Le phénomène de l'emphase sert en arabe dialectal algérien de traits distinctifs pouvant changer le sens d'un mot, on le retrouve par exemple dans les paires minimales suivantes : [bej] « le bey » / [ɸaj] « l'argent », [de :le] « Le tour » / [ɸa :la] « Une dalle », [mede :m] « Tant que » / [maɸa : m] « Madame », [rebbi] « un rabbin » / [rabbi] « Mon Dieu », [de :r] « Faire quelque chose » / [ɸa : r] « Tourner, maison », [se :b] « négliger » / [s^a :b] « Trouver », [ti :ri] « Tirez » / [t^ere] « vole, le destinataire est féminin », [dʒe :z] « Il est passé » / [dʒa :z] « Jazz ».

Les irrégularités

- Le son [b] devient [p] en arabe dialectal algérien comme dans les mots suivants : bip se prononce [pi :p], robe se prononce [ɾopa] et parfois le mot batterie se prononce [patri].
- Le son [f] devient [v] en arabe dialectal algérien comme dans le mot fusible prononcé [vizibl]
- Le son [l] devient [n] en arabe dialectal algérien comme dans le mot suivant : casserole se prononce [ka s^ɛɾona]
- Le son [n] devient [l] en arabe dialectal algérien comme dans le mot suivant : carabine devient [kaɾabile]
- Le son [g] devient [k] en arabe dialectal algérien comme dans le cas suivant : goudron devient [kodɾo :n]

Quant au système phonologique de l'arabe dialectal algérien, nous avons montré qu'il est relativement différent de celui l'arabe standard et finalement, nous avons étudié quelques phénomènes linguistiques comme l'assimilation, la métathèse, l'emphase, etc. Et leur rôle dans la perception du sens et la compréhension du fonctionnement de l'évolution des langues.

TROISIEME PARTIE

INTEGRATION MORPHOLOGIQUE DES EMPRUNTS

Premier Chapitre

**Traitement morphologique des grandes parties de discours en
arabe dialectal algérien : Verbes, noms**

Introduction

Il s'agit dans ce chapitre d'étudier les parties de discours suivantes : les verbes, et les noms, puis de montrer comment fonctionnent les emprunts français appartenant à ces catégories grammaticales une fois intégrés dans le système morphologique de la langue d'accueil.

Nous évoquons aussi les cas particuliers qui constituent un degré partiel d'intégration de ces emprunts.

I. LES VERBES

Le verbe est, d'un point morphologique, un mot variable qui se conjugue c'est-à-dire qu'il se varie selon le mode, le temps et aussi la personne et le nombre. Parfois il peut se varier selon la voix et même le genre.

Syntaxiquement, le verbe est considéré comme l'élément central de la proposition autour duquel s'organise la phrase. Du point de vue sémantique, le verbe est généralement opposé au nom qui désigne les aspects statiques tandis que les phénomènes dynamiques associés au temps sont signifiés par les verbes.

La grammaire traditionnelle considère le verbe comme un mot qui exprime un procès (action, état, ...) à un moment donné, précis ou non.

1. Le schème des verbes

D'après le dictionnaire de la linguistique de Jean Dubois, en sémitique, l'ensemble du vocabulaire est déterminé par le croisement de deux entités formelles discontinues : **une racine et un schème.**

La racine qui se définit comme l'élément irréductible du mot, elle est constituée d'une suite de phonèmes dont le nombre, la nature et l'ordre ne changent pas pour l'ensemble des formes où elle apparaît. La racine détermine donc la base lexicale du mot, mais elle n'a d'existence que par l'insertion du schème qui la fait passer de l'état virtuel à l'état réel. Ainsi, en arabe, la racine tri-consonantique **f, h, m** qui signifie « comprendre » s'insère dans le schème (C₁ + a + C₂ + i + C₃ + ε) où C₁ C₂ C₃ représentent les phonèmes successifs d'une racine à trois consonnes. Ce schème l'actualise comme verbe à l'aspect

accompli, à la voix active, à la troisième personne du singulier pour former le mot [fahimɛ] « il a compris ».

La même racine insérée dans le schème $C_1 + \varepsilon + C_2 + C_3$ qui l'actualise comme nom d'action [fəhm] qui veut dire « compréhension ».¹

Quel que soit le mot, il est donc issu d'une racine et inséré dans un schème. En fait, le schème est une sorte de moule.

En arabe dialectal algérien, la racine verbale peut généralement être :

a) Trilitère : CCC

Elle est constituée de trois consonnes.

Exemples

k + t + b « Ecrire »

[ktɛb] « Il a écrit »

d + m + ʀ « Démarrer »

[di m a : ʀ a] « Il a démarré »

b) Quadrilitère : CCCC

Elle est constituée de quatre consonnes.

Exemples

ʀ + m + ʀ + k « Remorquer »

[ʀ o m o ʀ ka] « Il a remorqué »

r + z + r + v « Réserver »

[riʒɛ :rvɛ] « Il a réservé »

k + ʀ + l + ʒ « carreler »

[ka ʀ l aʒ] « Il a carrelé »

¹MOUNIN Georges. :*Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF. 2000, p. 279.

Les racines de l'arabe dialectal algérien sont, dans leur grande majorité, trilitères. Il subsiste néanmoins un certain nombre de bilitères et quelques quadrilitères.

2. Le temps, l'aspect et le mode des verbes

La tradition grammaticale présente le verbe en opposition au nom parce qu'il peut exprimer un procès, la forme verbale se combine généralement à des désinences susceptibles d'indiquer principalement la ou les personnes grammaticales ainsi que le temps, l'aspect, et le mode. Nous allons essayer d'étudier les concepts de temps, aspect et mode des verbes et leur application sur l'arabe dialectal algérien.

2.1. Le temps des verbes

Le procès exprimé par le verbe peut être vu d'un point de vue externe « c'est-à-dire son temps ». Il est donc placé dans le temps à une des trois époques suivantes : (passé, présent ou avenir), selon le rapport entre le repère fondamental -fourni par la situation d'énonciation c'est-à-dire le moment où l'on parle- et le repère qui nous précise le moment du procès dans le temps.

Exemples

[lberɛħ ɾoħt læs^s s^og] « Hier, je suis allé au marché. »

[d^o ɾ k ε :ni nɛχdɛm] « Maintenant, je travaille. »

[ɣodwɛ n ɾoħ læt^bi :b] « Demain, j'irai chez le médecin. »

Il est important de noter qu'en arabe dialectal algérien, il n'existe que deux temps principaux ou plutôt deux aspects, l'un sert à exprimer tout fait accompli, il s'appelle le passé, l'autre sert à exprimer tout fait inaccompli, c'est le présent ou le futur.

On peut rajouter aussi l'impératif qui se forme sur le schème de l'inaccompli, sans la présence du pronom et l'imparfait qui se forme à l'aide de l'auxiliaire [kε : n] « être » et le verbe conjugué à l'accompli.

2.1.1. Le passé

Le passé exprime un procès accompli avant le moment de l'énoncé.

Exemple

Verbe [di m a : ʀa] « démarrer » au passé	Traduction en français
[ɛnɛ di m a : ʀe-t]	« J'ai démarré »
[ntɛ di m a : ʀe -t]	« Tu as démarré »
[ntijje di m a : ʀe -ti]	« Tu (féminin) as démarré »
[huje di m a : ʀa]	« Il a démarré »
[hijja di m a ʀ a :-t]	« Elle a démarré »
[hne di m a : ʀe -na]	« Nous avons démarré »
[ntumɛ di m a ʀe:-tu]	« Vous avez démarré »
[hu :mɛ di m a ʀ -aw]	« Ils ou elles ont démarré »

Tableau 16 : Conjugaison du verbe [di m a : ʀa] « démarrer » au passé

Remarque

Les cas d'utilisation du passé composé du français montrent qu'on peut les appliquer par analogie sur l'arabe dialectal algérien. En voici quelques cas :

- Le passé, en arabe dialectal algérien, exprime généralement un fait accompli à un moment précis ou non du passé.

Exemples

[lβɛɛ h di m a : ʀe t ʀo t'ar]. « Hier, j'ai démarré tard »

[t'omabi :lu kule :t] « Sa voiture a coulé »

- Il exprime aussi une succession de faits dans le passé

Exemples

[l ʕ ε : m lifɛ : t/ʀo hna lwwahʀan/ hɛwɛsnɛ fi : hɛ mli : h / tɛgi : nɛ bnɛ : s t'ajbi : n/ ʃufnɛ labħar/ kɛ : net riħle ʀa : j ʕ a] « L'année passée, nous sommes allés à Oran, nous l'avons bien visitée, nous avons rencontré des gens sympathiques, nous avons vu la mer, c'était une belle excursion. »

- Il exprime un fait passé dont l'influence se fait sentir encore dans le présent.

[wɛldijje ʒɛw jɛsknu bɛħðɛ : nɛ] « Mes parents sont venus s'installer près de chez nous. »

- Le passé peut annoncer les nouvelles courtes

[lmudi :r mɛ :t] « Le directeur est mort »

- Le passé énonce des faits historiques anciens.

[ben χɛldun ktɛb ʕɛ ɛlɔaɔɔaɔ] « Ibn khaldun a écrit sur les Berbères. »

- Au lieu du futur, pour exprimer un fait sur le point d'être achevé mais présenté comme déjà accompli

[χla : s^f kɛmmɛlt ɛ :ni zɛj] « C'est bon j'ai fini, j'arrive. »

- Avec la conjonction [iðɛ] « si », pour exprimer un fait futur dont l'accomplissement reste incertain.

[iðɛ mɛzɪtʃ ɣudwɛ troħlek ɔ l a : s^f tɛk] « Si tu n'es pas venu demain, tu perdras ta place »

- Pour exprimer une vérité générale.

[za :mi ʃufnɛ ʃɛms t'a t'laʃ mɛl ɣarb]. « On n'a jamais vu le soleil se lever de l'Ouest ».

- Avec la conjonction [i ðɛ], [luke :n] « si » pour exprimer une hypothèse faite dans le passé.

[luke :n ʕ r aft mɛnzɪʃ]. « Si j'avais su, je ne serais pas venu. »

- Avec la conjonction [luke :n] « si », dans une proposition indépendante exclamative pour exprimer le regret.

[a :h luke :n zɛ ʕ lɛbɛ :li !] « Ah! Si j'avais su! »

2.1.2. Le présent

En arabe dialectal algérien, Le présent tout comme le futur exprime un procès inaccompli et c'est le contexte qui précise s'il s'agit de l'un ou de l'autre.

A l'inverse de l'accompli qui ne possède que des suffixes, l'inaccompli dispose de préfixes et de suffixes (voir la flexion verbale ci-après).

Exemple

Verbe [di m a : ɾa] « démarrer » au présent	Traduction en français
[ɛnɛ ndi m a : ɾɛ]	« Je démarre »
[ntɛ di m a : ɾɛ]	« Tu démarres »
[ntijja di m a : ɾɛ]	« Tu (féminin) démarres »
[hujɛ idi m a : ɾɛ]	« Il démarre »
[hijjɛ di m a : ɾɛ]	« Elle démarre »
[ħnɛ ndi m a : ɾɛ w]	« Nous démarrons »
[ntumɛ di m a : ɾɛ w]	« Vous démarrez »
[hu :mɛ idimar ɾɛw]	« Ils ou elles démarrent »

Tableau 17 : Conjugaison du verbe [di m a : ɾa] « démarrer » au présent

Remarque

Nous pouvons appliquer les valeurs du présent de l'indicatif sur le présent en arabe dialectal algérien et on trouve qu'il est employé :

- Pour exprimer un fait qui se déroule au moment où l'on parle.

[n hɛs ɾ ohi alez] « Je me sens à l'aise ».

- Pour exprimer un fait qui se prolonge dans le passé ou dans le futur.

[ɕ ɛndu jɛ :sɛr mɛlli jɛskun hnɛ] « Il habite ici depuis longtemps ».

[ɾ ana nɛssennew l ɕ ɛ :m ʒdid bɛʃ nɛbdɛw] « Nous attendons le nouvel an pour commencer ».

- Pour exprimer un futur proche.

[d'ork nʒi dɛqɛqɛ] « J'arrive dans une minute ».

- Pour exprimer un fait futur présenté comme dépendant directement d'un autre fait.

[tzid kɛlmɛ wɛħdɛ nɣɛɾʒɛk] « Tu ajoutes un seul mot, tu seras dehors. »

- Avec la conjonction [iðɛ] [lukɛn] « si », pour exprimer un fait futur.

[luke :n t ɾ oħ yudwɛ lzɛ :mi ʕ ε nroħ m ʕ ε :k] « Si tu vas demain à l’université, je t’accompagnerai ».

- Pour formuler un proverbe.

[l ʕ ud li ta ħ gru je ʕ mi :k] « La baguette que tu méprises, peut te rendre aveugle »

2.1.3. Le futur

En arabe dialectal algérien, le futur, en tant que temps, n’existe pas mais il se forme généralement à l’aide des auxiliaires [ɾa : je ħ] ou [ɾa ħ] « il est allant » [dʕork] « maintenant » [ʕ ε : d] « il va » + verbe à l’inaccompli.

Exemple

Verbe [nzi] « venir » au futur	Traduction en français
[ε :ni ɾa :je ħ nzi yudwɛ]	« Je vais venir demain »
[ntɛ ɾa :je ħ tzi yudwɛ]	« Tu vas venir demain »
[ntijje ɾa :jeħa tzi yudwɛ]	« Tu (féminin) vas venir demain »
[hujje ɾa :je ħi zi yudwɛ]	« Il va venir demain »
[hijje ɾa :j ha tzi yudwɛ] [ħne ɾa :je ħ n ziw yudwɛ]	« Elle va venir demain »
[ntumɛ ɾa :je ħ tziw yudwɛ]	« Nous allons venir demain »
[humɛ ɾa :je ħ iziw yudwɛ]	« Vous allez venir demain »
	« Ils ou elles vont venir demain »

Tableau 18 : Conjugaison du verbe [nzi] « venir » au futur

Remarque

- Généralement le futur exprime un fait à venir, proche ou lointain, par rapport au présent.

Exemple

[ki nekber nwelli tʕ be :b] « Quand je serai grand, je serai médecin. »

- Pour situer un fait dans un avenir très proche.

[ezreb lka :ɾ ɾa :je ħ a di m a :ɾe] « Dépêche-toi, le bus va démarrer »

Etc.

2.1.4. L'impératif

L'impératif en arabe dialectal algérien se forme sur le schème de l'inaccompli, sans la présence du pronom.

Il peut exprimer :

- Un ordre

[ʔuxɾɛʒ] « Sors ».

- Une défense

[mɛ tkɛjjɛf] « Ne fume pas »

Etc.

A l'impératif, les verbes ne se conjuguent qu'à la deuxième personne du singulier masculin et féminin et à la deuxième personne du pluriel. Le sujet pronominal n'apparaît normalement pas.

2.1.5. L'imparfait et le conditionnel

Il est important de noter que l'auxiliaire [kɛ : n] peut exprimer l'imparfait quand il est conjugué à l'accompli.

Exemples

[kunt m ɾɛ : dʕ] « J'étais malade »

[kɛ : n sʕɛ : ɾ] « Il était petit »

[kɛ : nu lhi : h] « Ils étaient là-bas »

On peut employer aussi le mot [kɛ:n] ainsi que ses variantes libres [lukɛ:n], [ku : n] pour exprimer la condition, il a, dans ce cas, le sens de « si » de la condition quand il est employé dans une proposition subordonnée conjonctive¹.

¹MZOUGH I Inès. : *Intégration des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal tunisien*, thèse de doctorat en sciences du langage, Paris, Cergy Pontoise. 2015, p. 182.

Exemples

[ku :n ʒε :w ʕ endi drahem ku :n ʃri :t ville] « Si j'avais eu de l'argent, j'aurais acheté une villa »

[lukε:n ʁo ht teχdem, ku :n ʕ ε :wnεk] « Si tu étais allé travailler, je t'aurais aidé. »

[kun ʒi :t na ʕa ʁfak, ngullek] « Si je t'avais connu, je te l'aurais dit »

2.2.L'aspect des verbes

Le procès exprimé par le verbe peut être vu d'un point de vue interne « c'est-à-dire son aspect ». Il est envisagé donc indépendamment de toutes considérations chronologiques comme accompli, c'est-à-dire vu dans sa fin, son résultat ou comme inaccompli, vu dans son déroulement, sa durée ou sa réplétion.

Bachir BENSALAH, dans sa thèse sur l'arabe littéraire, a approfondi la notion d'aspect et a évoqué plusieurs types, il cite également :

- **L'aspect ponctuel** : l'aspect ponctuel marque une action envisagée dans un moment quelconque et perçue comme un processus non répété et indépendant de toute considération de durée.
- **L'aspect résultatif** : les aspects terminatifs ou résultatifs forment, selon BENSALAH, une sous-catégorie des accomplis car ils partagent des caractéristiques sémantiques communes. En arabe littéraire, l'expression de l'aspect terminatif se voit clairement dans les récits historiques avec les verbes appartenant à l'activité intérieure de l'Homme comme [fahima] « comprendre », [waʒada] « trouver », [naʒaha] « réussir »...
- **L'aspect proximal** : il s'agit d'un aspect qui montre qu'il y a un voisinage immédiat entre le point depuis lequel on observe la proximité de l'événement et le point à partir duquel on considère le commencement de celui-ci qui sera réalisé dans le futur
- **L'aspect inchoatif/terminatif** : cette catégorie d'aspect véhicule généralement le début et la fin du procès qui se traduit souvent par les périphrases de « commencer à..., débiter à..., finir de...achever de...

Etc.¹

Nous nous limitons, dans cette section, à étudier uniquement les aspects généraux à savoir l'aspect accompli et inaccompli.

2.2.1. L'aspect accompli

En arabe dialectal algérien, l'aspect accompli envisage le procès ou l'acte comme étant achevé. On comprend donc que le passé « aspect accompli » qui présente un procès parvenu à son terme final, c'est-à-dire totalement achevé, est forcément situé dans le passé car tout verbe conjugué au passé implique nécessairement l'achèvement du procès. C'est pour cette raison qu'en arabe toutes les formes temporelles peuvent être indifféremment temps, mode ou aspect et elles tirent donc leur valeur du contexte.

Exemples

Verbe [bent̩er] « peindre » à l'accompli	Traduction en français
[ɛnɛ : bent̩er-t]	« J'ai peint »
[ntɛbent̩er-t]	« Tu as peint »
[ntibent̩er-ti]	« Tu (féminin) as peint »
[huwɛbent̩er]	« Il a peint »
[hi :jɛbent̩er-ɛt]	« Elle a peint »
[ħnɛbent̩er-nɛ]	« Nous avons peint »
[ntumɛbent̩er-tu]	« Vous avez peint »
[hu :mɛ bent̩er-u]	« Ils ou elles ont peint »

Tableau 19 : Conjugaison du verbe [bent̩er] « peindre » à l'accompli

2.2.2. L'aspect inaccompli

L'aspect inaccompli qui présente le procès dans son déroulement futur ou impératif, -c'est-à-dire qu'il est en cours de réalisation-, le dénote dans un temps présent.

Exemples

[ndi m̩ a : rɛ] « Je démarre » (c'est un fait inaccompli « présent »)

[di m̩ a : rɛ] « Démarre » (c'est un fait inaccompli « impératif »)

¹ BENSALAH Bachir, *Statut et expression du temps et de l'aspect en arabe littéraire*, Nancy, Université de Nancy II, 1989. Pp : 210-240.

[ɾaje ħ ndi m a : ɾe] « Je vais démarrer » (c'est un fait inaccompli « futur »)

2.3. Le mode des verbes

D'après Rioul René :

« Les modes expriment l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé ; ils manifestent différentes manières d'envisager le procès. Ainsi l'indicatif le présente dans sa réalité (il est venu), par opposition au subjonctif qui l'apprécie dans sa virtualité (qu'il vienne) ; l'impératif le présente sous la forme directrice d'un ordre ou d'une prière (venez) ».¹

En arabe dialectal algérien, la notion de mode qui constitue les cadres de classement, regroupant un certain nombre de formes verbales n'existent pas et pour exprimer l'attitude du sujet parlant vis-à-vis de son énoncé, les locuteurs utilisent des moyens lexicaux qui ont, en fait, des valeurs sémantiques attribuées au contexte pour le manifester comme [ɾaje ħ] « Je suis en allant », [gɛ ʕ ed] « Je suis en train de », [kunt] « J'étais »...

Exemples

[ɾaje ħ ndi m a : ɾe] « Je vais démarrer. »

[kunt nrivi :zi] « J'étais en train de réviser. »

Etc.

Remarque

L'appellation « mode infinitif » n'existe pas en arabe dialectal algérien mais pour l'identifier, on utilise le verbe à la troisième personne du singulier à l'accompli (au passé).

Exemples

[di m a : ɾ a] « il a démarré », [tʰ a :ppa] « il a tappé », [kule] « (il a coulé », [ga : ɾ a] « il a garé », [ba : ɾa] « il a barré »

Etc.

¹ RIEGEL M, PEKKEAT J-C et RIOUL R. : Grammaire méthodique du français, Paris, PUF. 2005, p. 287.

3. La flexion verbale

La flexion verbale est l'ensemble des modifications que subit un verbe dans sa forme, selon la personne, le nombre, le temps, ou l'aspect.

Rappelons qu'on peut regrouper les verbes de l'arabe dialectal algérien, selon la tradition de la grammaire arabe, comme suit :

- **Les verbes dits sains** : il s'agit généralement des verbes trilitères dont chacune des lettres n'est pas une lettre faible (dite malade)¹, de forme **CCε(a)C**.

Exemples

[ktɛb] « Écrire »

[h ɾab] « S'enfuir »

[fhɛm] « Comprendre »

[srɛq] « Voler »

- **Les verbes dits concaves** : il s'agit des verbes ayant la deuxième lettre faible (malade).

Exemples

[ʃɛ :f] « Voir »

[χɛ :f] « Avoir peur »

[sʻa :m] « Jeuner »

Etc.

- **Les verbes défectueux** : sont les verbes ayant une lettre faible (malade) à la fin

Exemples

[klɛ] « Manger »

[shɛ] « Oublier »

[mʃɛ] « Partir »

¹ Les lettres faibles (ou malades) sont [wɛ] et [jɛ]

[krɛ] « Louer »

Etc.

- **Les verbes sourds** : il s'agit des verbes dont la dernière est géminée.

Exemples

[mædd] « Tendre »

[ʃædd] « Tenir »

[mæll] « S'ennuyer »

[ʃ a d^s d^s] « Mordre »

Afin de mieux comprendre la flexion de l'accompli, de l'inaccompli et de l'impératif des verbes de l'arabe dialectal algérien, nous allons établir une subdivision des verbes en trois classes qui se base essentiellement sur leur terminaison, et plus exactement selon que la finale est une consonne simple précédée d'une voyelle ou une consonne géminée.

a. Première classe:

Elle comprend tous les verbes à finale consonantique, en voici quelques formes :

- **CCɛ(a)C** comme [ktəb] « écrire », [kləb] « enrager », [ʒbəd] « tirer », [s^f ɓa r] « patienter », [fhəm] « comprendre », etc.
- **Cɛ(a)Cɛ(a)C** comme [sɛ :fɛr] « voyager », [ra :ʒɛ ʕ] « riviser », [ʃɛ :rɛk] « participer », etc.
- **Cɛ(a)CCɛ(a)C** comme [hɛmmaɾ] « rendre rouge », [qammaɾ] « jouer au hasard », [s^fammaɾ] « enfoncer les clous »
- **CCɛ(a)Cɛ(a)C** comme [χ t^faɾa ʕ] « inventer »
- **CCɛ(a)CCɛ(a)C** comme [tmɛrmed] « souffrir »
- **C ɛ(a) (j ouw) ɛ (a)C** comme [hɛwwɛl] « transférer »

Etc.

b. Deuxième classe

Elle comprend tous les verbes à finale vocalique. En voici quelques formes :

- **CCε(a)** comme [klɛ] « manger », [ʕ tʰa] « donner », [bɾa] « guérir »
- **Cε(a)Cε(a)** comme [da : ʎa] « faire une dalle », [ba : ɾa] « barrer », [ga : ɾa] « garer », etc.
- **CCε(a)Cε(a)** comme [k ɾaʒa] « écraser »,
- **CCε(a)CCε(a)** comme [thenne] « s'apaiser »

c. Troisième classe

Elle regroupe tous les verbes à finale géminée (les verbes dits sourds selon la grammaire arabe)

Exemples

[mɛdd] « Tendre »

[hɛdd] « Effrayer »

[sɛdd] « Barrer »

[dʕamm] « Joindre, assembler »

Il faut noter que malgré l'importance de la subdivision en verbes dits sains, concaves, défectueux et sourds, elle concerne moins les dialectes de l'arabe qui ont atteint des stades avancés de simplification par rapport à la forme de l'arabe standard.¹

3.1. La flexion verbale de l'accompli

Les verbes de la première classe, citée ci-dessus, se conjuguent à l'accompli presque tous de la même façon, en leur rajoutant une terminaison qui varie selon la personne, le genre et le nombre suivant le modèle présenté ci-dessous :

¹ YOUSSEF Abderrahim. : *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casablanca, Wallada. 1992, p. 47.

Singulier

1 ^{ère} pers. masc. /fém.	...-t
2 ^{ème} pers. masc.	...-t
2 ^{ème} pers. fém.	...-ti
3 ^{ème} pers. masc.	...
3 ^{ème} pers. fém.	...-ε(a)t ¹

Pluriel

1 ^{ère} pers. masc. /fém.	...-nε(a)
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	...-tu(o)
3 ^{ème} pers. masc. /fém.	...-u(o)

¹ Rappelons que si les voyelles [i], [ε] et [u] sont précédées d'une emphatique, elles deviendront respectivement [e], [a] et [o].

Exemples

	[fħɛm] « comprendre »	[sɛ :fɛr] « voyager »	[qammaɾ] « jouer au hasard »	[ħewwɛl] ¹ « transférer »
Singulier				
1 ^{ère} pers. masc./fém.	[fħɛmt]	[sɛ :fɛrt]	[qammaɾt]	[ħewwɛlt]
2 ^{ème} pers. masc.	[fħɛmt]	[sɛ :fɛrt]	[qammaɾt]	[ħewwɛlt]
2 ^{ème} pers. fém.				
3 ^{ème} pers. masc.	[fħɛmti]	[sɛ :fɛrti]	[qammaɾti]	[ħewwɛlti]
3 ^{ème} pers. fém.	[fħɛmt]	[sɛ :fɛr]	[qammaɾ]	[ħewwɛl]
	[fħɛmɛt]	[sɛ :fɛrɛt]	[qamɾat]	[ħewlɛt]
Pluriel				
1 ^{ère} pers. masc. /fém.	[fħɛmnɛ]	[sɛ :fɛrnɛ]	[qammaɾna]	[ħewwɛlnɛ]
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	[fħɛmtu]	[sɛ :fɛrtu]	[qammaɾtu]	[ħewwɛltu]
3 ^{ème} pers. masc. /fém.	[fħɛmu]	[sɛ :fru]	[qamaɾo]	[ħewlu]

Tableau 20 : Conjugaison des verbes : [fħɛm] « comprendre » [sɛ :fɛr] « voyager » [qammaɾ] « jouer au hasard » [ħewwɛl] « transférer » à l'accompli

Les verbes de la deuxième et de la troisième classe se conjuguent selon le modèle suivant :

¹Les verbes de cette classe subissent une modification légère de la racine avec la troisième personne du singulier et du pluriel au féminin (voir les exemples cité ci-dessus).

Singulier

1 ^{ère} pers. masc. /fém.	...-it
2 ^{ème} pers. masc.	...-it
2 ^{ème} pers. fém.	...-iti
3 ^{ème} pers. masc.	...-ε
3 ^{ème} pers. fém.	...- ε t

Pluriel

1 ^{ère} pers. masc. /fém.	...-inε(a)
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	...-itu(o)
3 ^{ème} pers. masc. /fém.	...-ε :w

Exemples

	[klε] « manger »	[b ɾa] « guérir »	[ɖa : ɭa] « daller »	[sɛdd] « fermer »
Singulier				
1 ^{ère} pers. masc. /fém.	[kli t]	[b ɾ et]	[ɖa : ɭet]	[sɛddit]
2 ^{ème} pers. masc.	[klit]	[b ɾ et]	[ɖa : ɭet]	[sɛddit]
2 ^{ème} pers. fém.	[kliti]	[b ɾeti]	[ɖa : ɭeti]	[sɛdditi]
3 ^{ème} pers. masc.	[klε]	[b ɾa]	[ɖa : ɭa]	[sɛdd]
3 ^{ème} pers. fém.	[klɛt]	[b ɾat]	[ɖa : ɭat]	[sɛddɛt]
Pluriel				
1 ^{ère} pers. masc. /fém.	[kli :nε]	[b ɾenε]	[ɖa : ɭenε]	[sɛddinε]
2 ^{ème} pers. masc. /fém..	[kli :tu]	[b ɾetu]	[ɖa : ɭetu]	[sɛdditu]
3 ^{ème} pers. m/f	[klɛw]	[b ɾaw]	[ɖa : ɭaw]	[sɛddu]

Tableau 21 : Conjugaison des verbes [klε] « manger » [b ɾa] « guérir » [ɖa : ɭa] « daller » [sɛdd] « fermer » à l'accompli

3.2. La flexion verbale de l'inaccompli

En arabe dialectal algérien, pour conjuguer un verbe à l'inaccompli, il faut lui rajouter des préfixes et des suffixes contrairement à l'accompli qui se suffisent uniquement de suffixes.

Concernant les verbes de la première et de la troisième classe, ils se conjuguent selon le modèle suivant :

Singulier

1ère pers. masc. /fém.	n	...
2ème pers. masc.	t	...
2ème pers. fém.	t	...-i
3ème pers. masc.	i/j	...
3ème pers. fém.	t	...

Pluriel

1ère pers. masc. /fém.	n	...-u(o)
2ème pers. masc./fém.	t	...-u(o)
3ème pers. masc./fém.	i/j	...-u

Exemples

	[sɛdd] « fermer »	[ʒbɛd] « tirer »	[sɛ :fɛr] « voyager »	[ħammaɾ] « rougir »
Singulier				
1ère pers. masc. /fém.	[nsɛdd]	[nɛʒbɛd]	[nse :fɛr]	[nħamma ɾ]
2ème pers. masc.	[tsɛdd]	[tɛʒbɛd]	[tse :fɛr]	[tħamma ɾ]
2ème pers. fém.	[tsɛddi]	[tɛʒbɛdi]	[tse :fri]	[tħamma ɾi]
3ème pers. masc.	[isɛdd]	[jɛʒbɛd]	[ise :fɛr]	[iħamma ɾ]
3ème pers. fém.	[tsɛdd]	[tɛʒbɛd]	[tse :fɛr]	[tħamma ɾ]

Pluriel				
1 ^{ère} pers. masc. /fém.	[nsɛddu]	[nɛʒbdu]	[nse :fru]	[nham ʀo]
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	[tsɛddu]	[tɛʒbdu]	[tse :fru]	[tham ʀo]
3 ^{ème} pers. masc. /fém.	[isɛddu]	[jɛʒbdu]	[ise :fru]	[iham ʀo]¹

Tableau 22 : Conjugaison des verbes [sɛdd] « fermer » [ʒbɛd] « tirer » [sɛ :fɛr] « voyager » [hama ʀ] « rougir » à l'inaccompli

Quant aux verbes de la deuxième classe, ils se conjuguent à l'inaccompli en changeant leur voyelle finale soit en : [i] soit en [a(ɛ)], selon le schéma suivant :

Singulier

1 ^{ère} pers. masc./fém.	nɛ	... -i ou a(ɛ)
2 ^{ème} pers. masc.	tɛ	... -i ou a(ɛ)
2 ^{ème} pers. fém.	tɛ	... -i-i ou aj(ɛj)
3 ^{ème} pers. masc.	i/jɛ	... -i ou a(ɛ)
3 ^{ème} pers. fém.	tɛ	... -i ou a(ɛ)

Pluriel

1 ^{ère} pers. masc./fém.	nɛ	... -i :w / a :w(ɛ :w)
2 ^{ème} pers. Masc./fém.	tɛ	... -i :w / a :w(ɛ :w)
3 ^{ème} pers. Masc./fém.	i/jɛ	... - i :w / a :w(ɛ :w)

¹On remarque une suppression de la voyelle qui précède la dernière consonne de la racine des verbes de la 1ère classe avec la 1ère, 2ème et 3ème personne du pluriel.

Exemples

	[frɛ] «acheter»	[bɾa] «guérir»	[kɾa ʒa] «écraser»	[krɛ] «louer »
Singulier				
1 ^{ère} pers. masc. /fém.	[nɛfri]	[nɛbɾa]	[nɛkɾa ʒɛ]	[nɛkri]
2 ^{ème} pers. masc.	[tɛfri]	[tɛbɾa]	[tɛkɾa ʒɛ]	[tɛkri]
2 ^{ème} pers. fém.	[tɛfri]	[tɛbɾa:j]	[tɛkɾa ʒɛ]	[tɛkri]
3 ^{ème} pers. masc.	[jɛfri]	[jɛbɾa]	[jɛkɾa ʒɛ]	[jɛkri]
3 ^{ème} pers. fém.	[tɛfri]	[tɛbɾa]	[tɛkɾa ʒɛ]	[tɛkri]
Pluriel				
1 ^{ère} pers. masc. /fém.	[nɛfri:w (u)]	[nɛbɾa:w]	[nɛkɾa ʒɛ:w]	[nɛkri:w]
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	[tɛfri:w (u)]	[tɛbɾa]	[tɛkɾa ʒɛ:w]	[tɛkri:w]
3 ^{ème} pers. masc. /fém.	[jɛfri:w (u)]	[jɛbɾa]	[jɛkɾa ʒɛ:w]	[jɛkri:w]

Tableau 23 : Conjugaison des verbes [frɛ] «acheter» [bɾa] «guérir» [kɾa ʒa] «écraser» [krɛ] «louer » à l'inaccompli

Remarque

On peut considérer les verbes [klɛ] « manger » et [χ ðɛ] « tenir » comme des cas particuliers de la deuxième classe car ils se conjuguent à l'inaccompli de manière différente du modèle que nous avons présenté ci-dessus.

	[klɛ] « manger »	[χ ðɛ] « tenir »
Singulier		
1 ^{ère} pers. masc. /fém.	[nɛ :kul]	[nɛ :χu ð]
2 ^{ème} pers. masc.	[tɛ :kul]	[tɛ :χu ð]
2 ^{ème} pers. fém.	[tɛ :kli]	[tɛ :χ ði]
3 ^{ème} pers. masc.	[jɛ :kul]	[jɛ :χu ð]
3 ^{ème} pers. fém.	[tɛ :kul]	[tɛ :χu ð]
Pluriel		
1 ^{ère} pers. masc. /fém.	[nɛ :klu]	[nɛ :χ ðu]
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	[tɛ :klu]	[tɛ :χ ðu]
3 ^{ème} pers. masc. /fém.	[jɛ :klu]	[jɛ :χ ðu]

Tableau 24 : Conjugaison des verbes [klɛ] « manger » [χ ðɛ] « tenir » à l'inaccompli

3.3.La flexion verbale de l'impératif

Pour conjuguer un verbe de l'arabe dialectal algérien à l'impératif, il faut distinguer deux catégories de verbes :

- Les verbes qui commencent par deux consonnes ou par la voyelle [u], de la première classe et de la troisième classe, comme [ʒbɛd] « tirer », [ktɛb] « écrire » [uzɛn] « peser », [u ɾa θ] « hériter », ... Ces verbes se conjuguent en faisant précéder la racine par la laryngale occlusive [ʔ] appelée hamza suivie de [ɛ] ou de [u], selon le modèle suivant :

2^{ème} pers. du sing. masc. ʔ ɛ(u).....

2^{ème} pers. du sing. fém. ʔ ɛ(u).....-i

2^{ème} pers. du plu. ʔ ɛ(u).....-u

Exemples

	[ktɛb] « écrire »	[kbɛr] « grandir »	[ʒbɛd] « tirer »	[uzɛn] « peser »
2 ^{ème} pers. du sing. masc.	[ʔ ɛ kteb]	[ʔ ɛ kbɛr]	[ʔ ɛ ʒbɛd]	[ʔ uzɛn]
2 ^{ème} pers. du sing. fém.	[ʔ ɛ ktbi]	[ʔ ɛ kbri]	[ʔ ɛ ʒbdi]	[ʔ uzni]
2 ^{ème} pers. du plu.	[ʔ ɛ ktbu]	[ʔ ɛ kbru]	[ʔ ɛ ʒbdu]	[ʔ uznu]

Tableau 25 : Conjugaison des verbes [ktɛb] « écrire » [kbɛr] « grandir » [ʒbɛd] « tirer » [uzɛn] « peser » à l'impératif

Remarque

Les verbes [klɛ] « manger », [χðɛ] « tenir » se conjuguent comme les verbes qui commencent par une consonne de la première et de la troisième classe.

	[klɛ] « manger »	[χðɛ] « tenir »
2 ^{ème} pers. du sing. masc.	[kul]	[χuð]
2 ^{ème} pers. du sing. fém.	[kuli]	[χuði]
2 ^{ème} pers. du plu.	[kulu]	[χuðu]

Tableau 26 : Conjugaison des verbes [klɛ] « manger » [χðɛ] « tenir » à l'impératif

- Les verbes qui commencent par deux consonnes de la troisième classe tels que : [krɛ] « louer », [frɛ] « acheter », [frɛ] « arranger », ... qui se conjuguent comme suit :

2^{ème} pers. masc. ʔ ɛ ...-i ou a(ɛ)

2^{ème} pers. fém. ʔ ɛ ...-i- ou aj(ɛj)

2^{ème} pers. Masc./fém. ? ε ...-i :w /a :w(ε :w)

Exemples

	[krɛ] « louer »	[ʃrɛ] « acheter »	[frɛ] « arranger »	[bdɛ] « commencer »
Singulier				
2 ^{ème} pers. masc.	[ʔ ɛkri]	[ʔ ɛʃri]	[ʔ ɛfri]	[ʔ ɛbdɛ]
2 ^{ème} pers. fém.	[ʔ ɛkri]	[ʔ ɛʃri]	[ʔ ɛfri]	[ʔ ɛbdɛ :j]
Pluriel				
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	[ʔ ɛkri :w]	[ʔ ɛʃri :w]	[ʔ ɛfri :w]	[ʔ ɛbdɛ :w]

Tableau 27 : Conjugaison des verbes [krɛ] « louer » [ʃrɛ] « acheter » [frɛ] « arranger » [bdɛ] « commencer » à l'impératif

- Les verbes qui commencent par une consonne de la première et de la troisième classe comme [sɛ : fɛ : r] « voyager », [bɛllɛ ʏ] « transmettre », [zɑ : ɾ] « rendre visite », etc. Ils se conjuguent avec la deuxième personne du singulier et du pluriel comme se conjuguent ces verbes à l'inaccompli mais en supprimant les préfixes.

2^{ème} pers. masc. ...
 2^{ème} pers. fém. ...-i
 2^{ème} pers. plur. Masc. /fém. ...-u(o)

Exemples

	[ʃɛdd] « tenir »	[bɛllɛʏ] « transmettre »	[bɛ : ʏ] « vendre »	[zɑ : ʀ] « rendre visite »
Singulier				
2 ^{ème} pers. masc.	[ʃɛdd]	[bɛllɛʏ]	[bi : ʏ]	[zɑ : ʀ]
2 ^{ème} pers. fém.	[ʃɛddi]	[bɛllɛʏi]	[bi : ʏ i]	[zɑ : ʀe]
Pluriel				
2 ^{ème} pers. plur. m/f.	[ʃɛddu]	[bɛllɛʏu]	[bi : ʏ u]	[zɑ : ʀo]

Tableau 28 : Conjugaison des verbes [ʃɛdd] « tenir » [bɛllɛʏ] « transmettre » [bɛ : ʏ] « vendre » [zɑ : ʀ] « rendre visite » à l’impératif

- Les verbes qui commencent par une consonne de la deuxième classe comme [nɛ : dɛ] « appeler », [fa : sʰa] « effacer », [ɓa : sʰa], « condamner »,... se conjuguent à l’impératif en changeant leur voyelle finale, qui peut être généralement soit [a] soit [ɛ], en [i (e)] ou en [a(ɛ)], selon le modèle suivant :

Singulier

2^{ème} pers. masc. ...-i(e) ou a(ɛ)

2^{ème} pers. fém. ...-i (e) ou aj(ɛj)

Pluriel

2^{ème} pers. masc. /fém. ...-i(e) :w /a :w(ɛ :w)

Exemples

	[nɛ :dɛ] « appeler »	[fa : sʰa] « effacer »	[_ba :sʰa] « condamner »
Singulier			
2 ^{ème} pers. masc.	[nɛ :di]	[fa : sʰe]	[_ba :sʰe]
2 ^{ème} pers. fém.	[nɛ :di]	[fa : sʰe]	[_ba :sʰe]
Pluriel			
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	[nɛ :di :w (u)]	[fa : sʰe :w (o)]	[_ba : sʰe :w (o)]

Tableau 29 : Conjugaison des verbes [nɛ :dɛ] « appeler » [fa : sʰa] « effacer » [ba : sʰa] « condamner » à l'impératif

4. Les verbes pronominaux

La catégorie des verbes pronominaux n'existe pas en arabe dialectal algérien telle qu'elle existe en français, mais il y a des moyens d'exprimer la même chose d'une autre manière ; il s'agit de rajouter le mot [ro hi] ou [ba ʃ dʰaja]¹ « moi-même » [ro hək] [ba ʃ dʰak] « toi-même »,...au verbe pour qu'il soit pronominal.

¹Le mot [ro hi] « moi-même » et ses variantes est employé généralement pour exprimer une action réfléchie alors que ou [ba ʃ dʰaja] « moi-même » et ses variantes est utilisé surtout pour exprimer une action réciproque.

Exemples

	[juχzar fi ɾo ho] « se regarder »	[klɛ ba ʕ dʕa :h] ¹ « être dans l'embarras »
Singulier		
1 ^{ère} pers. masc. /fém.	[nuχzar fi ɾo hi]	[kli :t b a ʕ dʕaja]
2 ^{ème} pers. masc.	[tuχzar fi ɾo hɛk]	[kli :t b a ʕ dʕa :k]
2 ^{ème} pers. fém.	[tuχzari fi ɾo hɛk]	[kliti b a ʕ dʕa :k]
3 ^{ème} pers. masc.	[juχzar fi ɾo ho]	[klɛ b a ʕ dʕah]
3 ^{ème} pers. fém.	[tuχzar fi ɾo ha]	[klɛ :t b a ʕ dʕaha]
Pluriel		
1 ^{ère} pers. masc. /fém.	[nuχzar fi ɾwahna]	[kline b a ʕ dʕa :na]
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	[tuχzar fi ɾw hkum]	[klitu b a ʕ dʕakum]
3 ^{ème} pers. masc. /fém.	[juχzar fi ɾwa hom]	[klɛw b a ʕ dʕa :hum]

Tableau 30 : Conjugaison des verbes [juχzar fi ɾo ho] « se regarder » [klɛ ba ʕ dʕa :h] « être dans l'embarras »

5. Les verbes aspectuels

On attribue le nom de verbes aspectuels ou « semi-auxiliaires » à certains verbes qui jouent le rôle d'auxiliaires dans le syntagme verbal. Ils sont suivis généralement d'un autre verbe et ils précisent le développement du procès.

En arabe dialectal algérien, on peut trouver des verbes qui peuvent jouer le rôle de semi-auxiliaires comme dans ce qui suit :

- [ɾa h] « il est parti »
[ɛ :ni ɾaye h nzi] « Je vais venir »

¹Ce mot se traduit littéralement « se manger, ou manger soi-même »

- **[g ʒ ed]** « il est resté »
[ε :ni gε : ʒ ed nɛsennɛ] « Je suis entrain d'attendre »
- **[dʰal]** « il est resté »
[dʰal i hɛwɛs ʒ lih] « Il est resté entrain de le chercher »
- **[bdɛ]** « Il a commencé »
[bdit noq ! oq] « Je commence à m'énervé »
- **[h ɛb]** « il a voulu »
[ε :ni h ɛ :b nʒiʒ ɛndkum] « Je veux venir chez vous »
- **[byɛ]** « Il a voulu »
[ε :ni bɛ : ɣi nʒi] « Je veux venir »
- **[ftɛ]** « Il a voulu »
[ɛni fɛ :ti nebde lɣɛdmɛ] « Je veux commencer le travail »
- **[qɔɛr]** « Il a pu »
[ε :ni qa :ɔɛr nɛt h ɛrɛk] « Je peux me bouger. »
- **[ʒɛ]** « Il est venu » ou « Il a failli »
[ʒɛ j tʰe h] « Il a failli tomber »
- **[ʒ raf]** « il a su »

[ja ʒ raf jɛkðɛb] « Il sait mentir »

- **[ɣɛllɛ]** « il a laissé »
[ɣɛllini nɛɣdɛm] « Laisse-moi travailler »
- **[ra :h]** « Il va »

[ra :h jɛɣdɛm] « Il va travailler »

- **[mfɛ]** « Il est parti »

[mfɛ jɛɣdɛm] « Il est parti travailler »

II. LES NOMS

La grammaire traditionnelle définit le nom, d'un point de vue sémantique, comme un mot qui peut désigner une personne (garçon, femme, homme,...), un animal (dromadaire, loup, chèvre,...), une chose (palmier, marteau, bureau), un état (fatigue, faiblesse), un sentiment (amour, haine, déception,..), une notion (beauté, courage,...), une action (départ, arrivée,...), etc.

La classe des noms en arabe dialectal algérien, tout comme en français, comprend plusieurs sous-classes que l'on range par couple. La distinction entre ces différentes sous-classes repose essentiellement sur des oppositions de sens. On distingue ainsi :

- **Les noms communs** comme [tʰa : bɪ a] « une table », [tʰomobil] « une voiture »,...
des noms propres comme [dze : jɛr] « l'Algérie », [f ɾa:nsʰa] « La France », [kerim] « Karim », « Charles » [ʃar]...

Généralement, sur le plan grammatical, les noms communs, contrairement aux noms propres, peuvent être précédés d'un déterminant qui peut être :

- ✓ **Un article défini**

Exemples

[ɛlkɛ :mju] « Le camion »

[ɛtʰ tʰomobi :l] « La voiture »

- ✓ **Un adjectif possessif**

Exemples

[tʰomobi :li] « Ma voiture »

[benti] « Ma fille »

- ✓ **Un adjectif démonstratif**

Exemple

[hɛ :ð ɛ tʰ tʰomobi :l] « Cette voiture »

✓ **Un adjectif indéfini**

Exemple

[bɛzzɛ :f ʃ bɛ :d ʒɛ :w] « Beaucoup de gens sont venus. »

✓ **Un adjectif numéral**

Exemple

[zuʒ tʰomobi :lɛ :t] « Deux voitures »

• **Les noms abstraits des noms concrets**

Le nom concret désigne les noms des êtres ou des choses qui ont une existence réelle, c'est-à-dire les noms que peuvent percevoir nos sens (vue, ouïe, toucher, odorat, goût).

Exemples

[tʰa :b l a] « une table », [bi :ru] « Un bureau », ...

Les noms abstraits désignent les concepts, les idées perceptibles par notre esprit ou notre pensée.

Exemples

[lku ʀ a :ʒ] « le courage », [ɛzzin :n] « La beauté », ...

La distinction **nom abstrait/ nom concret** permet, du point de vue grammaticale, de différencier, par exemple, le C.C. de manière du C.C. de moyen.

Exemples

[jɛχdem bi(jɛ) :du]. « Il travaille avec sa main » → [bi(jɛ) :du] « Avec sa main » est un CC de moyen.

[jɛχdem bɛnnijjɛ] « Il travaille avec sincérité » → [bɛnnijjɛ] « Avec sincérité » est un CC de manière.

• **Les noms dénombrables des noms non dénombrables**

Les noms dénombrables désignent les noms des êtres ou des choses que l'on peut dénombrer comme [tʰomobil] « Une voiture », [tʰa : b l a] « Une table », ...

Les noms non dénombrables indiquent les choses qui ne peuvent être dénombrés car ils constituent une masse indécomposable en unités comme [lmɛ :] « De l'eau », [lkuɾa : ʒ] « Le courage », ...

D'un point de vue grammatical, la distinction **nom dénombrable / nom non dénombrable** est importante car elle aide, par exemple, à savoir employer les adjectifs numéraux.

En effet, on peut employer les numéraux cardinaux devant un nom dénombrable, par contre, les noms non dénombrables ne les acceptent pas.

Exemples

[zuʒ tʰomobile :t] « Deux voitures ».

[mjɛ :t ntʰomobil] « Cent voitures ».

Mais on ne peut jamais dire [zuʒ mɛ :] « Deux eaux », [mjɛ :tɛnmɛ :] « Cent eaux » car ils s'agit des noms non dénombrables.

Généralement, il appartient à la catégorie des noms non dénombrables, les noms de matière comme : [ðhɛb] « L'or », [nɦɛ :s] « Le cuivre », [dhɛ :n] « Du beurre », [lmɛ :] « De l'eau »,...et les noms abstraits tels que [lkuɾ a :ʒ] « Le courage », ...¹

- **Les noms des doués de raison des noms des non doués de raison**

Les noms des doués de raison comprennent les noms des êtres humains ([ulɛd] « Un enfant », [bɛnt] « Une fille »,...), les noms de métier ([χɛbbɛz] « Boulanger », [ustɛ : ð] « Enseignant »,...)

Les noms des non doués de raison comprennent les noms des objets ([ba : la] « Une pelle », [ktɛ :b] « Un livre », [bi :ru] « Un bureau »...), des animaux ([mɛ ʔ zɛ] « Une chèvre », [kɛlb] « Un chien »,...), des concepts ([lkuɾaʒ] « Le courage », [lhɛm] « L'inquiétude »,...)

La distinction **nomdesdoués de raison/ nom des non doués de raison** est importante à connaître car lorsqu'on doit les remplacer par les pronoms interrogatifs

¹BENTOLILA Alain. :*Grammaire alphabétique*, Paris, Nathan. 2001, pp. 186-197.

[mɛnhu] « Qui » et [wɛ :ʃ] « Que » ; on emploie [mɛnhu] « Qui » pour les noms des doués de raison et [wɛ :ʃ] « Que » pour les noms des non doués de raison.

Exemples

[kəri :m tʰ aħ] « Karim est tombé » —————> [mɛnhuɛlli tʰ aħ] ? « Qui est-ce qui est tombé ? »

[sti :llu tʰ aħ] « Le stylo est tombé » —————> [wɛ :ʃelli tʰ aħ] ? « Qu'est-ce qui est tombé ? »

Le nom peut être accompagné d'un déterminant, il constitue l'essentiel de ce que l'on appelle « le groupe nominal »

La détermination du nom peut se faire aussi au moyen :

- **D'un adjectif qualificatif**

Exemple

[fri :t tʰoʃobil ʒdi :dɛ] « J'ai acheté une voiture neuve »

- **D'un complément du nom**

Exemple

[fri :t ɛ tʰ tʰoʃobil ntɛʃ lmikaniʃjɛ]. « J'ai acheté la voiture du mécanicien »

- **D'une proposition**

Exemple

[fri :t ɛ tʰ tʰoʃobil ɛlli gutli ʃli :hɛ] « J'ai acheté la voiture dont tu m'as parlé »

Ces éléments permettent de former ce que l'on appelle l'expansion du groupe nominal. Ils peuvent être supprimés sans que le sens de base du GN se perde.

1. Fonctions des noms

Le nom peut occuper, à l'intérieur d'une phrase, plusieurs fonctions ; on distingue ainsi :

- **Le sujet**

Exemple

[hɛ ðɛtʰɔmɔbi:l tɛ :kul li : sʰãs] « Cette voiture consomme de l'essence »

Sujet

- **Le C.O.D et le C.O.I**

Exemples

[fri :t tʰɔmɔbi:l] « J'ai acheté une voiture »

C.O.D

[ahdarli ʃlɛ qra :jtɛk] « Parle-moi de tes études »

C.O.I

- **Un complément du nom**

Exemple

[fri :t ɛ tʰ tʰo mɔbil ntɛʃ lmikanisjɛ] « J'ai acheté la voiture du mécanicien »

Complément du nom

- **Un complément circonstanciel**

Exemples

[sɛ :fɛr b tʰɔmɔbil χuh]. « Il a voyagé avec la voiture de son frère ».

C.C. de moyen

[sɛ :fɛr fɛllil] « Il a voyagé la nuit »

C.C. de temps

[χɛrɛz ɛ tʰ tʰo mɔbil mɛlɟara :ʒ]. « Il a fait sortir la voiture du garage »

C.C. de lieu

[ʒɛ : mʃɛ fɛmi :ltu] « Il est venu avec sa famille »

C.C. d'accompagnement

2. Genre des noms

En arabe dialectal algérien, tout comme plusieurs langues, le nom possède un genre, c'est-à-dire qu'il est : soit masculin, soit féminin ; un même nom ne peut varier en genre.

Exemples

[tʰa :b] a] « Une table » est toujours un nom féminin

[bi :ru] « Bureau » est toujours un nom masculin.

Le genre indique, pour les êtres vivants, le sexe.

Exemples

[mɛ ʃ zɛ] « Une chèvre »	}	ces noms indiquent des êtres de sexe féminin
[m ɾa] « Une femme »		
[bent] « Une fille »		
[ħsʰa :n] « Un cheval »	}	ces noms indiquent des êtres de sexe masculin
[gatʰ] « Un chat »		
[ɾa :ʒɛl] « Un homme »		

En arabe dialectal algérien, le féminin des noms se forme généralement en ajoutant le son [ɛ(a)] au nom masculin.

Exemples

[kɛlb] « Un chien » → [kɛlbɛ] « Une chienne »

[tʰ ɸe :b] « Un médecin » → [tʰɸe :ɸa] « Un médecin » (une femme)

[uste : ð] « Un enseignant » → [uste : ðɛ] « Une enseignante »

Attention

[kɛbʃ] « Un bélier » → [nɛ ʕ ʒɛ] « une brebis »

[ʕ ɛwd] « Un cheval » → [f ɾa sʕ] « une jument »

[ɛb] « Un père » → [om] « une mère »

En arabe dialectal algérien, on distingue généralement trois types de noms féminins :

- **Les noms féminins sans le son [ɛ(a)] en finale.**

Exemples

[bɛnt] « Une fille »

[tʕomɔbi :l] « Une voiture »

[ɖar] « Une maison »

[tʕre :g] « Une route »

[mo tʕo] « Une moto »

[om] « Une mère »

Etc.

- **Les noms féminins formés par l'adjonction du son [ɛ(a)] au nom masculin**

Le procédé de la formation du féminin par l'adjonction du son [ɛ(a)] au nom masculin est le plus courant en arabe dialectal algérien.

A tous les noms masculins dans les exemples ci-après correspondent des noms féminins par adjonction de la marque du féminin [ɛ(a)]

Exemples

[byɛl] « Un mulet » → [bɛylɛ] « une mule »

[dɛ :b] « Un âne » → [dɛ :bbɛ] « une ânesse »

[ʕ ɛggu :n] « Un muet » → [ʕ ɛggu :nɛ] « une muette »

[ɣu :l] « Un ogre » —→ [ɣu :lɛ] « une ogresse »

[sɛrɛ :q] « Un voleur » —→ [sɛrɛ :qa] « une voleuse »

[mudi :r] « Un directeur » —→ [mudi :rɛ] « une directrice »

- **Les noms féminins avec le son [ɛ(a)] en finale n'ayant pas été formés à partir d'un nom masculin.**

Exemples

[kuzi :nɛ] « Une cuisine »

[bɛtɛjɛ] « Une bouteille »

[ʃifunɛ] « Un chiffon »

[za ɾbijɛ] « Un tapis »

[mɛʃinɛ] « Une machine »

Etc.

L'emprunt aussi obéit à la règle de formation du féminin de la langue d'accueil.

Exemples

[buli :si] « Un policier » —→ [buli :sijjɛ] « Une policière »

[fɛrmlɪ] « Un infirmier » —→ [fɛrmlɪjɛ] « Une infirmière »

Remarques

- Il est important de souligner l'existence de certains noms empruntés au français qui ont subi un changement de leur genre lors de leur passage en arabe dialectal algérien comme dans les cas de figure suivant :

a. Des noms féminins devenus masculins

La liste des noms exposée ci-après sont féminins en français et ont changé leur genre en arabe dialectal algérien.

[tilivizjun] « La télévision »

[baga : ɾ] « Une bagarre »

[dɛ̃d] « La dinde »

[l ɓoks] « La boxe »

[lɛgris] « La graisse »

[lagla : sʰ] « La glace »

[lisãs] « La licence »

[bjuf] « La pioche »

[lɛpisi :n] « La piscine »

[pistʰa :ʃ] « Pistache »

[lap la :ʒ] « La plage »

[kɛnkɛjri] « La quincaillerie »

[ra :dju] « La radio »

[rruti :n] « La routine »

[rru :d] « La route »

[trisiti] « Une électricité »

[luzi :n] « Une usine »

[lbɛnɛ :n] « La banane »

[kabotʰ] « La capote »

[ko ɾ fi] « La corvée »

[duvi :z] « La devise »

[fajãs] « La faïence »

[flɛʃ] « La flèche »

Etc.

b. Des noms masculins devenus féminins

Dans ce cas, il s'agit de noms masculins en français qui sont devenus féminins dans le dialecte d'accueil.

[aksiða] « Un accident »

[aʒonda] « Un agenda »

[ḃalijje] « Un balai »

[bat^s e :mɛ] « Un bâtiment »

[bri :kɛ] « Un briquet »

[bi :ltɛ] « Un bulletin »

[si :mɛ] « Un ciment »

[fute :je] « Un fauteuil »

[bɛʃ t^s o|a] « Un pistolet »

[rulmɛ] « Un roulement »

[rɛ :je] « Un rail »

[komis^saɾ ja] « Un commissariat »

[t^sablije] « Un tablier »

[kɔ̃ t^sra] « Un contrat »

[kaḃa] « Un cabas »

[sil(n)imɛ] « Le cinéma »

Etc.

- Notons aussi l'existence de certains noms d'origine arabe standard ayant changé de genre en arabe dialectal algérien. En voici quelques exemples :

[bi :r] « Un puits » : est un nom masculin en arabe dialectal algérien / **[biʔr]** « Un puits » : est un nom féminin en arabe standard.

[blɛ :d] « Un pays » : est un nom féminin en arabe dialectal algérien / **[belɛd]** « Un pays » : est un nom masculin en arabe standard.

[kɛ :s] « Un verre » : est nom masculin en arabe dialectal algérien / **[kɛʔs]** « un verre » : est un nom féminin en arabe standard.

[fɛ :s] « La houe » est un nom masculin en arabe dialectal algérien / [fɛʔs] « La houe » : est un nom féminin en arabe standard.

[fɣadʕ] « Une cuisse » : est un nom masculin en arabe dialectal algérien / [fɛχið] « Une cuisse » : est un nom féminin en arabe standard.

Etc.

- Il existe en arabe dialectal algérien certains noms masculins d'animaux et de profession, qui n'ont pas de féminin.

Exemples

[hnɛf] « Un serpent »

[bukɛʃfɛ] « Margouillat »

[mikanisjɛ̃(ɛ)] « Un mécanicien »

[subri :fi] « Un sous-préfet »

[zawf] « Un moineau »

Et il existe aussi des noms d'animaux et de profession qui n'ont pas de masculin.

Exemples

[nɛmlɛ] ou [nɛmmɛlɛ] « Une fourmi »

[du :dɛ] « Un ver »

[fa ɾafɔ] « Un papillon »

[nɛ hlɛ] « Une abeille »

[qɛ :blɛ] « Une sage-femme »

Attention

Dans certains cas, le féminin et le masculin de certains noms est marqué par une périphrase.

[ðka ɾ lɛhme :mɛ] « Le mâle de la pigeonne »

[ðka ɾ ennehle] « Le mâle de l'abeille »

La connaissance du genre du substantif est d'un grand intérêt car elle indique l'accord de nombreux autres mots de la phrase comme :

- **Les déterminants** : adjectifs démonstratifs, adjectifs possessifs

Exemples

[he : ði :k εʃʃamb ɾa] « Cette chambre-là »

[he : ðε :k elbi :ru]. « Ce bureau-là »

[birujε] « Mon bureau »

[ʃamba ɾti] « Ma chambre »

- **L'adjectif qualificatif**

Exemples

[tʰomobi :l ʒdi :dε]. « Une voiture neuve »

[kε :mju ʒdi :d]. « Un camion neuf »

- **Le pronom**

Exemples

[tʰomobi :l hijjε be ʃ d]. « C'est la voiture elle-même »

[lkε :mju hujjε be ʃ d]. « C'est le camion lui-même »

- **Le verbe**

Exemples

[tʰomobi :l tbe : ʃ εt] « La voiture est vendue »

[lkε :mju tbe : ʃ] « Le camion est vendu »

III. LE NOMBRE DES NOMS

Il existe en arabe dialectal algérien trois nombres, le singulier, le duel¹ (deux choses) et le pluriel.

Exemples

[ʃha r] « Un mois » —————> singulier

[ʃha re :n] « Deux mois » —————> duel

[ʃho r] « Des mois » —————> pluriel

La variation en nombre du nom détermine l'accord de nombreux éléments de la phrase comme :

- **Les adjectifs possessifs et démonstratifs**

Exemples

[tʃomobil hε :ði] « Cette voiture » / [tʃomobile :t hε :ðu] « Ces voitures »

[tʃomobil t ntε : ʃ u] « Sa voiture » / [tʃomobile :t ntεw ʃ u] « Ses voitures »

- **L'adjectif qualificatif**

Exemples

[tʃomobil ʒdi :dε] « Une voiture neuve » / [tʃomobile :t ʒdεd] « Des voitures neuves »

- **Le verbe**

Exemples

[εtʃomobil dimar a :t] « La voiture a démarré » / [εtʃomobile :t dimar a :w] « Les voitures ont démarré »

¹L'usage de cette catégorie de nombre est très limité et il tend même à disparaître de l'arabe dialectal algérien.

Le nom porte dans sa forme l'indication du nombre.

Exemples

[tʰomobil] « Une voiture » : singulier.

[tʰomobil ε : t] « Des voitures » : pluriel.

Dans cet exemple, la marque du pluriel [ε : t] est toujours visible à l'écrit comme à l'oral.

1. Le pluriel des noms

La question du nombre en arabe dialectal algérien se caractérise par une grande disparité formelle et il n'existe pas une règle générale de formation du pluriel. Le recours à la pratique de la langue nous renseigne pour chaque cas en usage.

Toutefois, nous pouvons dégager quelques types de pluriel qui présentent certaines régularités générales. C'est ainsi qu'on peut résumer la chose comme suit :

1.1. Le pluriel externe

Ce pluriel se construit par une simple addition d'un suffixe au nom singulier. A l'intérieur de cette catégorie, on distingue les cas suivants :

1.1.1. Le pluriel des noms masculins

Le pluriel de plusieurs noms masculins se forme généralement en ajoutant le suffixe [i : n] au nom singulier avec une légère modification du radical.

Exemples

[mu :mən] « Croyant » —————> [mu :mni :n] « Des croyants »

[musləm] « Musulman » —————> [muslmi :n] « Des musulmans »

[muwa :tʰan] « Citoyen » —————> [muwa :tʰni :n] « Des citoyens »

[muməθθəl] « Acteur » —————> [muməθli :n] « Des acteurs »

[muttəhəm] « Accusé » —————> [muttəhmi :n] « Des accusés »

[mudərreb] « Entraîneur » —————> [mudərbi :n] « Des entraîneurs »

[məkke :s] « Pédagogue » —————> [məkke :si :n] « Des pédagogues ».

[muwεθθεq] « Notaire » —————> [muwεθqi :n] « Des notaires »

[muze :hed] « Moudjahid » —————> [muze :hdi :n] « Des moudjahidines »

Etc.

Remarques

- Le pluriel de certains noms féminins se forme de la même façon que les noms masculins.

Exemples

[jed] « Main » —————> [jeddi :n] « Des mains »

[r3el] « Pied » —————> [r3li :n] « Des pieds »

[uðen] « Oreille » —————> [wεðni :n] « Des oreilles »

[ʃ i :n] « Œil » —————> [ʃ i ni :n] « Des yeux »

Etc.

- Le pluriel de certains noms masculins qui se terminent par le son [i] s'obtient par l'ajout du suffixe [jji] afin d'empêcher le hiatus.

Exemples

[3εzejri] « Algérien » —————> [3εzejriji :n] « Des Algériens »

[bel3i :ki] « Belge » —————> [bel3i :kijji :n] « Des Belges »

[li :bi] « Libyen » —————> [li :bijji :n] « Des Libyens »

[s ʃ udi] « Saoudien » —————> [s ʃ udi3ji :n] « Des Saoudiens »

1.1.2. Le pluriel des noms diminutifs

Le pluriel de tous les noms diminutifs masculins ou féminins se forme par l'addition de la terminaison [ε(a) : t] au singulier.

Exemples

[knini :ʃ] « Un petit caniche » —————> [kniniʃε :t] « Des petits caniches »

[gnidɾ a] « Une petite robe » → [gnidɾ a :t] « Des petites robes »
 [zni :nɛ] « Un petit jardin » → [zni nɛ :t] « Des petits jardins »
 [dwe ɾ a] « Une petite maison » → [dwe ɾ a :t] « Des petites maisons »
 [kwijjɛs] « Un petit verre » → [kwijjɛ :t] « Des petits verres »
 [m ɾ aja] « Femmelette » → [m ɾ aja :t] « Des femmelettes »

1.1.3. Le pluriel des noms féminins

Généralement, le pluriel des noms féminins se terminant par la voyelle [a(ɛ)] se construit en substituant [a(ɛ) :t] à [a(ɛ)] final du singulier.

Exemples

[fɛrmlijɛ] « Infirmière » → [fɛrmlijɛ :t] « Des infirmières »
 [bulissijɛ] « Policière » → [bulissijɛ :t] « Des policières »
 [tʰɛɓa] « Médecin (femme) » → [tʰɛɓa :t] « Des médecins (femmes) »
 [tʰaf la] « Fille » → [tʰaf la :t] « Des filles »
 [fɛbkɛ] « Filet » → [fɛbkɛ :t] « Des filets »
 [qɛ :blɛ] « Sage-femme » → [qɛ :blɛ :t] « Des sages-femmes »
 [mɛzɛllɛ] « Magazine » → [mɛzɛllɛ :t] « Des magazines »
 [ɓa : tʰɛ mɛ] « Bâtiment » → [ɓa : tʰɛ mɛ :t] « Des bâtiments »
 [buti :kɛ] « Boutique » → [buti :kɛ :t] « Des boutiques »
 [ga z a : ɾ na] « Caserne » → [ga z a : ɾ nɛ :t] « Des casernes »

Attention

- Le pluriel de certains noms féminins qui se terminent par la voyelle [a(ɛ)] n'obéit pas toujours à la règle précédente.

Exemples

[m adɛ ɾ sʰa] « Une école » → [ma d :a ɾ asʰ] « Des écoles »

[ʃka ɾ a] « Sachet » → [ʃka :ja ɾ] ou [ma ʃka ɾ] « Des sachets »

[zɛ :jɛ] « Animal » → [zwɛ :jɛ] « Des animaux »

[ga s^ʕ ʕ a] « Bol » → [g s^ʕ a ʕ] « Des bols »

- La rencontre de la voyelle finale du nom féminin et la marque du pluriel [a(ɛ) t] entraîne parfois un hiatus et pour l'éviter, on fait appel aux sons [w] ou même [j] qui s'intercalent entre elles.

Exemples

[d ɾ a] « Drap » → [dɾaw ɛ :t] « Des draps »

[ka : ɖ o] «Cadeau» → [ka :duw ɛ :t] «Des cadeaux»

[ħɛlwɛ] « Bonbon » → [ħɛləwɛ :t] «Des bonbons »

[dwɛ] « Médicament » → [dwɛw(j)ɛ :t] « Des médicaments »

[ʃwɛ] « Méchoui » → [ʃwɛwɛ :t] « Des méchouis »

[smɛ] « Ciel » → [smɛwɛ :t] « Des cieux »

[m ɾ a] « Femme » → [m ɾawat] « Des femmes »

[li :si] «Lycée » → [li :sijɛ :t] «Des lycées »

[zi :gu] «Egout » → [zi :guwɛ :t] «Des égouts »

[ga : t^ʕo] «Gâteau » → [ga : t^ʕowɛ:t] «Des gâteaux »

On constate que la marque du pluriel [ɛ(a) : t] est très répandue en arabe dialectal algérien, elle concerne aussi bien les noms masculins que les noms féminins. En effet, un grand nombre de noms forme leur pluriel par l'ajout du suffixe [ɛ : t] au singulier.

Exemples

[kɛ :ʃi] «Cachet » → [kɛ :ʃiɛ :t] « Des cachets »

[kal s^ʕo] «Calçons » → [kal s^ʕoɛ :t] «Des calçons »

[kmeɾa] «Caméra » → [kmeɾa :t] «Des caméras »

[ʃali] «Chalet » → [ʃaliɛ :t] «Des chalets »

[ʃa :pu] «Chapeau » → [ʃa :puɛ :t] «Des chapeaux »
 [ka :bɾa :n] «Caporal » → [ka :bɾa :nɛ:t] «Des caporaux »
 [kaɾni] «Carnet » → [kaɾniɛ :t] «Des carnets »
 [ʃmi :ni] «Cheminée » → [ʃmi :niɛ :t] «Des cheminées »
 [kɛrtufɛ] «Cartouche » → [kɛrtufɛ :t] «Des cartouches »
 [ka sʰe tʰa] «Cassette» → [ka sʰe tʰa : tʰ] «Des cassettes»
 [siti :rne] «Citerne » → [siti :rne :t] «Des citernes »
 [kusti:mɛ] «Costume » → [kusti:mɛ:t] «Des costumes »
 [disi:r] «Dessert » → [disi:rɛ :t] «Des desserts »
 [ku :ri] «Ecurie » → [ku :riɛ :t] «Des écuries »
 [gɛmi :lɛ] «Gamelle » → [gɛmi :lɛ :t] «Des gamelles »
 [zi :gu] «Egout » → [zi :guwɛ :t] «Des égouts »
 [ga : tʰo] «Gâteau » → [ga : tʰowɛ:t] «Des gâteaux »
 [gaɾa :ʒ] «Garage» → [gaɾa :ʒɛ :t] «Des garages»
 [li :si] «Lycée » → [li :siɛ :t] «Des lycées »
 [ma :tʃ] «Match » → [ma :tʃɛ:t] «Des matchs »
 [ʒɛrike :n] «Jerrycan » → [ʒɛrike :nɛ:t] «Des jerrycans »

Etc.

1.2. Le pluriel interne

Cette forme de pluriel est construite généralement par modification de la racine du singulier. Ce pluriel est très courant en arabe dialectal algérien.

Nous proposons dans ce qui suit une liste des schèmes du pluriel interne les plus fréquents en arabe dialectal algérien.

- **CC¹ a (ɛ) : C ɛ (a) C**

Exemples

[buʃu :n] « Un bouchon »	—————>	[b̥ b̥a :ʃɛn] « des bouchons »
[beʃdu :n] « Un bidon »	—————>	[b̥b̥ba :dɛn] ou [bjɛ :d ɛn] « des bidons »
[mutu :r] « Un moteur »	—————>	[m̥m̥a :tɛr] « des moteurs »
[mɛ :ʃi :nɛ] « Une machine »	—————>	[m̥m̥aʃɛn] « des machines »

- **C i(e) C ɛ(a) : n**

Exemples

[ka : ɾ] « Autocar »	—————>	[ki ɾ a:n] « des autocars »
[tʰa : sʰ] « Tasse »	—————>	[tʰe sʰa :n] « des tasses »
[be :b] « Porte »	—————>	[bibɛ:n] « des portes »
[ʃɛ:f] « Chef »	—————>	[ʃifɛ:n] « des chefs »
[ba:k] « Bac »	—————>	[bika:n] « des bacs »
[ba:ʃ] « Bâche »	—————>	[bifa:n] « des bâches »
[gɛ:ʒu] « Cageot »	—————>	[giʒɛ:n] ou [gwɛʒɛ] « des cageots »
[ʃɛ:k] « Chèque »	—————>	[ʃikɛ:n] « des chèques »
[l̥ a: z] « Un » « prétexte »	—————>	[l̥e ʒa:n] « des prétextes »

- **CV C V C ijɛ**

Exemples

[ʒa ɖa :rmi] « Gendarme »	—————>	[ʒa ɖa :rm ijɛ] «des gendarmes»
[bizutri] « Bijoutier »	—————>	[bizutr ijɛ] «des bijoutiers»
[sɛkɛ :rʒi] « Soulard »	—————>	[sɛkɛ :rʒ ijɛ] «des soulards»
[buli :si] « Policier »	—————>	[buli :s ijɛ] « des policiers »

¹Dans ce cas, la gémation de la première consonne est marquée ainsi CC.

- **CC (a, ε) C**

Exemples

[bank] « Banc » —————> [bna :k] « des bancs »

[bo_rʒ] «Morceau » —————> [b ɾa :ʒ] «des morceaux»

[fɛrχ] « Oiseau » —————> [frɛ :χ] ou [fruχɛ] « des oiseaux »

- **Cwa :CεC**

Exemples

[ka :bɛl] « Câble » —————> [kwa :bɛl] « des câbles »

[ka :dɛr] « Cadre » —————> [kwa :ɖar] « des cadres »

[ka :ɣ ɛtʰ] « Papier » —————> [kwa :ɣ ɛtʰ] « des papiers »

[so :ɾ di] « Un sou » —————> [swa :ɾad] « des sous »

[fa :qor] « Hache » —————> [fwaqar] « des haches »

[ni :m ɾo] « Numéro » —————> [nwamar] « des numéros »

[tʰa :b l a] « Table » —————> [tʰwa :bɛl] « des tables»

- **CC (a, ε) : C (a, ε)**

Exemples

[fu:fɪ] « Fusil » —————> [ffa:fa] « des fusils »

[tʰab sʰe] «Assiette » —————> [tʰ ɣa sʰa] « des assiettes »

[kursi] « Chaise » —————> [krɛ :sɛ] « des chaises »

- **Cw (a, ε) C(a, ε)**

Exemples

[gɛ :ʒu] « Cageot » —————> [gwɛ :ʒɛ] « des cageots »

[d o:sʰe] « Dossier » —————> [dwa sʰa] « des dossiers »

- **CC (ε, a) C**

Exemples

[ga sʰ ʎ a] « Bol » —————> [gsʰa ʎ] « des bols »

[qa ɾ ʎ a] « Bouteille » —————> [q ɾa ʎ] « des bouteilles »

- **CCu :C**

Exemples

[sɛdd] « Barrage » —————> [sdu :d] « des barrages »

[ʒɛdd] « Grand-père » —————> [ʒdu :d] « des grands-pères »

[sɛmm] « Poison » —————> [smu :m] « des poisons »

[dɛm ʎ ε] « Larme » —————> [dmu : ʎ] « des larmes »

[kɛnz] « Trésor » —————> [knu :z] « des trésors »

[h ɛdrɛ] « Pente » —————> [h du :r] « des pentes »

[χɛd] « Joue » —————> [χdu :d] « des joues »

[ʃar] « Mal » —————> [ʃ ɾo ɾ] « des maux »

- **CCu(o) :C (ε, a)**

Exemples

[h nɛʃ] « Serpent » —————> [hnufɛ] « des serpents »

[gɛrd] « Singe » —————> [gru :dɛ] « des singes »

[f h ɛl] « Etalon » —————> [f h u :lɛ] « des étalons »

[ga tʰ] « Chat » —————> [g tʰotʰa] «des chats»

- **Cw (a, ε) C**

Exemples

[ru :d] « Route » → [rwε :d] « des routes »

[du :f] « Douche » → [dw ε :f] « des douches »

- **CC (a, ε) : Cε(a)C**

Exemples

[ʃanb ɾa] « Chambre » → [ʃna ɬaɾ] « des chambres »

[ʃan ɬe tʰ] « Garde champêtre » → [ʃna : ɬa tʰ] « des gardes champêtres »

[berri :mε] « Boulon » → [brε :rεm] « des boulons »

[ka ɾ tʰon] « Carton » → [k ɾ a : tʰan] « des cartons »

[ka ɾ ɾosʰa] « Carrosse » → [k ɾ a : ɾa sʰ] « des carrosses »

[sɛɾʒɛn] « Sergent » → [srε :ʒɛn] « des sergents »

- **C εC (j) ε : C**

Exemples

[χ ɾo :f] « Mouton » → [χɛrfε:n] « des moutons »

[ʒdεj] « Chevreau » → [ʒɛdjε :n] « des chevreaux »

- **C u j ε : C**

Exemples

[sɛ :j ɣi] « Bijoutier » → [suje :ɣ] « des bijoutiers »

[fε :jɛb] « Vieux » → [fujε :b] « des vieux »

- **C jε :Cε**

Exemples

[ð i :b] « Loup » → [ð je :bε] « des loups »

Nous avons cité ici quelques formes de pluriel les plus fréquents et qui représentent une certaine régularité mais il existe d'autres cas irréguliers comme :

[mʁa] « Femme » → [nsɛ] « Des femmes »

Remarques

- Il est fréquent de noter l'existence de certains emprunts employés uniquement au pluriel, c'est le cas notamment des mots suivants :

[liʒanali :z] « Les analyses »

[liɓond] « Les bandes »

[libu :l] « Les boules »

[linɛ :r] « Les nerfs »

Etc.

- Certains noms s'emploient presque toujours au singulier, on trouve par exemples :
 - ✓ Les noms de matières : [faðða] « Argent », [mɛl h̄] « Sel », [n h̄ ɛ :s] « Cuivre »
 - ✓ Les noms abstraits : [lku ʁ a :ʒ] « Le courage », [lɛ h̄ nɛ :nɛ] « La tendresse »,...
 - ✓ Les noms de sciences ou d'art : [fi :zjɛ] « La physique », [ki :mjɛ] « La chimie »,...
- Certains noms pluriels empruntés au français ont subi un changement de nombre lors de leur passage en arabe dialectal algérien, c'est-à-dire qu'ils sont pluriels en français et devenus singulier en arabe dialectal algérien.

Exemple

[zɛlɛmi :t] « Les allumettes » : nom singulier.

- Certains emprunts ont gardé la même règle du pluriel utilisée en français.

Exemples

[l ʔ afɛ :r] « L'affaire » → [lɛ zaffɛ :r] « Les affaires »

[lga :z] « Le gaz » → [lɛga :z] « Les gaz »

[ʒɛ :st] « Geste » → [li ʒɛ :st] « Les gestes »
 [du mǎ d] « Demande » → [lidu mǎd] « Les demandes »
 [opsjǎ] « Option » → [li ʒopsjǎ] « Les options »

2. Le duel des noms

Le duel fait référence à deux éléments, il est peu souvent utilisé en arabe dialectal algérien et son emploi est en recul continu. Le duel marque surtout les noms utilisés pour indiquer des quantités et des durées, ainsi que pour les termes allant généralement par paires comme les parties doubles du corps, etc.

Il se forme généralement en ajoutant la terminaison : [in] ou [en] à la forme du singulier.

Exemples

[marʁa] « Une fois » → [marʁi :n]¹ « Deux fois »
 [dqe :qa] « Une minute » → [dqe :qti :n] « Deux minutes »
 [ɖarʒ] « Cinq minutes » → [ɖarʒi :n] « Deux minutes »
 [sɛ : ʕ ε] « Une heure » → [sɛ : ʕ ti :n] « Deux heures »
 [nhar] « Un jour » → [nhari :n] « Deux jours »
 [li :lɛ] « Une nuit » → [li :lti :n] « Deux nuits »
 [smɛ :nɛ] « Une semaine » → [smɛnti :n] « Deux semaines »
 [fhar] « Un mois » → [fahr e :n] « Deux mois »
 [ʕ ε :m] « Un an » → [ʕ ε :mi :n] « Deux ans »
 [rʒɛl] « Un pied » → [rɛʒli :n] « Deux pieds »
 [fom] « Une bouche » → [fomɸe :n] « Deux bouches »
 [ʕ i :n] « Un œil » → [ʕ i :ni :n] « Deux yeux »

¹Le son [t] s'intercale entre deux voyelles pour éviter le hiatus.

[u ðɛn] « Un oreille » → [wɛðni :n] « Deux oreilles »
 [jɛdd] « Une main » → [jɛddi :n] « Deux mains »
 [ɾak ʕ ɛ] « Une prosternation » → [ɾakɛ ʕ tin] « Deux prosternations »
 [sʕa : ʕ] « Un boisseau » → [sʕa : ʕ e :n] « Deux boisseaux »
 [li tʕ ɾa] « Un litre » → [li tʕɛ ɾti :n] « Deux litres »
 [mi tʕ ɾa] « Un mètre » → [mi tʕ ɾti :n] « Deux mètres »
 [aɾ] « Are » → [aɾ e :n] « Deux ares »

Remarques

- Pour faire référence à deux éléments, l'arabe dialectal algérien a souvent recours à l'adjectif numéral cardinal [zuʒ] « Deux » suivi d'un nom au pluriel.

Exemples

[zuʒbaɣɾa :t] « Deux vaches »

[zuʒkɛlmɛ :t] « Deux mots »

[zuʒ ðɾɛ :ri] « Deux garçons »

Etc.

- Le son [a(ɛ)] final des noms féminins singuliers se transforme en [t] quand on leur ajoute la terminaison [i :n] du duel.

Exemples

[kɛlmɛ] « Un mot » → [kɛlmti :n] « Deux mots »

[smɛ :nɛ] « Une semaine » → [smɛ :nti :n] « Deux semaines »

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté une étude morphologique des parties de discours suivantes : le verbe et le nom ; puis nous avons analysé les mécanismes généraux

d'intégration morphologiques des emprunts français appartenant à ces catégories grammaticales.

Les résultats de notre analyse montrent que ces emprunts présentent des conformités totales avec les règles grammaticales de la langue d'accueil.

Voici les résultats généraux du chapitre :

1. En ce qui concerne les verbes empruntés, on constate que :
 - La flexion verbale de l'accompli, de l'inaccompli et de l'impératif, aux niveaux des suffixes et des pronoms, est parfaitement moulée sur le schème flexionnel de l'arabe dialectal algérien.
 - La racine trilitère CCC est la plus employée en arabe dialectal algérien, mais il subsiste aussi un certain nombre de bilitères et quelques quadrilitères.
 - L'appellation « mode infinitif » n'existe pas en arabe dialectal algérien et pour l'identifier, on utilise le verbe à la troisième personne du singulier.
2. Pour ce qui des noms, on remarque que :
 - Le féminin des noms empruntés à la langue française se forme par l'ajout du son [ɛ(a)] au nom masculin comme suit :

[buli :si] « Policier » → [bulisijje] « policière »

[fermli] « Infirmier » → [fermlijje] « Infirmière »

[p ɾof] « Prof » → [p ɾofa] « Une prof »

- Un grand nombre de noms empruntés à la langue française forme leur pluriel par l'ajout du suffixe [ɛ(a) :t] au nom masculin comme suit :

[kɛ :ʃi] « Cachet » → [kɛ :ʃiɛ :t] « Des cachets »

[kal s'o] « Calçons » → [kal s'oɛ :t] « Des calçons »

[kmeɾa] « Caméra » → [kmeɾa :t] « Des caméras »

[ʃali] « Chalet » → [ʃaliɛ :t] « Des chalets »

[ʃa :pu] « Chapeau » → [ʃa :puɛ :t] « Des chapeaux »

- Pour les quinze schèmes de pluriel interne que nous avons trouvés en arabe dialectal algérien, il existe des emprunts français qui obéissent à ce genre de pluriel.
- Le duel des emprunts n'existe pas, et même en arabe dialectal algérien, il se trouve uniquement dans de très rares cas comme les parties doubles du corps, les noms indiquant une durée, etc.

Les irrégularités

- Certains noms féminins en français sont devenus des noms masculins quand ils sont passés en arabe dialectal algérien, il s'agit des noms : télévision, bagarre, dinde, boxe, glace, licence, etc.
- Certains noms masculins en français sont devenus des noms féminins, une fois intégrés en arabe dialectal algérien, il s'agit des noms ; accident, agenda, balai, bâtiment, briquet,...
- Certains emprunts ont gardé la même règle du pluriel utilisée en français comme :

[lafɛ :r] «L'affaire » —————> [ləzaffɛ :r] « Les affaires »

[lga : z] « Le gaz » —————> [ləga : z] « Les gaz »

[zɛ :st] « Geste » —————> [li zɛ :st] « Les gestes »

- Certains noms pluriels empruntés au français ont subi un changement de nombre lors de leur passage en arabe dialectal algérien c'est-à-dire qu'ils sont pluriels en français et devenus singuliers en arabe dialectal algérien comme le mot [zɛləmi : t] « Les allumettes » qui est singulier en arabe dialectal algérien.

Deuxième Chapitre

**Traitement morphologique des parties de discours auxiliaires
en arabe dialectal algérien**

Introduction

Dans ce chapitre, nous étudions de manière pratique et détaillée les parties de discours suivantes : les pronoms (personnels, possessifs, indéfinis), les adjectifs qualificatifs, les adverbes, les articles, les adjectifs (démonstratifs, indéfinis), les numéraux, les prépositions et les interjections en arabe dialectal algérien puis nous présentons une description des mécanismes d'intégration des emprunts français appartenant à ces catégories grammaticales dans le système morphologique de la langue d'accueil.

Nous nous sommes attachés donc à montrer que les emprunts linguistiques français sont régis par les règles morphologiques de l'arabe dialectal algérien et qu'il existe des cas particuliers où ces emprunts conservent parfois les normes de la langue emprunteuse.

I. LES PRONOMS

Le pronom est une catégorie grammaticale dont le rôle principal est de *se substituer* à des mots qui peuvent être généralement des noms.

Exemple

[kərim di m̄ a :ɾ a/ kɛ :n **huwɛ** lli s'o :g]. « Karim a démarré, c'était lui qui conduit ».

Dans cet exemple, le pronom [**huwɛ**] « **il** » remplace en effet le substantif « Karim » et sert à éviter la répétition.

A l'intérieur de la classe des pronoms, existent des sous-classes que l'on range comme suit :

1. Les pronoms personnels

Les pronoms personnels sont des sous-catégories de pronoms qui permettent de désigner les trois types de personnes grammaticales. On parle de première personne (je, nous), de deuxième personne (tu, vous) et de troisième personne (elle, il, elles, ils) pour les caractériser. La classification des pronoms en trois personnes distinctes a été héritée de la culture grecque.

Les pronoms personnels désignent des personnes, des animaux, des choses... Ils remplacent un syntagme nominal afin d'éviter la répétition.

Les pronoms personnels en arabe dialectal algérien se subdivisent en deux classes :

- a. La classe des pronoms personnels isolés :** on parle de ce type de pronoms personnels quand il y a séparation entre le pronom et le verbe. Ils varient en genre et en nombre.

Personne	Pronoms personnels isolés en arabe dialectal algérien
1 ^{ère} personne du singulier masc. /fém.	[ɛnɛ:] / [ɛnɛ :jɛ] / [ɛnɛ : huwɛ] / [ɛnɛ : hijɛ]
2 ^{ème} personne du singulier. masc.	[ntɛ] / [ntɛ :jɛ] / [ntɛ huwɛ]
2 ^{ème} personne du singulier. fém.	[nti] / [ntijɛ:] / [nti hijɛ]
3 ^{ème} personne du singulier. masc.	[huwɛ]
3 ^{ème} personne du singulier. fém.	[hi :jɛ]
1 ^{ère} personne du pluriel	[hnɛ] / [hnɛ :jɛ] / [hnɛ : hu :mɛ]
2 ^{ème} personne du pluriel (masculin, féminin)	[ntu :mɛ] / [ntu :mɛ humɛ]
3 ^{ème} personne du pluriel masc. /fém.	[hu :mɛ]

Tableau 31 : Pronoms personnels isolés en arabe dialectal algérien

Remarques : Les pronoms personnels [ɛnɛ : huwɛ], [ntɛ huwɛ], [nti hijɛ], [hnɛ : hu : mɛ], etc. servent à mettre l'accent sur les pronoms et renforcer la forme atone.

Exemples

[ntɛ : huwɛ lli ʃrit t^s omobil]. « C'est toi qui as acheté la voiture »

[ɛnɛ :huje li di m̩ a : ɾa lbɛɛ h̩]. « C'est moi qui ai démarré hier ».

- Tous les pronoms personnels isolés peuvent être remplacés par le mot [ɾa :]+ ([ni],[k], [ki], [hu], [hi], [nɛ], [kum], [hum])

Exemples

Pronoms personnels isolés	[ɾa :]+... « voici »
[ɛ :ni m ɾe d̩] « je suis malade »	[ɾa :ni m ɾe d̩] « me voici malade » soit « je suis malade »
[ntɛ m ɾe d̩] « tu (masculin) es malade »	[ɾa :k m ɾe d̩] « te voici malade » soit « tu (masculin) es malade »
[nti m ɾe d̩a] « tu (féminin) es malade »	[ɾa :ki m ɾe d̩a] « te voici malade » soit « tu (féminin) es malade »
[huwɛ m ɾe d̩] « il es malade »	[ɾa :hu m ɾe d̩] « le voici malade » soit « il est malade »
[hi :jɛ m ɾe d̩a] «elle est malade »	[ɾa :hi m ɾe d̩a] « la voici malade » soit «elle est malade »
[h̩nɛ m ɾa d̩] « nous sommes malades »	[ɾa :nɛ m ɾa d̩] « nous voici malades » soit « nous sommes malades »
[ntu :mɛ m ɾa d̩] « vous êtes malades »	[ɾa :kum m ɾa d̩] « vous voici malades » soit « vous êtes malades »
[hu :mɛ m ɾa d̩] « ils/elles sont malades »	[ɾa :hum m ɾa d̩] « les voici malades » soit « ils/elles sont malades »

Tableau 32 : Remplacement des pronoms personnels isolés par le mot [ɾa :]+ ([ni],[k], [ki], [hu], [hi], [nɛ], [kum], [hum])

b. La classe des pronoms personnels combinée

Cette forme de pronoms personnels est attachée au verbe. Elle varie selon la ou les personnes évoquées et selon la fonction qu'ils occupent.

	Fonction		
	sujet	C.O.D	C.O.I
1^{ère} pers du singulier (masc./fém.)	[t] [diṃa :re- t] « j'ai démarré »	[ni] [dewε :- ni] « il m'a soigné »	Prép + [jε] [joχzar fi- jε] « il me regarde »
2^{ème} pers.du singulier. masc.	[t] [diṃaɾε : - t] « tu (masculin) as démarré »	[k] [dewε :- k] « il t'a soigné »	Prép.+ [k] [joχzar fi:- k] « il te (masculin) regarde »
2^{ème} pers.du singulier. fém.	[ti] [di ṃ aɾε :- ti] « tu (féminin) as démarré »	[ki] [dewε :- ki] « il t'a soignée »	Prép+ [k] [joχzar fi:- k] « il te (féminin) regarde »
3^{ème} pers du singulier. masc.		[u]/[h] [ħag ɾ- o] « il l'a humilié » [dewε :- h] « il l'a soigné »	Prép + [h] [joχzar fi:- h] « il le regarde »
3^{ème} pers. du singulier. fém.		[hε] [dewε- hε] « il l'a soignée »	Prép+ [hε] [joχzar fi:- hε] « il la regarde »
1^{ère} pers. du pluriel	[nε]	[nε]	Prép+ [nε]

masc. /fém.	[χεɜ-nɛ] « nous sommes sortis »	[dewɛ :-nɛ] « il nous a soignés »	[joχzar fi:-nɛ] « il nous regarde »
2 ^{ème} pers. du pluriel masc. /fém.	[tu]/[u] [diɲa :re-tu] « vous avez démarré » [tɛklu :hum] « vous les mangez »	[kum] [dewɛ :kum]	Prép+ [kum] [joχzar fi:-kum]
3 ^{ème} pers du pluriel masc. /fém.	[u] ¹ [χεɜ-u] [di m ar-a : w]	[hum] [dewɛ-hum]	[hum] [joχzar fi:-hum]

Tableau 33 : Pronoms personnels combinés en arabe dialectal algérien

Remarques

- Le contexte est un facteur important pour distinguer entre **[t]**, pronom de la 1^{ère} personne du singulier, et **[t]**, pronom de la 2^{ème} personne du singulier. Ainsi pour le **[u]**, pronom de la 3^{ème} personne du singulier, et **[u]**, pronom de la 3^{ème} personne du pluriel masc. /fém., etc.
- Les pronoms personnels du pluriel **[nɛ]**², **[tu]**, **[kum]**, **[u]**, **[hum]** peuvent être employés pour désigner une seule personne ayant un caractère de noblesse, de majesté.
- Les expressions : **[hahu]**, **[hahi]**, **[hɛ : hum]**,...ont le même sens que « voici ». le pronom s'accorde avec le nom qui suit.

¹Le son [u] se change [o] s'il est précédé d'une consonne emphatique, et il se transforme en [i : w] ou [a : w] s'il est précédé respectivement de [i]/[e] ou [a]/ [ɛ].

²Les pronoms de la 1^{ère} personne du pluriel **[nɛ]** peuvent être employés aussi par une seule personne ayant un caractère de modestie.

Exemples

[hahi :-k d aɾe] « La voici, ma maison »

[hahu χujɛ] « Voici mon frère »

Lorsque le verbe est complété par deux pronoms personnels, on place d'abord celui qui joue la fonction de C.O.D, puis celui qui occupe la fonction de C.O.I.

Exemples

[ʕ aɾ d'onɛ] « Ils nous ont invités »

[o] : C.O.D/ [nɛ] : C.O.I.

2. Les pronoms possessifs

Les pronoms possessifs en arabe dialectal algérien remplacent généralement un nom ou groupe nominal suivi d'un adjectif possessif.

Exemples

[ra :je h ne ɣsel hwejzi/ mbe ʕ d neɣsel **ntɛw ʕ ɛk**]. « Je vais laver mes trucs puis je laverai les tiens »

Le pronom possessif [**ntɛw ʕ ɛk**] « les tiens » remplace [h wejzɛk] « tes trucs » c'est-à-dire qu'il a remplacé un nom [h wejz] « trucs » suivi d'un adjectif possessif [ɛk] « tes ».

Les pronoms possessifs précisent à qui appartient l'être ou la chose qu'ils représentent et indiquent la personne qui les possède.

Exemples

[ntumɛ ʕ ɛndkum t'omobilkum/ wɛnɛ ʕ ɛndi **ntɛ : ʕ i**]. « Vous, vous avez votre voiture et moi, j'ai **la mienne** »

[**ntɛ : ʕ i**] « La mienne » : indique que le possesseur c'est la première personne du singulier qui possède une chose.

[hume ʕ endhum tʕomobilhum/ uhije ʕ endhe **ntɛ hħɛ**]¹. « Vous, vous avez votre voiture et moi, j'ai **la mienne** »

[ntɛ hħɛ] « **La sienne** » : indique que le possesseur c'est la troisième personne (féminin) du singulier qui possède une chose.

2.1. Formes des pronoms possessifs

En arabe dialectal algérien, il est possible d'exprimer la possession au moyen de pronoms possessifs qui se forment généralement en faisant appel à la préposition [ntɛ ʕ]² « de » suivie du suffixes approprié : **-i, -ɛk, -u, -hɛ, -nɛ**, etc.

Exemples

[hɛðtʕomobi :l **ntɛ :ʕi**] « Cette voiture est la mienne »

[hɛðtʕomobi :l **ntɛ : ʕ ɛk**] « Cette voiture est la tienne »

[hɛð tʕomobi :l **ntɛ : ʕ u**] « Cette voiture est la sienne »

[hɛðtʕomobi :l **ntɛ : ʕ nɛ**] « Cette voiture est la nôtre »

[hɛðtʕomobi le :t ɾa :hum **ntɛ : ʕ nɛ**] « Ces voitures sont les nôtres »

		Singulier	Pluriel
Un possesseur	1 ^{ère} personne du singulier. masc. /fém.	[ntɛ :ʕi] « le mien », « la mienne »	[ntɛ :w ʕi] « les miens », « les miennes »
	2 ^{ème} pers. du singulier masc. /fém.	[ntɛ :ʕɛk] « le tien » « la tienne »	[ntɛ :w ʕɛk] « les tiens » « les tiennes »
	3 ^{ème} pers. du singulier masc.	[ntɛ :ʕ u] « le sien (à lui) », « la sienne (à lui) »	[ntɛ :w ʕu] « les siens (à eux) », « les siennes (à eux) »

¹Il y a souvent une assimilation du son [ʕ] par le son [ħ] au niveau des pronoms possessifs de la troisième personne du singulier et du pluriel. On retrouvera donc [ntɛ:hħɛ] au lieu de [ntɛ : ʕ hɛ], et [ntɛ:hħum] au lieu de [ntɛ : ʕ hum].

²Dans certaines régions de l'Algérie, le pronom possessif se forme ainsi : la prépositions [dʒɛl] « de » suivie du suffixe approprié -i, -ɛk, -u, etc.

	3 ^{ème} pers. du singulier fém.	[ntɛ :hhɛ] « le sien (à elle)», « la sienne (à elle) »	[ntɛ : wɛh hɛ] « les siens », « les siennes »
Plusieurs possesseurs	1 ^{ère} personne du pluriel	[ntɛ :ʕnɛ] « le nôtre »	[ntɛwɛ ʕnɛ] « les nôtres »
	2 ^{ème} pers. du pluriel	[ntɛ ʕkum] « le vôtre »	[ntɛwɛ ʕkum] « les vôtres »
	3 ^{ème} pers. du pluriel	[ntɛ ʕ h h um] « les leur »	[ntɛwɛ ʕ h h um] « les leurs »

Tableau 34 : Pronoms possessifs en arabe dialectal algérien

Remarque

Il arrive que les pronoms possessifs soient employés comme des adjectifs possessifs selon le contexte.

Exemples

[tʕomobil ntɛ ʕ i ʒdi :dɛ]. « Ma voiture est neuve »

[ntɛ ʕ i] dans ce cas est un adjectif possessif et non pas un pronom possessif car il accompagne le nom et indique le possesseur de la chose « l'automobile » dont on parle.

2.2. Fonctions des pronoms possessifs

Le pronom possessif peut occuper toutes les fonctions possibles du nom :

- **Sujet**

[lmɛʕine nte ʕ ek tɛmfɪ mli : h mi ntɛ : ʕ i metɛmfɪʃ tʕo!] « Ta machine fonctionne bien, mais la mienne ne fonctionne pas du tout »

- **COD**

[ra :je h nɛ ʕsel hweʕʒi/ mbe ʕ d neʕsel ntɛw ʕ ɛk]. « Je vais laver mes trucs, puis je laverai les tiens »

- **COI**

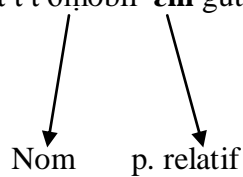
[ʁani nsi :t mfe :thi/mmele ʁah neɣdembentew ʁ ek] « J'ai oublié mes clés, donc je me servirai des tiennes. »

3. Les pronoms relatifs

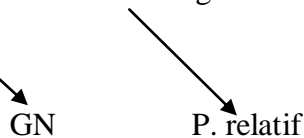
Le pronom relatif sert généralement à rattacher une proposition subordonnée à un nom ou un pronom qui appartient à une proposition qui précède.

Exemples

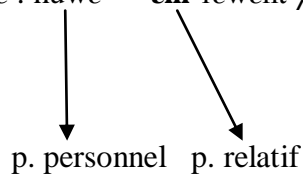
[ʁri :t tʔʔomobil **elli** gutli ʁ li :he] « J'ai acheté la voiture dont tu m'as parlé »



[ʁani ʁri :t etʔʔomobil l hamra **elli** gutlek ʁli :he]. « J'ai acheté la voiture rouge dont je t'ai parlé »



[ene : huwe **elli** ʁewent ɣuk] . « C'est moi qui ai aidé ton frère »



3.1. Emploi du pronom relatif [elli] « qui »/ « que »

Le pronom relatif [elli] remplace les noms masculins ou féminins, singuliers ou pluriels. Ce mot n'existe pas en arabe standard mais il est très employé dans la majorité des dialectes arabes contemporains. Il peut se placer devant :

- **Un nom ou un groupe nominal** (voir les exemples cités ci-dessus)

- **Un pronom** : il s'agit généralement des pronoms personnels

[ɛnɛ huwɛ **ɛlli** ɛwɛnt χuk]. « C'est moi qui ai aidé ton frère »

p. personnel p. relatif

Remarques

- Il arrive parfois de trouver le pronom relatif [**ɛlli**] employé seul, c'est-à-dire sans qu'il soit précédé d'un nom ou d'un pronom, le nom qu'il remplace dans ce cas existe implicitement.

[**ɛlli** fɛ :tɛk b li :lɛ fɛ :tɛk b h i :lɛ]. « Celui qui te dépasse d'une nuit (plus vieux que toi d'une nuit) te dépasse d'une ruse ».

Dans cette phrase, le pronom relatif [**ɛlli**] « qui » est placé devant un nom sous-entendu [ɛl ɟ ɛbd] « la personne ».

- Il ne faut pas confondre [**ɛlli**], pronom relatif, et la locution conjonctive constituée d'une préposition et suivie du mot [**ɛlli**]

Exemples

[s t'a ɟ raft b **ɛlli** ɟɛndɛk l haq]. « J'ai avoué que tu as raison »

[**bɛlli**] : est une locution conjonctive.

3.2. Emploi du pronom relatif [**wi :n**] « où »

Le pronom relatif [**wi :n**] ne peut avoir pour antécédent qu'un nom de lieux ou de temps.

Exemples

[roħ ɛbla : s'a **wi :n** kunt] « Va à l'endroit où tu as été »

[nhaɾ**wi :n** zɛd χuk] « Le jour où est né ton frère »

Remarques

[**wi :n**] peut être un adverbe interrogatif.

[**wi :n** tuskun] ? « Où habites-tu ? »

Le pronom relatif [wi :n] peut parfois être employé avec un antécédent sous-entendu.

[wi :n t ɾo h, nɾo h m ʕ ε:k]. « Où tu vas, je vais avec toi. »

Dans cette phrase, on comprend que l'antécédent sous-entendu du pronom relatif [wi :n] peut être le nom [ləbɫa : s'a] « l'endroit ».

4. Les pronoms indéfinis

Les pronoms indéfinis en arabe dialectal algérien permettent d'exprimer une nuance de détermination et de quantité.

Exemples

[wəħəd məzɛ]. « Aucun n'est venu ».

↓
p. indéfini

[kɛ :mɛl zɛ :w]. « Tous sont venus ».

↓
p. indéfini

[ɛlmo ʕ d'am zɛ :w]. « La plupart sont venus ».

↓
p. indéfini

En arabe dialectal algérien, on peut trouver les pronoms indéfinis suivants :

[ħettəwəħəd] « aucun », [ɛlmo ʕ d'am] « la plupart », [bezzɛf] « plusieurs », [wəħdə] « pas une », [wəħəd] « pas un », [kɛ :mɛl] « tous », [uχɾ e :n] « quelques-uns », [uħɛjed] « quelques-uns », [ɛjwəħəd] « n'importe qui », [kul wəħəd] « chacun », [kul wəħdə] « chacune » [ħɛzɛ] « quelque chose »,...

Exemples

[wəħəd mə zɛ]. « Personne n'est venu ».

[**hettewehed** mɛ ʒɛ]. « Aucun n'est venu ».

[**uhɛjɛd** ʒɛw/ **uhɛjɛd** lɛ]. « Certains sont venus, certains non »

[**kulwɛhed**ɟ endu mɛʃɛ :klu] « Chacun a ses problèmes »

[**ɛjwɛhed**qader jaylatʃ] « N'importe qui peut se tromper »

[tʃof ʃob **hɛʒɛ**] ? « Tu bois quelque chose ?»

Remarque

Voici l'emploi de quelques pronoms indéfinis en arabe dialectal algérien :

- [**wɛhed**] « **aucun** », [**wɛhdɛ**] « **aucune** » : ils sont des pronoms indéfinis, s'ils ne sont pas suivis de nom, sinon ils seront des adjectifs indéfinis.

Exemples

[**wɛhed** mɛ :ʒɛ] « Aucun n'est venu ». Dans cette phrase, [**wɛhed**] « Aucun » est un pronom indéfini.

[**wɛhed** nhar ʃohne nɛwsu ɟ li :h] . « Un jour, nous sommes allés le chercher »

[**wɛhed**] dans cet exemple est adjectif indéfini.

- [**uhɛjɛd**], [**uɣre :n**] « quelques-uns » : il indique que l'identité de ce dont on parle est connue par celui qui parle mais qu'il juge inutile de le préciser.

Exemples

[hɛ : ð lɛktebe :t fiɛum **uhɛjɛd** mlɛh **uhɛjɛd** ʃwije] « Parmi ces livres, il y a quelques-uns qui sont bons et d'autres un peu »

- [**kul wɛhed**] « **chacun** » : il indique que la personne ou la chose qu'il évoque fait partie d'un groupe.

Exemple

[**kul wɛhed** lɛzɛm jɛɣdem ɣɛdɛmtu] « Il faut que chacun fasse son travail »

- [**bɛzzɛf**] « plusieurs » : il exprime la pluralité sans précision.

Exemple

[**bɛzzɛf** _ra : hu lɣɛ :rɛʒ] « Plusieurs sont partis à l'étranger ».

Attention

Si [bɛzzɛf] « plusieurs » est suivi d'un nom, il devient un adjectif indéfini.

[ʃrit bɛzzɛf hweʒɛʒ] « J'ai acheté plusieurs choses ».

Il peut même être un adverbe quand il est employé seul.

Exemple

[wallah/ bɛzzɛf] ! « Je te jure, c'est trop »

- [kɛ :mɛl] « tous »

[kɛ :mɛl ʒɛ :w] « Tous sont venus »

Si le pronom [kɛ :mɛl] « tous » est suivi d'un nom, il devient un adjectif indéfini.

[kɛ :mɛl sʰ habu ʒɛ :w] « Tous ses amis sont venus ».

5. Les pronoms interrogatifs

Les pronoms interrogatifs servent généralement à s'interroger sur des êtres ou des choses déjà cités.

5.1. Forme des pronoms interrogatifs

En arabe dialectal algérien, on peut trouver les pronoms interrogatifs suivants :

- [ʃkun] « qui ? » : il peut désigner un ou plusieurs personnes, de genre masculin ou féminin.

Exemples

[ʃkun ntɛ] ? « Qui est tu (masculin) ? »

[ʃkun ntume] ? « Qui êtes vous ? »

- [mɛnɥu] est employé pour remplacer les noms des êtres humains masculins.

[mɛnɥu li ʒɛ m ʕ ɛ :k] ? « Qui est-ce qui est venu avec toi ? »

- [mɛnhi] est utilisé pour remplacer les noms des êtres humains de genre féminin.

[mɛnhi nti] « Qui es tu ? »

- [winε :h] « lequel » [winε :hi] « laquelle » : ils sont employés pour les noms des êtres humains ou non humains.

[winε :h li ʕ ε :d tæddi mʕ ε :k] ? « Lequel tu vas emmener avec toi ? »

5.2. Fonction des pronoms interrogatifs

Le pronom interrogatif en arabe dialectal algérien peut occuper la fonction de :

- **sujet**

[ʃkun li ʒε : m ʕ ε :k] ? « Qui est venu avec toi ? »

- **C.O.D**

[ʃuft ʃkun /ljum] ? « Tu as vu qui, aujourd'hui ? »

- **C.O.I**

[ɾ a : k tah ɖ ar m ʕ ε ʃkun] ? « Tu es entrain de parler avec qui ? »

6. Les pronoms démonstratifs

Le pronom démonstratif en arabe dialectal algérien permet de distinguer, dans l'ensemble des êtres ou des choses désignés par l'antécédent, un ou des êtres, une ou des choses identifiés par leur situation dans l'espace -et que l'on veut montrer d'un geste- ou dans le temps.

On distingue ainsi les pronoms démonstratifs de proximité et les pronoms démonstratifs d'éloignement suivants :

Proximité	Eloignement
[hε : ðε] « celui-ci »	[hε ðε :k] « celui-là »
[hε : ði] « celle-ci »	[hε : ði :k] « celle-là »
[hε : ðu] « ceux-ci » « celles-ci »	[hε : ðuk] « ceux-là » « celles-là »

Tableau 35 : Pronoms démonstratifs en arabe dialectal algérien

Exemples

[hɛ : ðɛ ɾa :zɛl] « Celui-ci est un homme »

[hɛ : ðuk ɾazɛ :lɛ] « Ceux-ci sont des hommes »

Remarques

Les pronoms démonstratifs deviennent des adjectifs démonstratifs s'ils sont suivis d'un nom défini par l'article [ɛl].

Exemples

[hɛ ðɛ :k ɛlbi :ru] « Ce bureau -là »

[hɛ : ði :k ɛlhɛ :zɛ] « Cette chose -là »

II. LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS ET LES ADVERBES

1. Les adjectifs qualificatifs

L'adjectif qualificatif se définit comme un mot qui s'ajoute au nom pour le qualifier. Il permet donc de décrire une être ou une chose en indiquant une ou plusieurs de ses spécificités. Son emploi dans le groupe nominal n'est pas obligatoire.

Exemples

[ɾa :zɛl **mdagla s^ɸ**] « Un homme dégueulasse »

[mutur **mkuli**] « Un moteur coulé »

[χuh **mdigu :ti**] « Son frère est dégoûté »

[t^ɸfal **mɛfri :ni**] « Un enfant débile »

[t^ɸomobi :l **mga :rja**] « Une voiture garée »

[ʃɛ :jɛb **mberkɛl**] « Un vieux atteint de la tuberculose »

A l'intérieur de la classe des adjectifs qualificatifs, il y a des adjectifs qui expriment une qualité essentielle ou accidentelle de l'être ou de la chose indiquée par le nom et les adjectifs qui construisent une relation entre un nom et un autre.

Exemples

[ε tʰ tʰaf laɛl ʕ ε :qlɛ] « La gentille fille »

[ε tʰ tʰo m obi :l ɛʃʃi :nwiʒɛ] « La voiture chinoise »

L'adjectif qualificatif [ʃi :nwiʒɛ] « Chinoise » équivaut à un GN C.C. du nom. C'est-à-dire qu'on peut dire aussi [ε tʰ tʰomobi :l nte ʕ ʃi :nwɛ] « La voiture de la chine »

L'adjectif du premier cas peut varier en degré de signification.

Exemples

[ε tʰ tʰaf l a ɛl ʕ ε :qlɛ bɛzzɛf] « La très gentille fille »

[ε tʰ tʰaf l a ɛl ʕ ε :qlɛ ʃwiʒɛ] « La peu gentille fille »

Alors que l'adjectif du deuxième cas ne peut pas varier en degré de signification, c'est-à-dire qu'on ne peut pas dire par exemple, [ε tʰ tʰomobi :l hɛ :ði ʃi :nwiʒɛ bɛzzɛf] « Cette voiture est très chinoise ».

1.1. Les adjectifs qualificatifs attributs

L'adjectif indéfini qui qualifie un nom défini par l'article [ɛl] est considéré comme adjectif attribut.

L'adjectif attribut en arabe dialectal algérien peut être anté ou postposé au nom qu'il qualifie.

Exemples

Adjectif antéposé au nom	Adjectif postposé au nom
[lule :d kɸar] « Les enfants sont grands »	[kɸar lule :d] «Grands sont les enfants»
[ɛl ʕ ε :jlɛ sʰ yɛra] « La famille est petite »	[sʰ yɛra ɛl ʕ ε :jlɛ] «Petite est la famille »
[ε sʰsʰa h ha ʒɛ :ljɛ] « La santé est chère »	[ʒɛ :ljɛ ε sʰsʰa h ha] «Chère est la santé »
[ɛʃʃɛjɛb ʕ mɛ] « Le vieux est aveugle »	[ʕ mɛ ɛʃʃɛjɛb] « Aveugle est le vieux »

[lə ʕ zuz tʻarfa] « La vieille dame est sourde »	[tʻarfa lə ʕ zuz] « Sourde est la vieille dame »
--	--

Tableau 38 : Quelques adjectifs antéposés et postposés au nom

L'adjectif attribut est un élément essentiel de la phrase et sa suppression rendra la construction syntaxique, dont il fait partie, incorrecte.

1.2. Les adjectifs qualificatifs épithètes

Lorsque le nom et l'adjectif qui le qualifie sont, à la fois, définis par [ɛl] ou non, l'adjectif qualificatif est considéré, dans ce cas, comme épithète.

L'adjectif épithète, en arabe dialectal algérien, est toujours postposé au nom qu'il qualifie.

Exemples

Noms et adjectifs épithètes définis par [ɛl]	Noms et adjectifs épithètes indéfinis
[ɛdɖar lɛkbi :rɛ] « La grande maison »	[ɖar kbi :rɛ] « Une grande maison »
[ɛnne :s lok ɣa r] « Les vieilles gens »	[nɛ :s k ɣ a r] « Des vieilles gens »
[ɛlme : lbɛ :rɛd] « L'eau froide »	[mɛ : bɛ :rɛd] « Une eau froide »
[ɛ ð ði :b ɛlɣɛddɛ ʕ] « Le loup surnois »	[ði :b ɣɛddɛ ʕ] « Un loup surnois »
[ɛttiɰa :ra ɛl ɣora] « Le libre-échange »	[tiɰa :ra ɣora] « un libre-échange »
[ɛ sʕ sʕa :k lahmar] « Le sac rouge »	[sʕa :k hmar] « Un sac rouge »
[ɛlmiziriɰe ɛlkɛhlɛ] « La misère noire »	[miziriɰe kɛhlɛ] « Une misère noire »

Tableau 39 : Noms et adjectifs épithètes définis par [ɛl] et indéfinis

L'adjectif épithète peut être supprimé sans affecter le sens général de la phrase. On peut dire donc :

[frɛ ɖar kbi :rɛ] « Il a acheté une grande maison » ou [frɛ ɖar] « Il a acheté une maison »

1.3. Les adjectifs qualificatifs apposés

L'adjectif qualificatif peut être mis en apposition quand il est disjoint du substantif ou du pronom qu'il qualifie par une ou deux virgules, selon sa place dans la phrase. La virgule, à l'oral, correspond à une pause.

Exemples

[lulɛ :d/ m ɾ a dʲ/ umɛzɛ :l jɛχdmu] « Les enfants, malades, et ils sont en train de travailler »

Pour montrer la différence qui existe entre l'adjectif épithète et apposé, prenons les exemples suivants :

- [lulɛ :d/ m ɾ a dʲ/ umɛzɛ :l jɛχdmu] « Les enfants, malades, et ils sont en train de travailler »
- [lulɛ :d lɛm ɾ a dʲ mɛzɛ :l jɛχdmu] « Les enfants malades sont en train de travailler »

L'adjectif apposé [m ɾ a dʲ] « Malades » dans le premier exemple montre que tous les enfants malades sont en train de travailler, alors que l'épithète [lɛm ɾ a dʲ] « Malades » dans le deuxième exemple indique que seul les enfants malades qui sont en train de travailler.

L'adjectif apposé exprime presque toujours une nuance circonstancielle (de cause, de concession, de temps,..) tout comme une proposition subordonnée circonstancielle.

Exemples

- **La cause**

[lulɛd/ m ɾɛ : dʲ/ mɛkɔɾɛʃ ɪzi] « L'enfant, malade, il n'a pas pu venir »

- **La concession**

[lulɛd /m ɾɛ : dʲ/ u mɛ :zɛl jɛχdɛm]. « L'enfant, malade, et il travaille encore »

L'adjectif apposé se place généralement après le nom qu'il qualifie.

Exemple

[lulɛd /m ɾɛ : dʲ/ u mɛ :zɛl jɛχdɛm]. « L'enfant, malade, et il travaille encore »

L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Les règles de formation du féminin et du pluriel des adjectifs sont les mêmes que celles des substantifs. Néanmoins, il n'y a pas de distinction de genre au pluriel dans la plupart des adjectifs sauf dans quelques cas qui ne représentent pas des régularités.

Masculin singulier	Féminin singulier	Pluriel
[kbi :r] « Grand »	[kbi :rɛ] « Grande »	[kba :r] « Grand(e)s »
[tʰwi :l] « Long »	[tʰwi :lɛ] « Longue »	[tʰwa:l] « Longu(e)s »
[g sʰe :r] « Court »	[g sʰe :ra] « Courte »	[g sʰa :r] « Court(e)s »
[mru:li] « Enroulé »	[mru:lɛ] « Enroulée »	[mru:lji:n] « Enroulé(e)s »
[mbu:fɪ] « Bouché »	[mbu:fjɛ] « Bouchée »	[mbu:fji:n] « Bouché(e)s »
[mdaglasʰ] « Dégueulasse »	[mdaglsʰa] « Dégueulasse »	[mdaglsʰe :n] « Dégueulasses »
[msudi] « Soudé »	[msudjɛ] « Soudée »	[msudji :n] « Soudé(e)s
[msu :ri] « Assuré »	[msurjɛ] « Assurée »	[msurji :n] « Assuré(e)s »
[mfu :mɛr] « Chômé »	[mfumrɛ] « Chômée »	[mfumri :n] « Chômé(e)s »
[mɓa sʰe] « Condamné »	[mɓasʰja] « Condamnée »	[mɓasʰji :n] « Condamné(e)s »
[mge :ʒi] « Engagé »	[mge :ʒjɛ] « Engagée »	[mge :ʒji :n] « Engagé(e)s»
[mgallasʰ] « Glacé »	[mgalsʰa] « Glacée »	[mgalsʰe :n] « Glacé(e)s »

Tableau 40 : Féminin et pluriel de quelques adjectifs qualificatifs en arabe dialectal algérien

Remarques

- La marque du féminin [a(ɛ)] entraîne parfois quelques modifications vocaliques tel qu'il figure dans les cas suivants :

[tʰraʃ] « Sourd » —————> [tʰarʃa] « Sourde »

[ʃ mæ] « Aveugle » —————> [ʃ ɛmjɛ] « Aveugle »
 [ʃ war] « Borgne » —————> [ʃ awɾa] « Borgne »
 [bjɛ dʰ] « Blanc » —————> [bɛj dʰa] « Blanche »
 [k hɛl] « Noir » —————> [kɛ hlɛ] « Noire »
 [sʰmar] « Brun » —————> [sʰamɾa] « Brune »
 [kwa sʰ] « Bigleux » —————> [kaw sʰa] « Bigleuse »

- Certains adjectifs peuvent changer leur nature grammaticale.

Exemples

[ɛlha :ɾ] « Piquant » devient un nom [ɛlha :ɾ] « Le poivre »

[ɛlhamɾa] « La rouge » devient un nom [ɛlhamɾa] « La tomate »

[ɛlbaj dʰa] « La blanche » devient un nom [ɛlbaj dʰa] « La femme blanche »

[ɛ sʰ sʰamɾa] « La brune » devient un nom [ɛ sʰ sʰamɾa] « La brunette »

Etc.

2. Les adverbes

L’adverbe est un mot invariable qui accompagne :

- **un verbe**

[χuk idip! a :si **bɛzzɛf**]. « Ton frère se déplace trop »

- **un adjectif**

[χu:k ʃ a :qɛl **bɛzzɛf**]. « Ton frère est très gentil »

- **une phrase**

[**mzɛjjɛ**/ zi:t bɛkri]. « Heureusement, tu es venu tôt »

L’adverbe sert à modifier ou à préciser le sens du mot qu’il accompagne. On peut classer les adverbes selon leur sens comme dans ce qui suit.

2.1. Les adverbess de circonstance

Les adverbess de circonstance indiquent surtout dans quelle circonstance se déroule l'action exprimée par le verbe. Ils peuvent se présenter sous la forme d'un mot simple ou d'une locution adverbiale. Il y a à l'intérieur de cette classe, des sous-classes que l'on range ainsi :

2.1.1. Les adverbess de circonstance de lieu

Ils indiquent le lieu où se déroule l'action. Voici quelques exemples d'adverbess de lieu fréquemment utilisés en arabe dialectal algérien.

- [partu] « Partout ».

[ħawest ʕ li :h partu] « Je l'ai cherché partout »

- [elgəddəɱ] « en avant »

[ħatʕo elgəddəɱ] « Mets-le en avant »

- [hnɛ] « ici »

[a rwaħ hnɛ] « Viens ici »

- [lhi :h] « là-bas »

[roħ lhi :h] « Va là-bas »

- [θəmmɛ] « là »

[rɛjɛħ θəmmɛ] « Reste là »

- [mənnɛ] « par ici » « d'ici »

[roħ mənnɛ] « Va d'ici »

- [ltɛ ht] « en bas »

[ʃu :f ltɛħt] « Regarde en bas »

- [ħðɛ] « à côté »

[juskun ħðɛhum] « Il habite à côté d'eux »

- [ki :mɛ] « juste à côté de »

[juskun ki :mɛ χu :h] « Il habite juste à côté de son frère »

- [lbaɾɾa] « dehors, à l'extérieur »

[lbaɾɾa bɛrɛd lhɛl] « Il fait froid dehors »

- [mɛn dɛ :χɛl] « de l'intérieur »

[ʒɛ mɛn dɛ :χɛl] « Il vient de l'intérieur »

- [mɛn θɛmmɛ]

[ʒi :t mɛn θɛmmɛ] « Je viens de là-bas »

- [mɛlhih]

[ʒi :t mɛlhih] « Je viens de là-bas »

Etc.

2.1.2. Les adverbes de circonstance de temps

Les adverbes de temps sont des mots invariables utilisés pour désigner une position dans le temps. Voici une liste de quelques adverbes de temps utilisés en arabe dialectal algérien :

- [ʒa :mi] « Jamais »

[ʒa :mi ʃuftu] « Je ne l'ai jamais vu »

- [ɾo t'ar] « En retard »

[ʒ :it ɾo t'ar] « Tu viens en retard »

- [d'o ɾk] « Maintenant »

[arwaħ d'o ɾk] « Viens maintenant »

- [sse ʃ ɛ] « d'abord »

[nɛbdɛw sse ʃ ɛ blule :d] « Nous commençons d'abord par les enfants »

- [**mbɛ ʕ d**] « après »

[nʒi **mbɛ ʕ d**] « Je viendrais après »

- [**bɛkri**] « tôt »

[nodʰ **bɛkri**] « Lève-toi tôt »

- [**tu(i):tsuɪt**] « tout de suite »

[arʒa ʕ**tu(i):tsuɪt**] « Reviens tout de suite »

- [**lih lih**] « tout de suite »

[ro h̄ **lih lih** waʒza ʕ] « Va tout de suite et reviens »

- [**s ɛ̃k s ɛ̃k**] « en cinq sec »

[kul ydɛ :k s ɛ̃k s ɛ̃k waʒwa h̄ ʕ ɛndi] « Prends ton déjeuner en cinq sec et viens chez moi »

- [**mɛn bɛkri**] « depuis toujours »

[**mɛn bɛkri** nɛʒti naqra] « J'aime la lecture depuis toujours »

Etc.

2.1.3. Les adverbess de circonstance de manière

Les adverbess de manière sont des mots invariables qui indiquent la façon dont une action est réalisée.

Voici une liste de quelques adverbess de manière que l'on peut trouver en arabe dialectal algérien :

- [**biɛ̃(ɛ)**] « bien »

[nɛs rohi **biɛ̃(ɛ)**] « Je me sens bien »

- [**dubu**] « debout »

[tʀoh **dubu**] « Tu vas debout »

- [**kif kif**] « ensemble »

[nroho **kif kif**] « On va ensemble »

- [**bəl ʕ ε :ni**] « **exprès** »

[dirthe **bəl ʕ ε :ni**] « Je l'ai fait exprès »

- [tɾo] « **trop** »

[tahdar tɾo] « Tu parles trop »

- [for] « **très** »

[milhe for] « C'est très bonne »

- [**fifti fifti**] « moitié moitié »

[netge :smuhe **fifti fifti**] « On la partage moitié moitié »

- [**apji**] « à pied »

[nroħ **apji**] « Je vais à pied »

- [**gutagut**] « goutte à goutte »

[iserbi fidwe **gutagut**] « Il distribue le médicament goutte à goutte »

2.1.4. Les adverbes de circonstance de quantité ou d'intensité

Les adverbes de quantité portent généralement sur des données quantitatives.

Voici quelques adverbes de quantité fréquemment utilisés en arabe dialectal algérien :

- [**ɛgugu**] « A gogo »

[ʕ endu lule :d **ɛgugu**] « Il a les enfants à gogo »

- [**bəzzɛf**] « beaucoup »

[jɛħdəm **bəzzɛf**] « Il travaille beaucoup »

- [**apipri**] « à peu près »

[fhe :l fisseʕ ε **apipri**] « Il est quelle heure à peu près ? »

2.2. Les adverbes interrogatifs

Les adverbes interrogatifs servent à demander une information. En arabe dialectal algérien, on peut trouver les adverbes suivants :

- [bɛ :ʃ] « Avec quoi? »

[bɛ :ʃ rigeɫtu] ? « Par quoi tu l'as réglé ? »

- [ʃku :n] « Qui? »

[ʃku :n ntɛ] ? « Qui es tu ? »

- [kifɛʃ] « Comment? »

[kifɛʃ dirt] ? « Comment tu as fait ? »

- [mnni :n] « Par où? »

[ʒɛ mnni :n] ? « Il est venu par où ? »

- [mɱalɛk] « Qu'est-ce que tu as ? »

[mɱalɛk ljum] « Qu'est-ce que tu as aujourd'hui ? »

- [wɛʃ] « qu'est-ce que ? » « quoi ? »

[wɛʃ bi :h] ? « Qu'est-ce qu'il a ? »

- [wi :n] « Où? »

[wi :nɛk] ? « Où es tu ? »

- [wɛ ʃ lɛʃ] « Pourquoi ? »

[wɛ ʃ lɛʃ ʒi :t] ? « Pourquoi tu es venu ? »

- [ʃ hɛl] « Combien? »

[ʃ hɛl juzɛn] ? « Combien il pèse ? »

- [wɛkteʃ] « Quand? »

[wɛkteʃ ʒɛ] ? « Quand est il venu ? »

2.3. Les adverbess exclamationn

Les adverbess exclamationn sont des mots invariables qui servent à exprimer une exclamation.

Exemple

- [ʃhɛl] « Combien! »

[ʃhɛl sufri :t] « Combien j'ai souffert ! »

2.4. Les adverbess d'opinion

Les adverbess d'opinion servent à modifier le sens de toute la phrase en lui ajoutant une nuance de certitude, de négation ou de doute.

On regroupe sous le terme d'adverbess d'opinion ce qui suit :

➤ Les adverbess d'affirmation

- [wi] « oui »

[alu wi] « Allô, oui »

- [d akor] « d'accord »

[d akor] « D'accord »

- [ɛnnɛʃ mih] « oui »

[ɛnnɛʃ mih nzi] « Oui absolument, je viendrai »

- [hi :h] « oui »

[hi :h ɛnɛ huwɛ] « Oui, c'est moi »

- [si] « si » : On emploie « si » pour affirmer le contraire de ce qu'exprime la proposition négative qui précède.

[mɛʃuftʃ luled]? [si]. « Tu n'as pas vu les enfants ? Si.

➤ Les adverbess de doute

- [bɛ :lɛ :k] « peut-être »

[nʒi bɛ :lɛ :k] « Je viendrai peut-être »

- [momkɛn] « peut-être »

[momkɛn ɣudwɛ lʃ i :d] « Peut-être demain c'est la fête »

➤ Les adverbes de négation

En arabe dialectal algérien, la négation est notamment composée de deux parties : le préfixe [mɛ] qui se met devant le verbe et le suffixes [ʃ] qui se place après.

Exemples

[mɛ fhɛmʃ lkur] « Je n'ai pas compris le cours »

[mɛʃuftʃ ɣu :k] « Je n'ai pas vu ton frère »

[mɛdirtʃ aʃʃar] « Je n'ai pas fait du mal »

Les adverbes [mɛ][ʃ] peuvent être reliés comme dans les exemples suivants :

[mɛʃ(i) ɛnɛ li fɛssɛdhe] « Ce n'est pas moi qui l'ai abimée »

[mɛʃ(i) huwɛ li ʃrɛ lɣobz] « Ce n'est pas lui qui a acheté du pain »

En arabe dialectal algérien existent d'autres moyens pour exprimer la négation, on en trouve par exemple :

- [mɛ..... hɛttɛ hɛʒɛ] « ne.....aucune chose »

[mɛʃrit hɛttɛ hɛʒɛ] « Je n'ai acheté aucune chose »

- [mɛ..... hɛttʃi] « ne.....aucune chose »

[mɛʃrit hɛttɛ ʃi] « Je n'ai acheté aucune chose »

- [mɛ..... hɛttɛ] « ne.....aucun »

[mɛ ʃ ɛndu hɛttɛ ɔ o ʁo] « Il n'a aucun sou »

- [mɛ....wɛ :lu] « ne ...rien »

[mɛ ʃ ɛndu wɛ :lu] « Il n'a rien »

- [mɛ ʁ ɛ:t[...]] « ne... plus »

[mɛ ʁ ɛ:t] tʒi :ni] « Ne viens plus chez moi »

- [ʁ omri: mɛ...] « jamais... ne »

[ʁ ɔmri:mɛ fuft wɛħɛd kifɛk] « Je n'ai jamais vu quelqu'un comme toi »

Il existe encore d'autres moyens de négation tels que les mots qu'on emploie seuls comme : [llɛ] « non », [lɛlɛ] « non », [nã] « non »

Exemples

[fuft wɛʃ s' ɾa :lu] ? « As-tu vu ce qu'il lui est arrivé ? »

[lɛlɛ] « Non », [llɛ] « Non ». [nã] « Non »

III. LES DETERMINANTS

1. Les articles

L'article est un mot placé devant un nom afin de le déterminer. Le français distingue les articles définis des articles indéfinis, par contre, l'arabe dialectal algérien utilise uniquement l'article défini pour définir un nom, c'est le [ɛl] qui signifie en français (le, la, les, l'). Il est employé pour le féminin et le masculin et aussi pour le singulier et le pluriel.

Lorsque le nom est employé seul, c'est-à-dire qu'il n'est pas accompagné d'un article défini, il est donc indéterminé ou indéfini.

Exemples

Noms déterminés par [ɛl]	Noms non déterminés
[ɛlbi :ru] « Le bureau »	[bi :ru] « Un bureau »
[ɛlbiruwe :t] « Les bureaux »	[biruwe :t] « Des bureaux »
[ɛlbuli :si] « Le policier »	[buli :si] « Un policier »
[ɛlbulisi :je] « Les policiers »	[bulisi :je] « Des policiers »
[ɛlke :mju] « Le camion »	[ke :mju] « Un camion »

[ɛlkɛ :jen] « Les camions »	[kɛ :jen] « Des camions »
[ɛlmi :k ʀo] « Le micro »	[mi :k ʀo] « Un micro »
[ɛlmi :k ʀwɛ :t] « Les micros »	[mi :k ʀwɛ :t] « Des micros »
[ɛlkameʀa] « La caméra »	[kameʀa] « Une caméra »
[ɛlkameʀa :t] « Les caméras »	[kameʀa :t] « Des caméras »

Tableau 41 : Quelques noms déterminés par [ɛl] et non déterminés

La voyelle [ɛ] de l'article défini [ɛl] ne se prononce pas généralement en arabe dialectal algérien et on maintient seulement le son [l].

Remarque

Lorsque l'article défini [ɛl] se place devant un nom qui commence par ce qu'on appelle en arabe standard les lettres solaires¹, le son [l] ne se prononce pas et il sera assimilé par la consonne qui le suit, ce qui entraîne un redoublement (gémiation) de la consonne initiale.

Exemples

[ette :j] « Le thé »

[εθθum] « L'ail »

[eddimaʀoʀ] « Le démarreur »

[εððɛl] « L'humiliation »

[errulmɛ] « Le roulement »

[εʀʀajas] « Le président »

[essɛm] « Le poison »

[εʃʃɛms] « Le soleil »

[ε s^ʃ s^ʃaʎ a] « La salle »

[ε d^ʃ d^ʃarb] « Multiplication »

[εt^ʃt^ʃom obi :l] « L'automobile »

[εll am] « La lame »

¹Les lettres solaires sont les suivant : [t], [θ], [d], [d] [ð], [r], [r],[s], [s^ʃ], [ʃ], [d^ʃ], [t^ʃ], [l],[l], [n], [z], [z]

[ɛnnar] « Le feu »

[ɛzzitu :n] « L'olive »

2. Les numéraux

Les numéraux de l'arabe dialectal algérien ont comme support principal le système de l'arabe standard avec une certaine simplification morphologique par rapport à lui.

Les numéraux se répartissent en deux sous-classes morphologiquement et sémantiquement différenciées, à savoir les cardinaux et les ordinaux.

2.1. Les numéraux cardinaux

Les numéraux cardinaux en arabe dialectal algérien indiquent le nombre précis d'êtres ou de choses désignés par le substantif qu'ils accompagnent. Ils annoncent un nom en précisant son nombre.

Les numéraux cardinaux sont en nombre illimité : [s'ɛfɑ ɾ] « zéro », [wɛ hɛd] « un », [zuʒ] « deux », [tlɛ : θɛ] « trois »,...

Le numéral cardinal est généralement invariable et il précède le nom qu'il détermine.

Attention

[wɛ hɛd] « Un » s'accorde en genre avec le nom qu'il détermine et se place après lui.

Exemples

[ɾ a :ʒɛl wɛ hɛd] « Un homme ».

[mɾɑ : wɛhɛdɛ]. « Une femme »

Le numéral cardinal sert à exprimer le nombre exact du nom qu'il détermine contrairement à l'article défini ou l'adjectif indéfini.

Comparons

[ʕ ɛndu zuʒ ulɛ :d]. « Il a **deux** enfants »

[ʕ ɛndu bɛzzɛf ulɛ :d]. « Il a beaucoup d'enfants »

[ʕ ɛndu lulɛ :d li tɛʃtɪhum] « Il a les enfants que tu aimes »

C'est uniquement dans le premier exemple qu'on connaît le nombre exact des enfants.

Attention

- Les numéraux cardinaux [ɛlf] « mille » et [mjɛ] « cent » peuvent exprimer une quantité indéterminée comme dans ce qui suit :

[gutlək **ɛlf** maɾɾa matʳohʃ ʃ ɛndu]. « Je t'ai dit mille fois de ne pas aller chez lui »

[gutlək **mjɛ :t** maɾɾa matʳohʃ ʃ ɛndu]. « Je t'ai dit cent fois de ne pas aller chez lui »

[**ɛlf**] « Mille » et [**mjɛ**] « cent » veulent exprimer une très grande quantité de quelques choses.

- Le numéral cardinal peut être utilisé avec des adjectifs démonstratifs,

Exemple

[hɛ :ðɛzzuz ulɛ :dʃ eqli :n] « Ces deux garçons sont gentils ».

- Le numéral cardinal peut être employé seul, il joue donc le rôle d'un nom avec toutes les fonctions possibles de ce dernier.

Exemple

[ʒɛw fi ʃ **af** ɾ a] « Les dix sont venus »

- Le numéral cardinal peut être suivi d'un complément et prend une valeur partitive.

Exemple

[**zuz** mɛn χɛ :wtu zɛ :w]. « Deux de ses frères sont venus ».

- Quand le numéral cardinal indique un rang, il équivaut à un adjectif numéral ordinal.

Exemples

[h ɛl lukɛ :b ʃ lɛ ɛsʳ sʳ af ha **θ ni :n**]. « Ouvre le livre sur la page **deux** »

[h ɛl lukɛ :b ʃ lɛ ɛsʳ sʳ af ha **θɛnjɛ**]. « Ouvre le livre sur la **deuxième** page »

- L'accord du nom déterminé par le numéral cardinal en arabe dialectal algérien : en français les noms qui suivent un adjectif numéral cardinal supérieur à « un » se mettent au pluriel, mais en arabe dialectal algérien on distingue deux types de cas :

- **Nom au pluriel**

Les noms qui suivent les numéraux cardinaux de **deux** à **dix** se mettent au pluriel même si ces derniers sont précédés par d'autres numéraux cardinaux comme (cent, deux cent,..).

Exemples

[sɛt ulɛ :d] « Six garçons »

[zuʒ bnɛ :t] « Deux filles »

[ʃ aʃrulɛ :d] « Dix garçons »

[miti :nutlɛθ hɛlɛ :t] « Deux cent trois cas »

- **Nom au singulier**

Les numéraux cardinaux de **onze** à **cent** sont suivis d'un nom singulier.

Exemple

[sɛttin ktɛ :b]. « 60 livres »

Le nom [ktɛ :b] « livre » dans cet exemple est au singulier.

Remarques

- La lettre [n] en arabe dialectal algérien s'intercale entre les numéraux cardinaux de onze à dix-neuf et les noms qui les suivent afin d'avoir une prononciation harmonieuse.

Exemple

[s'ɛt't'af n ukɛ :b] « Seize livres »

2.2. Les numéraux ordinaux

Les numéraux ordinaux en arabe dialectal algérien montrent le rang exact occupé dans une série par les êtres ou les choses désignées par le substantif qu'ils accompagnent.

En arabe dialectal algérien, à l'exception du numéral ordinal [ellewɛl] « premier », les ordinaux de « deuxième » à « dixième » se forment, en général, en transformant la voyelle qui suit la première consonne en voyelle longue, puis on ajoute la voyelle [ɛ(a)] à la dernière consonne du numéral cardinal tout en enlevant le dernier segment vocalique tel qu'il figure dans le schème suivant :

C ɛ(a) :Cɛ(a)C

Exemples

[r ab ʕ a] « quatre » → [ra :be ʕ] « quatrième »

[χɛmɛ] « cinq » → [χɛ :mɛs] « cinquième »

Etc.

Mais [wəhɛd] « Un » nous donne le numéral ordinal [lɛwɛl] « premier ».

Les numéraux ordinaux de 1 jusqu'au 10 s'accordent en genre s'ils sont postposés au nom qu'il détermine. Ils ont le schème suivant : **Cɛ(a) :CCɛ(a)**

Exemples

[lulɛd ɛθ ɛ :lɛθ] « Le troisième garçon »

[ɛlbɛnt ɛ θ ɛ :l θɛ]. « La troisième fille »

Remarque

Le numéral ordinal [ellewɛl] s'accorde en nombre avec le nom qu'il détermine comme dans ce qui suit :

[lule :d ɛlwɛ :lɛ]. « Les premiers enfants ».

Les numéraux ordinaux de la série des unités peuvent précéder ou suivre le nom qu'ils déterminent. Lorsque le déterminant ordinal est antéposé à son nom, il ne prend pas l'article défini [ɛl], par contre s'il est postposé il le prend.

Exemples

[hɛði θɛ :lɛ θ ma rra melli gutlu] « C'est la troisième fois que je lui ai dit »

[həði χε :mɛs ma r̄ra melli ʕ aya tʰ] « C'est la cinquième fois qu'il appelle »

Les numéraux ordinaux [θɛ :lɛ θ] « troisième » et [χε :mɛs] « cinquième » sont indéfinis dans les exemples cités ci-dessus car ils précèdent le nom qu'ils déterminent.

Les numéraux ordinaux [ɛθθɛ :lθɛ] « la troisième » et [ɛlχɛ :m sɛ] « la cinquième » sont définis dans les exemples cités ci-dessous car ils suivent le nom qu'ils déterminent.

Exemples

[həði ɛlma r̄ra ɛθθɛ :lθɛ melli gutlu] « C'est la troisième fois que je lui ai dit »

[həði ɛlma r̄ra ɛlχɛ :m sɛ melli ʕ aya tʰ] « C'est la cinquième fois qu'il appelle »

Par ailleurs, les numéraux ordinaux au-delà de 10 se forment en recourant simplement aux cardinaux à condition qu'ils soient postposés aux noms qu'ils déterminent.

Exemples

[həðɛ nhar hɔɛʃ melli ʒɛ] « C'est le onzième jour depuis son arrivée »

[həð ɛlɛ ɛ :m tɛθin melli ʒɛ] « C'est la trentième année depuis son arrivée »

Remarque

Les numéraux ordinaux au-delà de dix sont antéposés au nom qu'il détermine alors que leurs correspondants cardinaux ayant la même forme sont postposés.

Exemples

- **Numéral cardinal**

Exemple

[bɛ : ʕ ɛlɛ ɛʃri :n oqtʰa :r li ʕ endu]. « Il a vendu les vingt hectares qu'il possède »

- **Numéral ordinal**

Exemple

[r̄ana finha : r̄ ɛlʒɛʃri :n mɛr̄ram dʰa :n] « On est le vingtième jour du ramadan »

Le numéral ordinal peut être utilisé seul. Il joue le rôle d'un nom avec toutes les fonctions possibles qu'il peut occuper.¹

Exemples

[kla : s'a **elləwəl** f | alist]. « Il est classé le premier dans la liste. »

[**εθε :ləθ** εlli mli : ħ]. « Le troisième est le mieux. »

3. Les adjectifs démonstratifs

L'adjectif démonstratif est un mot qui accompagne un nom et sert à montrer, comme avec un geste d'indication, l'être ou la chose impliquée dans le discours. Généralement, il s'agit simplement de marquer que l'être ou l'objet dont on parle est déjà connu par le destinataire.

En arabe dialectal algérien, l'adjectif démonstratif doit être suivi d'un nom défini par l'article [εl] sinon il sera un pronom démonstratif.

Exemples

[**hε :ð** εlʒε :mε ʕ gdi :m] « Cette mosquée est ancienne. »

[**hε :ðε/** ʒε :mε ʕ gdi :m] « Celle-là est une mosquée ancienne. »

[**hε :ðik**εlbent] « Cette fille-là. »

[**hε :ðik/** bent] « Celle-là, est une fille. »

[**hε :ð** εtʕ tʕomobile :t ʒdæd] « Ces voitures sont neuves. »

[**hε :ðu/** tʕomobile :t ʒdæd] « Celles-là, sont des voitures neuves. »

3.1. Formes de l'adjectif démonstratif

On distingue en arabe dialectal algérien les adjectifs démonstratifs de proximité et d'éloignement.

3.1.1. Les adjectifs démonstratifs de proximité

Les adjectifs démonstratifs de proximité peuvent être singuliers ou pluriels ; de même, ils peuvent être utilisés au masculin ou au féminin :

¹La méthode et les étapes que nous avons suivies dans l'étude des différentes parties de discours citées dans ce chapitre sont généralement tirées du livre « grammaire alphabétique » dirigée par Alain Bentolila.

	Singulier	Pluriel
Masculin	[hɛ : ðɛ] « ce »	[hɛ : ðu] « ces »
Féminin	[hɛ : ði] « cette »	

Tableau 42 : Adjectifs démonstratifs de proximité

Remarque

Au cas de hiatus, les adjectifs démonstratifs de proximité [hɛ : ðɛ], [hɛ : ði] et [hɛ : ðu] peuvent devenir [hɛ : ð] sans distinction du genre ni de nombre.

Exemples

[hɛ : ð ɛʒʒɛ :mɛ ʃ gdi :m] « Cette mosquée est ancienne »

[hɛ : ð ɛtʰ tʰomobil ʒdi :dɛ] « Cette voiture est neuve »

[hɛ : ð ɛʒʒwɛ :mɛ ʃ gdɛm] « Ces mosquées sont anciennes »

[hɛ : ð ɛtʰ tʰomobile :t ʒdɛd] « Ces voitures sont neuves »

3.1.2. Les adjectifs démonstratifs d'éloignement

Les adjectifs démonstratifs d'éloignement se forment en leur rajoutant le préfixe [k], ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine.

	Singulier	Pluriel
Masculin	[hɛ : ðɛk] « ce -là »	[hɛ : ðuk] « ces -là »
Féminin	[hɛ : ðik] « cette -là »	

Tableau 43 : Adjectifs démonstratifs d'éloignement

Exemples

[hɛ : ðɛk ɛlkɛ :mju] « Ce camion-là. »

[hɛ : ðikɛlbɛnt] « Cette fille-là. »

[hɛ : ðuk ɛlkɛ :jɛn] « Ces camions-là. »

Remarque

Il arrive souvent d'employer la forme abrégée de l'adjectif démonstratif d'éloignement [ðɛk] « ce-là » [ðik] « cette-là » [ðuk] « ces-là ».

Exemples

[ðɛk ɛlkɛ :mju] « Ce camion-là ».

[ðikɛlbent] « Cette fille-là »

[ðuk ɛlkɛ :jen] « Ces camions-là »

3.2. La place de l'adjectif démonstratif

L'adjectif démonstratif peut être placé avant ou après le nom qu'il détermine.

Exemples

[hɛ :ðikɛlbent iti :mɛ] « Cette fille-là est orpheline »

[ɛlbenthɛ :ðik iti :mɛ] « Cette fille-là est orpheline »

L'adjectif démonstratif sert à montrer l'être ou la chose citée :

- **dans l'espace** : [ɟuf hɛ :ð ɛtʰtʰomobi :l] « Regarde cette voiture »
- **dans le temps** : [narʒa ɟ hɛ :ð ɛsmɛ :nɛ] « Je reviendrai cette semaine »

L'adjectif démonstratif peut prendre une valeur figurée pour montrer que le nom qu'il accompagne désigne un être ou une chose dont on vient de citer ou dont on va citer.

Exemple

[lberɛ h/ɟuft ʃi :χ kbi :r/ hɛ :ðɛʃʃi :χ hɛʒ ɟ afr maɾɾat] « Hier, j'ai vu un vieux, ce vieux a fait 10 fois le pèlerinage »

4. Les adjectifs indéfinis

L'adjectif indéfini exprime, à propos du nom qu'il accompagne :

➤ Une nuance de quantité

[bɛzzɛf] « Beaucoup »

[ləmmit **bəzzəf** hwejɛʒ]. « J'ai rassemblé beaucoup de choses »

[**kul**] « Chaque »

[raʒʒa ʃ t **kul** hɛʒɛ fb_lə sʰt ha] « J'ai mis chaque chose dans sa place. »

➤ **Une nuance d'identité**

[**nəfs**] « Même »

[ʃri :t **nəfs** lɛktəb]. « J'ai acheté le même livre ».

[**oɣar**] « Autre »

[ʃri :t ɛkte :b **oɣar**]. « J'ai acheté un autre livre »

L'adjectif indéfini a plusieurs valeurs, il peut donc exprimer :

- **Une quantité nulle** [hɛttɛ] « aucun »

Exemples

[mɛ ʃrit **hɛttɛ** hɛ :ʒɛ]. « Je n'ai acheté aucune chose ».

- **Une quantité indéfinie ou partielle** : [b a ʃ dʰ] « quelques », [bɛzzəf] « plusieurs », [bɛhze] « plusieurs », [ʃwija] « quelques »...

Exemples

[ləmmit **bəzzəf** h wejɛʒ]. « J'ai rassemblé plusieurs choses »

[ʃrit **bəzzəf** ktɛ :bɛ :t] « J'ai acheté beaucoup de livres »

- **Une quantité totale** : [**kul**] « tout » [ɛj] « n'importe quel », [kɛ :mɛl] « tout »

Exemple

[lɛ :zɛm nvirifi :w **kul** hɛʒɛ] « Nous devons vérifier toute chose »

- **La différence et la ressemblance** : [o ɣar] « autre », [nəfs] « même »,

Exemples

[iʃ ɛ :wed di :mɛ **nəfs** lhadɾ a]. « Il répète toujours les mêmes paroles »

[nʒi nhaɾ **o ɣar**] « Je viendrai un autre jour »

Voici l'emploi de quelques adjectifs indéfinis en arabe dialectal algérien :

- **[ħəttə]** : il se place avant le nom qu'il détermine et il a le sens de « aucun » et il s'accompagne généralement des adverbes **[mə...f]** « ne...pas » ou **[mə]** « ne »

Exemple

[mə fuft **ħəttə** b! aka]. « Je n'ai pas vu aucun panneau routier ».

- **[o :χar]** « autre » : il s'emploie généralement après le nom qu'il désigne. Il devient **[o :χra]** au féminin et **[o :χri :n]** au pluriel.

Exemples

[ħewes f le d a r **o :χr a**] « Cherche une autre maison »

[nefri be :b **o :χar**] « J'achète une autre porte »

[f enduχe :wtu **o :χre :n**] « Il a d'autres frères »

Quand il accompagne un nom qui évoque un moment ou une durée, il désigne un moment passé ou à venir selon le contexte.

Exemple

[narza f nha :r **o :χar**] « Je reviens un autre jour »

- **[wəħəd]** « un certain » : quand il est employé avant un nom d'une personne, il exprime que l'on ne connaît pas cette personne.

Exemples

[wə **ħəd** essejed i f aja t'lek] « Un certain monsieur t'appelle. »

[wə **ħəd** lemra t f aja t'lek] « Une certaine femme t'appelle. »

[wə **ħəd** ensse i f aja t'olek] « Certaines femmes t'appellent ».

Cet adjectif ne s'accorde ni en genre ni en nombre avec le nom qu'il détermine.

- **[kkul]** : il désigne que l'être ou la chose qu'il indique fait partie d'un groupe et il peut être l'équivalent de « chaque ».

Exemple

[**kkul** t^ʰomobil le :zɛm tfut ʕ le skanɛr] « Chaque voiture doit passer au scanner »

Remarque

Il faut que le nom déterminé par cet adjectif soit indéfini et singulier.

- [**nɛfs**] « le même » : Il est placé avant le nom qu'il détermine et il ne s'accorde ni en genre ni en nombre avec le nom qu'il précède.

Exemples

[i ʕ ɛ :wɛd di :mɛ **nɛfs** lhad r̩ a]. « Il répète toujours les mêmes paroles »

[i ʕ ɛ :wɛd di :mɛ **nɛfs** le h̩ keʝɛ] « Il répète toujours la même histoire »

[i ʕ ɛ :wɛd di :mɛ **nɛfs** le h̩ keʝɛ] « Il répète toujours les mêmes histoires »

- [**lf(u)lɛ :ni**] « tel » : Il exprime l'indétermination. Il s'accorde en genre avec le nom qu'il détermine et il se place après lui.¹

Exemples

[gɛ :lli a r̩ wa h̩ anha :r lɛf(u)lɛ :ni]. « Il m'a dit de venir tel jour »

[gɛ :lli a r̩ wa h̩ sse ʕ ɛ lɛf(u)lɛ :niʝɛ]. « Il m'a dit de venir telle heure »

- [**kɛ :mɛl**] « tout » : Il peut signifier l'ensemble des êtres ou des choses désignés par le nom qu'il détermine. Il est invariable et il se place avant ou après le nom qu'il détermine

Exemples

[ɛnɛ kime **kɛ :mɛl** ɛnnɛ :s] « Je suis comme tous les gens »

[nha :r̩ **kɛ :mɛl** wene nɛssennɛ] « J'étais toute la journée entrain d'attendre »

[h̩ʝɛ :thum **kɛ :mɛl** miziriʝɛ] « Toute leur vie était une misère »

- [**bɛzzɛf**]² « beaucoup de »

¹On n'emploie presque pas cet adjectif devant un nom pluriel.

²Ce mot peut être un adverbe comme dans [mli : h̩ **bɛzzɛf**] « il est très gentil » ou même une interjection comme dans [**bɛzzɛf**] ! « C'est trop ! »

Il sert à exprimer la multiplicité. Il a toujours la même forme et accompagne un nom pluriel. Il peut se place avant ou après le nom qu'il détermine.

Exemples

[ʒa : ɾe ʃɛ :f **bɛzzɛf** hwe :jɛz fi hje :tu]. « Mon voisin a vu beaucoup de choses dans sa vie »

[ʒa : ɾe ʃɛ :f hwe :jɛz **bɛzzɛf** fi hje :tu]. « Mon voisin a vu beaucoup de choses dans sa vie »

- [ɛj] « n'importe quel » : Cet adjectif se place avant le nom qu'il détermine. Il est invariable et il précède un nom au singulier.

Exemples

[a ʃ t'e :ni **ɛjʃ** uðr]. « Donne-moi n'importe quelle excuse ».

[gul **ɛj** hɛ :ʒɛ] « Dis n'importe quelle chose »

- [baʃ dʳ] « quelque » : Il exprime une quantité indéterminée et le nom qu'il détermine est toujours au pluriel.

Exemple

[kɛ :jɛ :n ba ʃ dʳ lme ʃɛ:kɛl bine :thum] « Ils ont quelques problèmes »

5. Les adjectifs possessifs

L'adjectif possessif accompagne un nom et indique le possesseur de l'être ou de la chose dont on parle.

En arabe dialectal algérien, l'adjectif possessif se place à la fin du mot et s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine. Il est possible d'exprimer la possession au moyen d'adjectifs possessifs qu'on peut répartir en deux catégories.

5.1. Les adjectifs possessifs sous forme de pronoms personnels isolés

En arabe dialectal algérien, ainsi qu'en arabe littéraire, on peut trouver les adjectifs possessifs ayant la même forme que les pronoms personnels isolés, mais ils sont suffixés à un nom.

Voici dans le tableau suivant la liste des adjectifs possessifs ayant la même forme que les pronoms personnels isolés :

	Singulier	Pluriel
1 ^{ère} personne du. masc. /fém.	[i] « mon », « ma »	[nɛ] « notre »
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	[ɛk] « ton » « ta »	[kum] « tes »
3 ^{ème} pers. masc.	[u] « son »	[hum] « ses »
3 ^{ème} pers. fém.	[hɛ] « sa »	[hum] « ses »

Tableau 44 : les adjectifs possessifs ayant la même forme que les pronoms personnels isolés

Exemples

	Singulier	Pluriel
1 ^{ère} personne du. masc. /fém.	[port ^ʰ abli] « mon portable » [da :ri] « ma maison » [swaradi] « mes sous »	[port ^ʰ abelnɛ] « notre portable » [da :rna] « ma maison » [swaradnɛ] « nos sous »
2 ^{ème} pers. masc. /fém.	[port ^ʰ ablɛk] « ton portable » [da :rɛk] « ta maison » [swaradɛk] « tes sous »	[port ^ʰ abelkum] « votre portable » [da :rkum] « votre maison » [swaradkum] « vos sous »

3 ^{ème} pers. masc.	[port ^ʃ ablu] « son portable » [da :ru] « sa maison » [swaradu] « ses sous »	[port ^ʃ abelhum] « leur portable » [da :rhum] « leur maison » [swaradh ^u] « leurs sous »
3 ^{ème} pers. fém.	[port ^ʃ abelhɛ] « son portable » [da :rhɛ] « sa maison » [swaradhɛ] « ses sous »	[port ^ʃ abelhum] « leur portable » [da :rhum] « leur maison » [swaradh ^u] « leurs sous »

Tableau 45 : emploi des adjectifs possessifs avec les noms [port^ʃabɛl] « portable », [da :r] « maison » et [sordi] « argent »

Remarques

- Les noms féminins qui se terminent par le phonème [ɛ] ou [a] se transforment en [t] quand ils reçoivent le suffixe possessif.

Exemples

Nom féminin en [ɛ] ou en [a] + adjectif possessif
[t ^ʃ abelti] « ma table »
[t ^ʃ abeltɛk] « ta table »
[t ^ʃ abeltu] « sa table »
[t ^ʃ abelthɛ] « sa table »
[t ^ʃ abeltnɛ] « notre table »
[t ^ʃ abeltkum] « votre table »
[t ^ʃ abelthum] « leur table »

Tableau 46 : emploi des adjectifs possessifs avec les noms [t^ʃabelti] « table »

- L'adjectif possessif de la 1^{ère} personne [i] devient [ja] devant un nom qui se termine par un segment vocalique comme dans ce qui suit :

[bi :ru] « bureau » → [bi :rujɛ] « mon bureau »

5.2. Les adjectifs possessifs sous forme de la préposition [ntɛ ʕ] « de » suivie des suffixes appropriés¹

En arabe dialectal algérien, il est possible d'exprimer la possession au moyen d'adjectifs possessifs qui se forment généralement en faisant appel à la préposition [ntɛ ʕ]² « de » suivie du suffixe approprié : **-i, -ɛk, -u, -hɛ, -nɛ**, etc. On en compte 14 :

		Singulier	Pluriel
Un possesseur	1 ^{ère} personne du singulier. masc. /fém.	[ntɛ :ʕi] « mon » ou « ma »	[ntɛ :w ʕi] « mes »
	2 ^{ème} pers. du singulier masc. /fém.	[ntɛ :ʕɛk] « ton », « ta »	[ntɛ :w ʕɛk] « tes »
	3 ^{ème} pers. du singulier masc.	[ntɛ :ʕ u] « son », « sa »	[ntɛ :w ʕu] « ses »
	3 ^{ème} pers. du singulier fém.	[ntɛ :hhɛ] « son à elle » « sa à elle »	[ntɛ :wɛh hɛ] « ses à elle »
Plusieurs possesseurs	1 ^{ère} personne du pluriel	[ntɛ :ʕnɛ] « notre »	[ntɛwɛ ʕnɛ] « nos »
	2 ^{ème} pers. du pluriel	[ntɛ ʕkum] « votre »	[ntɛwɛ ʕkum] « vos »
	3 ^{ème} pers. du pluriel	[ntɛ ʕ h h um] « leur »	[ntɛwɛ ʕ h h um] « leurs »

Tableau 47 : adjectifs possessifs en arabe dialectal algérien

¹ Ce type d'adjectifs possessifs n'existe pas en arabe littéraire, il représente donc, à mon avis, un cas de calque à la langue tamazight qui suit la même méthode dans la formation de ses adjectifs possessifs comme dans ce qui suit : [tʕomobi : inul « ma voiture », [tʕomobi : nɛkl « ta voiture », [tʕomobi : nɛsl « sa voiture »,...

² Dans certaines régions de l'Algérie, l'adjectif possessif se forme comme suit : la préposition [djɛl] « de » suivie du suffixe approprié -i, -ɛk, -u, etc.

Exemples

[tʰomobi :l ntɛ :ʃiãpan] « Ma voiture est en panne. »

[ʃtʰomobi :l ntɛ :ʃ ɛkãpan] « Ta voiture est en panne. »

[tʰomobi :l ntɛ :ʃ uãpan] « Sa voiture est en panne. »

[tʰomobi :l ntɛ :ʃ heãpan] « Sa voiture est en panne. »

[ʃtʰomobi :l ntɛ :ʃ neãpan] « Notre voiture est en panne. »

[ʃtʰomobi :l ntɛ :ʃ kumãpan] « Votre voiture est en panne. »

[tʰomobi le :t ntɛ :ʃ neãpan] « Nos voitures sont en panne. »

[tʰomobi le :t ntɛ :ʃ kumãpan] « Nos voitures sont en panne. »

Remarque

Il arrive que les pronoms possessifs soient employés comme des adjectifs possessifs selon le contexte.

Exemples

[tʰomobil ntɛ ʃ i ʒdi : dɛ]. « Ma voiture est neuve »

[ntɛ ʃ i] dans ce cas est un adjectif possessif et non pas un pronom possessif car il accompagne le nom et indique le possesseur de la chose « l'automobile » dont on parle.

IV. LES PREPOSITIONS ET LES INTERJECTIONS

1. Les prépositions

La préposition est un mot invariable qui introduit un mot (un nom, un pronom,...) ou un ensemble de mots qui a la fonction de complément.

Elle sert donc à marquer la fonction de ce mot ou de ce groupe de mots¹.

Les prépositions en arabe dialectal algérien viennent majoritairement de l'arabe standard avec quelques modifications au niveau phonologique.

¹Ibid, p. 223

Exemples

[jɛmfɪ bɛzzɛrbɛ] « Il marche avec rapidité »

C.C. de manière

[jɛχdɛm bɛ :f jɛnzɛ h] « Il travaille pour réussir »

C.C. de but.

[iχɛmmɛ fi : k] « Il pense à toi »

C.O.I.

La préposition en arabe dialectal algérien peut se présenter sous la forme :

- D'un simple mot : [m ɓas^sah] « mais », [b] « avec, au moyen de », [l] « à », [qbɛl] « avant », [m ɣ ɛ] « avec, en compagnie », [ɣ ɛnd] « chez », [kontɛr] « contre », [d^sɛd] « contre », [fi] « dans », [mɛn] « de », [uɾa] « derrière », [guddɛm] « avant », [ntɛ : ɣ] « de », [bin] « entre », [ɣ i :r] « moins, avant », [bɛ :f] « pour », [blɛ] « sans », [ɣ lɛ] « sur », [hɛttɛ :l] « jusqu'à », [hd^sɛ] « à côté de »,...

- D'un groupe de mots (locution prépositive)

[bɛ ɣ d mɛ] « après que », [o lju bɛf] « au lieu de », [qbɛl mɛ] « avant que », [ɣ lɛh sɛ :b mɛ] « d'après que », [fiɥ ɛ :let mɛ] « au cas où »,...

Les prépositions ou locutions prépositives servent à marquer la fonction du ou des mots qu'elles introduisent dans la phrase.

Ce mot ou groupe de mot peuvent être :

- **Un nom ou un groupe nominal**

Exemples

[jɛχdɛmfɪgɛz aɾ na] « Il travaille dans une caserne »

[jɛχdɛm fɛ dda :r lɛkbi :rɛ] « Il travaille dans la grande maison »

- **Un pronom**

Exemple

[jɛmfɪ mʒɛ : jɛ] « Il marche avec moi »

Remarque

Les prépositions en arabe dialectal algérien peuvent introduire les compléments suivants :

- **Un C.O.I**

Exemple

[jɛ hki :li fɪhɛ :tu]. « Il me parle de sa vie »

- **Un complément circonstanciel de (lieu, temps, manière,...)**

Exemples

[χujɛ jɛχdɛm fɪ hɛdʰ aɖɖa :r] « Mon frère travaille dans cette maison »

C.C. de lieu

[χujɛ jɛχdɛm fɛ llil] « Mon frère travaille la nuit »

C.C. de temps

[χujɛ jɛχdɛm bɛzzɛrbɛ] « Mon frère travaille avec rapidité »

C.C. de manière

Etc.

- **Un complément de l'adjectif qualificatif**

Exemple

[χujɛ far ha :n bulɛ :du] « Mon frère est content de ses enfants »

- **Un complément du nom**

Exemple

[jɛ ɖar bɛkwa γ a t'ha] « Il a acheté une maison avec ses papiers »

2. Les interjections

Selon le dictionnaire de linguistique de Jean Dubois, l'interjection est un mot invariable, constituant à lui seul une phrase. Elle est employée pour exprimer une réaction affective, vive et subite, un ordre bref, etc.¹

Les interjections en arabe dialectal algérien sont appelées parfois des exclamations, elles servent, elles-aussi, à exprimer une émotion ou une réaction affective du locuteur.

Exemples

[b̥ar̥ra] « Dehors. »

[a :j], [ɛ ħ ħ] « Aïe ! »

[ʃ ɛndɛk] « Attention ! »

[bɛ :lɛ :k] « Attention ! »

[s̥a ħ ħa] « Ok »

L'interjection n'a aucune fonction grammaticale et échappe aux contraintes syntaxiques. Elle constitue la forme d'expression la plus spontanée et la plus simple.

2.1. L'interjection sous la forme d'un mot simple

Les interjections peuvent se présenter sous la forme d'un mot simple comme dans ce qui suit :

- [uf], [o :uf] « Peuh » : se dit pour exprimer le dédain.
- [o :u :h] « Zut » : se dit pour exprimer le dépit ou l'agacement.
- [b̥a ɾ ɾa] « Dehors » : sortez d'ici.
- [ʃʃɛħ], [ħɛ ħ]: se dit pour exprimer le fait de sa réjouissance du malheur d'autrui.
- [uss] « Chut » : se dit pour demander le silence.

¹DUBOIS J. : *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse. 2002, p.253

Remarques

Certains noms, adjectifs, adverbes, et mêmes certains verbes peuvent être employés comme des interjections.

Exemples

- [tʰe : ɾ] « Vole » : se dit pour exprimer un sentiment d'agacement et de défi vis-à-vis d'une personne à qui on montre ses limites et son incapacité d'effectuer un trajet par la voie des airs.
- [ihɛbbɛl] « Il rend fou » : se dit pour dire « super ! », « formidable ! »
- [ɾ aw ʕ a] « Magnifique » : se dit pour dire « super ! », « formidable ! »
- [bezzɛf] « Trop » : se dit pour exprimer l'exaspération devant une situation insupportable « ça suffit »

2.2. Les locutions interjectives

Les interjections peuvent se présenter sous la forme d'une locution interjective comme dans les exemples suivants :

- [ʃuftɛ] « Tu vois » : se dit pour rappeler à son interlocuteur la justesse de son opinion sur un évènement particulier.
- [b sʰa htɛk] « À ta santé » : se dit pour exprimer ses félicitations à une personne avec parfois un sentiment de jalousie.
- [jɛχihɛ :le jɛχ] « Quel cas ! » : se dit pour exprimer un sentiment de mépris à l'égard d'une situation ou un évènement qui déplaît très fortement.

Remarque

Les interjections peuvent exprimer des nuances très variées comme :

- la douleur : [a :j] [ɛħħ] [ɛmm] « Aïe »
- l'enthousiasme : [sʰħħa], [ma :jna] « Bravo »
- l'ordre : [uss] « chut », [ɓaɾɾa] « Dehors »

- la déception : [jaħas'ra :h] « Hélas »
- Le doute : [bɛlɛ :k], [jɛmkɛn] « peut-être »,...
- Le défi : [humɛ ʕ d] « Et après », [dɛz m ʕ ɛ :hum] « Défier »
- L'interrogation: [kifɛh] « Quoi! »
- Le soulagement :[u :f] « Ouf »

Conclusion

Nous avons mené une étude générale sur la grammaire de l'arabe dialectal algérien afin de déterminer si les emprunts français sont récupérés par les règles morphologiques de la langue d'accueil.

Nous nous sommes limités dans ce chapitre à étudier les parties de discours suivantes : les pronoms, les adjectifs qualificatifs, les adverbes, les déterminants, les prépositions et les interjections. Les résultats de notre analyse montrent qu'il existe des cas d'intégration totale des emprunts français dans le système morphologique de l'arabe dialectal algérien et qu'il existe aussi des cas d'intégration partielle que l'on considère comme des irrégularités.

Voici les résultats généraux auxquels nous avons abouti dans ce chapitre :

- Pour ce qui est des pronoms et des adjectifs non qualificatifs, nous n'avons pas trouvé des cas d'emprunts appartenant à ces catégories grammaticales.
- Le féminin des adjectifs qualificatifs est identique à celui des noms.
- Dans les 7 cas des adjectifs qualificatifs empruntés au français que nous avons trouvés, leur pluriel se forme en leur ajoutant le suffixe [i : n] comme suit

[mdiguti] « Dégouté » —————> [mdigutji :n] « dégoutés »
- Les adverbes empruntés comme [**partu**] « partout », [**ʒa :mi**] « Jamais », [**ro t'ar**] « En retard », [**tu(i):tsqitu**] « tout de suite », [**s ěk s ěk**] « en cinq sec »,...sont en conformité totale avec ceux de l'arabe dialectal algérien.
- En arabe dialectal algérien, il existe uniquement l'article défini [ɛl] qui se place devant un nom qu'il soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel.

[ɛlkameɾa] « La caméra » [ɛlkameɾa :t] « Les caméras »

[ɛlbi :ru] « Le bureau » [ɛlbiruwe :t] « Les bureaux »

- En ce qui concerne les prépositions et les interjections, nous avons trouvé une seule préposition et une seule interjection empruntées à la langue française qui sont totalement intégrées dans le système morphologique du dialecte algérien. Il s'agit de l'interjection [vwa : la] « voilà » et de la locution prépositive [oljubɛ : ʃ] composée de [olju] « au lieu » et de [bɛ : ʃ] « de ».

CONCLUSION GENERALE

Dans le cadre de cette recherche sur l'intégration phonologique et morphologique des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal algérien, nous avons choisi tout d'abord d'identifier, de classer et de transcrire phonétiquement ces emprunts pour pouvoir les décrire, les analyser et de mettre à jour les différents niveaux de leur intégration dans le dialecte d'accueil. Nous considérons donc un emprunt comme intégré au système linguistique d'accueil s'il est suffisamment employé par ses locuteurs et s'il a subi des modifications phonologiques, morphologiques ou syntaxiques pour s'adapter à ce dialecte.

Avant de procéder à l'analyse de l'intégration des emprunts français en arabe dialectal algérien, nous avons tenté, dans la première partie de ce travail, de fournir une description générale de la situation sociolinguistique de l'Algérie où nous avons constaté que le paysage linguistique de ce pays s'explique par son histoire. En effet, les différentes invasions et conquêtes qu'a connues l'Algérie, ont contribué à l'existence simultanée de plusieurs codes linguistiques à côté du berbère. Ainsi parmi les traces les plus visibles sur les pratiques langagières des Algériens, nous trouvons le français dont l'influence se voit par l'emploi massif des emprunts au français, l'alternance codique, etc. Sans oublier l'influence aussi des autres langues comme le turc, l'italien, et l'espagnol sur les dialectes algériens.

Nous nous sommes interrogés, dans le deuxième chapitre de la première partie, sur la nécessité de mettre en évidence certains phénomènes linguistiques comme le bilinguisme, la diglossie, le créole, l'emprunt, le code switching, ...etc. qui ont un lien direct avec le thème de notre recherche.

Le dialecte algérien étant riche en emprunts lexicaux d'origines italiennes, espagnoles, turques, berbères et françaises, nous avons fait le choix de focaliser notre description essentiellement sur les emprunts au français car ils sont les plus importants d'un point quantitatif et les plus productifs du point de vue du lexique. Les mots français utilisés dans la communication courante des locuteurs algériens ont été peu à peu adoptés et adaptés au dialecte algérien, de telle manière qu'il est difficile de les distinguer aujourd'hui du reste du lexique. L'arabe dialectal algérien ne peut pas se suffire à lui-même pour combler ses lacunes linguistiques et répondre à tous les besoins de communication de ses usagers. Nous dirons donc, que le recours à l'emprunt lexical ne représente pas un danger qui menace la stabilité de ce dialecte s'il est employé convenablement.

A travers cette recherche, nous avons essayé d'analyser et de comprendre le processus d'intégration des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal algérien et de vérifier s'ils sont régis par les règles phonologiques et morphologiques de l'arabe dialectal algérien, du français ou de l'arabe standard. A cet effet, nous nous sommes basé sur un corpus d'environ 700 mots français utilisés spontanément par les locuteurs algériens quels que soient leur niveau social et leurs niveaux d'instruction.

Nous avons consacré la deuxième partie de cette étude à la description du système vocalique et consonantique de l'arabe standard, du français et l'arabe dialectal algérien. Cette description phonologique nous permis d'établir des points de ressemblances et de divergences entre les trois systèmes en question. Grâce à cette étude, nous avons pu déterminer les mécanismes et les irrégularités qui régissent l'intégration phonologique des emprunts français en arabe dialectal algérien.

Pour ce qui est de l'intégration des segments vocaliques français en arabe dialectal algérien, voici quelques exemples des résultats généraux de notre recherche :

Les régularités

- Le son [ɔ̃] se réalise en arabe dialectal algérien comme suit : [un], [on], [um], [om], [u], [o], ou [ɔ̃] ; le son [ɑ̃] se réalise [an], [ɛn], [am], [a], [ɛ], et [ɑ̃] ; le son [y] se réalise [i], [ɛ], et [u], etc.

Les irrégularités

- Le son [y] se réalise surtout par les vieux de certaines régions [o] dans le mot numéro comme suit : [nomro] ; le son [u] se réalise [wi] et [ɛ] dans les mots brouette et bouteille comme suit : [baɾwi t'a], [betɛje] et le son [o] se réalise [i] dans le mot chocolat comme suit : [ʃikule].

En ce qui concerne l'intégration des segments consonantiques des emprunts français en arabe dialectal algérien, voici une synthèse des résultats généraux de cette étude :

Les régularités

- L'intégration des consonnes [b], [f], [d], [ʒ], [k], [l], [m], [n], [s], [t], [z] en arabe dialectal algérien ne déclenche généralement aucun changement articulatoire car elles sont communes entre le système consonantique du français et de l'arabe dialectal algérien.
- L'intégration du son [p] présente les deux cas de figure suivants : [p] comme dans [po r t'abɛl] « portable » et [b] comme dans [b ro : s'e] « procès » ; l'intégration du son [v] présente les deux cas de figure suivants : [v] comme dans [ville] « villa » et [f] comme dans [fi : fi] « vichy ».
- Le phénomène de l'emphase sert en arabe dialectal algérien de traits distinctifs pouvant changer le sens d'un mot, nous le retrouvons par exemple dans les paires minimales suivantes : [bɛj] « le bey » / [baj] « l'argent » ; [de : lɛ] « Le tour » / [da : la] « Une dalle » ; [mɛdɛ : m] « Tant que » / [maɖa : m] « Madame », etc.

Les irrégularités

- Le son [b] devient [p] en arabe dialectal algérien comme dans les mots suivants : bip se prononce [pi : p], robe se prononce [ropa] ; le son [f] devient [v] en arabe dialectal algérien comme dans le mot fusible prononcé [vizibl] ; le son [l] devient [n] comme dans le lexème suivant : casserole qui se prononce [ka s'rona], etc.

Notre étude montre que le système phonétique de l'arabe dialectal algérien est relativement différent de celui de l'arabe standard, contrairement à certaines études qui stipulent que les deux systèmes en question sont les mêmes. Enfin, nous avons étudié, dans cette partie, quelques phénomènes linguistiques comme l'assimilation, la métathèse, l'emphase, etc. en mettant en évidence leur rôle dans la perception du sens.

Au niveau du traitement morphologique, nous avons décrit et analysé toutes les parties de discours de l'arabe dialectal algérien afin de pouvoir déterminer les particularités morphologiques des emprunts français intégrés dans ce dialecte ; c'est-à-dire de voir quelles sont les règles morphologiques que nous devons suivre quand un emprunt à la langue française est intégré en arabe dialectal algérien. Pour mener cette étude, nous nous sommes basés essentiellement sur la comparaison des lois morphologiques de l'arabe standard, du français et de l'arabe dialectal algérien, puis nous avons appliqué ces lois à notre corpus. Les résultats de notre analyse montrent que ces emprunts présentent des

conformités totales avec les règles grammaticales du dialecte d'accueil. Voici une synthèse des résultats généraux de cette partie :

Les régularités

- En ce qui concerne la conjugaison des verbes empruntés, nous constatons que la flexion verbale de l'accompli, de l'inaccompli et de l'impératif, aux niveaux des suffixes et des pronoms, est parfaitement moulée sur le schème flexionnel de l'arabe dialectal algérien.
- Pour ce qui est des noms, nous avons constaté que le féminin des noms empruntés à la langue française se forme par l'ajout du son [ɛ(a)] au nom masculin comme suit : [buli : si] « Policier » → [bulisijjɛ] « policière », [fɛrmlɪ] « Infirmier » → [fɛrmlijjɛ] « Infirmière »,...
- Le pluriel externe concerne un grand nombre de noms empruntés à la langue française et il se forme par l'ajout du suffixe [ɛ(a) : t] au nom masculin comme suit : [kɛ : fɪ] « Cachet » → [kɛ : fɪɛ : t] « Des cachets », [kmeɾa] « Caméra » → [kmeɾa : t] « Des caméras », etc.
- Pour les quinze schèmes de pluriel interne que nous avons trouvés en arabe dialectal algérien, il existe des emprunts français qui obéissent à ce genre de pluriel.
 - Le duel des emprunts français n'existe pas, et même en arabe dialectal algérien, il se trouve uniquement dans de très rares cas comme les parties doubles du corps, les noms indiquant une durée, etc.
- S'agissant des adverbes empruntés comme [partu] « partout », [za : mi] « Jamais », [ro t'ar] « En retard », [sɛksɛk] « en cinq sec »,..., des interjections comme [vwa : la] « voilà » ou des prépositions comme la locution prépositive [oljubɛ : f] composée de [olju] « au lieu » et de [bɛ : f] « de », nous avons constaté qu'ils sont en conformité totale avec ceux de l'arabe dialectal algérien. Quant à l'adjectif qualificatif, nous avons trouvé que leur féminin est identique à celui des noms et leur pluriel se forme en lui ajoutant le suffixe [i : n] comme suit : [mdiguti] « Dégouté » → [mdigutji : n] « dégoutés ».

Les irrégularités

- Certains noms féminins en français sont devenus masculins quand ils sont passés en arabe dialectal algérien, il s'agit des noms télévision, bagarre, dinde, boxe, glace, licence, etc.
- Certains noms masculins en français sont devenus féminins, une fois intégrés en arabe dialectal algérien, il s'agit des noms ; accident, agenda, balai, bâtiment, briquet,...
- Certains emprunts ont gardé la même règle du pluriel utilisée en français comme : [lafɛ : r] « L'affaire » → [lɛzaffɛ : r] « Les affaires » ; [lga : z] « Le gaz » → [lɛga : z] « Les gaz » ; [zɛ : st] « Geste » → [li zɛ : st] « Les gestes », etc.
- Certains noms pluriels empruntés au français ont subi un changement de nombre lors de leur passage en arabe dialectal algérien, c'est-à-dire qu'ils sont pluriels en français et devenus singulier en arabe dialectal algérien comme le mot [zɛlɛmi : t] « Les allumettes » qui est singulier en arabe dialectal algérien.

Les objectifs auxquels nous avons abouti à travers cette recherche montrent d'abord la relation étroite de l'arabe dialectal algérien avec l'arabe standard, le berbère, le turc, le français, etc. Nous avons pu également donner une description phonologique et morphologique des emprunts français employés en arabe dialectal algérien qui pourra constituer une base de données pour l'établissement d'une grammaire sur ce même dialecte.

Pour conclure, nous dirons qu'il est difficile de cerner tous les contours du phénomène de l'emprunt lexical observé dans la réalité linguistique de l'Algérie. Il est légitime de dire donc que ce qui reste à faire dans ce domaine soit vaste et implique des efforts concertés de plusieurs spécialistes en linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. ANGOUJARD J P. : *Théorie de la syllabe : rythme et qualité*, Paris, CNRS. 1997.
2. ARRIVE M, BLANCHE BENVENISTE CL, CHEVALIER J CL ET PEYTARD J. : *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse. 1964.
3. ARRIVE M, GADET F et GALMICHE M. : *La grammaire d'aujourd'hui, guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion. 1986.
4. BABOT M. : *Evolution de l'arabe contemporain*, Paris, Maisonneuve. 1981.
5. BACCOUCHE T. : *L'emprunt en arabe moderne*, Tunis, Beit El Hikma. 1994.
6. BACCOUCHE T, et MEJRI S. : *L'atlas linguistique de Tunisie, les questionnaires*, Ambassade de France en Tunisie, Maisonneuve et Larose. 2004
7. BARCELO G-J et BRES J. : *Les temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys. 2006.
8. BAUCHE H. : *Le langage populaire : grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris, avec tous les termes d'argot usuel*, Paris Payot. 1929.
9. BAYLON C et FABRE P. : *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan. 1978.
10. BELAARADJ B. : *Aderridja eldjazairia wa silatuha bil alarabia elfosha, dirasa lissania li lehjet bni feth (Jijel)*, Constantine, Office des Publications Universitaires. 2008
11. BENALAYA W. : *L'arabe marocain de poche*, Paris, Noao product Saint-Brieuc. 2003.
12. BENRABAH M. : *Langue et pouvoir en Algérie*, Paris, Séguier. 1999.
13. BENTOLILA A. : *Grammaire alphabétique*, Paris, Nathan, 2001.
14. BENYOUNES O. : *Analyse des interférences phonologiques entre le français parlé-écrit et l'arabe marocain*, Rabat, Université de Rabat. 1977.
15. BERERHI A et CHIKHI B. : *Algérie, ses langues, ses lettres, ses histoires, Balises pour une histoire littéraire*, Blida, Editions du Tell. 2002.
16. BISTOLFI R et GIORDAN H. : *Les langues de la méditerranée*, Paris, Le Harmattan. 2002.
17. BLACHERE R. : *Grammaire de l'arabe classique (morphologie et syntaxe)*, Paris, Maisonneuve. 1952.

18. BOLTANSKI J-E. : *Nouvelles directions en phonologie*, Paris, PUF. 1999.
19. BOYER H. : *Eléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod. 1991.
20. BOYER H. : *Langues en conflit*, Paris, L'Harmattan. 1991.
21. BOYER H. : *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » des langues ?*, Paris, L'Harmattan. 1995.
22. BRES J. : *L'imparfait dit narratif*, Paris CNRS. 2005.
23. BRUNOT L. : *Introduction à l'arabe marocain*, Paris, Maisonneuve, 1950.
24. CANTINEAU Jean. : *Cours de phonétique arabe*, Paris, Klincksieck, 1962.
25. CARLVALHO Joaquim Brandão, NGUYEN Noel et WAUQUIER Sophie. *Comprendre la phonologie*, Paris, PUF, 2010.
26. CADIOT P. : *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Colin. 1997.
27. CAMPS G. : *L'origine des Berbères*, Paris, CNRS. 1981.
28. CALVET L-J. : *La guerre des langues*, Paris, Payot. 1987.
29. CALVET L-J. : *Langue, corps, société*, Paris, Payot. 1979.
30. CALVET L-J. : *Linguistique et colonisation*, Paris, Payot. 1974.
31. CANTINEAU J. : *Etude de linguistique arabe*, Paris, Klincksieck. 1960.
32. CAUDET D. : *L'arabe marocain, syntaxe et catégories grammaticales*, Paris-Louvain, Peeters. 1981.
33. CAUDET D. : *L'arabe marocain, phonologie et syntaxe*, Paris-Louvain, Peeters. 1993.
34. CHAFIQ H. : *Lexique arabe-berbère*, Rabat, Académie Royale du Maroc. 1991.
35. CHAKER S. : *Berbères aujourd'hui*, Paris, l'Harmattan. 1989.
36. CHARLES-ANDRE J. : *Histoire de l'Afrique du Nord : Des origines à 1830*, Paris, Éditions Payot, 1994.
37. CHAURAND J. : *Introduction à la dialectologie française*, Paris, Bordas. 1972.
38. CHERIGUEN F. : *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, Casbah, 2002.
39. COHEN D. : *Le dialecte arabe hassaniye de Mauritanie, parler de la Gelba, « études arabes et islamiques »*, Paris, Klincksieck. 1963.

40. COHEN M. : *Le parler arabe des Juifs d'Alger*, Paris, Librairie ancienne R Champion. 1912.
41. COHEN M. : *Recueil de textes en arabe marocain*, Paris, Maisonneuve. 1937.
42. DEROY Louis. : *L'emprunt linguistique*, Presse Universitaire de Liège, Liège. 1956.
43. DIALLO A : *Phonologie et morphologie des emprunts arabes en pular de Guinée*, Frankfurt, Peter Lang GmbH, 2001.
44. DJEBLI M. : *Méthode d'arabe maghrébin moderne*, Paris, L'harmattan. 1988.
45. DZIRI L. : *L'arabe parlé algérien par l'image*, Paris, Maisonneuve. 1970.
46. ELIMAM A. : *Le Maghribi, langue trois fois millénaire*, Alger, ANEP, 1997.
47. ETIEMBLE R. : *Parlez-vous français ?*, Paris, Folio. 1964.
48. FILOURI C. : *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*, Paris, Editions Neuchâtel. 1983.
49. FISHMAN J-A. : *Sociolinguistique*, Paris, Labor et Nathan. 1971.
50. FREI H. : *La grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle*. Paris, Guthner et Genève-Küdig. 1929.
51. FÜCK J. : *Arabeeya: Recherches sur l'histoire de la langue et du style arabe*, Paris, M. Didier, 1955.
52. GARMADI J. : *La sociolinguistique*, Paris, PUF. 1981.
53. GOBARD H. : *L'aliénation linguistique*, Paris, Flammarion. 1976.
54. GOOSSE A. : *Le bon usage, grammaire française*, Louvain-la-Neuve, Duclot. 1988.
55. GRANGUILLAUME G. : *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose. 1983.
56. HAGEGE C et HAUDRICOURT A. : *La phonologie panchromique*, Paris, PUF. 1968.
57. HAMERS J et BLANC M. : *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Mardaga. 1983.
58. HAMZAOUI R. : *Quelques aspects du bilinguisme en Tunisie*, Tunis, CERES. 1970.
59. JOLLY Jean. : *L'Afrique et son environnement européen et asiatique*, Paris, Éditions L'Harmattan. 2008.

60. KHAN M et NOUIOUE M. : *Elammia eldjazaaria wa sialatoha bil fosha mechroh dirassa lissania li edderidja fi mintakat ezziben- biskra*, Ain Mlila, Dar Elhoudda. 2005.
61. LABOV W. : *Sociolinguistique*, Paris, Minuit. 1976.
62. LANDERCY A et RENARD R. : *Eléments de phonétique*, Bruxelles, Didier. 1977.
63. LANLY A. : *Le français d'Afrique du Nord*, Paris, PUF. 1962.
64. LAROUSSE F. : *Plurilinguisme et identité au Maghreb*, Rouen, Publication de l'université de Rouen. 1997.
65. LECONTE G. : *Grammaire de l'arabe*, Paris, PUF. 1968.
66. LEON P R. : *Phonétisme et prononciation français*, Paris, Nathan. 1992.
67. MACKEY William F. : *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck, 1976.
68. MAMMERI M. : *Culture savante, culture vécue*, Alger, Editions Tala. 1991.
69. MARCAIS P. : *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris, Maisonneuve. 1977.
70. MARCAIS P. : *Le parler arabe de Djidjelli*, Paris, Maisonneuve. 1956.
71. MARCAIS W. : *Textes arabes de Tanger*, Paris, Klincksieck. 1911.
72. MARCAIS W. : *Le dialecte arabe des Ulad Brahim de Saïda*, Paris, Champion. 1908.
73. MARCAIS W. : *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen, grammaire, textes et glossaire*, Paris, Leroux. 1902.
74. MARTINET A. : *Les puristes contre la langue*, Paris, PUF. 1974.
75. MASSESSY G et WALD R. : *Plurilinguisme : normes, situation, stratégies*, Paris, L'Harmattan. 1979.
76. MEJRI S. : *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunis, Publications de la Faculté des lettres Manouba, 1997.
77. MERCIER H. : *Méthode moderne d'arabe parlé marocain, grammaire, exercices, corrigé des exercices*, Rabat, Félix Manchot. 1941.
78. MITTERAND H. : *Les mots français, Que sais-je ?*, Paris, PUF. 1963.
79. MONTEIL V. : *L'arabe moderne*, Paris, Klincksieck. 1960.

80. MOORE D. : *Plurilinguisme et école*, Paris, Didier. 2006.
81. MORTADH A. : *Elammiya eldjaaziria wa sialatoha bilfoshha*, Alger, Office des Publications Universitaires, 2012.
82. PELLAT C. : *L'arabe vivant, vocabulaire fondamental de l'arabe moderne*, Paris, Maisonneuve. 1971.
83. POP S. : *La Dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques*, Louvain, J. Duculot, 1950.
84. QUITOUT M. : *Parlons l'arabe dialectal marocain*, Paris, Harmattan, 2001.
85. QUITOUT M. : *L'arabe marocain de poche*, Paris, Assimil. 2000.
86. QUITOUT M. : *Initiation à l'arabe dialectal maghrébin*, Paris, L'Harmattan. 1999.
87. QUITOUT M. : *Grammaire berbère : rifain, tamazight, chleuh, kabyle*, Paris, L'Harmattan. 1997.
88. QUITOUT M. : *Les proverbes du Maroc : étude parémologique*, Toulouse, Editions Universitaires du Sud. 1995.
89. REY A. : *Le voyage des mots, de l'Orient arabe et persan vers la langue française*, Paris, Guy Trédaniel Editeur. 2014
90. RIEGEL M, PEKKEAT J-C et RIOUL R. : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2005.
91. ROMAN A. : *Grammaire de l'arabe*, Paris, PUF. 1990.
92. SEBAA R. : *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Oran, Dar El Gharb. 2002.
93. SOURDEL D. : *Histoire des Arabes*, Paris, PUF, 1991.
94. STORA Benjamin. : *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte. 2004.
95. TALEB- IBRAHIMI K. : *Les Algériens et leurs langues*, Alger, El hikma, 1997.
96. THIBAUT A. : *Galicisme et théorie de l'emprunt linguistique*, Paris, L'Harmattan. 2010.
97. TOURATIER C. : *Morphologie et morphématique, analyse en morphèmes*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence. 2002.
98. WALTER H. : *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, Paris, Robert Laffont. 1997.

99. WALTER H. : *La phonologie du français*, Paris, PUF. 1977.
100. WILMET M. : *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot. 2010.
101. YOUSSEFI A. : *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne*, Casablanca, Wallada, 1992.

II. ARTICLES

1. BENZAKOUR F. : « *Le français au Maroc. Processus néologique et problème d'intégration* » Le français au Maghreb, actes du colloque d'Aix-en-Provence, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995, pp. 61-74.
2. CHERRAD-BENCHAFRA Y. : « *L'époque future dans le système verbo-temporel du français parlé en Algérie* », Le français au Maghreb, actes du colloque d'Aix-en-Provence, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995, pp.69-105.
3. DERRADJI Y. : « *L'emploi de la suffixation –iser, -iste, -isation dans la procédure néologique du français en Algérie* », Le français au Maghreb, actes du colloque d'Aix-en-Provence, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995, pp.111-118.
4. GRANDGUILLAUME G. : « *Les enjeux de la question des langues* », *Les langues de la Méditerranée*, Paris, Le Harmattan, 2002, pp. 144-164.
5. GUELLA N. : « *Emprunts lexicaux dans les dialectes arabes algériens* », Synergies Monde arabe, N° 8, 2011, pp. 81-88.
6. GUESSOUM A. : « *Problématique linguistique en Algérie* », *Les langues de la Méditerranée*, Le Harmattan, Paris, 2002, pp. 187-201.
7. GEORGINE A. : « *La langue arabe entre l'écrit et l'oral* » *Les langues de la Méditerranée*, Le Harmattan, Paris, 2002, pp. 31-52.
8. KHALFOUNE T. : « *Langue, identité et constitution* », *Les langues de la Méditerranée*, Paris, Le Harmattan, 2002, pp. 167-183.
9. KHELLADI S-A. : « *Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française* », *Synergies Chili*, 8, 2012, pp. 71-81.
10. KHETIRI, B. 2009, « *Du français en Algérie au français d'Algérie* », *Synergies d'Algérie*, N° 4, pp. 57-68.

III. THESES DE DOCTORAT

1. BEN CHENEB M. : *Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien*, thèse de doctorat ès Lettres, Alger. 1922.
2. BENSALAH B. : *Statut et expression du temps et de l'aspect en arabe littéraire*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en Sciences du Langage, Nancy, Université de Nancy II, 1989.
3. MZOUGH I. : *Intégration des emprunts lexicaux au français en arabe dialectal tunisien*, thèse de doctorat en sciences du langage, Paris, Cergy Pontoise. 2015.

IV. MEMOIRES

1. HARBI S. : *Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou*, mémoire de Magister, Tizi-Ouzou. 2011.
2. LEFRBVRE F. : *Orthophonie et bilinguisme : comment penser la prise en charge orthophonique*, mémoire pour l'obtention du diplôme de capacité d'orthophonie, Nantes, université de Nantes. 1985.

V. DICTIONNAIRES

1. BERTRAND G A. : *Dictionnaire étymologique des mots français venant de l'arabe, du turc et du persan*, Paris, Le Harmattan. 2007.
2. DUBOIS J. : *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse. 2002.
3. DUCLOS J. : *Dictionnaire du français d'Algérie*, Paris, Bonneton. 1992.
4. GUEMRICHE S. : *Dictionnaire des mots français d'origine arabe*, Paris, Seuil. 2007
5. HYGUE P G. : *Dictionnaire chaoui-arabe-kabyle-français*, Alger, imprimeur-libraire de l'Académie. 1907.
6. MOUNIN G. *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF. 1974.
7. SAAD K.: *Amawal Tmazight-tarabth*, Béjaya, Tira Editions. 2013.

VI. Sites

1. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-arabe> (consulté le 15/12/2014)
2. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-italien> (consulté le 25/06/2013)

3. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-anglais> (consulté le 15/08/2013)
4. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-espagnol>. (consulté le 15/07/2014)
5. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-anglais/turc/79297> (consulté le 19/07/2015)
6. https://www.lexilogos.com/turc_dictionnaire.html (consulté le 25/07/2014)
7. <https://www.almaany.com/> (consulté le 30/07/2013)
8. <https://www.youtube.com/watch?v=pmSIVKtDncE> (consulté le 14/01/2015)
9. https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_berbères (page consultée le 01/10/2016)
10. <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/bilinguisme/26944> (consulté le 26/06/2015)

ANNEXES

CORPUS

Corpus

Mot français	Emprunt français transcrit en API	Mot français	Emprunt français transcrit en API
abattoir	[ba t ^ʰ wa :ɾ]	ambulance	[l ombil ãs]
académie	[l akadimi]	ampoule	[l amb o :l]
acajou	[aka :ʒu]	analyse	[liz anali :z]
accédez	[ksili :ri]	ananas	[anana : s ^ʰ s ^ʰ]
accessoire	[aksiswa :ɾ]	ancien	[l o :nsjɛ]
accident	[a :k s ^ʰ eda]	anémie	[ani :mi]
acide	[l a s ^ʰ e :d]	antenne	[l anti :n]
(à-côté)	[ako t ^ʰ e]	antique	[enti :k]
adieu	[a :diju]	à-peu-près	[api :pri]
adjudant	[ɛ :ʒudɛ :n]	appareil	[apare :j]
adresse	[le :dri :sɛ]	appartement	[baɾ t ^ʰ m a]
affaire	[afɛ :ɾ]	appel	[apɛ :l]
âge	[lla :ʒ]	archive	[a ɾ fi :f]
agence	[l aʒon s ^ʰ]	armée	[a : ɾ mi]
agenda	[aʒonda]	bien	[bjɛ]
agent	[aʒã]	bière	[bi :rɛ]
agresser	[grise :]	bifteck	[bifte :k]
agro	[agr o]	billard	[bija : ɾ]
aiguille	[li :gwi]	bille	[dibi]
à l'aise	[alɛ :z]	billet	[biji]
album	[alɓ o :m]	blessé	[bli :sɛ]
alcool	[al ko :l]	bloc	[bl o :k]
allée	[liʒa :li]	bloquer	[bl o :ka]
allo	[a :lu]	body	[ɓ ode]
aluminium	[aliminjo :m]	boîte	[ɓbat ^ʰ a][l abwa t ^ʰ]
ambiance	[o :mbjo :n s]	bombe	[bu :mbe]
bonnet	[ɓ o :ni]	cabaret	[ka ɓ a : ɾ e]
boots	[bu :ts]	cabas	[ka : ɓ a]
botte	[ɓ o : t ^ʰ]	câble	[ka :beɪ]
bouc	[bu :k]	cache-cache	[kɛʃkɛ :ʃ]

boucher	[bu :ʃɛ]	cache-nez	[kɛ :ʃni]
bouché	[mbɛwʃi]	cachet (comprimé)	[kɛ :ʃi]
bouchon	[buʃu :n]	cachet (tampon)	[ka :ʃi] (seau)
les boules	[libu :l]	cadeau	[ka :do]
boulon	[b o l o :n]	cadenas	[ka :dna]
bouquet	[bu :ki]	cadre	[ka :der]
bourse	[lebu :rs]	cage	[gɛ :ʒu]
bouteille	[bɛtɛjɛ]	caisse	[kɛ :s]
boutique	[buti :kɛ]	calcaire	[ka l ke :r]
bouton	[b o tʰo]	calculatrice	[kɛlkile tri :s]
boxe	[b oks]	caleçon	[ka :l sʰo]
bracelet	[b ɾ a : sʰli]	caler	[kɛ :li]
braquer	[b ɾ a :ka]	calque	[ka :l k]
bretelle	[brute :l]	camera	[kami :ɾ a]
bricoler	[briku :lɛ]	camion	[kɛ :mju]
brigade	[l a :b ɾ ega :d]	canapé	[kana :pe]
brioche	[bɛrjuʃ]	canari	[kana :re]
brique	[bri :k] [bri :kɛ]	caniche	[kɛni :ʃ]
broder	[bro :di]	cantine	[l akanti :n]
bronzer	[b ɾ o :nza]	caoutchouc	[kɛwɛtʃu]
brouette	[b a ɾ we : tʰa]	capitaine	[qab tʰa :n] ou [kɛpite :n]
bulletin	[bi :ltɛ]		
but	[bi :t]		
caporal	[ka b ɾ a :n]	central	[sʰon tʰ ɾ a :l]
capot	[ka :po]	centre	[sʰo :n tʰar]
capote	[kab o : tʰ]	cercle« encercler »	[sɛrkɛl]
car	[ka :ɾ]	certificat	[sɛ rtefi :kɛ]
caramel	[kaɾami :lɛ]	césarienne	[sizarje :n]
carbone	[kaɾ b o :n]	c'est-à-dire	[si tʰadi :r]
carburateur	[kɛrbiretu :r]	chaîne	[l aʃɛ :n] [ʃɛ :n]
carcasse	[kaɾka : sʰa]	châle	[ʃa :l]
carnet	[ka :ɾni]	chalet	[ʃa :li]
carrelage	[kaɾ l a :ʒ]	chaleur	[ʃali :mu]

carrosse	[kaʀo : s'a]	chambre	[ʃambʀa]
cartable	[kaʀ t'a : bɛl]	chambre d'air	[ʃambarʒe : r]
carte	[ka : ʀt'a]	champ	[ʃɑ̃]
carton	[kaʀ t'o : n]	championnat	[ʃampjo : na]
cartouche	[kɛʀtuʃɛ]	chantier	[ʃa : n t'e]
casemate	[ka : z m a]	chapeau	[ʃɛ : pu]
caserne	[gaz a : rna]	charge	[l aʃa : ʀʒ]
cash	[ka : ʃ]	chargement	[ʃaʀʒmɛ]
casier-judiciaire	[kɛʃdisi : r]	charger	[saʀʒi][ʃaʀʒi]
casque	[ka s'k]	chargeur	[ʃaʀʒur]
casquette	[ka s'ke t'a]	château d'eau	[ʃa t'od o]
casse-croute	[ka s'kʀo t']	chauffage	[ʃofa : ʒ]
cassette	[ka s'e : t'a]	chauffe-eau	[ʃofo]
catalogue	[ka t'a o : g]	chauffeur	[ʃifo : ʀ]
cave	[ləkɛ : f]	chef	[ʃɛ : f]
ccp	[sisi : pi]	cheminée	[ʃmi : ini]
chemise	[ʃimi : zɛ]	clignotant	[kli : njo t'ã(a)]
chèque	[ʃɛ : k]	climatisé	[klimti : zi]
chewing-gum	[ʃingu : m]	climatiseur	[kliɱ atizu : r]
chiffon	[ʃifu : nɛ]	clip	[kliɱ]
chips	[ʃ : ips]	clou (arrache)	[ʀʀa : ʃklu]
choquer	[ʃo : ka]	cobra	[kobʀ a]
chocolat	[ʃiku : lɛ]	cocktail	[kukte : l]
chômeur	[ʃumɛ : r]	cocotte	[kuku t'a]
chou-fleur	[ʃifl o : ʀ]	code	[kud]
cigare	[ssiga : ʀ]	coffrage	[kof ʀa : ʒ]
ciment	[si : mɛ]	coiffeuse	[kwafœz]
cirage	[sire : ʒ]	coin	[kwɛ̃ (ɛ)]
circuit	[si : rkwi]	coincer	[kwensɛ]
circulation	[sirkil a : sju]	colonel	[ko lonil]
circuler	[sɛrkɛl]	coma	[kumɛ]
cirque	[si : rk]	combat	[ko : mɓa]
cisaille	[siz a : j]	comique	[kumi : k]

cit�	[lesi :ti]	commandant	[kom ond � (a)]
citerne	[siti :rn�]	commerce	[komer s]
civiliser	[sifili :zi]	commissaire	[kumise :r]
clan	[kl�]	commune	[l�kumi :n]
classe	[kl a : s'a]	complet	[co :mpli]
classer	[kl a : s'a]	comptable	[kon t'abl]
classique	[kl asi :k]	compte	[ko :n t']
clich�	[kli :fi]	compteur	[kuntur]
client	[klj �]	comptoir	[kon t'wa :r]
confiance	[konfia(o)n : s']	couvert	[kuve :r]
conge	[ko :nzi]	cow-boy	[likube :j]
congel�	[konzli]	cravate	[gr afa : t']
connecter	[kon�kte]	crayon	[kerju :n]
connexion	[kon�ksj�]	cr�che	[l akre :f]
contrat	[ko :n t' r a]	cr�dit	[kri :di]
contr�le	[ko :n t' r o :!]	cr�me	[l akri :m]
coquillage	[kokija :z]	cric	[kr i:k]
cordonnier	[kurdu :ni]	crochet	[kru :fi]
cornet	[ko :r ni]	croiser	[kar waz a]
corps (garde)	[gar dko :r]	cuire	[kwi :r]
cort�ge	[kort� :z]	cuisine	[kuzi :n�]
corv�e	[ko :r fi]	culotte	[kil o : t'a]
costume	[kusti :m(�)]	cv	[si :vi]
c�t�	[ko : t'e]	cyber	[sibe :r]
c�telette	[ku t' le : t']	dactylo	[daktillu]
cou-de-pied	[ku :tbi]	dalle	[d a :l a]
couler	[ku :le]	dame	[m a dam]
coup-de-poing	[bu :nje]	danger	[d o :nzi]
coupe	[l�ku :p]	debout	[debbu]
courage	[ko r a :z]	d�chet	[di :fi]
courant	[ku :r�(a)]	d�cider	[dissi :de]
courgette	[zriwe :t]	d�cor	[diko :r]
couronne	[kor o :na]	d�fense	[l adifo :n s']

courroie	[! akarwa]	dégager	[diga :ʒa]
cours	[liku :r]	dégât	[di :gɛ]
dégouté	[mdigu :ti]	engager	[gɛ :ʒɛ]
dégrader	[dig ɾ a :da]	enquête	[ãkɛ :t]
dégraissage	[digri sʰa :ʒ]	éponge	[lip(ã)onʒ]
degré	[di :gri]	équipe	[iki :p]
dégueulasse	[digo ! a : sʰ]	escalier	[skɛ :li]
déjà	[dɪʒa]	esquiver	[skivɛ]
délai	[dili]	essayer	[sejɛ]
demande	[du m (ã) o :nd]	essence	[li sʰ(ã)ons]
demander	[du m (ã)onda]	essentiel	[lisãsjɛl]
démarrer	[di m a : ɾa]	est-ce-que	[ɛsku]
démissionner	[dimisjunɛ]	fermer	[fɛrmɛ]
demi-tour	[dumitur]	ferraille	[fi ɾ a : j]
démodé	[di m o : dɛ]	fiche	[! afi :ʃ]
dentiste	[dãtist]	filet	[fi :li]
dérailler	[dirɛ :jɛ]	filtre	[fi :ltɛr]
déranger	[dirãʒa]	finale	[fina :l]
déraper	[di ɾ a :pa]	flèche	[! afleʃ]
dessert	[disi :r]	foncée	[fon sʰɛ]
devise	[duvi :z]	force	[fo : ɾ sʰa]
dinde	[dɛnd]	forcer	[fo : ɾ sʰa]
écurie	[kuri]	forfait	[fo : ɾ fi]
effacer	[fa : sʰa]	foulard	[fu ! a ɾ a]
égout	[zi :gu]	four	[fu :r]
électricité	[trisi :ti]	fourche	[ʒa ɾ fi : tʰa]
encre	[! ãkɛr]	fourneau	[fo : ɾ no]
énervé	[nɛrvɛ]	fournir	[furnɛ]
frauder	[f ɾ o : d a]	éviter	[ivi :tɛ]
frein	[frɛ :n]	face à face	[fa : sʰafa : sʰ]
frigidaire	[frizidɛ :r]	fâcher	[fa :ʒa]
frit	[fi :t]	faïence	[faj ã sʰ]
fromage	[fo ɾ ma :ʒ]	familial	[fɛmilje :l]

gamelle	[gæmi :lɛ]	farine	[fɛri :nɛ]
gant	[li :gɛ]	fauteuil	[fute :j]
garage	[ga ʀ a :ʒ]	ferme	[fi :rmɛ]
garantie	[ga ʀ a :n tʰe]	goutte-à-goutte	[gutɛgut]
gardien	[gɛrdjɛ :ni]	gracier	[g ʀ a : sʰa]
gardien « sport »	[ga ʀ dij ɛ̃]	grade	[g ʀ a :d]
gare	[l̥ aga : ʀ]	graisse	[lɛgri :s]
garer	[ga : ʀ a]	gramme	[g ʀ a : m]
gâteau	[ga : tʰo]	gravier	[g ʀ a :fi]
gaz	[ga : z]	grésil	[grizi :l]
gel	[ʒɛ :l]	grève	[grɛ :f(v)]
gendarme	[ʒadarmija]	grillage	[gɛrjɛʒ]
générale	[ʒini ʀ a : l]	gris	[gri]
geste	[ʒɛ :st]	groupe	[grup]
gigot	[gi :gu]	groupage	[grupa :ʒ]
gilet	[ʒi :lijɛ]	grue	[lɛ :gri]
glace	[l̥ ag l̥ a : sʰ]	guerre	[gi :rrɛ]
glacer	[g l̥ a : sʰa]	guichet	[gi :ʃi]
gonfler	[ganfa l̥]	guide	[gi :d]
gout	[gu]	guider	[gi :dɛ]
estomac	[li sʰ tʰo : m a]	guitare	[gi tʰa ʀ a]
étage	[(i)tʰa :ʒ]		
hall	[ho : l]	juge	[ʒuʒ]
hélicoptère	[kubtirɛ]	junior	[ʒinjo : ʀ]
hlm	[l̥ aʃalɛ :m]	jupe	[ʒi :]
hôpital	[s bɛ tʰa : ʀ]	karate	[ka ʀ a :ti]
hôtel	[util]	kif	[ki :f]
humidité	[miditi]	kimono	[kimi :nu]
hypertension	[l̥ a tʰansju]	kiosque	[kjo sʰk]
identité (carte)	[kar tʰantiti]	kiwi	[kiwi]
impossible	[ɛmposibl]	laboratoire	[l̥ a :b o]
impôt	[lizɛ :mpo]	lâcher	[l̥ a :ʃa]
imprimer	[ɛmpri :mi]	lampe	[l̥ a m b a]

induit	[lɛndɥi]	lavabo	[l av(f)a :bu]
ingénieur	[l aʒanjo ʀ]	lavage	[l ava :ʒ]
installer	[ɛns tʰa :la]	lèvre (rouge a)	[ruʒɛlɛfr]
interdit	[ɛntɛrdi]	libre	[li :br]
intérêt	[lizɛnti :ri]	licence	[li sʰ (ã) o :n sʰ]
intime	[ɛnti :m]	lieutenant	[ju tʰna]
jaquette	[ʒake : tʰa]	ligne	[l alin]
jardin	[ʒa : ʀda]	limonade	[m ona : dʰ a]
javel	[ʒɛfɛ :l]	lingot	[lɛngu]
jean	[dʒi :n]	liquide	[liki :d]
jerrycan	[ʒɛ :ri kɛ :n]	liquider	[liki :dɛ]
jeton	[ʒi : tʰo]	local	[l oka : l]
joint	[ʒw (ɛ̃)ɛ]	lycée	[li :si]
jongler	[ʒong l a]	machine	[mɛʃi :nɛ]
journal	[ʒa ʀ na :n]	maçon	[m a :ʒo]
madame	[m a d a : m]	métier	[mi :ti]
mafia	[m a :fia]	meuble	[mɛ :bl]
magasin	[mɛgɛzɛ]	micro	[mi :k ʀo]
maillot	[m a :ju]	mini	[mi :ni]
maire	[mi :r]	minime	[mini :m]
major	[ma ʒo : ʀ]	minimum	[mini m o m]
malle	[l a m a : l]	misère	[mizirijɛ]
manche	[m o :nʃ]	mission	[mi :sjã]
mandarine	[mɛdɛri :nɛ]	mode	[l a m o : d a]
mandat	[m (ã) o :n d a]	modèle	[mudɛ :l]
manivelle	[m anifɛ :l]	modifier	[mudifɛ]
maquiller	[m akijɛ :]	moins	[mw ɛ̃(ɛ)]
maquillage	[m akija :ʒ]	moral	[m o ʀ a : l]
marche	[m a ʀ ʃi]	morceau	[m o ʀ sʰo]
marquer	[m a : ʀ ka]	motard	[m o tʰa : ʀ]
marteau	[m a : ʀ tʰo]	moteur	[mutʃur]
masque	[m a : sʰk]	moto	[m o : tʰo]
massage	[m a sʰa :ʒ]	mouchoir	[mɛʃwa : ʀ a]

massue	[m a s ^e : t ^a]	moule	[mu :l]
match	[m atʃ]	moustache	[m o s ^s t ^a :ʃ]
matelas	[m a : t ^s l a]	mouvement	[muvm (ã) o]
matériel	[m e t e r j e :l]	nerf	[l i n e :r]
mayonnaise	[m a j u n e :z]	nettoyer	[n i t ^w w a j a]
mazout	[m a z o : t ^s]	niveau	[n i :v(f)u]
mécanicien	[m i k a n i s j e (ɛ̃)]	niveler	[n i :f l e]
message	[m i s ^a : ʒ]	normale	[n o r m a : l]
notaire	[n o t ^e :r]	pâtisserie	[p a t i : r i]
numérique	[n i m i r i :k]	pédale	[b i d a : l]
numéro	[n i :m r o]	peindre	[b e n t e r]
obliger	[o b l i :ʒɛ]	peintre	[p e n t e r]
occasion	[o k a :z j ã]	peinture	[b e :n t u r e]
officier	[o f i :s i]	pellicule	[p i l i k i :l]
option	[o b s j ã]	percer	[b e r s e]
ordonnance	[l o r d o n ã s]	perdre	[p (b) e r d e]
ordure	[z a r d u :r]	périmé	[p i r i :m i]
origine	[d o r i z i :n]	perruque	[p i r i :k]
ouvert	[u v e :r]	phare	[f a : r]
oxygène	[o k s u z i :n]	pharmacien	[f e r m e s j e :n]
paillasse	[b a j a : s ^a]	photo	[f o t ^o]
panache	[b a n a :ʃ i]	photocopie	[f o t ^o k o p i]
panne	[ã p a :n]	piano	[p j a n u]
pansement	[f a : s ^s m a]	pièce	[b j e :s e]
pantoufle	[b a n t ^o f e]	pioche	[b j u ʃ]
paquet	[b e :k i]	pipe	[p i :p e]
parabole	[p a r a b o : l]	pistache	[p i s t ^a :ʃ]
parasol	[p a r a s ^s o : l]	piston	[b i :s t ^o]
parc	[p a r k]	pitié (sans)	[sã p i t i]
parking	[p a r k i ŋ]	pizza	[p i d z e]
partout	[p a r t u]	pizzeria	[p i d z i r j a]
passager	[p a s ^a :ʒ i]	place	[b l a : s ^a]
pas-se-partout	[p a s ^s p a r t u]	placer	[b l a : s ^a]

passport	[pa s ^ʰ po : ʀ]	plan	[p(b) l̥ (ã)a]
plaque	[b l̥ a :ka]	presse	[pre :s]
plastique	[p l̥ a :sti :k]	presse	[mɛpri :si]
plat	[p l̥ a]	prime	[l̥ apri :m]
plateau	[b l̥ a : t ^ʰ o]	prise	[pri :z]
plâtre	[b(p) l̥ a : t ^ʰ r]	privé	[privi]
plomber	[p l̥ om b̥ a]	procès-verbal	[b̥ ʀo s ^ʰ e]
plonger	[p l̥ onʒɛ]	profiter	[p ʀ ofite]
pneu	[pnu]	projet	[p ʀ oʒi]
poing (coup de)	[bunʒɛ]	puce	[pi :s]
pointer	[pwe ntɛ]	punaise	[pine :zɛ]
poker	[pukɛ :r]	purger	[berʒɛ]
police	[l̥ apuli :s]	pyjama	[piʒa m̥ a]
policier	[buli :si]	qualifier	[kalifɛ]
politique	[buliti :k]	quincaillerie	[kɛnkɛjri]
pommade	[bume :dɛ]	quinet	[kɛ:nki]
pompe	[l̥ apã (om)p]	quota	[ko t ^ʰ a]
pomper	[bu :mbɛ]	race	[ʀ a s ^ʰ a]
portable	[por t ^ʰ a:bɛl]	radiateur	[ʀ adjatur]
portefeuille	[b̥ or t ^ʰ fa :j]	radio	[ʀ a :dju]
positif	[poziti :f]	rail	[re :jɛ]
poste	[b̥ o : s ^ʰ t ^ʰ a]	râteau	[ʀ a : t ^ʰ u]
potager	[po t ^ʰ a :ʒi]	rater	[ʀ a : t ^ʰ a]
poteau	[b̥ o t ^ʰ o]	ravage	[ʀ av(f)a :ʒ]
poudre	[p(b)udr]	rayon	[lirju]
poupée	[bubijɛ]	réclamer	[rik l̥ a m̥ a]
pourcentage	[purson t ^ʰ a :ʒ]	régime	[riʒi :m]
région	[l̥ arizi ð]	rouler	[rule]
registre	[riʒistr]	roulement	[rulmɛ]
régler	[ri :glɛ]	sabler	[s ^ʰ a :bli]
réglage	[rig l̥ a :ʒ]	sabot	[s ^ʰ a : b̥ o]
remorque	[ru m̥ o : ʀ ka]	saboter	[s ^ʰ a b̥ o t ^ʰ a]
remplacer	[rã p l̥ a s ^ʰ a]	sac	[sa :ka]

rendez-vous	[r andiv(f)u]	sachet	[sʰaʃijɛ][sʰa :ʃi]
réparer	[rɛpa ʀa]	saisir	[size]
réserve	[rizɛrv]	salle	[sʰa l a]
réserver	[rizɛrvɛ]	sandale	[sʰan d a l a]
réseau	[ri z o]	sauce	[l a sʰo sʰ]
ressort	[resʰo : ʀ]	sauvage	[msewfɛʒ]
restaurant	[res tʰo : ʀa]	scotch	[skotʃ]
retard	[rɔ tʰa : ʀ]	séchoir	[ʃiʃwar]
retraite	[an tʰrɛ : tʰ]	sec	[sɛ :k]
réveil	[rɛfɛ :j]	seconde	[sigond]
rideau	[ri :du]	secousse	[sikus]
risque	[ri :sk]	secrétaire	[sikri tirɛ]
risquer	[ri :skɛ]	semaine	[smɛ :nɛ]
robe	[ʀopa]	semi-remorque	[si :mi]
robinet	[ʀobi :ni]	sergent	[serʒɛ :n]
robot	[ʀo : b o]	série	[si :ri]
roder	[ʀo : d a]	serrer	[si :rɛ]
rond-point	[r ã pwɛ]	serre	[si :ri]
roue	[ʀ aw dʰ a]	service	[sirvis]
rouleau	[rulu]	serviette	[serfitɛ]
short	[ʃo ʀ tʰ]	télégramme	[tʃilig ʀ a : m]
signature	[senʒɛtʉrɛ]	téléphone	[tilifun]
signer	[senʒɛ]	télévision	[tilifizju :n]
sirop	[si :rru]	terrain	[ti :rɛ]
solide	[sʰoli :d]	terrasse	[l a tʰɛ ʀ a : sʰ]
souder	[sude]	ticket	[ti :ki]
souffrir	[su :frɛ]	timbre	[tembɛr]
soulier	[suli]	tirer	[ti :rɛ]
souvenir	[suvuni :r]	tôlier	[tʰo : lɛ]
stade	[s tʰa : d]	toucher	[tuʃɛ]
stage	[s tʰa :ʒ]	tournevis	[tʰo ʀ nivi :s]
steak	[stɛ :k]	trace	[l a tʰ ʀ a : sʰ]
style	[sti :l]	tracer	[tʰ ʀ a : sʰa]

stylo	[sti :llu]	trafic	[tʰ ʀ a fi :k]
sucette	[suset]	trafiquer	[tʰ ʀ a fi :ka]
supporter	[sipo ʀ tʰa]	trajet	[tʰ ʀ aʒi]
sursis	[sursi]	tranquille	[tʰ ʀ anki :l]
surtout	[sirtu]	tricot	[tri :ku]
système	[siste :m]	trottoir	[tʰ ʀ o tʰwa : ʀ]
table	[tʰab ! a]	trousse	[truse]
tablier	[tʰabliʒe]	tuyau	[teju]
tabouret	[tʰabu ʀ e]	usine	[luzi :n]
taille	[! a tʰa :j]	vanne	[va :na]
talon	[tʰa : ! o]	vase	[va : z a]
tapis	[tʰa :pi]	véranda	[v(f)i ʀanda]
taxi	[tʰaksi]	vérifier	[v(f)irifɛ]
vernis	[v(f)irni]	voilà	[vwa : ! a]
verser	[verse]	volant	[v(f)u ! a]
vibrer	[v(f)i :bre]	vote	[lvo : tʰ]
vidange	[vidonʒ]	vrac	[fra :k]
vide	[vi :d]	wagon	[fe :gu]
vidéo	[vi :dju]	week-end	[wike :nd]
villa	[ville]	yaourt	[ja ʒo ʀ tʰ]
virage	[v(f)i ʀ a :ʒ]	zigzag	[zig ʒa :g]
visite	[levizi :t]	zigzaguer	[zig ʒa :ge]

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Mots empruntés à la langue « tamazight »	59
Tableau 2 : Mots empruntés au turc.....	62
Tableau 3 : Mots empruntés au turc.....	63
Tableau 4 : Mots empruntés à l'espagnol	64
Tableau 5 : Mots empruntés à l'italien	65
Tableau 6 : Consonnes de l'arabe dialectal algérien	74
Tableau 7 : Les consonnes emphatiques en arabe dialectal algérien.....	75
Tableau 8 : Voyelles de l'arabe dialectal algérien	75
Tableau 9 : Semi-voyelles en arabe dialectal algérien	75
Tableau 10 : Système vocalique français	82
Tableau 11 : Voyelles spécifiques du français.....	83
Tableau 12 : Système consonantique de l'arabe standard	114
Tableau 13 : Système consonantique de l'arabe dialectal algérien	116
Tableau 14 : Consonnes spécifiques de l'arabe dialectal algérien.....	116
Tableau 15 : Tableau des variantes phonologiques régionales de l'arabe dialectal algérien.....	117
Tableau 16 : Système consonantique français	118
Tableau 17 : Consonnes caractéristiques de l'arabe dialectal algérien.....	119
Tableau 18 : Conjugaison du verbe [di m a : ɾa] « démarrer » au passé	154
Tableau 19 : Conjugaison du verbe [di m a : ɾa] « démarrer » au présent.....	156
Tableau 20 : Conjugaison du verbe [nɟi] « venir » au futur.....	157
Tableau 21 : Conjugaison du verbe [bɛntɛr] « peindre » à l'accompli.....	160
Tableau 22 : Conjugaison des verbes : [fhɛm] « comprendre » [sɛ :fɛr] « voyager ».....	166
Tableau 23 : Conjugaison des verbes [klɛ] « manger » [b ɾa] « guérir » [ɟa : ɟa] « daller » [sɛdd] « fermer » à l'accompli	167
Tableau 24 : Conjugaison des verbes [sɛdd] « fermer » [ɟbɛd] « tirer » [sɛ :fɛr] « voyager » [hama ɾ] « rougir » à l'inaccompli.....	169
Tableau 25 : Conjugaison des verbes [frɛ] « acheter » [ɟ ɾa] « guérir » [kɾa ɟa] « écraser » [krɛ] « louer » à l'inaccompli.....	170
Tableau 26 : Conjugaison des verbes [klɛ] « manger » [χ ðɛ] « tenir » à l'inaccompli	171
Tableau 27 : Conjugaison des verbes [ktɛb] « écrire » [kber] « grandir » [ɟbɛd] « tirer » [uzɛn] « peser » à l'impératif.....	172
Tableau 28 : Conjugaison des verbes [klɛ] « manger » [χ ðɛ] « tenir » à l'impératif.....	172
Tableau 29 : Conjugaison des verbes [krɛ] « louer » [frɛ] « acheter » [frɛ] « arranger » [bdɛ] « commencer » à l'impératif.....	173
Tableau 30 : Conjugaison des verbes [fɛdd] « tenir ».. [bɛllɛy] « transmettre » [bɛ : f] « vendre » [ɟa : ɾ] « rendre visite » à l'impératif	174
Tableau 31 : Conjugaison des verbes [nɛ :dɛ] « appeler » [fa : s'a] « effacer » [ɟa : s'a] « condamner » à l'impératif.....	174
Tableau 32 : Conjugaison des verbes [juɟzar fi ɾo ho] « se regarder » [klɛ ba f d'a :h] « être dans l'embarras »	175
Tableau 33 : Pronoms personnels isolés en arabe dialectal algérien	207
Tableau 34 : Remplacement des pronoms personnels isolés par le mot [ɾa :]+ ([ni], [k], [ki], [hu], [hi], [nɛ], [kum], [hum])	208
Tableau 35 : Pronoms personnels combinés en arabe dialectal algérien	210
Tableau 36 : Pronoms possessifs en arabe dialectal algérien	212
Tableau 37 : Pronoms démonstratifs en arabe dialectal algérien	219
Tableau 38 : Quelques adjectifs antéposés et postposés au nom	221
Tableau 39 : Noms et adjectifs épithètes définis par [ɛl] et indéfinis.....	222
Tableau 40 : Féminin et pluriel de quelques adjectifs qualificatifs en arabe dialectal algérien	224
Tableau 41 : Quelques noms déterminés par [ɛl] et non déterminés.....	233

Tableau 42 : Adjectifs démonstratifs de proximité.....	240
Tableau 43 : Adjectifs démonstratifs d'éloignement	241
Tableau 44 : les adjectifs possessifs ayant la même forme que les pronoms personnels isolés	246
Tableau 45 : emploi des adjectifs possessifs avec les noms [port^əabɛl] « portable », [da :r] « maison » et [sordi] « argent ».....	247
Tableau 46 : emploi des adjectifs possessifs avec les noms [t^əabɛlti] « table ».....	248
Tableau 47 : adjectifs possessifs en arabe dialectal algérien	249

Résumé

Cette thèse vise généralement à faire une description linguistique de l'arabe dialectal algérien. Elle présente donc une étude descriptive des aspects morphologiques et phonologiques des emprunts linguistiques français intégrés en arabe dialectal algérien.

Cette étude a, à la fois, un intérêt théorique et pédagogique. D'un point de vue théorique, elle présente les règles morphologiques de l'arabe dialectal algérien auxquelles se réfèrent les emprunts linguistiques français et elle donne les lois phonologiques de ce dialecte qui permettent de prédire les modifications des phonèmes français une fois intégrés dans la langue d'accueil. D'un point de vue pédagogique, le présent travail peut devenir, avec les adaptations nécessaires, une grammaire de l'arabe dialectal algérien qui fournit une analyse scientifique des relations entre ses différentes parties de discours.

En résumé, le présent travail comporte trois grandes parties : « préliminaire et état de l'art », « intégration phonologique des emprunts » et « intégration morphologique des emprunts » ; chacune de ces parties se subdivise en deux chapitres. Dans le chapitre introductif de la première partie, nous présentons la situation sociolinguistique de l'Algérie. Dans le deuxième chapitre, nous essayerons de rendre compte des notions relatives à notre thème comme le bilinguisme, la diglossie... et de les appliquer à la situation linguistique algérienne.

La deuxième partie est consacrée à l'étude phonologique des emprunts où nous essayerons, à partir de la comparaison des deux systèmes phonétiques (arabe standard et français), de présenter dans le premier chapitre le système vocalique de l'arabe standard, de l'arabe dialectal algérien et du français, puis nous évoquerons l'intégration des segments vocaliques français en arabe dialectal algérien. Le deuxième chapitre est réservé à l'intégration consonantique des emprunts français en arabe dialectal algérien.

La dernière partie est consacrée à l'intégration morphologique des emprunts où nous essayerons à travers ses deux chapitres de montrer comment les unités lexicales françaises sont intégrées en arabe dialectal algérien. La conclusion générale de cette thèse offre une synthèse des résultats généraux auxquels nous avons abouti.

Abstract

This thesis sets out to give a linguistic description of the Algerian Dialectal Arabic (from now on ADA). Hence, it is a descriptive study of some morphological and phonological aspects of French linguistic borrowings which are integrated in ADA.

This study has both a theoretical and pedagogic significance. From a theoretical standpoint, it deals with the morphological rules of ADA, to which the French linguistic borrowings refer. Further, it explains the ADA phonological laws which allow predicting the modifications of the French phonemes once integrated in this dialect. From a pedagogic perspective, the present work can become, with the necessary adaptations, a grammar of ADA, that offers a scientific analysis of the relationships between its discourse parts.

In summary, the present work includes three important parts namely: "Preliminary and state of the art", "phonological integration of borrowings" and "morphological integration of borrowings". The latter is further divided into two chapters.

In the first part, chapter one sheds light on some linguistic notions related to our theme such as: bilingualism, diglossia, linguistic borrowing, integration of the borrowing,... etc. Chapter two deals with the sociolinguistic situation in Algeria and the different languages spoken in our country.

The second part is devoted to the phonological study of the French borrowings when they get into ADA. The first chapter in this part is meant for the integration of the French vocal segments in

ADA , and the second one deals with the integration of the French consonants in the consonantal system of ADA.

Finally, the third part is devoted to the study of the morphological processes of the integration of the French borrowings into ADA. In the first chapter we studied the verb, the pronoun (possessive, indefinite, ..) and the numerals. In the second one, we moved to the other parts of discourse. In other words, we dealt with the noun, the attributive adjective, the articles, the preposition and the interjection.

We have finished this research with a general conclusion that provides the global results that we have reached, and some prospective propositions that could be further investigated by other researchers interested in ADA.